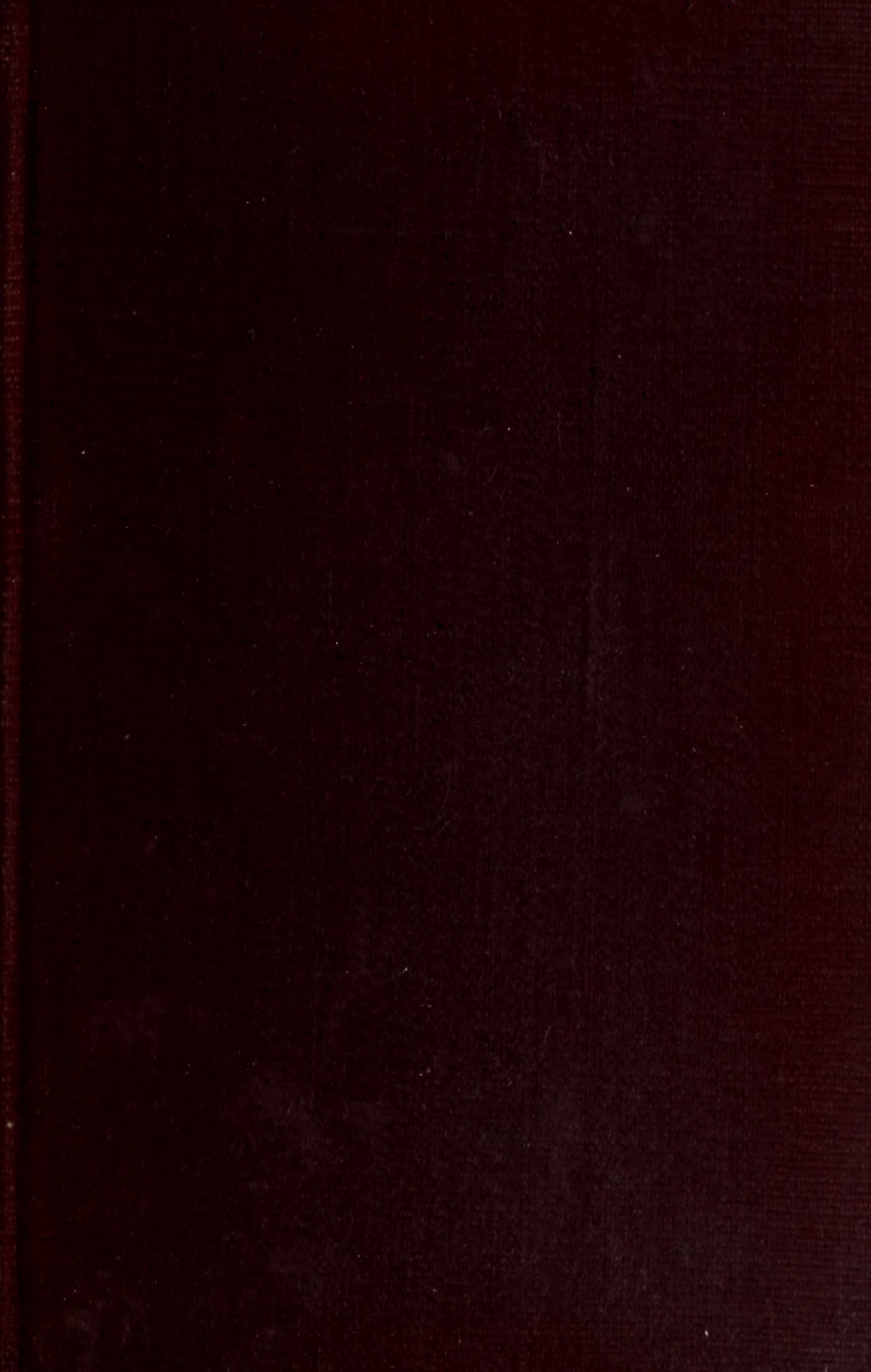


ENTRETIENS

SUR

L'HISTOIRE

MOYEN AGE

OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Empereurs romains, caractères et portraits, 1 vol. in-8°. 7 fr.

Le même ouvrage, 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Abrégé de l'histoire d'Italie, jusqu'en 1864, 1 vol. in-8° et 1 vol. in-12.

Année historique, 1re année, 1859, 1 vol. in-18.

— — 2e année, 1860, 1 vol. in-18.

— — 3e année, 1861, 1 vol. in-18.

— — 4e année, 1862, 1 vol. in-18.

Épisodes dramatiques de l'histoire d'Italie.

Les Vêpres siciliennes.

Nicolas Rienzi.

La Prise de Rome par le connétable de Bourbon.

Masaniello.

Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

ENTRETIENS SUR L'HISTOIRE

MOYEN AGE

PAR M. JULES ZELLER

Professeur à l'École normale supérieure
et à l'École polytechnique



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1865


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

ENTRETIENS

SUR

L'HISTOIRE

MOYEN AGE

I

MAHOMET

UNE RELIGION NOUVELLE

— 622-632 —

Il était heureux que l'Europe, au commencement du VIIe siècle, sous saint Grégoire le Grand, eût retrouvé quelque force politique et quelque unité morale. C'est alors en effet que, du fond d'un pays qu'on croyait non-seulement désert, mais presque inhabitable, sort une invasion d'un nouveau genre.

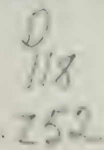
Moitié religieuse, moitié guerrière, elle couvre tout à coup, comme une marée furieuse, l'Asie, l'Afrique, et une partie de l'Europe. Chose plus extraordinaire, quand cette inondation s'arrête, il en sort une civilisation raffinée, délicate, qui eût laissé bien loin derrière elle le développement lent et grossier de la société germaine et chrétienne, si elle n'eût été marquée au coin d'une périlleuse précocité. Nous voulons parler du mahométisme et de la civilisation arabe qui jetèrent tout leur éclat du VIIe au Xe siècle.

L'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*, frappé de l'apparition subite et inexplicable de Mahomet dans l'histoire arabe, et de la fortune plus extraordinaire encore des conquérants, ses successeurs, supposait que ces deux phénomènes devaient être dus à l'existence, soit d'une civilisation arabe antérieure que nous ne connaissions pas, soit de quelque événement important qui n'était point arrivé jusqu'à nous. Le coup d'œil du génie ne s'y est point trompé. Nous le savons aujourd'hui, de science certaine, Mahomet est le dernier terme d'une espèce particulière de civilisation qui s'est obscurément, mais de longue main, développée en Arabie, le dernier fruit brillant et mûr de cette floraison âpre et cependant savoureuse, éclose au milieu des sables et sous le souffle sec et brûlant du simoum au désert. C'est là la cause de l'étonnant prestige exercé par Mahomet sur ses contemporains, de l'influence

immense qu'il a eue sur les destinées de toute la race arabe et de la révolution extraordinaire qui s'accomplit tout à coup par la religion et par la guerre en Orient.

On se représente trop communément les Arabes avant Mahomet, bédouins ou sédentaires, ceux qui parcouraient le désert à dos de chameau et dressaient leurs tentes près des sources, ou ceux qui habitaient dans les vallées rocheuses qui s'ouvrent sur la mer Rouge et dans les villes poudreuses de la Mekke et de Médine, comme des barbares ou des demi-barbares; on leur prête les défauts ordinaires, mais poétiques de l'état sauvage, et quelques qualités particulières, originales, comme, par exemple, une affection tendre et dévouée pour l'animal patient ou pour l'agile coursier du désert. On nous les montre tout au plus réunis par une superstition commune, pour le temple de la Kaaba, étrange panthéon où l'on rencontrait à côté des fétiches les plus grossiers et les plus immondes, la statue d'Abraham avec les flèches épointées du Sort dans la main, et une Vierge byzantine avec l'enfant *Jésa* sur les genoux. Le portrait n'est pas complétement vrai, au moins pour les Arabes du ve et du vi^e siècle.

Tandis qu'ils défendirent pendant des siècles contre les conquérants grecs, romains ou perses leur indépendance menacée, les Arabes surent exprimer la poésie de la contrée qu'ils habitaient, dégager la moralité de leur existence de race. L'indépendance est la mère des grandes choses, et il n'est point de



nature si disgraciée qui ne renferme une étincelle supérieure. A l'esprit de guerre ou de convoitise qui jetait les Bédouins sur la frontière du désert pour y chercher des ennemis et faire du butin, ou qui y amenait à travers mille périls la caravane de l'Arabe de la Mekke et de Médine pour y échanger quelques marchandises, il faut joindre un instinct délicat et profond de sociabilité qui poussait l'Arabe à recevoir l'étranger sous son toit, à épouser même sa querelle, et qui allait jusqu'à lui faire partager avec son hôte la dernière provision de dattes ou verser pour lui la dernière goutte de son sang. A l'excès, ou plutôt au dispersement des affections conjugales de l'Arabe, puisque, comme la plupart des Orientaux, il pratiquait la polygamie, il faut ajouter un sentiment vif, exquis, de l'honneur de la femme et du devoir de la défendre. Mal dirigé, cet instinct pouvait faire passer ceux qui en étaient animés de l'héroïsme au crime. Il n'était point de jeune et de vaillant descendant d'Ismaïl, à l'âge du dévouement et des sentiments généreux, qui ne pût chanter, comme le poëte Antar, en vrai chevalier : « Nous avons défendu nos femmes à la bataille d'Elfourouck. Quand le sang ruisselait du poitrail de nos coursiers, nous leur avons juré de ne point nous reposer qu'elles ne fussent à l'abri des sauvages mains de nos ennemis. L'honneur de nos femmes est à la garde de nos épées. » Mais il n'était guère alors aussi d'Arabe pauvre, qui, pour sauver ses filles du déshonneur auquel les condamnerait sans doute la pau-

vreté, n'aimât mieux, quand elles lui naissaient, les enterrer toutes vives.

Sans doute l'esprit d'orgueil, de jalousie, de rivalité, naturel aux familles et aux tribus patriarcales, armait trop souvent les Arabes les uns contre les autres ; l'appétit du sang, de la vengeance pour une mince querelle, une chamelle prise, une insulte légère à une femme, un prix de course frauduleusement gagné, perpétuait des guerres ruineuses pour tous ; mais tous avaient un respect religieux pour les conventions loyales de l'état de guerre, pour cette espèce de *trêve de Dieu*, par exemple, qui suspendait toute guerre pendant les trois mois consacrés au pèlerinage du temple de la Kaaba, déjà établi comme fête religieuse, commerciale et poétique, et ils gardaient une fidélité entière, sans réserve et sans bornes à la parole donnée, au serment. De ces deux traits opposés du caractère arabe, voici un seul exemple. La chamelle d'une femme nommée Baçous avait été tuée par le chef des Toghlibites, Koulaïb-Waïl. Le beau-frère de celui-ci, de la tribu des Benou-Bekr, qui avait été l'hôte de cette femme, tue Koulaïb. Aussitôt la guerre éclate entre les deux tribus : elle durait depuis quatre ans, quand un guerrier d'une des deux tribus, Mouhalhil, tombe entre les mains de Harith, chef de l'autre tribu, dont il venait justement de tuer le fils dans un précédent combat. « Qui que tu sois, dit Harith à son prisonnier, si tu me fais connaître Mouhalhil, le meurtrier de mon fils, je te promets

la liberté. — Tu m'en donnes ta parole. — Je te la donne. — Eh bien, c'est moi qui suis Mouhalhil. » Harith, après un moment d'hésitation, tire son sabre, se contente de couper à celui qui avait tué son fils deux mèches de ses cheveux et lui dit : « Va dire à ta tribu que j'ai tenu mon serment. » Cet acte de générosité finit la guerre.

Mais le trait le plus spécial de l'état de civilisation auquel était arrivée alors la race arabe, c'était un goût particulièrement vif et délicat pour la poésie, cet art divin de l'esprit qui transforme à son image les spectacles extérieurs de la nature ou les mouvements intérieurs de l'âme. Que les différentes tribus arabes, à certaines époques de chaque année, se réunissent dans la ville de la Mekke pour y faire échange de marchandises, ou dans l'enceinte sacrée du temple de la Kaaba pour y adorer chacune l'image de son Dieu, il n'y avait là rien que n'expliquassent et l'unité de la race arabe et ses fréquents rapports avec ses voisins au-delà du désert. Mais le vrai commerce, la vraie fête, la vraie religion des Arabes, c'était le commerce de l'esprit, la fête de la langue, la religion de la poésie ; ils la célébraient en commun dans la vallée d'Okhad, disposée en amphithéâtre, lorsque, toutes armes déposées, toutes haines oubliées, ils prêtaient une attention soutenue aux longs poëmes à rimes redoublées que récitaient sur un tertre élevé les plus habiles, et acclamaient, pleins d'enthousiasme, l'œuvre divine qui avait l'honneur d'être suspendue.

gravée en lettres d'or sur une longue toile de lin, dans le temple de la Kaaba.

Quelques-uns de ces poëmes ou Moallakats nous sont restés, et on peut, en les lisant, se faire une idée de ces récitations théâtrales de la poésie au désert. Ils donnent une idée plus complète et plus vraie que ne le saurait faire l'histoire même, de la vie et de la civilisation arabe à cette époque. Un jour, Lebid raconte le désert avec ses mirages et ses accidents journaliers, le sable qui éclate sous le soleil ou qui poudroie sous le simoum, le coursier qui passe rapide comme la colombe altérée pour se précipiter vers la source rafraîchissante, et la gazelle mère qui, les mamelles pendantes et arides, parcourt nuit et jour les bois et les vallées, demandant avec des cris plaintifs le faon que les loups lui ont dévoré. Un autre jour, le sceptique Tarifa, pour qui la vie est un trésor de jouissances variées dont chaque jour enlève une partie, narre ses longs voyages et ses plaisirs. A côté de ceux qui célèbrent l'amour, Zohaïr chante les longs combats soutenus par les deux tribus des Absides et des Benou-Dhobyan, à propos de l'injure faite au cheval de race Dahis, et terminés par la condition de paix qu'impose la belle Haniça aux tendres ardeurs de son nouvel époux Harith, chef des Absides. Mais, parmi les poëtes guerriers, le plus célèbre est le chevaleresque Antar; il propose pour modèle à ses jeunes compagnons le type du chevalier arabe, Rabiah, fils de Mokaddem; pour défendre le précieux convoi

qui lui a été confié, affaibli déjà par vingt blessures saignantes, Rabiah se poste encore sur son cheval dans un étroit défilé ; appuyé sur sa lance et les yeux menaçants, il donne à la caravane qui escorte les femmes le temps de fuir, et contient les ennemis de son regard mourant, jusqu'à ce que l'un d'eux s'approche et fasse tomber le cadavre de celui qui a protégé l'honneur de la femme arabe dans la mort comme dans la vie.

Il ne manquait pas non plus de voix qui fissent déjà entendre des accents plus graves en s'adressant aux instincts religieux et moraux des Arabes. C'est le propre de la poésie de monter toujours, d'élever le cœur avec elle ; après avoir essayé de reproduire dans ses conceptions l'homme et la nature, elle arrive jusqu'à Dieu, qui embrasse la nature et l'homme. Waraca, Othman, Obeidallah et Zayd, étaient alors des poëtes graves qui puisaient leurs inspirations à l'origine de leur race, là où les peuples rêvent souvent la perfection, pour essayer de se rendre meilleurs : « Vous êtes sortis de la véritable voie, disaient-ils aux Arabes ; quels sont ces dieux de bois et de pierre que vous adorez ? » Et rappelant le Dieu annoncé par le patriarche Abraham qu'ils avaient oublié, ils parlaient de cet être « immense, infini comme le désert, haut comme le « ciel, clément et miséricordieux, et dont le culte « était rafraîchissant comme la source trouvée à « l'ombre du palmier. » Le premier poëte cependant qui appliqua avec succès la puissance de son

inspiration à des sujets plus graves, aux instincts religieux de la race arabe, et à ses intérêts politiques, les dépassa tous. Waraca et Zaïd n'étaient que des poëtes ; lui, il devint à la fois prophète et fondateur d'un état. En gravant ses enseignements religieux et politiques en lettres de feu au cœur de la race arabe tout entière, il fit dans la nation une révolution religieuse et politique qui l'arracha au désert, pour la jeter au milieu des vieilles nations de l'Asie et de l'Afrique, qui entama le christianisme et l'Europe même, et dont les conséquences comptent aujourd'hui encore dans le monde. Ce poëte n'est rien moins que Mahomet.

Mahomet ou Mohammed était fils d'Abdallah, et petit-fils d'Abd-el-Motalled, de la tribu des Koraischites, qui avait le privilége de l'intendance de la Kaaba. Un de ses ancêtres, Haschem, celui qui rompt le pain, avait nourri les pauvres de la Mekke dans une disette. Orphelin à l'âge de cinq ans, il fut nourri et élevé au désert. Faible et délicat dans ses premières années, il était sujet à des attaques d'épilepsie. On raconta plus tard qu'un jour deux anges le renversèrent par terre dans les champs, lui enlevèrent le cœur pour le laver et le purifier de la tache originelle, et y mirent à la place la lumière prophétique. A quinze ans, il fut emmené par son oncle Abou-taleb en Syrie, et devint conducteur de caravanes. Dans ses voyages, il apprit à connaître les différentes tribus arabes qui habitaient le désert,

les religions chrétienne, juive, sabéenne, païenne, qui se le partageaient, et il put juger de la faiblesse des empires romain et perse qui étaient limitrophes de l'Arabie. A vingt-cinq ans il épousa une riche veuve du nom de Kadidja, dont la fortune lui donna le loisir de se livrer à la méditation qu'il aimait par-dessus tout.

Mahomet avait de bonne heure associé le culte de la poésie à l'amour des voyages et faisait particulièrement ses délices de la compagnie des poëtes les plus graves, entre autres de Waraca. Il était dans le mouvement d'idées supérieures qui avait jailli, en Arabie, de la rencontre de tant de religions différentes et qui entraînait les esprits et les cœurs vers un nouvel avenir. C'était l'un des principaux membres d'une association qui venait de se former, celle de Fadhouls, qui juraient de prendre la défense des opprimés et de poursuivre la punition des coupables tant qu'il y aurait une goutte d'eau dans l'Océan. La générosité de ses sentiments, la sincérité de ses discours, l'avaient fait nommer, dans sa famille, *El Amin*, le fidèle. Il avait souvent récité de ses poésies à l'assemblée d'Okhad, et elles avaient été admirées pour l'élévation des sentiments.

Après avoir vécu plus solitaire quelques années, et s'être particulièrement retiré pendant le mois de Rhamadan dans une caverne du mont Hérat, de poëte qu'il était seulement, Mahomet passe enfin prophète, et la croyance vient naturellement à lui. Il y a un état de culture des esprits où la poésie

est sœur de la prophétie et où la religion naît des vers. Lorsque Mahomet, sortant d'une de ses retraites, annonce à sa femme que l'ange Gabriel l'a fait lire dans un saint livre : « Dieu est mon appui, dit celle-ci ; il ne permettra pas que tu aies le malheur d'être un poëte en qui personne ne doive avoir confiance, ni un possédé des Djinns ; » et le vieux Waraca, instruit de ce qui se passait, s'écrie : « C'est le grand Namous, celui qui portait jadis à Moïse les ordres du Seigneur, qui est apparu à Mahomet ; Mahomet sera le prophète des Arabes. » Bientôt quarante-cinq de ses amis confessent sa foi dans un banquet, et son cousin Ali déclare qu'il veut être son second, son visir.

L'originalité particulière de Mahomet, qui appartenait à la tribu sacerdotale et dominante des Arabes, c'est d'avoir rencontré l'expression la plus complète et la plus exacte de son pays et de sa race; il sut saisir, pour la dominer, l'améliorer même, et la réunir en une nation, ses passions bonnes avec lesquelles il corrigea ou dirigea ses mauvaises, et il fit, par conséquent, d'une race dispersée, indisciplinable, sans croyances, et où le mal l'emportait encore sur le bien, une nation une, homogène, et où le bien prit le pas sur le mal. Le secret de la puissance qu'il exerça sur ses contemporains, et de la durée de son influence sur la nation arabe et sur les autres qui embrassèrent ses dogmes et ses lois, c'est d'avoir jeté ses enseignements religieux et civils dans le creuset d'une langue toute nouvelle pour

l'Arabe, qui n'était ni la prose ni la poésie, mais une sorte d'éloquence cadencée, qui avait les attraits de l'une et l'utilité pratique de l'autre, et associait, d'une certaine façon, dans un mélange barbare quelquefois, mais puissant, les ressources de la raison qui enseigne à celles de l'imagination qui peint. C'est là évidemment l'ange Gabriel, l'inspiration heureuse, qui saisit Mahomet, dans ses retraites de la caverne du mont Hérat, à ces instants où l'homme commence à cesser d'être poëte sans être encore orateur; c'est la source de ces récitations chaleureuses, pressantes, qu'il savait faire valoir encore par sa parole et par son geste, de ces surates du Coran, révélées, promulguées au jour le jour, et dont le prestige fut si puissant sur l'esprit étonné et ravi des Arabes, qu'ils ne se refusèrent pas à croire que ce livre fût d'origine divine.

Voilà ce qui a fait de Mahomet le prophète de son pays et de sa nation; il a dit le mot du pays et de la race tel qu'il devait être dit, pour être saisi, compris par la nation arabe tout entière et être regardé par elle comme une loi. Je ne sais si le désert, comme on l'a dit, est bien *monothéiste*, puisqu'il y avait depuis si longtemps 365 idoles dans le temple de la Kaaba. Toujours est-il qu'il parle d'un dieu immense, écrasant par sa puissance, mais sec, aride, et qui ne se manifeste aux yeux de l'homme que par une nature qui ne se communique point. A la stérilité de ce dieu il semble qu'on ne puisse rien arracher; il vous surprend, comme

le simoum qui soulève le sable et engloutit les caravanes, par ses brusques arrêts de destruction. Aussi le dieu de Mahomet est-il un dieu un, mais reculé, qui ne descend pas jusqu'à l'homme. Il a la forme d'un immuable destin qui a tout prévu, arrêté à l'avance, contre la prescience duquel on ne peut rien, et dont la volonté ne change jamais. Le fatalisme est au fond de la religion de Mahomet.

En présentant son dieu aux Arabes comme le dieu d'Abraham, l'auteur de leur race, oublié depuis longtemps, Mahomet marque d'un sceau divin l'unité de sa nation et la rappelle, en lui faisant abjurer ses divisions, à elle-même, à son unité, à son culte. Fidèle à l'inspiration d'une nature monotone, sans accident, sans variété, à l'idée d'une religion primitive qui ne conçoit qu'une seule manière d'exprimer son adoration, il n'institue d'autre cérémonie du culte que la prière, à laquelle le muezzin convoquera bientôt du haut du minaret comme si sa voix descendait du ciel; et cette prière même n'essaye point de s'élever jusqu'à ce dieu immuable, de le fléchir, de l'attirer, elle est un simple acte d'adoration, une prosternation devant sa puissance, tout au plus un appel à sa miséricorde. « Dieu est grand! Dieu est grand! Il n'y a point d'autre dieu que Dieu, et Mahomet est le prophète de Dieu. Venez à la prière, venez au salut. Dieu est grand; il n'y a pas d'autre dieu que Dieu. » C'est bien là le culte du dieu de l'Arabie, parent de celui qu'Israël avait rapporté du désert, mais qui se perfec-

tionna sur le sol sacré de la Judée, grâce à Jésus que Mahomet voulut bien reconnaître aussi comme un de ses précurseurs, mais sans adopter toute sa doctrine.

C'est avec un instinct très-vif ou une connaissance profonde du caractère arabe que Mahomet fait servir les enseignements et les exemples moraux de la religion juive et chrétienne à modifier, à limiter ou à diriger les plus mauvaises passions de la race arabe par ses meilleures qualités. Pour faire cesser le vol et l'usure, auxquels la poussaient ses instincts de brigandage et de mercantilisme, il ne se contente pas de les frapper d'une interdiction religieuse, il met à profit les instincts de générosité et d'hospitalité de la nation ; il fait de l'aumône un devoir qui oblige. Il oppose, à la violence de la passion de l'Arabe pour les femmes, l'instinct de leur honneur et le sentiment chevaleresque de la protection qu'il doit aux faibles ; il ne leur permet que celles qu'il peut honorablement nourrir et protéger avec les enfants qu'elles lui donnent, et il lui impose pour premier devoir de conserver ses filles : « L'homme, dit-il, est supérieur à la femme, mais seulement parce qu'il peut la nourrir et la défendre ; c'est pour cela que sa femme et ses enfants lui doivent obéissance ; mais c'est à lui de les bien et également traiter. » Enfin, il élève au-dessus de toutes les rivalités de famille et de tribu le titre de *croyant*, qui doit les faire disparaître toutes, et impose à ses adeptes, en dépit de toute cause et de

tout prétexte de haine, le serment de respecter la vie les uns des autres depuis qu'il les a enfantés les uns et les autres à une foi nouvelle. « Il est de toute impossibilité, dit-il, qu'un croyant tue un croyant. » Tel est l'Islam ou la foi qui sauve par la soumission en Dieu. Cette foi est renfermée tout entière dans le serment que Mahomet fait prêter à ses premiers fidèles sur la colline d'Acaba : « Vous n'adorerez qu'un Dieu, vous ne déroberez point, vous ne tuerez point vos filles, vous ne commettrez ni adultère ni fornication, vous vous aiderez les uns les autres, vous ne vous ferez point la guerre, vous obéirez à tout ce que dira le prophète. — Et quelle sera notre récompense? » dirent les Moslems ou Musulmans, ainsi qu'ils s'appelaient déjà ; — « le paradis. » Mahomet admet dans l'autre vie les peines et les récompenses ; un pont étroit mène aux unes ou aux autres. Le paradis a toutes les jouissances intellectuelles et physiques : son enfer a sept cercles. Au plus profond, Mahomet place avec ironie les hypocrites de toutes les religions.

La mission de Mahomet est toute morale et pacifique pendant dix années. Sa seule arme est une prédication presque toujours exempte, non pas de superstition, mais de charlatanisme. Quelqu'un lui demande des miracles : « Dieu, répond-il, ne m'a pas envoyé pour cela ; il m'a envoyé pour prêcher sa loi, je remplis ma mission. Si vous rejetez mes avis, Dieu vous jugera. » Le seul signe de Mahomet, pendant longtemps, c'est sa parole ; et il pa-

rait, d'après les effets qu'elle produisait souvent, qu'elle était douée d'une grande puissance. Omar, un guerrier de la Mekke, était parti un jour de sa maison pour tuer le prophète. En chemin, il rencontre un de ses parents qui l'engage à aller voir plutôt ce qui se passe chez lui; il retourne et voit, en compagnie de son beau-frère, sa sœur qui dérobait quelque chose à sa vue : c'étaient quelques versets du Coran. Il les arrache à sa sœur avec colère, il les lit, est ému, convaincu, et reprend le chemin de la maison du prophète. « Quel motif t'amène, fils d'El Khattab, lui dit Mahomet, persévéreras-tu dans ton impiété jusqu'à ce que le ciel tombe sur toi? — Je viens, répondit Omar, déclarer que je crois en Dieu et en son prophète. »

Mais ce qui prouve mieux cette puissance extraordinaire de la parole de Mahomet, et ce qui, aux yeux des Arabes, confirma surtout sa mission, c'est qu'il vainquit, gagna, convertit presque tous les poëtes. Waraca, qui avait étudié dans les livres juifs, avait été comme son précurseur. Les adversaires de Mahomet, à la Mecque, craignaient surtout la conversion des poëtes, ces hommes si puissants parmi les Arabes. Abou-Sophian, l'intendant du temple de la Kaaba, fait retourner dans le désert, au prix de cent chameaux, un de ces enchanteurs qui venait faire hommage à Mahomet. Il n'importait. Mahomet trouvait assez de poëtes pour témoigner en sa faveur. Une tribu tout entière, avant de reconnaître Mahomet, lui envoie son poëte pour disputer avec

lui d'éloquence et d'enseignement ; après avoir écouté quelques surates du prophète, le poëte s'avoue vaincu, et, retournant vers les siens : « Je ne sais, dit-il, ce que j'ai entendu, si c'était prose, si c'était vers, mais c'était quelque chose de pénétrant. » Les Arabes se mirent dans ce type qui réfléchit leur propre image ; c'est le secret de la puissance du prophète. C'est aussi sa faiblesse.

Mahomet ne parvient pas à étouffer en lui le vieux levain du ressentiment de l'injure et de l'appel à la violence. Pendant dix années de pacifiques prédications, il avait rencontré bien des obstacles, essuyé bien des injures, affronté bien des périls ; il voyait lutter contre lui l'intérêt étroit d'Abou-Sophian, intendant de la Kaaba, et des Koraischites, tribu dominante de la Mecque. Maintes fois insulté, bafoué, il était revenu se jeter découragé sur sa natte, enveloppé dans son manteau, et il ne se relevait pas toujours réconforté, ranimé, comme lorsqu'il récita cette belle surate : « Allons, homme enveloppé dans ton manteau, lève-toi et prêche ; les méchants t'ont insulté, méprise-les et prêche les bons qui échapperont à la colère céleste. » Menacé dans ses partisans, dans ses biens, dans sa vie, il ne croit pas que sa mission et sa puissance consistent à souffrir jusqu'au bout l'outrage, la spoliation, la mort même. Loin de là, Mahomet s'enfuit de la Mekke ; il déserte sa vraie tâche de prophète pour se réfugier dans l'autorité, dans la puissance. Il va commander

au lieu de prêcher, faire la guerre au lieu de persuader; il deviendra roi au lieu de rester prophète. C'est la seconde partie de la vie de Mahomet.

Il y avait non loin de la Mekke une autre ville que l'on appelait Yatreb et qui se trouvait justement en rivalité de voisinage avec elle. Mahomet, qui récitait ses surates à la Mekke, à la foire d'Okhad et dans les villes voisines, trouvait souvent plus de créance auprès des étrangers que des siens. Il avait eu beaucoup de succès auprès des habitants d'Yatreb, qui voyaient en lui le rival d'Abou-Sophian, intendant de la Kaaba. Aussi avait-il établi entre les croyants de la Mekke et d'Yatreb une association particulière; il les avait unis deux à deux sous les noms d'*Ansariens* et de *Maadjeriens*, en leur faisant prêter serment de s'entr'aider et de se défendre en toute occasion. C'était une sorte d'association politique. On pouvait d'ailleurs surprendre déjà quelques changements dans les dispositions du prophète. Il avait perdu au bout de vingt ans sa femme Kadidja, la seule qu'il avait encore eue, et il l'avait particulièrement aimée. Plus tard, une de ses femmes lui demandait si Allah ne lui avait pas donné de quoi lui faire oublier la vieille Kadidja : « Non, répondit-il. Quand j'étais pauvre, elle m'a enrichi ; quand les autres m'accusaient de mensonge, elle crut en moi ; quand j'étais maudit par ma nation, elle me resta fidèle, et, plus je souffris, plus elle m'aima. » Elle morte, Mahomet épousa plusieurs femmes, mais aucune

d'elles ne savait plus le consoler par des paroles de tendresse et raffermir sa foi ébranlée. Il en prit quelques-unes par l'entraînement de la passion, mais d'autres pour s'allier avec de puissants chefs de famille ou de tribus. On surprend les motifs politiques qui commencent à se glisser dans le rôle du prophète. Menacé de mort enfin par ses ennemis, à la Mekke, il fait cacher Ali, son visir, dans son lit et gagne la ville de Yatreb, qui prend depuis le nom de Médine ou ville du refuge. C'est ce qu'on a appelé l'hégire ou la fuite, et les mahométans ont daté de là leur ère, puisque c'est de cette année en effet que commence la puissance politique de Mahomet (622).

Depuis ce moment, Mahomet n'est plus seulement un prophète, c'est un chef d'État, un conquérant, un législateur. Il n'organise pas seulement le culte en exigeant du musulman cinq prières par jour, et en consacrant, comme prescriptions hygiéniques, les ablutions, le jeûne et l'abstention de certaines viandes, il fonde un gouvernement nouveau, il prépare surtout la guerre sainte; il jette Médine contre la Mekke, les croyants contre les infidèles. « Le paradis est à l'ombre des épées, » dit-il, et encore: « La poussière du combat est le fard le plus agréable au Seigneur; combattez le combat de Dieu. » La première fois que l'armée des croyants attaque les caravanes de la Mekke près du puits de Beder, Mahomet, dans sa tente, lève les bras au ciel comme autrefois Aaron, et se contente de jeter de loin du sable contre l'ennemi, en s'écriant: « Que sa face

soit couverte de confusion ! » La seconde fois, près du mont Ohud, il combat, car il est frappé au premier rang par une pierre qui lui brise trois dents. C'est la soumission de toute l'Arabie, non-seulement à sa foi, mais à son empire, qu'il poursuit les armes à la main ; car il va attaquer les juifs dans les villes de Khaïbar et de Nadhir. Il voit déjà même plus loin ; car les tribus bédouines, qui ont confessé sa foi, courent les frontières de l'empire romain, et lui-même envoie, dit-on, des ambassadeurs à Héraclius, dans Constantinople, et à Chosroës, dans Ctésiphon, pour les sommer de croire en lui.

Mais c'est la possession de la Mekke surtout qu'il convoite. Il comprend, et que sa nouvelle religion doit être greffée sur les anciennes superstitions de la Kaaba, et que cette ville, déjà sainte, peut seule servir de capitale aux Arabes réunis en un seul État. Il l'assiége enfin et la prend. En accomplissant le tour de la Kaaba, il en fait tomber les trois cent soixante-cinq idoles. Désormais la mosquée de la Mekke est l'habitation du Dieu invisible et sans représentation dont Mahomet est le prophète ; et c'est en l'honneur d'Allah seulement que s'accomplira le pèlerinage que tout bon musulman doit au moins une fois dans sa vie à la ville sainte. La plus grande preuve que Mahomet ait donnée de sa puissance, est d'avoir fait renoncer, après sa victoire, la ville de Médine, celle où il avait trouvé refuge dans le malheur, au privilége de le posséder et de devenir la capitale de l'Arabie nouvelle. « Je vous le dis en vérité, Ansa-

riens, » dit-il aux guerriers de Médine, « si l'hégire n'avait pas dû s'accomplir, j'aurais voulu naître parmi vous. Si les hommes avaient dû entrer dans une voie et les Ansariens dans une autre, la voie des Ansariens eût été la mienne. Que Dieu soit miséricordieux pour les Ansariens, pour leurs enfants et pour les enfants de leurs enfants. » — « Tu ne nous dois rien, » s'écrièrent les Ansariens, « c'est nous qui devons tout à Dieu et à toi son apôtre. » La double mission de Mahomet était achevée.

Mahomet, en devenant chef politique, attache cependant son œuvre religieuse à une ville, puis à sa nation, à sa race ; son livre, le Coran, n'est plus un livre de dogme et de morale, mais une constitution politique et un code, double faiblesse ! Œuvre politique autant que religieuse, le Coran renonce à présenter un type pur de beauté morale, une image fidèle de Dieu ; il se borne à codifier, en les améliorant s'il se peut, les vieilles coutumes arabes. Tout livre sacré doit présenter un symbole fixe, immuable ; ses arrêts descendus du ciel sont parfaits ; on ne saurait les changer; tout code, au contraire, répondant à un certain état de civilisation, peut changer avec cette civilisation même. Mais un livre, qui est à la fois un *Credo* et un code, offre ce double péril d'immobiliser de simples coutumes en leur donnant le caractère sacré d'une prescription divine, et de compromettre le dogme en communiquant aux enseignements du Dieu lui-même la faiblesse et la caducité des œuvres humaines.

Livre incohérent et contradictoire, où le ciel et la terre se heurtent, où le dogme enchaîne et arrête la loi, où la loi obscurcit et abaisse le dogme, le Coran offre en effet plus de défauts que de qualités. Après avoir déclaré la guerre au mal, il le sanctifie, sous prétexte d'établir le bien. En faisant une obligation de l'aumône, il tue la vraie vie de la charité, c'est-à-dire la liberté ; en limitant la polygamie, il la consacre. Incapable de s'élever jusqu'à ce principe qu'il faut rendre le bien pour le mal, il se contente de recommander que le mal rendu soit proportionné au mal reçu; et, s'il ajoute une fois : « Essaye, si tu peux, de rendre le bien pour le mal, afin de faire de ton ennemi un ami, aie patience, » il affaiblit encore ce conseil par cette remarque : « *Mais la patience est difficile.* » Aussi admet-il la peine du talion et les représailles, mitigées seulement par la composition ou le prix du sang ? Pourquoi ? si ce n'est parce que Mahomet, homme politique autant que prophète, dans le Coran, loi civile autant que religieuse, ne peut proposer aux hommes le type idéal de la moralité pure qui leur fait faire de grandes choses, justement parce qu'ils désespèrent de l'atteindre.

Tel qu'il fut cependant, on ne peut refuser à Mahomet d'avoir exercé une influence heureuse sur ceux qui embrassèrent sa croyance et suivirent ses lois ; il les améliora dans une certaine mesure. Politiquement, il rendit un grand service à la race arabe en élevant le sentiment et la force de son unité au-dessus des haines séculaires qui la divisaient ; et, s'il la jeta

par là dans une voie d'agression et de conquête au dehors, où elle serait peut-être entrée sans lui, ce fut beaucoup peut-être de lui avoir fait faire la guerre pour une idée et non pour une passion, une guerre sainte au lieu d'un brigandage sur une grande échelle. Sa religion donne, en effet, des lois à la guerre; et, si elle ordonne la conversion par le glaive de l'idolâtre qui n'avait qu'à gagner en adoptant le Coran, elle impose du moins aux conquérants, en retour d'un faible tribut, le respect des peuples du Livre, chrétiens, juifs, sabéens, par un vif sentiment de l'affinité de l'islamisme avec ces différentes religions que Mahomet savait avoir pillées, plagiées, en vrai Bédouin, qui croit prendre son bien partout où il le trouve.

Mahomet a amélioré la condition, la vie physique des Arabes par des préceptes d'hygiène admirablement appropriés au climat qu'ils habitaient, et perfectionné leurs rapports civils en donnant une sanction divine à ses lois contre l'usure, le vol et la fraude. Il ne pouvait élever le niveau de la moralité de la nation sans réformer autant qu'il était en lui la famille. C'est du moins ce qu'il essaya. Il sut réellement faire sortir du sentiment délicat de l'honneur de la femme et de la protection du faible, un nouvel ordre de devoirs pour le père et le mari et de droits pour la femme. L'homme doit une dot à sa femme, et il la lui rend s'il la répudie; le père s'engage envers ses futurs enfants, et les enfants sont engagés envers leurs mères; « le paradis, dit Ma-

homet, est aux pieds des mères. » Les exemples ne manquent pas pour prouver cette amélioration générale des Arabes par le Coran, et Mahomet lui-même peut se donner quelquefois en exemple.

Le prophète est un excellent père de famille, et, bien qu'il ne soit pas, comme on sait, un modèle de continence, il est un excellent époux. Simple dans ses mœurs, il fait danser ses petits enfants sur ses genoux, il attend dans la mosquée que l'un d'eux soit descendu de son dos où il est monté, pour commencer la prière. Un jour, un Arabe vient lui raconter la pauvreté à laquelle l'a réduite sa propagande contre les pères qui tuent leurs enfants. Il avait fait serment que toutes les fois qu'il entendrait parler d'une fille condamnée par son père à être enterrée vivante, il la rachèterait au prix de deux chamelles nouvellement mères et d'un chameau. Depuis lors il avait racheté trois cent soixante jeunes filles. « Tu as reçu ta récompense, lui dit Mahomet, en embrassant l'*Islam*, la foi qui sauve. » Un fils, emporté par son fanatisme et son dévouement pour le prophète, vient offrir de faire rouler à ses pieds la tête de son père qui s'est révolté : « Va demander pardon, lui dit Mahomet, aux pieds de ton père. »

Mahomet, qui avait fixé à quatre le nombre des femmes des musulmans, en prit pour lui jusqu'à quatorze. « Après la prière, disait-il lui-même, il préférait les femmes et les parfums. » Sans doute la politique n'était pas étrangère à ces alliances, mais la passion n'y était point indifférente. Abou-Sophian, son

ennemi, qui avait défendu la Mekke contre lui, est obligé de lui donner sa fille. «Le prophète, dit-il, est un fougueux étalon.» Il était ardent, mais débonnaire. L'une de ses femmes, Aïescha, la fille d'Abou-Beckre, portée un soir dans une litière, en était sortie tout à coup pour chercher un collier qu'elle avait perdu. Des Bédouins passent, et, reconnaissant la litière d'Aïescha, l'enlèvent croyant emporter la fille d'Abou-Beckre, tant elle était légère. Aïescha revient, se voit seule, prend peur, appelle et se laisse tomber sur le sable. Un jeune guerrier arrive, la trouve endormie, et veille auprès d'elle jusqu'à ce qu'il la ramène au matin dans la maison du prophète. Mais les parents des autres femmes accusent Aïescha; elle se défend, proteste que le jeune guerrier l'a trouvée dévoilée, il est vrai, mais endormie. Mahomet, juge et prophète, s'enveloppe dans son manteau, et, après quelques minutes, se découvre, essuie son front couvert de sueur et s'écrie : « Rends grâce à Dieu, Aïescha, il m'a révélé ton innocence ; » et il édicte un verset qui punit de quatre-vingts coups de fouet quiconque accusera une femme vertueuse d'adultère, sans pouvoir produire quatre témoins.

Un rare mélange de simplicité et de grandeur, de raison et d'enthousiasme, de sincérité et de rôle semble faire le fond du caractère de Mahomet. Conservant, dans la richesse, sa frugalité, dans la puissance, son affabilité première, il vit de dattes et de fruits, raccommode lui-même son manteau, soigne ses chamelles et ses brebis, reste d'un abord facile, et

admet tous les jours à sa table les pauvres et les hommes du banc qui n'ont d'autre demeure que les pierres disposées autour de la mosquée. Quand il a, avant la bataille, enflammé les siens par les brûlants versets qui leur promettent le paradis, il est humain et clément après la victoire. Maître de la Mekke, où il a eu tant d'ennemis, il n'en excepte que deux de l'amnistie, un poëte et une femme qui l'avaient injurié ; et encore ceux-ci, ayant embrassé l'islamisme qui lave tout à ses yeux, il leur fait grâce. En face de l'étranger il sait jouer son rôle. Un envoyé d'une tribu vaincue, des limites du désert, vient demander grâce pour elle; il porte la main à la barbe de Mahomet : « Si tu tiens à la vie, dit un fanatique qui se trouvait là, respecte la barbe du prophète ! » Mahomet sourit et gourmande cet excès de zèle; de retour auprès des siens, l'envoyé leur dit : « J'ai visité Chosroës dans Ctésiphon, et César dans Constantinople, et n'ai point vu de souverain obéi par ses sujets comme Mahomet par ses compagnons. »

Ce qui a manqué à Mahomet, et devait lui manquer, c'est une belle mort. Si c'est là quelquefois une heureuse fortune pour consacrer la mémoire et la puissance d'une souveraineté politique, on peut dire que c'est, pour confirmer un apostolat, une nécessité. Mahomet sut cependant disposer sa mort avec un certain art. Dans la dixième année de l'hégire, comme il sentait qu'il s'affaiblissait, il fit à

la Mekke ce qu'il appela le pèlerinage d'adieu. Là, après avoir résumé une dernière fois les principes de sa doctrine et de la loi : « C'est aujourd'hui, dit-il, en terminant, que les incrédules desespèrent du triomphe : ne les craignez plus, mais craignez-moi. J'ai achevé l'œuvre de votre foi religieuse ; les grâces que j'ai répandues sur vous sont accomplies, et l'islamisme est le pacte qui vous unit à moi. »

De retour à Médine, Mahomet tombe malade le onzième mois de l'année 632. Il était alors dans la maison de Zaïnab, fille de Jahsch ; car il passait tour à tour une nuit chez chacune de ses femmes. Son état ayant empiré le jour où il se trouvait dans la maison de Maïnouna, fille de Harith, il les fit toutes rassembler, leur demanda à rester désormais chez l'une d'elles et leur laissa désigner celle qui lui donnerait les derniers soins. Toutes le portèrent dans la maison d'Aïescha, fille d'Abou-Beckre. Là, un jour qu'il pensait à la mort, il dit à Aïescha : « Ne voudrais-tu point mourir avant moi pour être ensevelie par les mains et avec les prières du prophète ? — Oui, répondit Aïescha, pour que tu ailles ensuite t'ébattre avec quelqu'une de mes compagnes. » Mahomet, malgré la violence du mal, ne put s'empêcher de sourire.

Il voulut une dernière fois, avant de disparaître, parler aux croyants. Il se fit transporter sur la place publique : « O vous qui m'écoutez, dit-il, si j'ai frappé quelqu'un sur le dos, voici mon dos, qu'il frappe ; si j'ai nui à quelqu'un dans sa réputation,

qu'il se venge sur ma réputation ; si j'ai dépouillé quelqu'un de son bien, voici mon bien, qu'il se paye. » Un homme se leva et réclama trois drachmes. Mahomet les lui fit remettre en le remerciant de les lui avoir demandées dans ce monde plutôt que dans l'autre. Après l'homme, voilà bien le politique.

Le prophète parut jusqu'au dernier moment. Mahomet avait toujours dit qu'Allah n'appelait jamais à lui un de ses favoris, sans lui avoir laissé le choix de rester encore sur la terre ou de recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux. A ses derniers moments, le prophète d'Allah épuisé, trempait sa main dans un vase plein d'eau et se touchait le front ensuite pour se rafraîchir : tout à coup, sa tête plus pesante tombe sur l'épaule d'Aïescha, son regard devient fixe et il murmure tout bas : « Je choisis le compagnon d'en haut ! » Ce furent ses dernières paroles.

On voit ce qui manque à Mahomet et ce qui manque au Coran. Mahomet a voulu être roi et prophète, et il n'a été ni l'un ni l'autre. C'est un poëte religieux, moral et guerrier qui a joué un grand rôle dans son temps, et exercé une grande influence sur sa race. Le Coran a la prétention d'être un livre de religion et un code de lois, et il ne répond ni à l'une ni à l'autre exigence. On reconnaît un livre religieux à ce signe que, n'étant fait ni pour une nation ni pour un temps, il donne dans ses préceptes et dans ses exemples le type de la pure beauté morale. On consent à voir un

homme divin dans celui que les royaumes de ce monde ne tentent point, dont l'amour pour les hommes n'est limité ni par le temps ni par l'espace, qui fait rentrer l'épée dans le fourreau au lieu de la tirer, et qui n'a d'autres armes que celles de la parole et de l'amour. Voilà, parce qu'il est vraiment universel, celui qu'on a pu proclamer l'homme-Dieu et le Dieu-homme. On l'a reconnu : c'est le petit Jésus que Mahomet avait précipité des genoux de la vierge byzantine, et sous l'étendard duquel les peuples d'Occident devaient venir refouler plus tard, jusqu'en Arabie, les successeurs du prophète-roi.



II

LE CALIFAT

LES CONQUÊTES ARABES

— 632-715 —

La faiblesse du mahométisme a commencé le jour même de sa fondation, le jour de l'hégire. Mahomet est à la fois un prophète et un souverain ; le Coran est une loi religieuse et une loi politique. Après la mort de Mahomet, le souverain fera tort au prophète ; la loi religieuse participera de la caducité de la loi civile. Le fatalisme, qui est d'ailleurs le fond de la croyance de l'Islam, est une doctrine mortelle. Sans doute, l'enthousiasme inspiré tout à coup à une race jeune et vigoureuse par cette foi nouvelle, fort appropriée à ses instincts, entraînera les Arabes avec la rapidité d'un torrent aux deux bouts du monde. En moins d'un siècle, l'Arabie débordera en Syrie, en Perse, en Égypte, en Afrique. Elle battra même de ses flots menaçants les deux extrémités de l'Europe, fera trembler la Grèce et engloutira un instant l'Espagne. Après cette inondation, une civilisation précoce et brillante s'épanouira dans les contrées qu'elle a couvertes, et jettera le plus vif

éclat. Mais cette domination et cette civilisation même seront aussi éphémères que brillantes.

Les mahométans, pour qui Dieu est partout, dans le trait qui leur donne la mort, ou dans leur épée qui la donne à l'ennemi, deviennent d'abord les plus irrésistibles conquérants ; leur trépas est écrit là haut sans qu'ils puissent en retarder ou en avancer l'heure ; mourir ne leur coûte pas plus que vaincre, et mourir est aussi une victoire : car le paradis des braves les attend, et, comme celui d'Odin, il ne se conquiert que par le glaive : « Le combat ! le combat ! le paradis ! le paradis ! » Tel est le cri qu'ils répètent sans cesse... L'un des conquérants de l'Afrique, Akbah, après avoir porté la loi de Mahomet jusqu'à l'extrême frontière de l'Afrique occidentale, au-delà même des Colonnes d'Hercule, s'arrête enfin devant l'Océan. Il reste quelque temps à contempler cette mer qui borne ses conquêtes, puis, poussant son cheval dans les flots jusqu'au poitrail, il s'écrie : « Allah, si cette mer profonde ne me retenait, j'irais porter jusqu'aux extrémités du monde ta loi et la gloire de ton saint nom. » Mais la décadence est aussi bien écrite là-haut que la conquête, et la mort qui atteint le mahométan décrétée à l'avance aussi bien que celle qu'il donne. Aussi, quand le premier élan de foi du croyant s'est épuisé, quand la vigueur s'est éteinte dans cette race qui dégénère, la torpeur et l'apathie succèdent à l'ardeur de l'enthousiasme, et les descendants de ceux qui ont élevé si haut la puissance mahométane ne font plus rien

pour arrêter sa ruine. L'islamisme prendra ainsi plusieurs races à son service et les épuisera aussi promptement que celle des Arabes. Les Turcs qu'il jettera plus tard à Constantinople, et qui ont un instant menacé l'Europe et l'Asie, attendent que l'Europe, qui ne les tolère que par ses rivalités, prononce l'arrêt de leur ruine.

Après la mort du prophète, grand était l'embarras de ses compagnons et de ses partisans les plus zélés, qui voulaient assurer la durée et le succès de sa mission. Un prophète n'a point de successeur, il ne fait point souche. Ce n'est point que les tentatives pour recueillir l'héritage de cet apostolat aient manqué après la mort de Mahomet. Dans l'Yémen, le Yémana, d'autres provinces encore, les prophètes sortent de terre ; on voit s'élever même des prophétesses. A côté du poëte Moseilammah, la prophétesse Thejia veut faire secte. L'Arabie est menacée de plusieurs Corans à la fois, c'est-à-dire de sectes nouvelles et de schismes nombreux. Mais la politique sauve la religion du prophète.

« Musulmans, dit Aboubeckre en parlant aux compagnons du prophète, si vous adoriez Mahomet, sachez que Mahomet est mort ; si c'est Dieu que vous adoriez, Dieu est vivant, il ne meurt point. » Comme le prophète avait constitué les premières familles de la Mekke et de Médine, gardiennes de sa doctrine, et attaché leur suprématie sur le reste de l'Arabie au succès de sa religion, celles-ci com-

prirent qu'il fallait étouffer tout nouveau prophète, tout schisme, et reconnaître, après la mort de Mahomet, non pas un nouveau prophète, mais un lieutenant, un vicaire du prophète, chargé de maintenir sa religion, de faire observer sa parole et d'organiser sa loi, dans la paix comme dans la guerre, un calife, en un mot, ou commandeur des croyants, revêtu bien qu'à un moindre degré, comme l'avait été Mahomet, de l'autorité religieuse et politique.

Mais, ce premier point décidé, le double caractère de l'autorité à constituer offrait une autre difficulté. Comme il paraît dans la nature des choses, et au moins dans la pratique presque constante des peuples, que l'autorité politique soit héréditaire, il paraît naturel aussi, et dans la pratique constante des religions, que l'autorité spirituelle soit élective. Si l'on conçoit que les éléments de l'autorité temporelle, comme les trésors, les richesses, les armées même, et, jusqu'à un certain point, l'habileté qui les conserve et les exploite se transmettent de père en fils, la vertu, l'apostolat, qui sont le fond du pouvoir spirituel, paraissent de leur nature essentiellement intransmissibles. Mais le califat participait des deux natures; les compagnons du prophète l'adjugeraient-ils à la naissance ou au mérite? Mahomet lui-même avait hésité souvent entre Aboubeckre le fidèle témoin, le plus âgé, le plus ancien, le plus vertueux de ses compagnons, et Ali son cousin, époux de sa fille chérie Fatime, et père de ces deux petits-fils qu'il avait caressés si tendrement et souvent

montrés aux fidèles du haut de la chaire de la mosquée. Si le prophète avait eu un fils, il est probable qu'il eût hésité davantage encore. Mais enfin le prophète avait mis son anneau au doigt d'Aboubeckre ; le conseil de ses compagnons préféra donc celui-ci à Ali. Ils considéraient surtout le califat comme une fonction religieuse, élective; et, malgré les vertus mêmes d'Ali, ils l'éloignaient parce que sa parenté avec le prophète, et surtout le sang qui coulait dans les veines de ses enfants, pouvaient le porter à considérer le califat comme une fonction héréditaire et par conséquent politique.

Aboubeckre, le premier des califes, méritait, sinon par la supériorité, au moins par la solidité, et le juste tempérament de sa vertu, d'être préféré à Ali. « Il n'y a pas dans tout mon peuple, avait dit Mahomet, un homme plus charitable qu'Aboubeckre. » Et une autre fois : « Celui qui ressuscitera le premier au jour de la résurrection, c'est Aboubeckre. » Les premières paroles du calife furent dignes de ce qu'on attendait de lui : « Me voici, dit-il, chargé de vous gouverner. Je ne suis pas le meilleur d'entre vous, j'ai besoin de vos avis. Si je fais bien, aidez-moi ; si je fais mal, redressez-moi. Tant que j'obéirai à Dieu et à son prophète, obéissez-moi ; si je m'écarte de leurs lois, je cesse d'avoir droit à votre obéissance. » Il parut considérer, ainsi que le voulaient ses électeurs, ses fonctions comme essentiellement religieuses. Son premier soin fut de faire rassembler les paroles du Coran, éparses sur des

feuilles de palmier ou des peaux de brebis; il fit déposer le tout chez Hafsa, fille d'Omar, qui avait été l'une des femmes de Mahomet, et de toutes peut-être la plus croyante. Maître du pouvoir politique, il ne prit par jour que trois dirhems dans le trésor public; il ne changea point l'habit qu'il portait, le chameau dont il se servait et l'esclave qui en prenait soin. « Je lègue aux musulmans, dit-il à sa mort dans son testament, la terre qui est à tel endroit comme indemnité des frais que je leur ai occasionnés. »

Dans l'organisation même du sanglant héritage de Mahomet, de la guerre sainte, il parle, il agit encore comme un pontife :

« Fidèles serviteurs de Dieu et de son prophète, dit-il aux chefs qu'il envoie contre les infidèles, gardez-vous de traiter durement vos soldats, car vos soldats sont mes enfants. Rendez à tous une égale justice; les injustes ne prospéreront point. Combattez vaillamment et mourez, s'il le faut, la face tournée vers l'ennemi; mais, qu'il ne vous voie jamais fuir devant lui. Si vous êtes vainqueurs, épargnez les vieillards, les femmes, les enfants. Ne coupez pas les palmiers, ne brûlez pas les moissons, et ne prenez du bétail que ce qu'il en faudra pour votre nourriture. Si vous trouvez sur votre route des hommes vivant dans la solitude et la méditation, ne leur faites pas de mal; si vous en trouvez d'autres dont la tête tonsurée présente une couronne de cheveux au-dessous d'un sommet rasé, frappez-

les. » Et il termine en ordonnant de respecter les peuples du Livre, en vertu des mêmes égards que Mahomet avait eus pour ces saintes écritures qu'il avait plagiées, pillées en vrai bédouin qui croit prendre son bien où il le trouve.

Telle fut la guerre que les mahométans portèrent hors de l'Arabie, dès qu'Abou-Beckre eut défait dans les premiers mois de son califat les prophètes et les prophétesses qui menaçaient l'œuvre de Mahomet. Les deux empires qu'ils avaient devant eux, celui des Grecs et celui des Perses, étaient en décadence. Ils venaient de s'épuiser par une longue guerre, où l'empereur grec Héraclius avait déployé une énergie que malheureusement pour lui il ne devait pas conserver contre les Arabes. On sait combien la foi était ébranlée en Orient par les hérésies qui mettaient toujours les Grecs aux prises avec leur gouvernement. La religion de Zoroastre chez les Perses était également travaillée par des sectes. Politiquement, le trône des Césars byzantins et celui des Sassanides étaient aussi minés par des rivalités et des usurpations fréquentes. Ces deux États n'avaient pour eux que leur antiquité, leur richesse et des armées accoutumées à la discipline, mais sans élan.

Les Arabes pauvres, mal couverts, presque nus, sachant à peine fortifier leur camp, ou se mettre en ligne devant l'ennemi, n'étaient encore qu'une agrégation assez désordonnée de tribus tout à l'heure ennemies les unes des autres. Mais pour eux il s'agissait d'une guerre sainte. Ils obéissaient à une

idée qui leur était présentée sous les formes les plus variées et les plus enthousiastes de la poésie religieuse. Au nom d'Allah et de son prophète, le commandeur des croyants était alors toujours sûr d'être obéi, et la foi nouvelle n'admettait ni division ni secte. Le musulman, soldat au service de Dieu, s'enrôlait par conscience. Et tous ne pouvaient point s'enrôler. Pour qu'un croyant eût le droit de joindre l'armée, il fallait qu'auparavant il payât ses dettes, pourvût au sort de sa famille et s'équipât pour la campagne. L'enthousiasme militaire avait gagné jusqu'aux femmes. On vit une troupe de ces héroïnes accompagner les Arabes en Syrie. Ces amazones étaient placées sur les derrières de la ligne de bataille, avec ordre d'atteindre de leurs flèches ou de passer au fil de l'épée tout musulman qu'elles verraient fuir.

La Syrie fut la première province attaquée. Abou-Beckre y avait envoyé, comme lieutenant, Abou-Obeyda, assisté de Yezid, fils d'Abou-Sofyân, avec 20,000 guerriers, et le farouche Khâled avec 9,000 hommes. Bosra, sur la frontière, trahie par son gouverneur Romanus, tombe au pouvoir des musulmans, qui se dirigent aussitôt sur Damas. Héraclius, établi à Antioche, marche à son secours avec une armée de 60,000 soldats. Il trouve devant lui Khâled avec 20,000 musulmans. C'est le fanatisme et l'élan qui triomphent du nombre. A la bataille d'Aiznadin, 50,000 Grecs périssent; le reste se sauve avec peine sous les murs de Damas ou

d'Emèse (633). Héraclius peut dire, en s'embarquant à Antioche, un éternel adieu à la Syrie. Vainqueurs, les Arabes reviennent sur Damas. Les habitants comprennent que c'en était fait d'eux. Après avoir résisté quelque temps encore sous la conduite de leur gouverneur intrépide, Thomas, gendre d'Héraclius, ils demandent à négocier. Abou-Obeydah leur accorde la vie sauve; mais, au même moment, Khâled force une porte opposée et pénètre dans la ville en faisant main basse sur ses défenseurs. Abou-Obeydah a beaucoup de peine à lui faire remettre l'épée dans le fourreau.

Abou-Beckre mourut dans la seconde année de son califat, en désignant Omar pour son successeur. « Musulmans, dit-il au peuple, je désigne Omar pour mon successeur ; ce choix ne m'est inspiré que par l'intérêt public. » D'une voix unanime, les assistants répondirent : « Nous l'acceptons. » Omar hésitait encore, et priait le calife de ne point penser à lui, prétendant qu'il n'avait pas besoin de la dignité du califat; Abou-Beckre lui dit : « Je le sais, mais cette dignité a besoin de toi. »

Omar était un musulman accompli : simplicité, justice, foi ardente et douceur d'âme, telles étaient ses principales qualités. Il fallait le voir entrer dans la mosquée, coiffé de son long bonnet noir, sous sa tunique de coton bordée de jaune et de brun, un fouet à la main, pour en donner les coups prescrits, et dans la poche quelques dirhems pour distribuer aux

pauvres, au milieu desquels il s'endormait quelquefois sur la dalle, pendant la chaleur du jour. Il se rappelait toujours ce qu'il avait été. Un jour qu'il passait dans une vallée voisine de la Mekke : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, dit-il à ses compagnons, et il favorise qui il lui plait. Dans cette même vallée, où je passe à présent, j'ai fait paître les chameaux de mon père, El-Khattab, qui me nourrissait à peine lorsque j'avais fait mon devoir avec zèle, et me frappait sans pitié quand j'étais en faute ; et voici que j'en suis arrivé au point d'être, après Dieu, le premier sur terre. » Il était le premier aussi pour la simplicité et la justice. « Je ne t'obéirai plus, disait un jour un musulman à Omar, dans l'assemblée. — Pourquoi? dit le calife. — Tu ne devais avoir, comme tous les musulmans, qu'une pièce de drap dans le partage des toiles de l'Yemen. Or il n'y a pas dans une pièce de quoi faire un habit, et voici que toi qui es grand de taille, tu en es vêtu des pieds à la tête. — Abdallah, dit Omar à son fils, réponds à cet homme. — Comme la pièce échue au prince des croyants était trop courte, dit celui-ci, je lui ai donné la mienne pour qu'il s'en pût faire un vêtement. — A la bonne heure, repart le musulman ; à présent, calife, nous t'obéirons. »

« O vous qui m'écoutez, avait dit Omar en prenant possession du califat, sachez bien qu'il n'y aura jamais d'homme plus puissant à mes yeux que le plus faible d'entre vous, quand il aura pour lui la justice, et que jamais homme ne me paraîtra

plus faible que le plus puissant parmi vous, s'il élève des prétentions injustes. » Il tint parole. Un jour, le chef des Ghassanides, tribu toute-puissante, Djalabbah, avait frappé au visage, dans la mosquée, un pauvre croyant qui, par mégarde, avait marché sur son manteau. « Tu as fait une mauvaise action, lui dit Omar ; je suis obligé de t'appliquer la peine du talion. Cet homme, en présence du peuple, te frappera au visage. — Quoi, un homme du peuple portera la main sur un chef de tribus? — Tel est l'Islam, reprit Omar, tous sont égaux devant lui. » Pour échapper à cette égalité, Djalabbah s'enfuit à Constantinople et redevint chrétien. Mais il s'en repentit, et, comme il était poëte, il déplorait un moment d'orgueil et regrettait l'Arabie.

« La noblesse de Ghassan, disait-il, est redevenue chrétienne, pour échapper à la honte d'un soufflet. Ah ! j'aurais mieux fait de me soumettre à cette humiliation.

« Plût à Dieu que ma mère ne m'eût point engendré, ou que je me fusse soumis à la décision d'Omar. Voici que j'ai échangé la lumière contre les ténèbres.

« Plût à Dieu que je fusse pasteur de chameaux dans un désert de Syrie, ou captif des enfants de Rabiah ou de Modhar, ou dans une condition plus humble encore, pourvu que je vécusse au milieu des Arabes mes frères. »

C'est Omar qui imprima au prosélytisme musulman ce double caractère de discipline et d'enthousiasme, qui a fait tout son succès. Aussi est-ce sous lui que les musulmans firent les plus grandes et les plus rapides conquêtes.

Au moment où Omar devenait calife, Khâled pré-

parait en Syrie une grande bataille contre plus de cent quarante mille Grecs. Le matin du combat, un courrier, arrivant de Médine, traverse les rangs des musulmans, et, parvenu près de Khâled, lui annonce secrètement la mort du calife Abou-Beckre et l'avénement d'Omar. Khâled recommande au courrier de ne communiquer cette nouvelle à personne, et mettant dans son carquois, pour être ouverte après la bataille, la dépêche qui vient de lui être apportée, il ordonne l'attaque. Quarante mille Romains périssent sous l'épée des musulmans ou dans les eaux de l'Yarmouk, qui donne son nom à la bataille. Après la victoire, Khâled ouvre la lettre venue de Médine, il y trouve sa destitution du rang d'émir. Omar, son ennemi, le mettait sous les ordres d'Abou-Obeydah. La première fois qu'il fut obligé de commander à Khâled, Abou-Obeydah hésitait, il ne savait s'il le trouverait obéissant. « J'obéirais à un enfant, dit le fils de Walid, si le calife lui avait donné le commandement de l'armée; comment ne vous respecterais-je pas, vous qui m'avez précédé dans la voie de l'Islam. » Voilà pour la discipline.

Les historiens arabes, et surtout Wakedi, sont pleins du récit des exploits des guerriers, et même des femmes arabes qui font de ces premières guerres l'époque vraiment héroïque de cette histoire. A la bataille d'Yarmouk, une femme arabe apprend que son époux vient de succomber : « Heureux, dit-elle, le guerrier qui va se reposer dans le sein du seigneur. Allah nous avait réunis, Allah nous a sé-

parés. Je ne murmurerai point contre ses décrets, mais je vengerai la mort de celui que j'ai perdu, et jamais aucun autre n'aura de droits sur ma personne. » Aussitôt elle prend un arc, court au combat, blesse deux ennemis et succombe bientôt elle-même.

La conquête de la Syrie est achevée sous Omar. On n'est pas accoutumé à croire à la clémence de ce calife ; son fameux dilemme sur la bibliothèque d'Alexandrie lui a beaucoup nui. On admire son entrée à Jérusalem dont il prit possession monté sur un chameau de poil roux, entre une outre d'eau et un sac de dattes. Il faut admirer davantage sa conduite devant l'église de la résurrection. Le patriarche Sophronius était allé au-devant de lui, s'écriant en langue grecque que c'était là l'abomination de la désolation, prédite par Daniel. Lorsqu'il rencontra le calife, c'était l'heure de la prière pour les mahométans. Le patriarche embarrassé offre à Omar d'entrer dans l'église : « Si j'acceptais ton offre, répond celui-ci, les musulmans s'empareraient aussitôt de ce temple, et rien ne pourrait les empêcher de prier à leur tour dans le lieu où leur calife aurait fait sa prière. »

La conquête de l'Égypte et de la Perse suit de près celle de la Syrie, et la rapidité de la victoire s'explique, là comme ailleurs, par les mêmes raisons.

Un Arabe, à la fois guerrier et poëte, Amrou, marchait de la Syrie vers la vallée du Nil, quand

le calife Omar lui adresse un message. Amrou, prévoyant ce qu'il renferme, continue sa marche et n'en prend connaissance que lorsqu'il est en Égypte : « Reviens sur tes pas, lui disait Omar, si tu es encore en Syrie ; si tu es en Égypte, continue ta marche. » Amrou livre donc bataille au gouverneur grec de l'Égypte, non loin de Péluse, le bat et marche sur la ville de Babylone qui s'élevait alors non loin de l'antique Memphis. La garnison grecque l'arrête sept mois ; mais l'ancienne population des Coptes qui remontait au temps des Pharaons et qui avait embrassé l'hérésie d'Eutychès, alors proscrite à Constantinople, voyait dans les Grecs des étrangers et des persécuteurs. Ils espéraient mieux des Arabes. Le plus puissant d'entre eux, Mokawkas, traite avec Amrou et lui livre Babylone, à la condition que les anciens habitants conserveront leur religion en payant deux deniers par jour.

Les Grecs ne tenaient plus dès lors qu'Alexandrie sur la mer. Pour la conserver, ils eussent volontiers consenti à payer un tribut considérable. Amrou ne voulut rien entendre : « Vois-tu cette colonne, répondit-il au gouverneur en lui montrant un obélisque de granit élevé là par Cléopâtre ; nous lèverons le siége quand tu l'auras avalée. » Alexandrie était encore d'une grande richesse : elle comptait quatre mille palais, autant de bains publics, et quatre cents cirques ou théâtres. Après quatorze mois de siége obstiné, Amrou entra dans la ville (22 décembre 641) et interdit le pillage. On ne

manque jamais de rappeler qu'Omar condamna à la destruction par son dilemme trop célèbre la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, qui avait déjà beaucoup souffert d'incendies et de catastrophes précédentes. Ce qui valait mieux, Amrou éleva au milieu d'Alexandrie, après le départ des Grecs, la mosquée de la Miséricorde.

Depuis la mort de Siroës, en Perse, sept princes avaient été successivement élevés sur le trône et renversés. Le dernier de ces souverains, Jesdegerd, fort jeune, était incapable de lutter. Vainement son visir Roustem, pour réveiller le vieux patriotisme des Persans, déploie en guise d'étendard le tablier de cuir du forgeron Ardschir, fondateur de la dynastie, l'enthousiasme manque aux Perses ; il est du côté des musulmans. Les Arabes ont donné un nom à chacune des trois journées de la longue bataille qu'ils livrèrent d'abord aux Perses non loin de l'Euphrate ; la première est celle du choc, où les deux ennemis s'ébranlent ; la seconde est celle du secours : un vent violent soulève la poussière et la pousse contre le visage des Perses pour favoriser les Arabes. La troisième journée est celle de la fuite des Perses. Ctésiphon, la capitale du vieil empire, Madaïn aux blanches murailles, comme l'appelaient les Arabes, tombe au pouvoir des vainqueurs, et les pauvres Bédouins du désert restent maîtres des immenses richesses qui y étaient accumulées depuis des siècles, et de ces dômes étincelants dont le prophète leur avait promis la possession. Une dernière bataille

livrée non loin de l'endroit où Alexandre avait, sept siècles auparavant, pour la troisième fois vaincu Darius, est nommé par les Arabes avec raison la victoire des victoires; car elle met fin à l'empire des Sassanides. Le dernier de ses souverains, poursuivi, s'en va mourir sur les frontières de la Chine, et la plus grande partie de l'Asie tombe au pouvoir des vainqueurs. C'est un satrape prisonnier qui reconnaît lui-même, en présence d'Omar, la force qui a brisé cette vieille monarchie. « Tant que Dieu a été neutre, dit-il, au calife, nous vous avons vaincus, j'en atteste la longue série de nos triomphes : si vous avez vaincu à votre tour, il faut bien qu'un dieu ait combattu en votre faveur. » La Perse en succombant envoie cependant contre Omar comme vengeur, un assassin qui perce de trois coups celui dont l'empire s'étendait déjà du Nil à l'Indus.

« C'est assez, dit en mourant Omar à ses enfants, qui convoitaient déjà son héritage, c'est bien assez pour les enfants d'El-Khattab qu'il y en ait eu un parmi eux chargé de rendre compte au seigneur du sort de tant de croyants confiés à ses soins. » Et, fidèle à la tradition d'électivité qui semblait s'établir pour le califat, il confie le soin de désigner son successeur à six des plus anciens et des plus fidèles compagnons du prophète. C'est cependant cette élection qui introduisit dans le califat la proportion d'éléments temporels et politiques qui devaient bientôt l'envahir tout entier, et faire d'une dignité

jusque-là presque entièrement religieuse, une souveraineté presque toute politique. Il était dans la nature du mahométisme qu'il en arrivât tôt ou tard ainsi. Mahomet lui-même l'avait voulu, en appelant le glaive au secours de la parole, en attachant la conversion des âmes à la soumission des peuples et à la conquête des pays.

Le successeur du prophète, au nom duquel on venait de conquérir la Syrie, l'Égypte, la Perse, qui commandait à Damas, à Alexandrie, à Ctésiphon, avait maintenant à gouverner, à administrer le monde conquis, à partager ses riches dépouilles, à établir les vainqueurs, à contenir les vaincus; il était tellement envahi par les nécessités de son gouvernement politique, qu'il lui restait bien peu de loisirs pour songer aux devoirs du pontificat, et qu'il devait avoir peine à se défendre de laisser le souverain l'emporter sur le pasteur. Que les six compagnons du prophète désignés par Omar pour choisir le troisième calife eussent tenu plus de compte alors des intérêts politiques de la domination arabe, il n'y avait rien là qui ne fût fort explicable; mais la majorité des électeurs choisis par Omar écouta bien plus encore les calculs de l'intérêt personnel que ceux du peuple conquérant, en portant son choix, aux dépens d'Ali, sur Othman, vieillard faible, dont plusieurs étaient parents, et à l'ombre duquel ils espéraient profiter des avantages alors fort grands du califat.

Othman, le troisième calife, comme Ali l'avait

prévu, ne fit que trop au gré de ses électeurs. Il distribua à ses parents, à ses amis, les commandements à la tête des troupes, les gouvernements sur les provinces, aux dépens de ceux qui avaient été nommés par ses prédécesseurs, et il leur partagea surtout les trésors et les dépouilles des vaincus. Le désappointement non-seulement des personnes lésées, mais des vieux Arabes du désert, des mahométans sincères des villes de la Mekke et de Médine, fut grand; le successeur de l'apôtre, élu pour rendre justice à chacun, avait des préférences et oubliait qu'il était pontife pour faire le souverain : « Tes deux prédécesseurs, disaient-ils avec amertume à Othman, avaient élevé un phare dont la lumière guidait les hommes vers le bien; ce phare, tu l'as éteint. » Bientôt, du désert, de Bassorah, de Coufah, les mécontents se rendent à Médine pour déposer le calife infidèle, entre les mains de qui périssait la succession du prophète. Il ne servit de rien à Othman d'avoir donné la première édition authentique du Coran et de s'écrier dans la mosquée : « Peuple de Médine, n'étiez-vous pas attentif autrefois aux paroles que, du haut de cette chaire, prononçait votre prophète? ses accents n'étaient-ils pas écoutés dans le plus religieux silence? Pourquoi couvrir aujourd'hui la voix de son calife? » On ne reconnaissait plus en lui le vrai calife, et, dans un dernier soulèvement, le Coran qu'il mit sur sa poitrine ne défendit pas le malheureux contre le fer des révoltés qui proclamèrent enfin à sa place celui qui,

trois fois déjà, avait manqué le califat, le vizir du prophète et son gendre Ali, fils d'Abou-Taleb.

Ali était, sinon comme Omar, le calife sévère, pratique, tel qu'il le fallait aux Arabes, au moins l'idéal de la perfection du calife, tel que l'imagination arabe pouvait le rêver. Une bravoure à toute épreuve et une foi d'enfant; le prosélytisme le plus fanatique, et la plus extraordinaire douceur de cœur le distinguaient entre tous. Prenant possession du califat en vrai successeur d'Omar, il entra dans la mosquée sous son turban vert, qui faisait ressortir sa figure illuminée et vénérable, tenant d'une main ses pantoufles pour ne pas fouler avec elles le sol sacré, et de l'autre s'appuyant sur cet arc redoutable qui lui servait de bâton. Il était à la grande satisfaction des Arabes, à la fois guerrier et poëte. Depuis longtemps, on ne voulait plus se mesurer avec lui : « Ne sais-tu pas, disait un de ses adversaires, à qui l'on conseillait de le combattre, que personne n'est jamais descendu dans la lice où combattait Ali, sans y mesurer la terre sous les coups de ce grand pourfendeur de guerriers ? »

Ali excellait surtout dans la poésie, quand il s'agissait, la veille d'un combat, d'improviser quelque chant de guerre, ou, dans les mosquées, de formuler d'une manière concise quelque sentence morale; les Persans en ont conservé tout un livre.

L'opposition que fit à Ali Aïescha, veuve du prophète, en entraînant contre lui deux illustres

croyants, Thola et Zobeir, fit éclater davantage encore la force de son bras et la clémence de son cœur. Sa victoire lui coûta cher. La veuve du prophète, montée sur un chameau, assistait à la bataille. Après avoir renversé devant eux l'avant-garde, les partisans d'Ali arrivèrent en vue d'Aïescha : mais chaque fois que l'un d'eux voulait mettre la main sur le frein de l'animal qui la portait, il avait le bras coupé par le cimeterre des défenseurs d'Aïescha. Enfin Ali donna ordre d'atteindre l'animal au jarret. Aïescha tomba alors au pouvoir de son ennemi. Mais Ali montra sa clémence ordinaire : « Hélas! dit-il, je ne puis contempler sans une vive douleur le corps d'un Koreischite, victime de la guerre civile! N'est-ce pas d'ailleurs celui dont un poëte a dit : s'il est comblé des biens de la fortune, il appelle ses amis de toutes parts; s'il est malheureux, il s'isole! » Il pardonna à tous les vaincus, et sa clémence désarma Aïescha elle-même, femme, belle-mère et veuve du prophète!

L'opposition véritable au califat d'Ali ne lui vint pas d'Arabie, mais de Syrie, non du pays conquérant, mais du pays conquis. Le gouverneur de Damas, descendant d'une famille depuis longtemps rivale de celle de Mahomet et d'Ali, Moaviah, entouré de partisans zélés, avait, après la mort d'Othman, pris en plein pays conquis le titre de calife. C'était moins cependant comme pontife des croyants, que comme souverain et dominateur du pays soumis qu'il avait agi; et il voulait moins usurper le pouvoir spirituel

que la souveraineté politique. De fait, les immenses conquêtes des Arabes avaient complétement changé les conditions de leur existence politique. Ils avaient passé de la pauvreté à la richesse, et d'une indépendance parfois précaire à une domination presque universelle. La vieille ville sainte, la Mekke, située au fond de l'Arabie, ne convenait plus à la situation nouvelle des conquérants. Damas, à portée de la Perse et de l'Égypte, en Syrie, était la capitale du moment, et une capitale politique. Avec Ali et Moaviah, il s'agissait de savoir qui l'emporterait, du califat religieux ou du califat politique, de la Mekke ou de Damas.

Les deux adversaires se livrèrent bataille sur les frontières de la Syrie et de l'Arabie, dans les plaines de Siffin, près de la ville de Racca. Ali eût voulu finir la guerre par un combat singulier. Mais Moaviah refusa, et les deux armées s'attaquèrent dans cette guerre civile avec encore plus de fureur qu'elles ne chargeaient les infidèles. Ali, s'il faut en croire les récits légendaires du temps, poussa quatre cents fois le cri de « Allah-Akbar, Dieu est grand » ; et chaque fois un ennemi roula à ses pieds. Les deux armées étaient lasses, sans qu'aucune fût victorieuse, quand Amrou, le conquérant de l'Égypte, éleva le Coran entre elles en signe de paix. Il tenta une transaction. Elle ne réussit point ; la guerre recommença, mais traîna en longueur, surtout par la tiédeur des partisans d'Ali, sur lesquels s'étendaient aussi les effets de la conquête. Ali s'en exprimait lui-

même d'une façon touchante : « Si je vous appelle aux armes, disait-il, dans le cœur de l'hiver, vous craignez les rigueurs du froid; si c'est en été, vous ne pouvez supporter les ardeurs du soleil; tous les temps sont mauvais pour vous dès qu'il s'agit de combattre, car ce n'est ni le froid, ni la chaleur que vous craignez, c'est l'épée de l'ennemi, et cependant vos femmes sont insultées, vos troupeaux enlevés; et on dit que je ne sais pas faire la guerre!... Mais, hélas! il faut, pour savoir vaincre, commander à des soldats qui sachent obéir. » Les Arabes, en effet, avaient appris à désobéir; comment en aurait-il été autrement?

Mis entre deux califes, entre deux pouvoirs où ils n'en avaient vu qu'un seul, les mahométans ne savaient plus où était la vérité, où était le vrai maître. C'est dans le trouble étrange où cet embarras jeta les Arabes, que fermentèrent les premiers germes de cette secte d'incrédules farouches, qui, mettant en doute l'autorité du ciel et de la terre, et ne voulant plus reconnaître ni Dieu, ni souverain, se firent les instruments d'une fatalité aveugle dont ils exécutaient les terribles arrêts, pour précipiter les événements vers un but qu'ils se faisaient gloire d'ignorer. Trois de ces Caréjites empoisonnèrent leurs poignards pour supprimer les trois hommes qui faisaient obstacle à l'unité et à la fortune du mahométisme, Moaviah, Amrou et Ali. Le premier fut blessé, mais peu dangereusement; l'assassin qui s'était chargé d'Amrou se trompa et as-

sassina son secrétaire. Le malheureux Ali seul succomba. Moaviah, resté vainqueur, parlait un jour de sa rivalité avec Ali, et disait : « Deux choses m'ont donné l'avantage : Ali était d'un esprit ouvert, et moi, j'étais impénétrable. Ali commandait à des troupes indisciplinées, et les miennes obéissaient au moindre signal. »

Ainsi finit le califat parfait, le califat des quatre amis, comme disent les Arabes. Ainsi le poignard d'un assassin fit, du cadavre du dernier des califes religieux, le marchepied du trône des califes politiques et héréditaires de la dynastie des Ommiades dont Moaviah est le fondateur à Damas.

L'Arabie cependant et les villes de la Mekke et de Médine ne se laissèrent pas dépouiller de la prééminence qu'elles devaient à Mahomet et à ses premiers successeurs, sans résistance; et le califat parfait ne périt pas sans une touchante grandeur. La ville de Coufa voulut encore un peu plus tard opposer un fils d'Ali, Hoçaïn, au fils de Moaviah. Le malheureux jeune homme trouva dans quelques jeunes gens et dans de vieux croyants de la Mekke des partisans ardents, mais peu nombreux. Il espéra qu'en arborant l'étendard d'Ali dans l'Irak, non loin de l'Euphrate, il verrait accourir tous les fidèles. Mais il fut bientôt entouré avec sa petite troupe. Après un jour de combat, le soir, il dormait dans sa tente quand le prophète lui apparaît en songe et lui dit : « Prends patience, Hoçaïn, bientôt tu reposeras avec nous. » Le lendemain, ses amis

étaient si peu nombreux que leurs adversaires, dédaignant de les approcher, se contentaient de cribler de loin de leurs flèches ces malheureux qui tentaient en vain de les joindre. Hoçaïn lui-même, las de la lutte, s'asseyait à la porte de sa tente, tenant dans ses bras son plus jeune fils, quand une flèche atteignit l'enfant : Hoçaïn se lève pour prendre quelques gouttes d'eau dans l'Euphrate et laver sa blessure ; une flèche l'atteint lui-même. Il tombe. Les ennemis arrivent et l'un d'eux, pour l'achever, lui donne de son bâton sur le visage. « Hélas! s'écrie un vieux musulman qui était là, j'ai vu collées sur ces lèvres les lèvres du prophète. »

Il est resté de cette révolution, de cette sorte de divorce, entre le califat religieux et le califat politique une trace ineffaçable dans le mahométisme. Sous le nom de Schiites, les partisans d'Ali forment une secte séparée des Sunnites qui ont usurpé et changé le califat.

Établis à Damas, les Ommiades deviennent de véritables souverains orientaux ; le régime populaire des premiers califes, qui avaient conservé la simplicité patriarcale, disparaît. Le califat, d'électif qu'il était, devient héréditaire chez les descendants de Moaviah. Vainement on objecte à celui-ci que Mahomet n'avait point désigné son successeur, et qu'Omar, éloignant ses fils, avait chargé six musulmans de l'élection du calife après sa mort ; Moaviah sentait qu'il était plutôt l'un des souverains les plus puis-

sants du monde que le successeur du prophète. Il dit à son fils, en lui transmettant le pouvoir : « Vois, mon fils, tout ce que j'ai fait pour t'assurer un trône dont la possession m'avait déjà coûté tant d'efforts. Sortis de l'Arabie, nous voici établis à Damas, et c'est parmi les habitants de la Syrie que nous avons trouvé nos plus fidèles soutiens. Reste donc dans ta patrie d'adoption ; mais souviens-toi que tu es Arabe, et sois toujours plein de déférence pour ces nobles tribus dont tu tires ton origine. » Le califat, comme on voit, n'était plus aux vainqueurs, mais aux vaincus ; la prépondérance était passée des Arabes aux Syriens.

Pendant le siècle que régnèrent les Ommiades, de 660 à 752, les conquêtes du mahométisme continuèrent, quoique avec moins de rapidité que sous les premiers califes ; mais les mœurs changèrent surtout plus vite.

La conquête des côtes de la Syrie et de l'Égypte avait mis des vaisseaux à la disposition des Arabes. Déjà, en 647, l'île de Chypre avait dû payer un tribut. Les îles de Crète, de Cos et de Rhodes avaient été conquises. Une bataille navale eut lieu, en 655, entre les vaisseaux musulmans et ceux de l'empereur grec Constantin II, sur les côtes de Syrie. Au printemps de 672, Constantinople subit pour la première fois un siége de six ans, par terre et par mer. Moaviah dut abandonner cette entreprise devant les ravages du feu grégeois. Mais, dans le même temps, tout le nord de l'Afrique, avec Carthage qui

appartenait encore à l'empire d'Orient, tombe au pouvoir des Arabes. Les haines religieuses et politiques des anciens habitants, donatistes pour la plupart, livrent le pays. Le guerrier Akbah pénètre jusque sur les bords de l'Atlantique. C'est la connivence des Berbers, habitants de l'Atlas, qui facilite encore cette conquête sur les Grecs. Ils étaient toujours les cavaliers fameux de Carthage et de Massinissa, qui, montés sur des coursiers rapides, « traversaient comme des aigles des espaces sans fin. » Enrôlés sous les drapeaux du prophète, ces néophytes deviennent conquérants à leur tour, et ce sont eux qui, avec Musa-ben-Noseir, ajoutent l'Espagne à l'empire des Ommiades.

L'Espagne, comme la plupart des autres contrées, se livre elle-même. Il y avait, chez les Goths qui la possédaient encore, des dissensions civiles. Roderic venait d'usurper le trône sur Witiza, et le comte Julien, outragé par le nouveau roi, demandait la protection des Arabes en faveur des fils du roi dépossédé ; il y avait aussi des dissensions religieuses, et les juifs et les ariens persécutés, depuis que les rois étaient devenus orthodoxes, cherchaient des libérateurs. Le gouverneur arabe de l'Afrique, Musa-ben-Noséir, envoie son lieutenant Tarik à la tête d'une armée de Berbers recrutés dans l'Atlas ; Tarik débarque à un endroit qui prit de son arrivée le nom de Gebel-al-Tarik (Gibraltar), pas de Tarik. « Au nom d'Allah, marchons en avant ! dit-il alors, l'ennemi est devant vous, la mer est derrière. »

Avec douze mille de ces fanatiques, Tarik défait soixante mille Visigoths, sur les bords du Guadalète, dans les plaines de Xérès (711). Röderik périt dans le fleuve. Marchant en avant, Tarik soumet Malaga, Grenade, Cordoue, et ne s'arrète point à Tolède, malgré les ordres de son chef. Jaloux de son lieutenant, Musa part d'Afrique, le fait saisir et fustiger pour sa désobéissance, puis parcourt l'Espagne en tous sens, prend Séville, Mérida, dompte toute la Lusitanie, et refoule les Visigoths, sous le roi Pélage, dans les montagnes des Asturies. Les vainqueurs vont bientôt passer les Pyrénées pour se répandre dans la Gaule, et les successeurs de Moaviah règnent des bords de l'océan Indien et de l'Hymalaïa à ceux de l'Atlantique et aux Pyrénées.

Mais ces califes puissants sont maintenant des despotes, livrés à la mollesse et jaloux de leur pouvoir. Musa-ben-Noseir est mandé à Damas par le calife Walid avec Tarik. Celui-ci arrive, pauvrement accompagné, à Damas; Musa, qui amenait de grandes richesses et de nombreux captifs, et qui était fier de ses victoires, entre triomphalement dans la capitale des Ommiades. Mais Soliman qui venait de succéder à son père et qui aurait voulu ménager ce triomphe pour son avénement, accuse l'orgueilleux de concussions, le condamne à une amende de deux cent mille pièces d'or, qui le réduit à la pauvreté, et le fait battre de verges et exposer tout un jour au brûlant soleil de Da-

mas, sur la place publique. Tandis que celui qui avait eu en main tous les trésors de l'Espagne était contraint d'aller mendier son pain de tribu en tribu, en Arabie, son fils, Abdel-Aziz, demeurait encore en Occident, et se faisait aimer des Espagnols et des Arabes par son courage et sa générosité. Mais Soliman, craignant qu'il ne voulût venger son père, le fait égorger. La tête est portée à Damas, dans une boîte remplie de camphre. Soliman la reçoit avec joie, et pousse la cruauté jusqu'à la montrer à Musa. « Reconnais-tu cette tête, lui dit-il avec ironie? — Oui, je la reconnais, s'écrie le père, que la malédiction d'Allah soit sur celui qui a fait périr celui qui valait mieux que lui! »

Les califes ommiades renouvellent à Damas le luxe et les habitudes des anciens rois d'Asie dont ils sont les successeurs. Le despotisme, en changeant de main, ne change pas de caractère. Oublieux des préceptes du Coran, ne faisant plus la prière, ils vivent au fond de leurs palais, entourés d'esclaves. Les poëtes, dernier signe de triomphe, passent avec le reste du côté de ces califes voluptueux, et leur personne et leurs œuvres montrent que tout a dégénéré en passant de la Mekke à Damas.

Il n'y a plus de poëte du désert, de la nature ou de la divinité. On chante la louange du maître et la saveur des plaisirs. Akhtal, Farazdak et Djérir, les trois poëtes favoris de l'Ommiade, Abd-el-Malek, étaient trois poëtes de cour, qui ne se lassaient de solliciter la générosité du calife. Abd-el-Malek ré-

compense un jour Djérir avec un présent de cent chamelles de la plus belle espèce : « Calife, reprend Djérir, je crains qu'elles ne s'échappent si elles n'ont pas de gardiens. — Je t'accorde huit esclaves pour les garder. — C'est bien, il ne me manque plus qu'un vase pour les traire, ajoute Djérir en regardant de grands vases d'or placés devant le calife. » Abd-el-Malek sourit et lui en donne un. Les poëtes, avant Mahomet, se contentaient de l'honneur de voir leurs œuvres suspendues en lettres d'or dans le temple de la Caaba. Akhtal était cependant le poëte favori d'Abd-el-Malek. Le calife ne lui refusait rien. Cet Akhtal avait cela de particulier qu'il était chrétien. Un jour que le calife le priait de chanter : « J'ai le gosier sec, dit-il. — Qu'on lui donne de l'eau, dit le calife. — C'est la boisson des ânes. — Qu'on lui donne du lait. — Il y a longtemps que je suis sevré. — Et que veux-tu donc? — Du vin. » On lui donna du vin et il chanta si bien que le calife, qui croyait que sa puissance s'étendait à tout, lui dit : « Veux-tu que je décrète que tu es le premier des poëtes arabes? — Il me suffit, dit Akhtal plus raisonnable, que vous m'ayez rendu ce témoignage. » A quelque temps de là, un des rivaux d'Akhtal le voyait prosterné sur le seuil d'une église, aux pieds d'un moine, qui, après l'avoir tenu huit jours en cellule pour ses péchés, lui administrait encore la discipline. « Quoi, lui dit celui-ci, toi, le favori, le poëte du calife, tu t'abaisses devant ce moine, jusqu'à lui baiser les

pieds? — C'est la différence qu'il y a, répondit Akhtal, de ta religion à la nôtre. » Le poëte chrétien du commandeur des croyants avait mis le doigt sur ce qui faisait en effet à cette époque la supériorité de la religion chrétienne sur la mahométane.

III

UN MOINE ET UN SOLDAT CHRÉTIENS

AU VIIIe SIÈCLE

LE MAHOMÉTISME REPOUSSÉ

ET LA GERMANIE CONVERTIE

— 715-752 —

Pendant le VIIe siècle qui avait vu naître et grandir le mahométisme, l'Europe chrétienne, un instant unifiée et raffermie par saint Grégoire le Grand, semblait retombée en dissolution. La papauté, l'Église, les royaumes lombard et franc d'Italie et de Gaule, paraissaient arrêtés dans leur croissance, et l'empire byzantin, depuis Justinien et Héraclius, continuait à descendre les honteux degrés de sa décadence. On eût dit que la civilisation européenne à peine ébauchée allait périr, pendant que le mahométisme avançait « ses deux cornes menaçantes » à l'orient et à l'occident, sur les Dardanelles et sur les Pyrénées.

Saint Grégoire le Grand, mort au commencement du VIIe siècle, n'avait pas eu de successeur digne de lui; et le saint-siége, entre la tyrannie byzantine et la menace de la domination lombarde, avait couru de bien grands périls depuis qu'il n'avait plus cette âme intrépide et sainte pour le défendre.

On connaît ces Césars de Byzance, ergoteurs et regratteurs de dogme, sous lesquels l'empire grec agonisait entre les sectes religieuses et les factions du cirque. Il n'était point de dogme qu'ils n'eussent fait passer à l'alambic de leur théosophie. Depuis la chute de l'arianisme qui n'avait voulu reconnaître qu'une personne en Jésus et du nestorianisme qui ne consentait à y voir qu'une nature, était venu Eutychès pour enseigner qu'il n'y avait au moins en lui qu'une seule volonté. Jésus n'avait pas souffert sur la croix de plus cruelles tortures que sur ce nouveau Golgotha. Dans les discussions élevées à ce sujet entre l'empire et le saint-siége, un pape, Martin, avait été enlevé de Rome et jeté en exil à Cherson où il mourut ; et un empereur, Constant, fanatique imbécile et visionnaire, avait pillé en personne les églises de Rome, jusqu'au métal qui couvrait le toit du Panthéon, et s'en était allé cacher, comme un Vandale, ses trésors en Sicile où il périt. En face du saint-siége humilié ou persécuté, le royaume des Lombards, où se disputaient deux dynasties rivales, était tombé dans la plus effroyable anarchie ; et lorsque le roi Luitprand l'en tirait au commencement du VIIIe siècle, c'était pour faire courir un

nouveau danger au pape de Rome, qui pouvait avoir peut-être autant à craindre d'un roi barbare en Italie que d'un empereur à Constantinople, dans l'exercice de ce pouvoir spirituel sur toute la chrétienté que le saint-siége ambitionnait surtout depuis saint Grégoire le Grand.

Depuis la mort de Dagobert, en Gaule, où la monarchie et l'Église gauloises avaient grandi l'une par l'autre, les successeurs de ce Salomon des Franks, frappés déjà d'une caducité précoce, et d'ailleurs appauvris par les distributions qu'ils avaient faites de leurs domaines aux guerriers et aux évêques, étaient tombés dans la dépendance de leurs premiers officiers ou maires du palais; à l'ombre de ces officiers, les leudes et les prélats avaient opprimé les hommes libres et les petits et formaient décidément une aristocratie fière et turbulente. Comme il n'y avait plus alors d'autorité, les vieilles haines de race s'étaient donné carrière. Les Franks de l'est ou Ostrasiens, sur les bords du Rhin, fiers de leur indépendance, avaient attaqué les Francs de l'est ou Neustriens, plus amollis par l'obéissance et par le contact des Romains ; entourés de leurs nombreuses arhimanies, se disant tous libres, tous égaux, tous descendus des Ases, reconnaissant un Pepin de Landen ou un Pepin d'Heristall, ils s'étaient acharnés à la ruine de leurs frères de Neustrie qu'un Ébroïn, d'origine gauloise, gouvernait à la romaine. Tout avait été au pillage : les biens des guerriers morts et les siéges épiscopaux des vaincus; les petits étaient livrés à

toute la brutalité des puissants et les progrès que l'ordre avait faits au commencement de la monarchie mérovingienne semblaient indéfiniment ajournés.

Pendant ces guerres civiles où Franks contre Franks, ils s'entre-tuaient dans tant de batailles, désastre plus grand, leur empire croulait partout.

Les peuples du midi de la Loire, apprenant les batailles de Dormeille, d'Étampes, de Toul, de Tolbiac, ne voyant plus les armées franques passer le fleuve chaque année pour venir exiger le tribut, retournaient à leur vieille indépendance romaine et municipale. Chaque évêque, chaque comte s'était empressé d'arracher quelque ville pour s'y établir en souverain indépendant; et voici que les ducs de Wasconie lentement, sourdement, sans bruit, année par année, cité par cité, s'avançaient jusqu'à la Loire et jusqu'au Rhône; et que, derrière eux, les Arabes de Syrie et les Berbères de l'Atlas, maîtres de l'Espagne, commençaient à passer les cols des Pyrénées, et, sur leurs coursiers rapides comme une flèche, sans être vus, sans être entendus, au milieu du fracas de ces grandes batailles du Nord, faisaient trembler Marseille pour les reliques de sainte Madeleine, poussaient jusqu'à la Garonne et jusqu'au Rhône, et n'apprenaient leur nom aux Franks du nord que par l'incendie de Luxeuil ou d'Autun.

Au-delà du Rhin, c'était pis encore : les Alamans de la Souabe, les Bavarois, les Thuringiens non-seulement cessaient de payer le tribut, mais, las de suivre sur les bords de la Seine leurs patrons d'Os-

trasie, ils pillaient les villages ostrasiens, riches des dépouilles de la Gaule. A eux les troupeaux des colons gaulois, les trésors des cités, les vases d'or des églises. Derrière les Franks enfin les Frisons, dont le nom apparaissait à peine dans les siècles précédents, reprenaient avec leur nom leurs habitudes de piraterie ; et les Saxons qui, sous les Mérovingiens, payaient le tribut, timidement resserrés entre l'Elbe et le Wéser, commençaient à déborder vers l'occident : ils élevaient les huttes enfumées de leurs gaws jusque sous les murs de Cologne, la vieille capitale des Franks ripuaires, et s'apprêtaient à commencer la guerre contre ces renégats, s'ils prétendaient encore à les convertir. Enfin l'âge des invasions paraissait près de recommencer. Arabes et Germains semblaient lutter à qui viendrait camper les premiers parmi les ruines des villes mérovingiennes.

L'Église avait suivi naturellement le sort de l'État. Nous voyons le caractère de l'épiscopat tomber de Grégoire de Tours à saint Léger. Dans ces remaniements si fréquents du territoire, au milieu de tous ces royaumes qui s'élevaient à chaque partage et qui duraient un jour, les relations entre les évêques devenaient moins étroites. L'autorité des métropolitains disparaissait, les conciles devenaient plus rares. Cette forte hiérarchie qui, au temps des invasions, restée seule debout, avait sauvé le christianisme, n'était plus qu'un souvenir. Dans leur isolement de plus en plus volontaire, les évêques se

sentaient plus faibles contre le pouvoir royal, plus faibles contre la contagion de la barbarie. Les rois mérovingiens ou leurs maires abusaient étrangement de leur droit de confirmer les évêques : dans les longues orgies des villas royales, ils payaient d'un évêché les flagorneries de quelque servile Gallo-Romain, la scandaleuse capacité de l'ivrogne qui leur tenait tête, la bravoure profane de quelque clerc au bras robuste.

La guerre civile était une nouvelle cause de dépravation. Membres de l'aristocratie franque, les évêques partageaient tous les désirs de sauvage indépendance, toutes les passions violentes des leudes austrasiens. Saint Léger n'est qu'un chef de parti qui a voulu ce que veulent, qui a fait ce que font tous les chefs de parti, mais que les vainqueurs ont canonisé. Saint Réolus et saint Angilbert font pis encore dans le camp neustrien : pour livrer entre les mains d'Ébroïn son ennemi Martin, ils enlèvent du reliquaire, sur lequel il jure d'épargner son ennemi, les ossements précieux qui étaient la sanction de son serment. Un vrai saint, Amandus, égaré dans ces temps, après ses laborieuses missions de Frise, reçoit en récompense un évêché; lorsqu'il eut été témoin des vices et de la sauvage indépendance de ses clercs, il reprend son bâton de missionnaire et va vieillir chez les païens. « En ce temps-là, dit la Vie de saint Gall, on commençait à voir les fruits de cette semence inique, à savoir que le sacerdoce fût vendu par les rois et acheté par les clercs. »

Tant de choses à faire dans les pays prétendus catholiques! Faut-il s'étonner que le progrès au dehors se fût arrêté? Les bords de l'Inn, de la Meuse, de l'Escaut étaient redevenus pays païens. Les Frisons, les Franks d'outre-Rhin, les Thuringiens, les Alamans, les Bavarois qui avaient été punis, sous les enseignes mérovingiennes, pour l'hérésie visigothe ou burgonde, étaient retournés à l'idolâtrie. L'ascète Wulfilach jeûnait et priait pour décider les infidèles du pays de Trèves à renverser une statue de Diane.

Nous trouvons successivement saint Éloi et saint Amandus prêchant l'Évangile dans la Flandre actuelle entre Tournay et Courtray. Saint Liewin qui vint après eux trouvait encore assez de païens pour souffrir le martyre auprès de Gand. Les Thuringiens égorgeaient leurs parents malades afin que, portant la marque du fer, le Walhalla leur fût ouvert. La plupart de ces pays où les missionnaires glanaient, au prix de tant de souffrances, quelques âmes à Jésus-Christ, avaient cependant été pays chrétiens. Le Rhin et le Danube avaient autrefois formé la frontière de la civilisation romaine et du christianisme. Saint Rudpert, après s'être enfoncé à plusieurs journées de marche dans le pays païen, arrivait aux ruines romaines de Juvavia. Emmeran de Poitiers retrouvait celles de Ratisbonne, saint Gall celles de Constance. Lorsque Colomban eut marché pendant bien des jours, lorsqu'il eut remonté l'Aar, la Limmat et la Linth, il rencontra une horde de

païens qui accomplissaient un sacrifice. Ils adoraient trois images dorées, sans doute la trinité germanique. « Ce sont là, s'écriait le peuple, nos anciens dieux, les antiques protecteurs de la contrée. » Colomban s'approcha : le temple qui renfermait ces images était un ancien oratoire consacré à sainte Aurélie !

Partout le christianisme reculait. Après la ruine des chrétientés de la Germanie, sous une recrudescence de paganisme, et celle des chrétientés de l'Asie, de l'Afrique, de l'Espagne, il n'y avait plus de catholiques que la Gaule, les Iles-Britanniques et l'Italie. Lentement au nord, rapidement au midi, la barbarie germaine ou la civilisation infidèle marchaient à la rencontre l'une de l'autre, effaçant du sol européen la religion du Christ. Il y eut dans ce siècle un moment d'attente formidable. Le christianisme avait-il refleuri dans la Cappadoce, dans l'Asie grecque, dans la Palestine, dans l'Afrique du nord ? Qu'étaient devenues les écoles où étudièrent saint Basile et Grégoire de Nazianze, les siéges épiscopaux de saint Cyprien, de saint Augustin, les grandes villes monastiques, les immenses camps cénobitiques de la Thébaïde ? Toutes ces chrétientés avaient été broyées sous le pas des escadrons ismaélites : l'herbe n'a pas repoussé où ils ont passé. Il a fallu six siècles aux chrétiens pour reprendre l'Espagne sur Mahomet : la Septimanie n'a-t-elle pas été musulmane ?

Au nord, même danger. Que l'Église gauloise s'ensauvage encore, que l'Ostrasie déverse sur

la Neustrie de nouveaux bans de Germains, que les Saxons et les Thuringiens s'avancent à leur tour dans l'Ostrasie dépeuplée, le temps ne viendra-t-il pas où les bords de la Seine et de la Loire redeviendront, comme ceux du Rhin et de l'Escaut, matière à missions? Alors vivront côte à côte, ou se feront la guerre, des populations païennes jeunes et énergiques et des populations chrétiennes abâtardies; des compromis étranges se feront entre ces races et ces religions, des échanges entre les deux Olympes. Saint Martin de Tours, saint Hilaire de Poitiers, saint Remy de Reims, étrangement travestis, figureront dans les chants des scaldes et siégeront parmi les Ases dans le Walhalla. L'évêque Emmeran de Poitiers, au milieu du VII[e] siècle, dans la Bavière évangélisée avant lui par Eustasius et Agilus, ne trouva-t-il pas un peuple qui avait des églises catholiques à côté des temples des dieux, et, suivant le caprice momentané de ses superstitions, passait des uns aux autres? Le même jour, avec le même calice, ils communiaient du sang du Christ et faisaient des libations à Thor. L'Occident odinique ou musulman, voilà ce que pouvait nous amener la fin du VIII[e] siècle au lieu du splendide développement de l'empire carolingien.

Heureusement l'étroite solidarité de la nation franque et du christianisme n'avait pas encore porté tous ses fruits. Il existait toujours au sein de l'Église, comme de la nation franque, une force latente, mais immense. Ce clergé avait encore en lui les vertus

qui devaient en faire l'initiateur des nations de l'occident à la vie sociale; mais il fallait qu'il acceptât cette discipline qui développe les vertus des corps sociaux. L'Ostrasie avait en elle la puissance militaire qui devait, à la fin du siècle, fonder un grand empire; mais il fallait faire succéder chez elle l'ordre à l'anarchie, amener les fiers ducs ostrasiens à reconnaître une autorité. Alors le christianisme pourrait reprendre le terrain perdu et se défendre contre les Arabes qui arrivaient, et recommencer même ses conquêtes. Deux hommes, l'un par la puissance de son épée, l'autre par celle de la parole, ont accompli cette œuvre double, et ainsi raffermi et remis en marche la civilisation européenne, un instant arrêtée.

Les deux héros du christianisme au VIIIe siècle, l'homme du glaive et l'homme de la parole grandirent par une éducation bien différente. Charles Martel était le fils vaillant, mais illégitime, de Pepin d'Heristall. Il appartenait à une race qui comptait parmi ses ancêtres des évêques et des saintes. Il grandit néanmoins autant au milieu des anathèmes des prêtres que de l'admiration des braves. « L'enfant était beau, valeureux et propre à la guerre : *elegans, egregius, atque utilis.* » Mais l'Église ne voyait en lui que le fruit d'une union condamnée par elle. Après avoir eu plusieurs enfants de Plectrude, Pepin en effet avait épousé encore, selon les coutumes germaniques, Alféide, belle et noble,

issue d'une illustre et puissante famille, dont il avait eu justement ce Karl qui devait continuer son œuvre et en commencer une plus grande. Un jour que dans un festin on présentait à saint Landebert les coupes des convives pour les bénir selon l'usage, il refusa de bénir celle d'Alféide et quitta la table. Ce fut la cause dans la maison du vieux Pepin d'une véritable guerre civile : la famille presque païenne encore d'Alféide ravagea les terres de l'évêque ; aimée de l'Église, la famille de Plectrude, son fils Grimoald, l'héritier de Pepin, en tête, s'arma pour les défendre. Landebert fut tué dans son palais épiscopal enlevé d'assaut ; mais un *païen* du parti de Karl passa son glaive au travers du corps de Grimoald, fils de Plectrude. L'indignation et la douleur soulevèrent Pepin sur son lit de mort. Il extermina tous ceux qui avaient trempé dans le complot et fit jeter en prison le fils d'Alféide. Ce turbulent bâtard que nous trouvons dans sa jeunesse honni par les prêtres, faisant sa compagnie de païens ravageurs des biens d'église et meurtriers des évêques, pouvait se souvenir peut-être un jour des amertumes dont son enfance avait été abreuvée par l'Église ; mais celle-ci, plus puissante, devait bon gré mal gré l'enrôler à son service.

L'Anglo-Saxon Winfried, tel était son nom germain, est tout d'abord l'enfant chéri de l'Église. Il entre dans la maison de Dieu presque à l'âge du petit Joas ; il y est heureux et fêté comme dans la maison paternelle. Il n'avait pas cinq ans qu'il par-

lait à son père, effrayé de ses projets, de renoncement. Quelques-uns de ces prédicateurs ambulants qui en ces temps parcouraient les campagnes s'arrêtèrent au pays d'Essex, dans sa maison. L'enfant s'entretint gravement avec eux de sa vocation et fortifia encore sa volonté de leurs encouragements. Le père dut céder : vainement lui parlait-il de ses richesses qui allaient rester sans maître, de sa vieillesse qui allait s'éteindre abandonnée. Au couvent, l'enfant grandit en science et en sagesse : bientôt ses maîtres n'eurent plus rien à lui apprendre, et la bibliothèque du couvent se trouva épuisée. Il fallut passer dans un autre monastère où il apprit la grammaire, l'art des vers, l'histoire, la philosophie. Il brilla surtout par son talent d'écrivain, sa connaissance des livres saints et sa prédication ardente. La réputation du petit prodige se répandit dans tous les monastères du voisinage : les abbés vinrent le visiter, les abbesses se le firent présenter ; les nonnes voulaient avoir des écrits du jeune théologien et lisaient avec passion ses beaux traités. Bientôt les puissants vinrent le chercher au fond de son cloître. Plus d'une fois ils tirèrent le jeune solitaire de sa retraite et lui confièrent d'importantes missions politiques. Il eut à conseiller les princes, à élever la voix dans les assemblées anglo-saxonnes ; mais c'était vers une autre mission que sa vocation l'entraînait, une mission pour laquelle toutes ces qualités de théologien, d'orateur, d'homme d'État devenaient nécessaires, celle de l'apostolat.

La même année (715), Winfried débarquait sur le territoire des Frisons pour continuer les missions commencées par ses compatriotes en Germanie, et Charles Martel s'échappait de son cachot pour ressaisir contre la Neustrie victorieuse et contre la Germanie révoltée, le glaive paternel. Le missionnaire anglo-saxon voulait voir de quel côté ce peuple des Frisons donnerait accès à l'Évangile. C'était un peuple bon, mais récalcitrant à la foi nouvelle. Leur duc, Radbod, au moment de recevoir l'eau sainte, demande, par un dernier scrupule, s'il se trouvera dans le même paradis que les Franks, ses ennemis; et, sur la réponse qu'on lui fait, il retire le pied du bassin baptismal en déclarant qu'il aime mieux passer l'éternité en enfer avec ses glorieux ancêtres qu'au ciel, avec une poignée de mendiants chrétiens. Ce Radbod était justement en révolte contre les Franks. Winfried est obligé d'abandonner pour quelque temps ses projets : il retourne en Grande-Bretagne et laisse faire l'homme de guerre.

Les Ostrasiens, sous la veuve légitime de Pepin, Plectrude, tutrice d'un enfant en bas âge, étaient foulés par tous leurs anciens ennemis. Frisons païens et Neustriens plus policés allaient se donner la main sous les murs de Cologne pour étouffer la puissance ostrasienne, lorsque le bâtard Karl sort de prison. Il bat les Neustriens à Vincy, au sortir de la forêt carbonaire, les repousse jusqu'à l'Oise, et revient sur le Rhin pour faire rentrer, le fer et le feu à la main, les Frisons dans leurs marais. Le duc

des Frisons, Radbod, succombe en voyant les Franks de nouveau maîtres chez lui. Mais, au midi, le duc des Gascons, Eudes, qui avait pris le titre de roi de l'Aquitaine et qui en effet dominait presque toute la contrée, vient prêter main-forte aux Neustriens. Karl atteint le maire de Neustrie et le duc d'Aquitaine près de Soissons sur l'Aisne, et, après une grande tuerie, les poursuit jusqu'à la Loire et se fait livrer le roi mérovingien, au nom duquel ils s'étaient révoltés contre la domination ostrasienne.

Winfried peut revenir, le terrain est plus favorable, l'ordre se rétablit. Nous retrouverons en effet l'apôtre dans les marais de la Frise, en 718, associé aux travaux de l'évêque Willibrod, et seul, quelque temps après, dans les forêts de la Thuringe. En 723, après avoir été retremper sa foi à Rome, il reviendra avec le titre d'évêque régionnaire. Il aura pour Charles-Martel, le duc des Franks, une lettre dans laquelle le pape prie le puissant chef de protéger son délégué chez les nations barbares. Charles-Martel lui donnera en effet une charte de sauvegarde pour sa sécurité partout où il portera ses pas; et, dès lors, chacun de son côté, l'un suivi de quelques pauvres prêtres, l'autre traînant à sa suite les hordes sauvages des deux bords du Rhin, ils poursuivront leur œuvre qui est la même, quoiqu'ils en aient à peine conscience.

La vie de Charles-Martel se passe comme celle de Charlemagne à courir du nord au midi, frappant

tour à tour sur le paganisme germain et sur l'islamisme arabe. Au nord comme au midi, il est « l'apôtre armé de l'Église. » Mais a-t-il bien conscience de son rôle? Au-delà du Rhin, il cherche avant tout à rétablir la puissance militaire des Franks; au-delà de la Loire, il veut surtout des terres et du butin. Lorsque le pape lui recommande, avec force compliments sur sa piété, le moine anglo-saxon, il répond poliment à ces politesses italiennes, accueille de son mieux un étranger qui pouvait servir à ses desseins et lui donne tous les saufs-conduits qu'il pouvait désirer. Mais cela ne l'empêche point de récompenser ses guerriers avec les biens des églises, les seuls dont il puisse disposer. Il arrache de leur siége les métropolitains de Reims et de Trèves, pour mettre de ses créatures à leur place. Un sien neveu, du nom de Hughe, devient archevêque de Rouen, évêque de Paris et de Bayeux, et abbé de Jumiéges. Nombre d'évêchés sont donnés en bénéfices aux antrustions du puissant chef. Les biens qui appartenaient aux évêchés en sont séparés ou ces évêchés donnés à des guerriers qui ne savent point lire, et qui s'installent avec leurs femmes, leurs soldats et leurs chiens de chasse dans les riches palais épiscopaux et ne s'en croient pas moins évêques quand ils ont coupé en rond sur leurs crânes leurs longs cheveux roux et endossé une chasuble par-dessus leur jaque de fer. Celui qui haïssait dans les Frisons une race rivale plutôt encore que des païens, et qui, en combattant contre

les Arabes défendait surtout sa conquête, n'avait guère le secret de cette mission que Charlemagne formulait avec tant de netteté : *Ego miles Christi*, je suis le soldat du Christ ; qui lui aurait inspiré cette grande idée conçue par les politiques de Rome ?

Le chef de l'Église romaine avait d'ailleurs bien d'autres soucis. C'était alors le pape Grégoire II, un homme en qui se confondaient le zèle religieux et l'habileté mondaine. Il s'était trouvé aux prises avec une nouvelle hérésie byzantine, celle des iconoclastes ou briseurs d'images, favorisée par l'empereur Léon l'Isaurien, son maître. Mais lorsque l'exarque de Ravennes, Paulus, avait voulu faire exécuter l'édit hérétique, les Romains eux-mêmes, à la voix du pape, avaient défendu leurs statues et leurs images qui leur étaient chères. L'exarque Paulus avait été tué, et les Romains ne voulant plus reconnaître pour seigneur un hérétique, allaient proclamer Grégoire II *Père de la république romaine*. Cette révolte, il est vrai, mettait Rome et le pape dans un nouveau danger ; en effet le roi des Lombards, alors Luitprand, étant parvenu à rétablir un peu d'ordre dans son royaume, convoitait maintenant Rome et l'exarchat restés sans maître ; et le pape Grégoire II ne trouvait plus de défense que dans cette politique dangereuse qui consistait tantôt à opposer l'empereur byzantin au roi lombard, ou le roi lombard à l'empereur byzantin, pour trouver son indépendance dans l'antagonisme même de ces deux rivaux. Ainsi la société

chrétienne, dans son chef et dans ses membres, dans son unité et dans ses parties, ne s'était jamais trouvée plus dangereusement livrée à la merci des événements.

Les guerriers franks qui formaient encore la plus puissante des nations chrétiennes n'étaient toujours que des batailleurs sans dessein et sans but. Quand ils portaient les regards au-delà de la Loire, ils s'indignaient sans doute de cette indépendance d'anciens vassaux des Mérovingiens ; mais ils se consolaient bien vite en songeant qu'autant valait avoir ces riches pays pour ennemis que pour tributaires. Que leur importait, après tout, cette Gaule romaine du midi. Ce n'était pas là la patrie : c'était une terre bonne surtout à guerroyer, à courir, à piller. Nous voyons deux fois Karl avec ses sauvages guerriers traverser la Loire, s'avancer jusqu'à Bourges ou plus loin et revenir plein de joie avec un riche butin, sans garder le pied dans cette région méridionale. Le véritable empire frank, c'était la terre germaine, là où l'on entendait le langage teutonique, là où habitaient de nobles peuples, qui avaient comme eux pour ancêtres les dieux, et comme eux avaient traversé l'Europe « par la force de leurs bras. » Lorsque les Slaves arrivaient jadis sur les bords de l'Inn ou sur les bords de la Saale et qu'ils demandaient quel peuple habitait au delà, on leur nommait les Franks : et alors ils s'éloignaient saisis de terreur. Mais aujourd'hui que les Alamans, les Thuringiens étaient rivaux, on

oubliait le nom des Franks ; leur renommée s'amoindrissait ; les peuples éloignés ne leur envoyaient plus de présents ; les Lombards et les Saxons bravaient leur colère depuis qu'ils ne redoutaient plus de voir la Teutonie entière sortir à leur appel de ses forêts, et autour du sanglier salien se grouper des nations inconnues.

C'est donc par point d'honneur barbare que les Franks suivent Charles-Martel lorsqu'il recommence la lutte contre ces révoltés de la Germanie. A leur tête il sonde les marais de la Frise, il parcourt les plaines de la Bavière, il fouille les profondeurs de la forêt alemanique. La lutte est opiniâtre et sanglante. Pas de grandes batailles ; des marches pénibles à travers les bois encombrés de ronces, les forêts inondées, les vastes marécages ; la piste ennemie laborieusement suivie, jusqu'à ce qu'on arrive à quelque ravin, à quelque abatis d'arbre, d'où l'ennemi s'élance tout à coup ; une guerre d'Iroquois et de Mohicans dans d'immenses forêts vierges, voilà ce qui attend chaque année la valeur des guerriers franks ; car c'est toujours à recommencer. En effet, après la surprise de quelque village, après les razzias de troupeaux exécutées dans quelque clairière, après quelque rude tuerie, les Franks restent un instant maîtres du territoire dont tous les jeunes guerriers se sont enfuis. Les anciens arrivent, les sages de la tribu ; ils implorent la paix, promettent le tribut et le contingent et livrent en otages quelques jeunes filles. Les Franks se reti-

rent, emmenant avec eux leur agreste butin. Mais aussitôt qu'ils apprennent que le grand chef est occupé au loin contre les Celtes bretons ou les Romains du midi, les bannis reviennent en dépit des prudents avis des vieillards, et vont chercher leur vengeance sur terre franque. Au printemps, tout est à recommencer. Parfois le duc ostrasien désespérant de dompter, essaye alors de détruire. Exaspéré plus tard, en 734, d'une nouvelle incursion des Frisons, il entre dans leur pays et leur fait une guerre d'extermination. Ses colonnes infernales parcourent le pays, brûlant les bois sacrés, renversant les temples, passant au fil de l'épée tout ce qui dépassait la hauteur du glaive. « Ceux qu'ils laissent vivants donnent des otages, » dit avec énergie la chronique.

Mais ce n'est pas là vraiment conquérir : c'est continuer dans la Germanie l'état de nature, l'état de guerre perpétuelle. Il eût fallu, comme autrefois les Romains, percer des routes à travers ces forêts, jeter des chaussées à travers ces marais, affermir chaque pas, assurer chaque progrès par des constructions, des châteaux, des *castra stativa*. C'est ce que Charlemagne, durant trente années, fera dans la Saxe. Charles Martel n'en a pas le temps ; mais c'est alors même que le moine investi d'une mission par le pape Grégoire II et pourvu d'un sauf-conduit du Franc Karl, prépare les voies par la conquête des esprits.

C'est en 718 que nous retrouvons l'apôtre Win-

fried dans la Frise, où le persécuteur Radbod venait de mourir. Il s'y était passé après son départ ce qui se passe de temps en temps encore de nos jours dans l'extrême Orient, dans l'Annam ou la Corée ; les néophytes avaient été tués ou chassés, les livres saints brûlés, les autels nouveaux renversés.

Notre Winfried offre de nouveau ses services à Willibrod, et, pendant trois ans, nous le voyons occupé à détruire les temples et à élever des églises. Point de grâce pour la superstition ; plus l'idole est vénérée et moins il la ménage : sa chute n'en frappe que davantage les imaginations barbares. Un jour Willibrod arrive dans l'île de Fosite, le dieu national des Frisons : personne n'osait toucher les troupeaux qui y paissaient ; on ne puisait qu'avec un religieux silence dans la source qui l'arrosait : c'était chose certaine que le violateur de ce sanctuaire expirait à l'instant sous le courroux des dieux. Willibrod baptise ses néophytes dans ces eaux redoutées et fait cuire pour son repas un des animaux sacrés : la foudre ne tombe pas. Doux et intrépides, pauvres et nomades comme les apôtres, les missionnaires apparaissent tour à tour dans toutes les îles des bouches du Rhin. Ils campent à la belle étoile, choisissent le champ de quelque riche pour y faire paître leurs bêtes, et disent au maître du champ qu'ils sont les gens du Très-Haut et que leur maître l'en récompensera. Willibrod se faisait vieux : il avait déjà renoncé aux missions. Il offre à Winfried de partager avec lui le fardeau de

l'épiscopat; mais celui-ci, invinciblement poussé en avant, demande son congé, s'enfonce dans la direction du sud-est et arrive sur les bords de l'Unstrutt, au pied des monts Métalliques, dans le pays des Thuringiens.

L'Irlandais Kilian avait paru dans cette contrée vers la fin du VIIe siècle : le duc avait consenti à recevoir le baptême; mais comme l'évêque exigeait qu'il se séparât de sa belle-sœur, l'Hérodiade thuringienne l'avait fait assassiner. La chrétienté fondée par lui avait péri. Winfried est obligé de lutter contre de faux docteurs. Il confond les sectaires, ramène les chrétiens qui étaient retournés aux idoles et baptise une infinité de païens. Il peut alors passer chez les Hessois : là encore il trouve les vestiges d'une chrétienté détruite. « Il les arrache au culte sacrilége des idoles qu'ils adoraient sous les apparences du christianisme, *sub quodam christianitatis nomine.* » Ce fut alors qu'il bâtit une église à Amœnebourg. La moisson est déjà si abondante en 723 que le pape Grégoire II, songeant à l'avenir du pouvoir pontifical autant qu'à l'avenir de la Germanie chrétienne, mande Winfried dans la capitale du monde chrétien. Introduit dans le palais de Latran, humblement et les yeux baissés, celui-ci demande la bénédiction du saint Père et se précipite à ses pieds. Le pape le consacre évêque régionnaire, c'est-à-dire sans limite de juridiction, et lui fait prêter un serment par lequel il s'engage à conserver la pureté de la foi orthodoxe, à ne jamais céder à

aucune instigation contre l'union de l'Église commune et universelle, à prêter au contraire tout son concours à l'Église de Rome, à réprimer selon son pouvoir et à dénoncer tout au moins les ennemis de cette union. C'est la première Église si étroitement soumise à Rome.

Fortifié de tous ces secours et décoré du nom de Boniface, l'apôtre reparaît en Thuringe, en Hesse, en Franconie. A Geismar, dans la Hesse, s'élevait un arbre d'une prodigieuse hauteur consacré au dieu Thor. Les néophytes eux-mêmes l'engagent à renverser ce palladium de l'idolâtrie; celui-ci « s'enhardissant dans la confiance de son âme, met la « hache aux racines du chêne. Une grande multitude « de païens était là, qui, entre eux, faisaient mille « imprécations contre l'ennemi de leurs dieux. A « peine l'arbre était-il entamé, qu'un souffle en« voyé de Dieu ébranle la masse énorme : ses bran« ches sont fracassées et il tombe. Dieu permet en« core que le tronc soit brisé en quatre morceaux : « il se trouve partagé, sans que les compagnons « du saint y eussent mis la main, en quatre énor« mes pièces d'égale longueur. A cette vue, les « païens qui tout à l'heure faisaient des impréca« tions bénissent le Seigneur et croient en lui. » Ainsi, partagés entre l'horreur de la profanation et le secret désir de voir le profanateur leur prouver à ses risques l'impuissance des dieux, ils ne savent plus opposer à Boniface que de timides protestations.

Le christianisme reprenait pied en Germanie et l'Église se raffermissait, quand l'un et l'autre se virent tout à coup menacés d'une manière bien plus redoutable au midi. Dès les premières années même du règne de Charles Martel, des cavaliers arabes avaient franchi les Pyrénées pour reconnaître l'El-Frandjat ou le pays franc, comme ils nommaient la Gaule. En 716 la ville de Narbonne était prise; les femmes et les enfants étaient emmenés en captivité. En 723, il est vrai, El-Samah tombait en voulant enlever Toulouse au roi d'Aquitaine, Eudes; et ses compagnons jonchaient de leurs cadavres la chaussée des martyrs. Mais en 725 le wali Ambessa s'installe à Narbonne, pénètre jusqu'à Nîmes, soumet toute la Septimanie au kharadj, tribut annuel, entraîne ses rapides cavaliers sur les bords du Rhône et apparaît au milieu des populations effrayées jusque dans les Vosges. Ce qui terrifie surtout les populations que ces ravageurs traversent, c'est que, ces cavaliers, comme s'ils étaient portés sur les ailes du vent, disparaissent aussi vite qu'ils viennent. Point de bagage superflu, point d'encombrement; le fantassin ne porte que ses armes : la marmite de cuivre et le sac de provisions est à la charge du cavalier. Faut-il courir, l'homme à pied se suspend aux longs crins des cavales et lutte de vitesse avec elles. On commençait à peine à s'entretenir dans la Gaule de ces hôtes étranges qui avaient fait apparition dans les Pyrénées; déjà les flammes de Luxeuil et d'Autun annonçaient leur présence dans le nord.

Quand la lourde infanterie germaine s'est enfin rassemblée, ils sont déjà en sûreté avec leur butin.

Comment se fait-il que rien d'abord ne leur résiste? Ils n'ont même pas de cottes de maille à la guerre. La foi leur est une meilleure armure. Au milieu des fatigues de la guerre, le soldat musulman n'est dispensé d'aucun de ses devoirs religieux. Leur général est leur prêtre : lorsque paraît l'aurore, il donne le signal de la prière, rappelle à ses braves les préceptes du Coran, prescrit l'oubli des injures personnelles. Le danger est-il pressant, il ordonne un jeûne. Alors, ivre d'ascétisme et de religion, l'Arabe s'élance : rien ne lui résiste. Jamais ils ne demandent le nombre de leurs ennemis : « Si Dieu est avec nous qui sera contre nous, disait El-Samah à la bataille de Toulouse. » Eudes, le roi de la Gaule méridionale, n'espérant point résister, tenta de s'allier d'abord avec un wali arabe, gouverneur des Pyrénées orientales, ennemi de l'émir d'Espagne Abd-el-Rahman, et il donna sa fille à l'infidèle pour s'en faire un rempart contre l'islamisme. Mais cette politique ne lui réussit point. L'émir Abd-el-Rahman, un vrai Moslem, à la valeur chevaleresque, à la piété fervente, accable le traître Munuza, envoie sa tête et la fille du duc d'Aquitaine au calife de Damas, et s'apprête à conquérir décidément l'El-Frandjat que les Arabes commencent à appeler déjà la terre des Martyrs, et qui exerçait par là même sur eux un véritable attrait.

La guerre sainte est prêchée en 730 et 31 dans

tout l'empire arabe. Pendant plusieurs années l'Espagne entière s'épuise en préparatifs ; pendant plusieurs années on voit les aventuriers de toutes les contrées de l'Asie et de l'Afrique franchir le détroit de Gibraltar : mince bagage, espoir immense. Alors Abd-el-Rahman, voyant au loin toute la terre couverte de la multitude de ses soldats, les dirige sur les cols des Pyrénées. Le roi Eudes essaye d'arrêter l'avant-garde de cette invasion au confluent de la Garonne et de la Dordogne ; il est écrasé et voit en fuyant les flammes qui dévorent Bordeaux. Tout était perdu pour lui : il n'avait plus qu'à choisir entre deux esclavages, entre deux barbaries. Il espère davantage de son farouche coreligionnaire et court à Paris se jeter dans les bras du duc ostrasien, Karl.

Heureusement les Arabes se dispersent pour piller et ravager. On voit à la fois leurs éclaireurs dans le Limousin, aux sources du Tarn et de la Garonne, en Bourgogne, en Lorraine. Encombrés de butin, ils mettent trois mois peut-être à s'avancer de la Garonne sur la Loire, pillant les monastères et les églises avec délices et les démolissant scrupuleusement après les avoir pillés. Mais l'église de Saint-Martin de Tours, le Delphes de la Gaule, la ville d'or de l'Occident, est surtout le but de leur fanatisme et de leur cupidité. L'affaire touchait directement les Franks. Karl, pour sauver « la maison du bienheureux Martin », dut publier son ban de guerre dans toute sa Francie et dans la Germanie tributaire. Les plus sauvages vallées de la Forêt-Noire,

les plus profondes chênaies de la Franconie, retentissent des sons de la conque barbare : tous accourent, brûlant de la soif du sang et de l'or. On voit arriver les Alamans, les Thuringiens, même les Saxons. On oublie les haines éternelles jurées sur les autels. Les Gallo-Romains eux-mêmes, devenus braves et barbares comme leurs maîtres, accourent et se lèvent pour combattre ces Asiatiques qui brûlent leurs églises. Tous, réunis à Heristall, viennent se mettre sous les ordres de ce Karl qui se battait et récompensait si bien ; et, en le voyant dans ce rustique palais orné de tant de dépouilles, ils croient voir en lui les uns le soldat du Christ et les autres le fils d'Odin ; mais ils partent tous pleins d'espoir.

Quand, sur la route de Poitiers à Tours, ces deux armées se rencontrèrent, le sentiment qu'elles s'inspirèrent fut un étonnement mêlé d'horreur. Partis du nord et du fond de l'orient, le Germain et l'Arabe, ces deux destructeurs de l'empire romain, se rencontraient stupéfaits sur les ruines qu'ils avaient accumulées. Les petits hommes du midi, avec leurs membres grêles et nerveux, le visage brûlé par le soleil, les yeux noirs, mobiles comme la flamme, contemplaient avec effroi ces grands corps blancs, ces géants du nord, à la rouge crinière, aux longues moustaches pendantes, aux yeux bleus transparents et farouches comme ceux du lion. D'un côté, un pêle-mêle de burnous blancs, de draperies d'Orient. Les Arabes de Damas et de Bagdad, qui dans

leur séjour au milieu des Grecs industrieux avaient altéré leur primitive simplicité, brillaient sous les bijoux phéniciens, sous les soieries syriennes, que les barbares de la Gaule n'achetaient qu'au poids de l'or aux marchands italiens, sous les gracieuses armures ciselées et damasquinées, sous les coquets turbans de mousseline persane. Ceux de l'Hedjaz et de l'Yémen, venus tard à la guerre sainte et au butin, pauvres et simples comme les contemporains d'Omar, serraient encore avec la corde en poil de chameau un grossier burnous autour de leur tête; leur luxe c'était leur bon cheval, dont ils savaient la généalogie, à l'œil de flamme, à la croupe luisante, svelte et nerveuse comme son maître; ou bien ils arrivaient montés sur leurs rapides dromadaires, tels qu'ils apparurent dans l'Attique au siècle de Thémistocle, brandissant, au lieu du cimeterre de Damas, les longs arcs de palmier que leurs aïeux portaient dans l'armée de Xerxès. Le Berbère, le montagnard à la haute taille, au teint plus vermeil, au langage barbare, abandonnant pour le pillage son rude labeur de mineur ou de bûcheron, cheminait gravement sur quelque robuste bidet de l'Atlas.

Tous ces asiatiques, tous ces Africains, opulents vainqueurs de la Perse et de l'Espagne, ou pauvres aventuriers, nouvellement nés à l'islamisme, ouvraient de grands yeux en songeant que les Franks qu'ils croyaient avoir déjà rencontrés à la descente des Pyrénées n'étaient pas les vrais Franks, mais seulement des Romains comme ceux de la Syrie et de

l'Égypte. Les vrais Franks, ils étaient là en face d'eux, poussant de leur poitrine tudesque de sauvages cris de guerre. Maintenant, pour la première fois, les Arabes mettaient vraiment le pied dans l'El-Frandjat.

Toutes les nations de la Germanie étaient accourues au ban du grand Karl. Les historiens arabes assurent que son armée se composait d'hommes de diverses langues. L'historien Rodrigue de Tolède y a convoqué jusqu'aux Gépides. Les Franks, aux larges braies germaniques serrées par des bandes de pourpre entre-croisées, brandissaient la francisque de leurs pères et surtout le hang crochu qui harponnait, perçait et ramenait l'ennemi aux pieds de son vainqueur. Les plus pauvres et les plus barbares, ceux de la Hesse et de la Franconie chargeaient leurs larges épaules de peaux d'ours et d'aurochs; les plus riches, ceux qui vivaient à la table du grand chef ou au milieu des industrieux colons de la Gaule, portaient de pesantes cottes de maille, des corselets de plaques d'acier, des casques romains, des tartans gaulois aux mille couleurs, que fabriquait Vannes. Les volontaires saxons s'appuyaient sur l'arme nationale, cette énorme hache à deux mains, ce *sax* redouté, qui avait conquis la Grande-Bretagne à leurs frères d'outre-Manche, mais qui, sur le Wéser, ne devait point prévaloir contre la francisque. L'Alaman et le Bavarois, comme le lansquenet souabe du moyen âge, comme le confédéré suisse de Morgarten, tenaient forte-

ment par le milieu leur longue et lourde lance, formée d'un pied de la forêt hercynienne. Derrière, des guerriers plus sauvages encore, habitant les dernières marches de la Germanie, les traînards de la barbarie odinique, soigneux héritiers de tout ce que la férocité germanique avait déjà laissé d'elle-même ! ils étaient arrivés nouant, comme les anciens Celtes, leur fauve chevelure au sommet du crâne, se tâtouant le visage comme l'Hérule aux joues verdâtres de Sidoine, empoisonnant leurs flèches comme les Franks de Grégoire de Tours, ou teignant en noir leurs armes et leurs corps pour inspirer à leurs ennemis, comme les Lygiens de Tacite, l'épouvante de leur funèbre apparition. Ceux-là n'avaient que leur bravoure, leur bouclier d'osier, leur grossière pique de sapin ou leur lourde massue de chêne : leurs plus précieux ornements étaient la chevelure de leur ennemi pendant à leur ceinture. Mais ils étaient les plus terribles : leur pauvreté trouvait encore à piller, là où les tribus plus favorisées ne voyaient plus rien qui tentât leur convoitise.

Tels étaient les hommes sur la valeur desquels reposait en cette journée l'avenir de la civilisation occidentale. L'évêque de Beja appelle cette armée l'armée des *Européens*. Au milieu de ces étranges champions du christianisme, guerriers bardés de fer ou sauvages vêtus de peaux, on voyait briller la chasuble des prêtres. De belliqueux évêques, endossant par-dessus la chape la cuirasse de fer al-

laient de rang en rang, inspectant les armes et distribuant les bénédictions.

C'était en octobre 732 : sept jours durant, les deux armées s'examinèrent ; sept jours durant, les chefs hésitèrent à donner le signal du grand combat. Le septième jour, les Arabes et les Maures sortirent les premiers de leurs tentes, aux cris des muezzins appelant le peuple à la prière. On s'ébranla. On a peu de détails sur cette bataille. C'était surtout de légère cavalerie que se composait l'armée des mécréants ; celle des Germains était au contraire une solide infanterie. Les Arabes vinrent user leurs flèches et les charges de leurs chevaux contre cette phalange, ce coin inébranlable dont nous parle Tacite (*cuneus*) ; les Germains opposaient à l'ennemi un front hérissé de fer, d'où s'échappait, grandissant avec le sourd mugissement repercuté par les creux boucliers, le *barditus* des héros. « Les nations du nord restaient comme des murailles immobiles, comme un rempart de glace : *glacialiter manent adstricti.* » L'impétueuse cavalerie du midi se brisait contre ces hommes enchaînés les uns aux autres, mais dont le bras armé de la redoutable francisque, se levait pour retomber en coups terribles sur les assaillants. La nouvelle que le roi Eudes, par derrière, attaquait le camp des Arabes, arrêta le combat. Ceux-ci coururent à leurs tentes pour sauver le butin qu'ils avaient déjà fait et donnèrent ainsi la victoire aux Franks. « En un clin d'œil, dit Rodrigue de Tolède, les Ostrasiens aux vastes mem-

bres, à la main de fer, à la poitrine escarpée, *pectore arduo*, anéantirent les Arabes. » Abd-el-Rahman semble être tombé dès les premiers coups. La nuit vint séparer les combattants.

« Au point du jour, dit Isidore de Beja, les Européens aperçurent les tentes des Arabes toujours en bon ordre et à la même place..... Ils envoyèrent des éclaireurs : les fils d'Ismaël avaient disparu silencieusement pendant la nuit, par les chemins les plus courts ; ils étaient retournés dans leur pays. » Longtemps les Franks hésitèrent à étendre la main sur ce riche butin qui s'offrait à eux. Partagés entre la défiance et la cupidité, ils tournaient autour du camp. Ils finirent par y entrer. Le butin des Arabes à Bordeaux avait dû être considérable. Les historiens des vainqueurs en parlent avec une exagération vraiment orientale. A les en croire, le moindre soldat aurait eu pour sa part force topazes, hyacinthes, émeraudes, sans compter l'or un peu vulgaire en pareil cas. » Ce fut un cruel spectacle pour les Aquitains que l'allégresse de ces barbares qui se partageaient leurs dépouilles.

Telle fut cette bataille qui, suivant les uns, sauva l'Occident et la civilisation chrétienne, suivant les autres, ne fut qu'un épisode de cette guerre d'incursions et d'algarades dont les Arabes fatiguèrent la Gaule du midi. Cette armée asiatique qui apparut un jour aux bords de notre Loire, et qui s'évanouit au matin avec le brouillard de la nuit, n'a pas laissé plus de traces de son passage que l'armée

fantastique dont nous parle la ballade de Zedlitz. Les archéologues n'ont pu retrouver vestige de ses campements. Quelques chroniqueurs du temps ont entendu parler de cette bataille et nous l'ont contée d'une manière inintelligente et barbare. Les chroniqueurs des siècles suivants ont pu broder impunément sur ce thème et multiplier à plaisir le nombre des mécréants qui tombèrent sous l'épée vengeresse des croisés.

« Au nom de la vertu Notre Seigneur, là fut si grande occision des ennemis de la foi chrestienne, que, si comme l'istoire le témoigne, il (Charles-Martel) en occit en celle bataille trois cent et quatre-vingts mille et leur roi qui avait nom Abdérame. Lors fut primes appelé Martiaux par son nom, car ainsi comme li martiaus débrise et froisse le fer et l'acier et tous les autres métaux, ainsi froissait-il et brisait par la bataille tous ses ennemis et toutes autres nations. Si fut plus grant merveille que il ne perdit en cette bataille de toute sa gent que mille cinq cents personnes. »

En 732, l'année même de la bataille de Poitiers, l'apôtre des forêts germaines recevait de Rome le pallium avec le titre d'archevêque de Mayence et de primat de la Germanie ; et il prètait en retour au pape Grégoire III, pour les fidèles qu'il conquérait à l'Église, et pour les évèchés et les abbayes qu'il devait fonder, un serment de soumission et d'allégeance qui faisait de la nouvelle contrée chrétienne

la fille la plus soumise du saint siége. Ainsi la Germanie, qui avait versé le flot de ses populations guerrières et sauvages, qui avaient renversé sous leurs invasions l'empire des Césars, passait, grâce aux missionnaires, sous l'empire des papes.

Ce n'était pas chose facile cependant que de répandre le christianisme chez ces sauvages toujours à la piste de l'aurochs ou du sanglier, et rebelles à la domination de ces Franks qui avaient abandonné le culte d'Odin pour la religion même qui venait les poursuivre au milieu de leurs forêts. Il fallait fixer au sol ces populations mobiles, fonder des églises, bâtir des monastères, élever des forteresses pour mettre à l'abri les prêtres, et les reliques des apôtres qui périssaient victimes de leur zèle. Les missionnaires eux-mêmes sentaient qu'ils avaient besoin du secours du bras séculier. Sans doute il avait suffi de quelques pauvres Galiléens pour faire adopter la religion chrétienne par les intelligences raffinées de la haute société romaine, ou par les masses opprimées alors sous l'iniquité sociale du grand empire. Mais ces chasseurs, ces pillards des marais de la Frise ou des bois de la Saxe, comment pouvait-on avoir prise sur eux? « Sans la crainte du duc d'Ostrasie, écrivait Boniface, je ne pourrais ni diriger le peuple ni défendre les prêtres, les diacres et les suivants du Seigneur. » Il fallait rattacher à une puissance publique redoutable comme celle des Franks, et à une direction universelle comme celle de Rome, ces efforts et ces tra-

vailleurs divers. C'est ce qu'avait compris et ce qu'obtenait Boniface, en demandant l'investiture de Rome.

Ce qui avait manqué aux premiers missionnaires de la Germanie, aux Irlandais, c'était la communauté de génie, de langage, de traditions avec les barbares qu'ils venaient convertir. C'était une grande chance de succès que de se présenter au milieu des Teutons de la Frise et de la Saxe, parlant la langue qu'ils parlaient, tirant d'une poitrine saxonne les rudes sons qu'ils affectionnaient. L'ignorance des traditions mythologiques de la Germanie avait exposé les prédicateurs gaulois ou irlandais à d'étranges bévues. Il faut voir dans Grégoire de Tours par quels singuliers arguments saint Remy cherche à ébranler la foi de Clovis en ses dieux. Il le traite comme un païen de la campagne de Rome ou d'Athènes : il lui fait honte des galanteries de Jupiter et de l'inceste de Junon, dont le roi frank n'a jamais entendu parler. Les Anglo-Saxons, eux, en abandonnant les dieux de la Germanie, n'avaient pas répudié ses traditions. Nul doute que l'enfance de Winfried dans la ferme paternelle du pays d'Essex, n'eût été bercée d'antiques légendes, de vieilles histoires germaniques où revenaient sans cesse les héros de l'Edda. Ces Anglo-Saxons connaissaient bien le côté faible de ces dieux qu'ils venaient renverser. Rien de plus judicieux que les conseils adressés à Boniface par son ancien évêque Daniel : « Vous ne devez point, écrivait-il, vous élever contre les gé-

néalogies de leurs faux dieux. Laissez-les répéter devant vous que leurs dieux naquirent les uns des autres, par l'embrassement de l'époux et de l'épouse. Vous leur prouverez ensuite que des dieux et des déesses, nés d'une naissance humaine, ne sont que des hommes, et qu'ayant commencé d'être, ils cessent d'exister. »

Grâce à Boniface, voici donc que les saints de la Gaule, de l'Italie et de la Grèce sont honorés dans les clairières du Mayn et du Necker : saint Pierre à Geismar, saint Jean à Altembourg, saint Michel à Ordruff. On voit s'élever dans les bois la croix des rustiques cathédrales. Dans ces sombres forêts dont nous parle Tacite, temple sinistre de quelque divinité sanguinaire, le voyageur attristé par l'horreur de ces lieux, entend tout à coup avec allégresse et stupéfaction la cloche d'un couvent perdu dans le fourré. Restait à peupler ces couvents, à remplir ces siéges épiscopaux, en attendant qu'on pût faire de ces barbares des évêques et des moines. Boniface tourne les regards vers sa patrie, l'île des Saints, la savante et religieuse Angleterre. Il demande un nouveau renfort d'ouvriers : des hommes et des femmes. Le christianisme n'avait-il pas à faire aussi l'éducation de la femme germaine? Boniface, comme ses confrères d'Irlande et d'Angleterre, veut dompter les passions barbares par le spectacle de la virginité. Tandis que les actifs bénédictins, tout en évangélisant les Germains, perfectionnent leur agriculture et défrichent leurs fo-

rêts, les femmes germaines vont apprendre auprès de ces religieuses les vertus de leur sexe. Boniface établit Chunihild et Berald, sa fille, en Thuringe, Chemidrat en Bavière, Théela à Kitzingen, en Franconie.

La plus illustre de toutes, c'est la belle et savante Lioba. « L'aspect d'un ange, la conversation délicieuse, l'esprit lucide : elle était grande par sa prudence, orthodoxe par sa foi, patiente dans son espérance, expansive dans sa charité. Elle montrait toujours un visage serein, et jamais pourtant sa gaieté n'allait jusqu'au rire. Jamais on n'entendait malédiction sortir de sa bouche ; jamais le soleil ne se coucha sur sa colère. » La roideur ordinaire des hagiographes s'adoucit en parlant de la charmante abbesse : le moine Rodolphe a parfois de la grâce, comme lorsqu'il nous parle de cette jolie petite coupe où la sobre vierge trempait ses lèvres : « ses sœurs l'avaient surnommée le bijou de Lioba. » Lettrée comme une Anglo-Saxonne, elle ne voulait pas de ces veilles prolongées et infécondes, invention d'un monachisme inintelligent : « Retranchez le sommeil, disait-elle, vous retranchez l'esprit : *vous êtes incapable d'étudier.* » L'intelligente abbesse invitait même ses sœurs à se permettre quelques instants de sommeil dans les chaudes après-midi de l'été. Les heures affranchies par elle d'une pénible lutte contre la fatigue physique, comme elle savait les employer ! Elle possède l'Ancien et le Nouveau Testament, les Pères, les conciles, tout le

droit canonique. Dans son ardeur pour l'étude, elle se fait lire, dit le biographe, l'Écriture sainte pendant son sommeil : les plus jeunes de ses sœurs se succédaient volontiers pour ce service. Telle était la fille bien-aimée de Boniface. Le saint eut pour elle une sorte d'amour tendre et mystique. Il recommanda à ses disciples de réunir dans le même cercueil leurs ossements, « afin qu'ils attendissent ensemble le jour de la résurrection, eux qui, pendant leur vie, avaient servi avec un zèle égal la cause du Christ! »

Qu'on songe à cette pléiade de vierges douces, savantes, intelligentes comme Lioba, qu'on songe à toutes ces vies de femmes employées obscurément à régénérer la nation germaine dans ce qu'elle avait de plus intime, la vie de famille, les vertus féminines! On ne s'étonnera plus que le peuple allemand, instruit à son berceau par ces savantes missionnaires, soit devenu le peuple mystique et rêveur que nous connaissons, qu'il ait rêvé quelquefois le dieu du moyen âge sous forme féminine, et que les rives poétiques de son Rhin aient vu s'élever à la Vierge les plus belles cathédrales de l'âge gothique.

L'œuvre de Boniface est cependant virile aussi dans la Germanie. Il veut, au point de contact de la Hesse, de la Franconie, de la Thuringe et de la Bavière, au centre même de ses conquêtes, élever pour l'Allemagne une sorte de ville cénobitique, non plus anglo-saxonne, comme le monastère de Fritzlar, mais purement germanique. En ce lieu

s'élevait alors cette immense forêt vierge de Bochonia. Il chargea le Bavarois Sturm d'aller y chercher l'emplacement du futur monastère. Suivons le hardi missionnaire au milieu des hasards, des rencontres, des émotions de ce voyage de découverte en pleine nature vierge et barbare.

« Sturm ayant un peu respiré dans sa cellule, monta sur son âne, et, prenant le viatique, il partit seul, recommandant son voyage au Christ, qui est la voie, la vérité et la vie. Il commença à parcourir les vastes espaces du désert. Explorateur attentif, il allait examinant les monts, les plaines, les collines, les vallées, les fontaines, les torrents, les rivières. Toujours les psaumes sur les lèvres, il élevait à Dieu les gémissements de son âme, ne se reposant que là où la nuit le forçait de demeurer. Quand il s'arrêtait la nuit, avec la serpe qu'il portait à la main, il coupait du bois et dressait un abri pour protéger son âne contre les bêtes fauves qui abondaient dans ces lieux. Mais lui, s'étant signé le front au nom de Dieu, dormait tranquille.

« Un jour il parvient à une route qui mène de Thuringe à Mayence ceux qui font le commerce. Il y trouve une grande multitude de Slaves nageant dans la Fulde, et l'un d'eux, qui servait d'interprète, lui ayant demandé où il allait, il dit qu'il allait dans la partie supérieure du désert.

« Il continua seul sa course, n'apercevant que des bêtes fauves, des oiseaux et de grands arbres, lorsque le soir, étant parvenu, après le coucher du

soleil, au lieu appelé *Ortessera*, où il établit un camp pour lui et son âne, il entendit tout à coup le bruit d'un homme. Tous deux se voyant, se saluèrent. L'homme dit qu'il venait de *Wedereiba* (Wetterau) et conduisait en laisse le cheval de son maître Orsis. Ils passèrent la nuit en cet endroit, et cet homme, qui connaissait beaucoup le désert, indiqua à Sturm le nom des lieux, le cours des torrents et des sources. Le matin, ils se bénirent mutuellement, et l'homme séculier prit le chemin de Grappfelt.

« Le serviteur de Dieu se remit en marche, seul, suivant sa coutume, à travers le désert et il parvint au lieu où se trouve à présent le monastère. Aussitôt l'homme saint, rempli d'une joie pieuse, courait transporté et ravi, et plus il allait en long et en large, plus il rendait grâce à Dieu. Enchanté de la beauté du lieu , et après avoir passé une grande partie du jour à l'explorer, il le bénit, se signa et partit joyeux. »

Rien de plus curieux, de plus étrange que la situation de Charles-Martel et des Franks, entre le mahométisme qu'ils repoussent au midi et le paganisme qui recule au nord devant les missionnaires qu'ils protégent. Il fallait récompenser les braves qui aidaient Charles-Martel à dompter le paganisme et l'islamisme. Charles-Martel n'avait rien à donner, mais l'Église était là, richement dotée par les rois mérovingiens. Charles-Martel prend les biens de

l'Église. Il la défend, mais il faut qu'elle paye ses défenseurs. Le voilà donc qui fait de ses guerriers des évêques et des abbés. Baptisés et ordonnés sommairement, instruits plus sommairement encore, les leudes ostrasiens s'asseyent sur les siéges épiscopaux des saints de la Gaule, tandis que Rigobert, évêque de Reims, est violemment arraché de son siége. L'œuvre de pillage marche de front avec l'œuvre de délivrance. Six chefs bavarois se partagent l'évêché d'Auxerre. L'archevêque de Lyon meurt et n'a pas de successeur. On pille si bien les domaines de l'évêque de Vienne qu'il s'enfuit de douleur dans un monastère du Valais.

Pour avoir coiffé la mitre les nouveaux évêques ne s'en croyaient pas moins tenus à bien remplir leurs devoirs de *fidèles*. Gérold, évêque de Mayence, suivait bravement Karloman contre les Saxons et tombait au premier rang. Son fils Gewieliebe fut son successeur et son vengeur. Dans une nouvelle expédition, il envoya défier le meurtrier de son père et lui passa son épée au travers du corps. « Personne ne s'avisa de lui imputer ce meurtre à homicide. » Sous ces prélats guerriers, fort amoureux des faucons, des chevaux et des belles femmes, mais point théologiens, la foi et la discipline subissent une égale décadence. A l'exemple de leurs chefs, on voyait les clercs se livrer à l'ivrognerie et à l'adultère. Pendant ces orgies du clergé légitime, des évêques sans aveu, une sorte de clergé nomade, venant on ne sait d'où, consacré par on ne sait qui, colportaient

le baptême et l'enseignement. Ces sacrements étaient parfois suspects : plusieurs de ces baptiseurs sacrifiaient à Thor et mangeaient des viandes immolées. Plus suspectes les doctrines encore ! Le temps était aux hérésies. L'Irlandais Clément, traînant avec lui ses deux bâtards, s'élevait contre les Pères, les conciles, toute la tradition, et professait cette doctrine « horrible » que Jésus-Christ, lorsqu'il descendit aux limbes, en avait ramené tous les habitants, croyants ou incrédules. Le Gaulois Adalbert montrait les présents qu'un ange, sous forme humaine, lui avait apportés des extrémités de la terre, bâtissait des oratoires sous sa propre invocation, et distribuait ses ongles et ses cheveux en manière de reliques.

Charles-Martel et les Franks n'en sont pas moins, qu'ils le veuillent ou non, les bras armés de l'Église et du Christianisme.

Au midi, les Arabes, malgré leurs défaites à Poitiers, prenaient pied dans la Septimanie et la Provence. Ce que les Franks chrétiens trouvaient de plus odieux, c'est que ni la Septimanie, ni la Provence n'avaient l'air de se soucier d'être délivrées des Arabes. Ces populations vives et policées du midi accueillaient mieux que les barbares du nord les civilisateurs éphémères de l'Espagne. Ceux-ci se contentaient de lever l'impôt du Kharadj. Pour les droits des seigneurs ou les priviléges des villes, pour tous ces parchemins ils avaient un respect scrupuleux. Ils ne pillaient pas, ils faisaient la guerre humaine-

ment. Ils respectaient les monuments romains : bien mieux, ils rêvaient de doter leur petite Espagne gauloise des bords du Rhône de monuments à leur goût. S'ils eussent duré, Narbonne eût eu son Alcazar et Arles son Alhambra. L'Église seule ne s'accommodait pas de cette domination, église séculière ou régulière. Les mécréants tiraient, en effet, despotiquement la conséquence du vœu de pauvreté et mettaient la main sur les biens d'Église.

Depuis leur lucrative expédition du midi, les Germains avaient l'oreille aux aguets. Ils accoururent. Les Gallo-Romains furent terrifiés à l'approche de ces libérateurs qui ne pouvaient se tenir de piller, d'incendier, d'arracher les vignes et de couper les arbres. Partout ils firent cause commune avec leurs oppresseurs musulmans. A Arles, ils ouvrirent les portes aux Arabes et les aidèrent à exterminer la garnison franque. Mêmes scènes à Avignon. Aussi le midi fut-il traité par les soldats de Charles-Martel comme il le fut plus tard au XIIIe siècle par les soldats de Montfort. Les vengeurs de l'orthodoxie ne respectèrent ni hommes, ni monuments. A Avignon, ils passèrent garnison et citoyens au fil de l'épée. A Nîmes, ils veulent détruire les arènes, y entassent toute une forêt et y mettent le feu. Bientôt les Arabes ne possédèrent plus au nord des Pyrénées que la Septimanie : en Provence, rejetés dans les gorges des Alpes avec leurs alliés Gallo-Romains, ils s'y défendirent péniblement contre les Franks et contre leurs alliés Lombards.

Jamais le christianisme ne fut entouré d'autant de périls qu'à cette époque étonnante de désordres, et jamais il ne grandit d'une façon aussi miraculeuse. L'Église de Rome était menacée comme l'Église de Gaule. Le saint-siége était toujours exposé entre l'empereur iconoclaste Léon l'Isaurien et le roi Lombard Luitprand.

Comment ce pasteur de l'Église chrétienne d'occident, avec ses populations romaines craintives et affaiblies, pouvait-il résister à la fois à l'hostilité des Grecs et des Lombards? Effrayé, il tourne ses regards vers Charles-Martel et vers les Francs, vers les vainqueurs des Arabes et les dompteurs des païens. Avec l'agrément des principaux Romains, le successeur de Grégoire II, Grégoire III, envoie en 741 une ambassade chargée de riches présents, et entre autres les clefs de la confession de Saint-Pierre, pour implorer les secours de son très-excellent fils, Charles-Martel, en lui offrant le titre de patrice des Romains. C'était rattacher Rome à l'occident et mettre le saint-siége et l'Église sous la protection de la puissance politique la plus considérable et la plus chrétienne de ce temps. Le puissant chef des Franks reçoit les présents de Rome avec la plus grande joie et fait assurer le pape par deux députés franks, de son attachement et de sa protection. Charles-Martel, mort la même année, n'a pas le temps de passer en Italie et de commencer ce que devait accomplir plus tard son fils Charlemagne; mais tout était préparé, et l'on entre-

voyait déjà l'union future de l'Église de Rome et de la puissance franque, si favorable à l'unité et à la civilisation chrétienne.

Après la mort de Charles-Martel et de Grégoire III, quand les fils du puissant guerrier, Pepin et Karloman, avaient peine à recueillir son héritage et que le successeur de Grégoire, Zacharie, mettait tous ses soins à résister aux Lombards, ce fut l'apôtre de la Germanie, Boniface, qui, seul, conduisit cette grande œuvre du salut de l'Église chrétienne.

Le bien que Charles-Martel avait fait à l'Église, Boniface l'avait partagé. Le mal que le chef franc lui avait fait, l'apôtre anglo-saxon le répara. Il s'agissait, en restaurant les conciles, de rétablir dans l'Église comme dans l'État la discipline, de placer Rome à la tête de l'Église, comme l'Ostrasie s'était placée à la tête de l'empire frank. Boniface fit un dernier voyage à Rome et prit les nouveaux ordres du successeur de saint Pierre. Les fils de Charles-Martel étaient plus dévots et avaient plus besoin de l'Église. On pouvait obtenir d'eux davantage. Boniface convoqua les premiers conciles qui eussent été réunis dans la Gaule franque depuis quatre-vingts ans.

La réforme commença par la Bavière : avec le secours du duc Odilon, l'apôtre chassa les faux docteurs, dispersa les prêtres indignes et partagea le patrimoine de saint Séverin et de saint Rudpert en quatre évêchés. Un deuxième concile réunit les

évêques de la Germanie franque, ceux des moines qui n'étaient pas « laïques avares, clercs débauchés, et publicains exploitant les biens d'église. » La Franconie, la Hesse et la Thuringe furent également partagées en quatre diocèses. L'année suivante (743), ce fut le tour de l'Ostrasie : le concile se tint à Leptines, dans les Ardennes; en 744, le tour de la Neustrie, et le concile se réunit à Soissons.

Dans toutes ces assemblées, les superstitions celtiques, romaines, germaniques, judaïques, furent proscrites ; on interdit aux clercs d'aller à la chasse et à la guerre, de verser le sang même des païens, de se marier ou d'avoir des concubines ; on enferma les hérésiarques Clément, Adalbert, « pour qu'ils cessassent de semer la semence de Satan, et qu'une seule brebis ne corrompît pas tout le troupeau. » Partout Boniface ordonna, en vertu d'une sorte d'autorité métropolitaine qui lui avait été tacitement reconnue, des évêques légitimes; partout, après un compromis qui conciliait les droits des églises et les droits de leurs titulaires laïques, il déposa les pasteurs indignes. Tous ne cédèrent pas sans résistance. Le brutal Milon, le compagnon d'armes de Charles-Martel, se maintint dix ans, les armes à la main, dans les deux diocèses de Trèves et de Reims : il fallut qu'un sanglier l'éventrât à la chasse pour en débarrasser la chrétienté.

Boniface avait conquis l'Allemagne orientale, terre vierge encore de christianisme, à la civilisation, au christianisme ; il avait achevé dans la Bavière

et l'Alemanie, encore indécise entre la religion du Christ et celle d'Odin, l'œuvre ébauchée par saint Gall et saint Rudpert ; il avait purifié le dogme et la discipline dans les vieux pays catholiques. Ces résultats précieux, il les avait assurés en substituant au régime de l'isolement l'unité catholique, en donnant Rome pour capitale à la chrétienté, en faisant décréter par les conciles eux-mêmes la périodicité des conciles.

Le christianisme, après ces victoires, reprenait un singulier ascendant sur les esprits barbares ; deux rois, Ratchis, fils de Luitprand, Karloman, frère de Pepin, quittaient la vie séculière pour entrer dans un cloître. Boniface fit encore plus en scellant lui-même l'union de l'Église romaine et de la puissance franque. En 752, un évêque d'Allemagne, disciple de saint Boniface, et l'abbé de Saint-Denis, allèrent demander de la part de Pepin au pape Zacharie, si le maire franc pouvait prendre la couronne qui ceignait encore le front des derniers mérovingiens pour accorder le droit avec le fait, et donner le titre de roi à celui qui en avait la puissance. Ce fut Boniface lui-même qui, dans une cérémonie qui tenait de la consécration des évêques et de l'ancien cérémonial des rois juifs, sacra Pepin roi des Franks. En se faisant le négociateur de l'alliance de Rome, tête de la société religieuse et de l'Ostrasie, tête de la société civile, il fut l'un des fondateurs du pouvoir temporel des papes, du futur empire d'occident. Il prépara Char-

lemagne, et acheva de constituer la chrétienté du moyen âge.

N'était-ce point assez pour la gloire de Boniface? Il crut devoir faire plus pour son salut et mourut comme un simple missionnaire, après avoir agi comme un grand homme. Lorsqu'il vit, nous dit son biographe, que tout allait bien au-delà comme en-deçà du Rhin, « Il lui parut aussi, comme à ses amis, qu'il était sur le point de finir par les infirmités sa vie corporelle. » Il voulut du moins mourir en missionnaire : il voulut revoir cette Frise, théâtre de ses débuts, et reprendre à soixante-quinze ans l'œuvre de sa jeunesse. Il fit avec ardeur les préparatifs de ce dernier voyage. A l'abbé Fulrad, le confident des princes, il recommanda dans une lettre touchante ses disciples dispersés sur toutes les frontières de la Barbarie, les vieux prêtres, compagnons de ses travaux. Il fit venir sa chère Lioba et l'exhorta « à ne pas abandonner la terre de son exil, à ne pas laisser défaillir sa vigueur dans la tâche qu'elle s'était proposée. Les heures de ce monde, en effet, sont courtes, comparées à l'éternité : les souffrances du temps méritent-elles d'être comparées à la gloire éternelle qui sera révélée en nous? » A son disciple favori, Lull, il remit l'archevêché de Mayence et recommanda l'achèvement du monastère de Fulde, son œuvre de prédilection. « Pour moi, ajouta-t-il, je me mettrai en chemin, car le jour de mon passage approche. J'ai désiré ce départ et rien ne m'en peut détourner. C'est pourquoi, mon fils, faites préparer

toutes choses et placer dans le coffre de mes livres le linceul qui doit envelopper mon vieux corps. »

Le 5 juin 755, le pavillon de l'archevêque fut dressé près de Dockum, au bord de la Burda. Au lever de l'aurore, « une grande multitude de païens, armés de lances et de boucliers, se précipita vers la tente. Les serviteurs sortirent au-devant des agresseurs et voulurent défendre ces saints, tout à l'heure martyrs, contre l'effort de ce peuple furieux. Mais l'homme de Dieu, entendant le tumulte de cette multitude, appela des clercs autour de lui, s'arma des reliques qu'il portait toujours avec lui et s'avança hors de la tente. Il réprimanda ses serviteurs et leur ordonna de cesser le combat. « Bas les armes, mes enfants; l'Écriture nous apprend qu'il faut rendre le bien pour le mal et non le mal pour le mal. Il est venu, ce jour désiré, elle est venue, l'heure où va s'accomplir ce que j'ai résolu. Fortifiez-vous donc dans le Seigneur, accueillez avec action de grâces ce que permet le Seigneur. » Il se tourne ensuite vers les prêtres, les diacres, et les autres qui, dans un ordre inférieur, subissaient comme lui la servitude de Dieu, et, d'une voix paternelle : « Mes frères, leur dit-il, montrez une âme courageuse et ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui ne peuvent tuer votre âme immortelle. Réjouissez-vous dans le Seigneur et jetez en lui l'ancre de votre espérance. Dans un instant vous recevrez de lui votre récompense éternelle. Il vous donnera place dans la cour céleste, parmi les anges, ces citoyens

d'en haut. Ne vous laissez donc pas séduire par les vaines joies de ce monde, par les adulations caduques des gentils : subissez avec constance cette mort prompte et inattendue, afin que vous puissiez régner éternellement avec le Christ. » Comme il encourageait avec douceur ses compagnons à saisir la couronne du martyre, soudain la multitude furieuse des païens se précipita sur eux avec les glaives, tout l'appareil de la guerre, et, par un meurtre bienfaisant, fit couler le sang de leurs corps sacrés.

IV

CIVILISATION CHRÉTIENNE

ET

CIVILISATION MAHOMÉTANE

AU VIIIe SIÈCLE

CHARLEMAGNE ET HAROUN-AL-RASCHID

A la fin du VIIIe et au commencement du IXe siècle, le monde s'est trouvé presque partagé en deux empires et en deux civilisations : l'empire des Franks en Europe, l'empire des Arabes en Asie, la civilisation chrétienne et la civilisation mahométane. Par une rencontre extraordinaire, deux grands hommes, presque en même temps, se sont trouvés à la tête de ces deux empires, Charlemagne et Haroun-al-Raschid. Le premier a régné de l'an 768 à l'an 814, et le second de 786 à 808. Tous les deux ont laissé après eux, en Europe et en Asie, une longue mémoire que la postérité s'est plu encore à enrichir de tous les ornements de l'imagination dans les contes

orientaux ou dans les poëmes chevaleresques de l'Occident. En comparant le caractère et l'histoire de ces deux hommes, produits de leur temps, on peut apprendre à mieux connaître les deux civilisations qui se partageaient alors et se disputaient le monde.

L'avénement sur les rives de l'Euphrate ou sur les bords du Rhin des deux dynasties, abbasside et carolingienne, que ces deux grands hommes ont illustrées, a lieu au milieu du VIIIe siècle et presque la même année : en Asie, en 750; en Europe, en 752. La manière dont ces deux événements s'accomplissent, les circonstances qui les accompagnent, bien que présentant quelques traits de ressemblance, offrent des contrastes qui font déjà saisir le caractère bien différent de ces deux civilisations.

Aboul-Abbas, descendant du prophète par Fatema, sa fille chérie, pouvait avoir, par sa naissance, quelque droit à revendiquer le califat ravi par les Ommiades aux descendants d'Ali, depuis que ceux-ci, frappés par tant de malheurs, avaient renoncé à toute ambition. Il n'était pas le premier de cette famille qui eût cherché à disputer le pouvoir aux souverains qui régnaient à Damas, en Syrie. Un de ses frères avait succombé dans la lutte; mais il sut avec habileté choisir pour point d'appui les populations de l'ancienne Perse et du Khorassan, qui se sentaient humiliées d'obéir à des souverains résidant en Syrie, et qui commençaient à relever la

tête qu'elles avaient d'abord courbée sous le vent impétueux de la conquête mahométane. Ces populations, vaincues ou converties par les Arabes, mais, à quelques égards, plus cultivées et plus avancées qu'eux, avaient commencé à réagir sur leurs vainqueurs, et leurs vœux, leurs volontés allaient de nouveau compter. Or les grandes capitales des empires de l'Orient avaient autrefois toujours été fixées sur les bords du Tigre ou de l'Euphrate : à Ninive, à Babylone, à Séleucie, à Ctésiphon. Jamais la Syrie n'avait dominé l'Iran.

Aboul-Abbas exploite habilement l'antipathie et l'ambition surtout des habitants du Khorassan et de l'Iran. C'est un gouverneur de la première de ces provinces, un farouche guerrier, Abou-Moslem, qui arbore le premier sur son palais le drapeau noir, emblème du parti des Abbassides, contre le drapeau blanc des Ommiades. La guerre éclate ainsi entre les habitants de l'Asie centrale et ceux de la Syrie. Le dernier des Ommiades vaincu s'enfuit, est poursuivi et tué sur la frontière de l'Égypte, et Aboul-Abbas triomphant est reconnu par les Syriens; il entre en vainqueur dans la ville de Damas, où il ne devait pas rester longtemps, et s'en retourne bientôt choisir sur l'Euphrate l'emplacement de Bagdad, la capitale qu'il fonde et qui convenait bien à ce nouvel empire.

Le vainqueur ne profite de son séjour à Damas que pour achever de détruire ses ennemis, c'est-à-dire tout ce qui restait de la famille, maintenant

usurpatrice, des Ommiades. Il avait d'abord traité avec quelque bienveillance ces princes qui étaient au nombre de quatre-vingt-dix. Mais les poètes qui avaient pris l'habitude de passer du côté du vainqueur, ne cessaient d'exciter ses ressentiments. « Ne te laisse pas tromper par l'apparence de la soumission, » disait le poëte Sadif à Aboul-Abbas; « ces hommes recèlent dans leur sein un mal que nul remède ne peut guérir. » Aboul-Abbas n'était-il pas d'ailleurs le vrai descendant du prophète qui peut tout commander et tout faire! Aboul-Abbas invite donc tous les princes omniades à un banquet; et, comme les Arabes aiment à mêler la poésie à leurs plus sombres tragédies, voici qu'un poëte prend la parole pendant qu'on vide les coupes de vin de Chiras :

Il est venu, dit-il, le jour qui brille pur et serein pour les enfants d'Abbas. Leur empire est maintenant assuré.

Ils ont longtemps aspiré à venger le sang des Benou-Haschem; après une si longue attente, ils peuvent enfin étancher la soif qui les consume.

Garde-toi de relever ton ennemi, courbé maintenant à tes pieds; coupe l'arbre tout entier, rameaux et bourgeons.

Rappelez-vous celui qui, égorgé sur une terre étrangère, restera toujours à Harran, condamné à un éternel oubli.

Aussitôt des soldats envahissent la salle du festin, se précipitent sur les malheureux princes omniades, les égorgent, jettent des tapis sur leurs cadavres et prennent leur place au banquet, tandis que le poëte célèbre la saveur de la vengeance, quand on prend

le pouvoir de l'ennemi abattu et qu'on vide la coupe qu'il a touchée de ses lèvres. C'est ainsi qu'Aboul-Abbas el Saffah ou le sanguinaire, devient le chef de la puissance arabe, le successeur du prophète et le commandeur des croyants.

Le père de Charlemagne, Pepin, fils de Charles Martel et petit-fils de Pepin d'Héristal, ne pouvait invoquer les droits de sa naissance pour écarter du trône frank les derniers des Mérovingiens, mais il avait les services de sa famille et les siens. Un nouveau ban d'invasion franque avait, dans la Gaule, recouvert la première invasion guidée par Clovis, et c'étaient Pepin d'Héristal et Charles Martel qui avaient conduit cette nouvelle conquête. Quoique maires seulement du palais des derniers rois mérovingiens, qui ne se succédaient que pour être montrés une fois par an, sur un fourgon traîné par des bœufs, à leur peuple, ces hommes étaient vraiment les chefs d'une puissance nouvelle.

Charles Martel avait sauvé la Gaule chrétienne des Arabes, et étendu, grâce à l'apôtre Boniface, le christianisme en Germanie. En fait, il était souverain, et cependant il avait respecté le prestige que l'antiquité donnait à la race de Mérovée et de Clovis. Mais, peu à peu, les maires du palais avaient pris dans l'Église chrétienne une situation qui les revêtait, aux yeux des populations, d'un caractère autrement sacré. Le pape Grégoire III, toujours menacé

dans son indépendance, comme ses prédécesseurs, par l'ambition lombarde et par le despotisme hérétique des Césars byzantins, avait déféré à Charles Martel le titre de patrice des Romains, comme pour s'assurer un protecteur dans sa personne et dans celle de ses successeurs. Pepin, glorieux continuateur de Charles Martel, avait protégé les conciles qui, sous la présidence de saint Boniface, avaient réformé l'Église de Germanie et de Gaule, encore une fois envahie, au milieu des troubles précédents, par la simonie et les mauvaises mœurs. Il satisfaisait donc à tous les besoins politiques et moraux du temps, lorsque, désireux d'accorder le droit avec le fait, il fit demander à Zacharie, pape romain, dont l'autorité, depuis saint Grégoire le Grand, s'était encore agrandie, si le titre de roi devait appartenir à celui qui portait seulement la couronne ou à celui qui en exerçait tous les devoirs.

C'est alors que, sur la réponse favorable de Zacharie à Pepin, Boniface consacre roi le tout-puissant chef frank en présence de ses guerriers et de ses évêques, par une cérémonie qui participait de l'onction des anciens rois d'Israël et de la consécration des évêques. Le pape Étienne, menacé dans Rome soustraite déjà au joug byzantin, vient lui-même bientôt en Gaule, pour s'assurer le secours de Pepin, le consacre une seconde fois de son autorité toute-puissante sur les consciences, et donne à son pouvoir un caractère en quelque sorte divin qui devait dissiper ou convaincre tous les scrupules du temps.

Ainsi la royauté franque revêt tout à fait cette forme ecclésiastique dont elle avait toujours cherché à se rapprocher, tout en restant guerrière. Pepin acquitte sa dette de reconnaissance par une expédition au-delà des Alpes, qui arrête les Lombards sur le point de prendre Rome, et laisse entre les mains du pape, comme une riche donation de sa main, la ville maintenant sainte et le territoire qui avait longtemps appartenu aux empereurs byzantins; et c'est ainsi que se conclut cette alliance entre les deux plus grandes puissances politique et morale de cette époque, qui devait avoir une influence si considérable sur la société chrétienne de l'Occident.

La transmission du pouvoir, à l'origine des dynasties, est toujours une crise difficile à passer et qui n'a point lieu d'ordinaire sans trouble. La dynastie des Ommiades et celle des Carolingiens en est la preuve. Ni Haroun-al-Raschid ni Charlemagne n'arrivent sans peine ni même sans violence à posséder seuls la toute-puissance qu'ils exercent de leur temps, mais encore de quelle façon différente!

Chez les Arabes, où les califes étaient les chefs de la religion en même temps que les chefs de l'État, la volonté du souverain était la seule loi; mais la polygamie, en introduisant à la cour des califes toutes les habitudes orientales des harems, pouvait plier à bien des caprices la volonté du commandeur des croyants. Haroun-al-Raschid n'était pas l'aîné des fils d'Al-Mahadi, son prédécesseur; mais il était le préféré

de sa mère. Aussi Al-Mahadi, en mourant, l'avait-il associé à l'aîné Al-Hadi, en obtenant même la promesse de celui-ci d'en faire son successeur. C'était ouvrir dans le palais des califes une source de discordes et de crimes. Les deux frères étaient souvent aux prises ; mais leur mère, qui voulait conserver encore le pouvoir qu'elle avait eu sous son mari, s'entend avec le grand vizir Yahia-ben-Khaled, de la célèbre famille des Barmécides, pour défendre Haroun et lui assurer le pouvoir. Les passions s'enveniment bientôt. Enfin, à la suite d'une tentative d'empoisonnement que le calife Al-Hadi aurait faite sur sa mère, celle-ci le fait étouffer une nuit sous des matelas par deux jeunes filles qu'elle avait eu soin de mettre auprès de lui : et elle assure ainsi le califat à son fils préféré Haroun, à qui la postérité, peu scrupuleuse chez les Arabes, n'en donna pas moins le surnom de *Juste*.

Charlemagne ou Karl, comme il s'appelait alors, était l'aîné des fils de Pepin. L'Église, qui conquérait alors une influence plus considérable sur les institutions des barbares, avait toujours tendu à rendre la royauté héréditaire et transmissible au premier né, pour faire cesser ces partages entre les enfants, qui enlevaient à la souveraineté le caractère d'un pouvoir public pour ne lui laisser que celui d'un bien de famille. Mais les traditions germaines encore vivantes maintenaient cette coutume, qui conservait l'égalité entre les enfants. Il y avait là deux principes en présence à la mort de Pepin. Le

fondateur de la dynastie, à son lit de mort, fidèle aux souvenirs de sa race, avait partagé ses possessions et son trône entre ses deux fils, Charles et Carloman, malgré les désirs des populations romaines accoutumées déjà depuis deux règnes à l'unité du commandement. L'accord n'était pas non plus très-grand entre les deux frères. Heureusement leur mère Berthe était là pour empêcher qu'il n'y eût quelque éclat fâcheux. La mort prématurée de Carloman conjura peut-être quelque guerre civile ou quelque tragédie de famille semblables à celles des rois mérovingiens.

Charles profite du moins du peu d'intérêt qu'offrait, dans un temps aussi périlleux, la succession des enfants de son frère pour se faire déclarer seul roi, et pour envoyer les enfants avec leur mère dans un monastère. La mère, les enfants s'enfuient en Italie, auprès du roi lombard, adversaire de Charles. Mais le roi frank devait les y atteindre, les ramener et les mettre si bien en sûreté qu'on n'en entendit plus parler. La veuve de Pepin, Berthe, comprit qu'il y avait de ces nécessités politiques devant lesquelles une mère doit se taire. Elle perdit de ce jour toute influence, et ne parut plus guère auprès de son fils que pour donner, sévère matrone germaine, à ses petites-filles des exemples de vertu qui ne furent pas toujours suivis. Les légendes ont conservé le souvenir de la femme de Pepin sous le nom de Berthe *au grand pied*. C'est ainsi que commença réellement le règne de celui qu'on a appelé Charlemagne.

Au moins y a-t-il loin de l'histoire des fils de Chlodomir à celle des fils de Carloman; et, quand on compare la reine Berthe à la mère d'Haroun-al-Raschid, on voit la différence du mariage chrétien à la polygamie orientale, qui, le plus souvent, étouffe chez la femme les sentiments même d'épouse et de mère pour ne plus laisser place qu'à l'ambition la plus sauvage.

Haroun-al-Raschid n'a pas laissé la mémoire d'un grand guerrier. L'essor du mahométisme s'arrêtait, et la puissance des Arabes baissait en Asie quand le prosélytisme chrétien et la domination franque croissaient en Europe. Si brillant qu'il soit, le règne d'Haroun-al-Raschid est politiquement déjà un règne de décadence.

Sous le fondateur même de la dynastie des Abbassides, l'Espagne s'était détachée de l'immense empire arabe pour former, sous un descendant des Ommiades échappé au massacre, un califat particulier, à Cordoue. Pour retenir le nord de l'Afrique sous son autorité au moins spirituelle, et garder la prépondérance aux Arabes attaqués par les Berbères de l'Atlas, Haroun est obligé de reconnaitre comme gouverneur, à titre héréditaire, Ibrahim-ben-Aglab, qui fonde à Kairoan et établit, dans l'ancienne Afrique carthaginoise, une nouvelle dynastie de souverains arabes. En Asie, au nord de l'empire, les Khazares, de la famille des Turcs qui devaient devenir si funestes aux Arabes, étaient déjà si re-

doutables que le calife est obligé de fortifier contre eux, dans le Caucase, le défilé de Derbend, route de l'Asie sibérienne et barbare dans l'Asie centrale et civilisée.

Haroun aurait voulu au moins signaler son règne par la conquête de l'Asie Mineure, qui était toujours à l'empire grec. Il établit sur les frontières du Khorassan, limitrophe des possessions byzantines, une ligne menaçante de forteresses. Plusieurs fois, en personne ou par ses généraux, il traverse toute l'Asie Mineure et vient camper sur les rives asiatiques du Bosphore, tandis que ses vaisseaux, équipés en Phénicie ou en Égypte et maîtres de l'Archipel, menacent le port de la Corne-d'Or. Mais Constantinople résiste toujours, grâce au feu grégeois. L'île de Rhodes passe, il est vrai, sous la loi musulmane, mais les provinces de l'Asie Mineure ne subissent que des ravages. Une femme qui occupait alors le trône de Byzance, Irène, consent à payer tribut. Mais son successeur, Nicéphore, le refuse par une lettre assez fière : « Au nom de Dieu clément, lui répond le calife Haroun-al-Raschid, commandeur des croyants, à Nicéphore, chien des Romains. J'ai lu ta lettre. O fils d'une infidèle, tu n'entendras pas ma réponse, tu la verras. » Malgré cette menace insultante, Haroun-al-Raschid ne peut que renouveler plusieurs fois les mêmes ravages, sans jamais forcer Nicéphore à payer régulièrement le tribut ; et l'empereur grec, en recevant trois blessures dans une bataille qu'il livre pour la défense de

son empire, force l'estime de son puissant adversaire.

L'élan du mahométisme s'est évidemment émoussé chez les Arabes. Le commandeur des croyants, Haroun, quoiqu'il se donne pour un successeur du prophète, n'est qu'un souverain politique. Il faudra que le mahométisme prenne à son service de nouvelles races : les Turcs, par exemple, pour qu'il devienne plus redoutable. Malheureusement les Turcs, en retrouvant l'élan prosélytique des Arabes, n'auront jamais leur génie délicat et susceptible de culture.

Il n'y a peut-être point d'homme qui ait fait la guerre en personne autant et aussi longtemps que Charlemagne. Il règne quarante-six ans, et, si l'on en excepte ses dernières années, on le voit, à chaque saison, entraîner ses armées victorieuses d'un bout à l'autre de son empire, de l'Èbre, en Espagne, à l'Eyder, sur la frontière danoise, et du Garigliano, qui coule non loin de Naples, au Raab, qui se jette dans le Danube. Il a commandé lui-même trente-huit expéditions, et, dans un temps où, au milieu d'un empire, pour ainsi dire, encore en friche, les communications étaient si difficiles, on le voit au commencement de l'année à une extrémité de l'Europe, et, à la fin, à l'autre extrémité. Il était, de sa nature, batailleur et ambitieux, aimait à surpasser les autres, désirait commander à beaucoup d'hommes et régner sur un vaste territoire. Son esprit et son corps étaient infatigables. En cela, il ressem-

blait à beaucoup de ces barbares dont l'histoire est pleine, du ve au VIIIe siècle. Mais les circonstances mettent l'ambition et l'activité de Charlemagne au service d'une grande cause dont il devient l'intelligent instrument, et dont le succès fait toute sa gloire et sa particulière grandeur.

L'unité chrétienne de l'Europe, fondée par l'autorité morale de l'Église, et la suprématie du saint-siége en Occident, se trouvaient toujours menacées, au dehors, par le paganisme saxon du nord, et par le mahométisme des Arabes d'Espagne au midi ; au dedans, par la vieille hostilité des Lombards italiens contre le pape et contre les Franks. Mais une alliance avait été conclue déjà entre la première puissance morale et la première puissance matérielle de ce temps, au profit de l'unité chrétienne, le jour où un pape avait consacré le fondateur de la dynastie carolingienne. Et le puissant roi des Franks, Charles, arrive à point, au moment où cette alliance pouvait porter tous ses fruits.

Charlemagne renverse, dans deux expéditions, le royaume lombard au-delà des Pyrénées, pour y substituer la domination franque, et confirme au pape la donation faite par son prédécesseur, en dépit des réclamations byzantines. C'est la conquête décisive de la papauté par l'Occident, et l'union du pays de l'unité morale et du pays de l'unité politique, de l'Italie et de la Gaule. Charles reporte lui-même encore, au-delà des Pyrénées, les aventureuses expéditions que les Arabes avaient faites

en Gaule ; et, malgré la défaite de Roncevaux, en fondant sur l'Èbre espagnol une frontière ou marche chrétienne et franque, quand les Arabes avaient quelque temps porté la leur jusqu'à notre Hérault, le mahométisme baisse et le christianisme monte. Mais l'œuvre guerrière la plus considérable de Charlemagne, c'est la conquête de la Saxe. Il poursuit pendant trente-trois ans, par le fer et le feu, par les soldats et par les prêtres, les camps et les évêchés, la conquête et la conversion de la Saxe païenne, qui achève celles de la Souabe, de la Bavière, de la Thuringe. C'est l'entrée réelle, dans la sphère chrétienne et civilisée, de cette nation allemande qui portera à son tour la foi, la culture de l'esprit, au nord et à l'est, chez les Danois et chez les Slaves, comme les Franks les ont portées chez elle. Partout en effet où il va, qu'il en ait conscience ou non, Charlemagne sème les débris altérés, mais encore vivaces, de la civilisation antique, et les germes grossiers mais féconds de la religion nouvelle, transmis aux Franks par les populations gallo-romaines. Il n'est point le commandeur de la religion, mais son serviteur, et, par là, beaucoup plus grand.

Haroun-al-Raschid est le type des souverains arabes de l'Orient, le plus grand, le plus brillant, si l'on veut ; il n'est rien de plus. Il est le représentant achevé de la civilisation arabe. Charlemagne est plus que ses prédécesseurs et ses successeurs : fils de la barbarie germaine, élève de la politique latine.

instrument de la foi chrétienne, il a une grandeur propre : en lui commence et s'achève quelque chose.

Aussi est-ce un grand jour que celui où, comme le rappelle la belle mosaïque de Saint-Jean de Latran, le plus grand roi de la seconde race des Franks, reçoit, dans la basilique de Saint-Pierre, des mains du pape Léon III, la couronne de l'empire d'Occident restauré. Les regrets et les espérances de la société semblent se réunir pour amener ce merveilleux couronnement de l'an 800, auquel l'ambition du conquérant et la complaisance du saint-père ont moins de part que les grands événements du temps. Un empire presque aussi grand que celui qui a été détruit trois siècles auparavant, se fonde sur la force des armes et sur la puissance de la foi ; et il a pour soutien une noblesse guerrière et une hiérarchie sacerdotale. Le souverain temporel y est, selon l'expression du poëte saxon, « un docteur armé qui dompte les consciences par la guerre, sinon par la raison, et sauve les peuples récalcitrants malgré eux. » Le chef spirituel y prépare la conquête par la propagande religieuse, et scelle la soumission par le baptême. La révolte y est condamnée comme un sacrilége, et l'apostasie punie comme un crime d'État. L'empire assure l'universalité de la loi, le saint-siége garantit l'unité de la foi, et dans cette époque qu'un historien du temps raconte, sous le titre significatif de « Gestes de Dieu par la main des Franks, » la société européenne créée par la rencontre du christianisme et des barbares sur le

fonds romain, commence à s'asseoir à l'ombre de ces deux pouvoirs suprêmes qui s'appuient l'un sur l'autre et qui la dominent.

L'empire d'Haroun-al-Raschid et celui de Charlemagne auront le même sort, sous leurs faibles successeurs. Ils seront démembrés en un nombre infini de petites souverainetés féodales ou dynastiques. Ces deux grands corps tomberont en poussière. Mais ici la société européenne et chrétienne est fondée. De ce démembrement sortiront trois grands pays, la France, l'Italie, l'Allemagne, qui réclament chacun Charlemagne comme leur fondateur, et qui servent de solides bases à la civilisation moderne. Il n'y aura plus d'invasion de race nouvelle. En Asie, au contraire, l'œuvre des Abbassides disparaîtra complétement. Combien d'invasions, de races nouvelles viendront encore planter leurs tentes dans ce grand caravansérail des nations, sans qu'aucune y dure. La civilisation mahométane, asiatique, n'est point fondée; elle jette pendant quelque temps un vif éclat et elle s'évanouit. La mémoire d'Haroun-al-Raschid se dissipe tous les jours davantage dans les contes des *Mille et une Nuits;* celle de Charlemagne devient chaque jour plus solide et plus ferme dans l'histoire.

Il faut encore chercher d'autres causes de ce contraste de deux grands hommes et des résultats si différents de leur règne, dans leur gouvernement et dans leur personne.

Haroun-al-Raschid est souverain politique et com-

mandeur des croyants, c'est-à-dire calife; il réunit les deux pouvoirs, ce qui est la forme la plus absolue du despotisme et en même temps la plus contraire au développement progressif de la société. On le considère comme l'image de la divinité sur la terre. Il exige et il obtient de ses sujets et des croyants le plus profond respect. Il réside au fond de son palais, où il n'est habituellement entouré que de ses docteurs ou de ses femmes. En sa qualité de calife, il accomplit plusieurs fois dans sa vie et à grand fracas le saint pèlerinage de la Mekke. Haroun-al-Raschid, pour faciliter aux croyants cette solennelle dévotion, en trace avec soin la route, en marque les divisions par des bornes milliaires, et fait construire aux différentes étapes des caravansérails où les pèlerins trouvent un abri et des provisions. Quand il fait la route lui-même, suivi d'une escorte nombreuse, une caravane de chameaux porte des provisions considérables et choisies. Le désert n'empêche point que la glace ne lui soit toujours assurée pour se rafraîchir. A Médine et à la Mekke, il fait de nombreuses largesses de pièces de monnaie d'or et d'argent à la foule, et il ne s'en retourne point sans avoir décrété, comme souvenir de son passage, quelque embellissement aux saints lieux et déposé quelque offrande.

Quand on lit les chroniques arabes, on n'est cependant pas bien sûr que le commandeur des croyants se prenne toujours au sérieux et qu'il ait une bien grande foi dans le prophète dont il est le

successeur. Avec la civilisation, le scepticisme s'est déjà glissé chez les Arabes et dans le palais du souverain. On voit bien qu'Haroun adore sa propre volonté ; mais a-t-il toujours le même respect pour celle du Très-Haut dont il est le vicaire ? Haroun-al-Raschid attache à sa personne un des plus savants docteurs, Kossaï, pour lui expliquer la loi. Dès la première entrevue, il lui dit : « Je t'ai appelé pour m'instruire ; garde-toi de le faire en public, apprends-moi ce qu'il faut faire à la mosquée, au palais, au conseil. Reprends-moi, s'il y a lieu, mais toujours avec respect, et, par-dessus tout, sois bref dans tes discours. » La charge devait être assez difficile à remplir. Nous verrons un peu plus loin comment les docteurs étaient habiles à donner, dans l'intérêt des caprices d'Haroun, des entorses à la loi qui était cependant regardée comme divine. Dans un de ses pèlerinages à Médine, le calife reçoit avec respect d'un vieux croyant une pantoufle qui avait appartenu au prophète ; dans le privé, il en plaisante avec ses vizirs et avec ses femmes.

Charlemagne n'était pas le commandeur, mais seulement le premier des chrétiens laïques. En allant à Rome, il ne visitait pas un temple vide, il trouvait le vicaire de Jésus-Christ, et reconnaissait son autorité morale comme supérieure à la sienne. Ce souverain tout-puissant admettait un pouvoir vivant à côté ou au-dessus du sien. Sans doute on le voit s'ingérer plus d'une fois dans des questions dogmatiques. Comme autrefois Constantin, il préside des

conciles où l'on traite des questions de dogme. Dans une de ces assemblées, il fait décider que le Saint-Esprit ne procède pas seulement du Père, mais aussi du Fils, ce qui fut reçu depuis dans l'Église latine. Dans une autre, il fait condamner l'opinion de deux évêques espagnols qui ne voulaient voir dans Jésus que le fils adoptif de Dieu. Une fois, le souverain se trouve en désaccord avec le pape sur la nature des hommages que l'on doit aux saints. Où le pape ne voulait que du respect, il prétendait mettre de l'adoration ; il fait soutenir cette opinion dans des livres qu'il inspire : les livres Carolins. Le pape, par ses ménagements mêmes, sait faire renoncer l'empereur théologien à son opinion. Ce conflit passager montre au moins quel intérêt sérieux ce prince apportait à ces matières. Charlemagne cède ; il n'était pas fait pour être un empereur byzantin. Dans de nombreux synodes, il prête l'appui de son autorité au maintien ou au rétablissement de la discipline, mais comme un évêque du dehors. « Charles, disait-il, par la grâce de Dieu, roi et administrateur du royaume des Franks, défenseur dévoué de la sainte Église et auxiliaire en toute chose du siége apostolique, nous rendant aux exhortations de tous nos fidèles et particulièrement des évêques et des autres prêtres, nous avons arrêté les résolutions suivantes. » Il gouverne l'Église, mais il n'est pas l'Église. Le pape, quand il est élu, lui demande sa confirmation, mais il le laisse librement élire. Charles est bien le suzerain de Rome, car le sénat et le peuple lui prêtent

hommage, et il y nomme des magistrats qui jugent ou des inspecteurs qui la visitent. Mais il y laisse aussi une grande autorité au pape, en vertu de la donation qu'il a confirmée. Il y a loin, par exemple, de la dépendance de l'intendant de la mosquée de la Mekke à la puissance du pape dans Rome.

Sans doute, dans l'Église, le souverain temporel désigne les évêques, il y en à plusieurs exemples, mais il les choisit de son mieux. Il fait évêque un de ses clercs qui avait bien chanté au lutrin, un autre qui lui avait fait une réponse sensée. Un troisième, dans sa joie d'avoir été nommé, saute avec agilité sur un beau destrier : — « Eh, mon brave, lui dit Charlemagne, j'ai assez de bons clercs, ce serait dommage de perdre dans nos fatigues un aussi bon compagnon que toi. » Charles interdit aux clercs la chasse, les armes, les cours de justice. Il les respecte sur leurs siéges et s'entoure de leurs conseils. Mais il les veut savants et purs. Ses prescriptions à cet égard doivent être souvent renouvelées. Le moine de Saint-Gall, un peu méchant, il est vrai, en sa qualité de moine, pour le clergé séculier, nous laisse une galerie peu édifiante de clercs et de prélats : on y voit l'homme de cour, l'hypocrite, l'orgueilleux, l'avare; celui-ci est lent à monter en chaire et prompt à se mettre à table; celui-là est infatué de ses vertus; un troisième succombe aux tentations les plus grossières. Charles cherche cependant à leur imposer à toutes les vertus de leur état. Le moine de Saint-Gall l'appelle « le pieux

surveillant des évêques. » C'est presque comme s'il disait l'évêque des évêques. Souverain dans la plus grand étendue du mot, il ne laisse mettre la main par personne, fût-ce par le pape, sur le pouvoir temporel. Le moine de Saint-Gall raconte qu'un jour un évêque demanda à la reine des Franks le sceptre de Charlemagne en guise de crosse, ce qui mit ce souverain fort en colère; l'anecdote est caractéristique. Charles, cependant, ne met point non plus la main sur les choses sacrées, tout en s'efforçant de rendre à l'Église le savoir, la pureté, la liberté, la régularité. Il a trop de religion pour l'oser faire. C'est un croyant... il chante à matines, admire les clercs qui ont une belle voix et les avance en grade; quelquefois il reprend de son bâton les chantres qui détonnent. Il médite même la vérité religieuse, fait sa lecture fréquente de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, corrige une édition des Évangiles, et s'essaye quelquefois à les traduire pour s'en mieux pénétrer.

Ce qu'il y a de pire dans le despotisme, c'est que, en tant que forme de gouvernement, il est lui-même une fiction. C'est le despote dont on peut dire avec raison qu'il règne et ne gouverne pas. La charge est si lourde que tout despote la met sur le dos d'un autre qui est son premier esclave et qui gouverne. Les empereurs romains ont leur préfet du prétoire, les califes ont leurs vizirs ou *porte-fardeaux*. Le règne même d'Haroun-al-Raschid met à

nu tout le système dans l'histoire de la famille des Barmécides, dont la prospérité fabuleuse et la misérable chute ont laissé presque autant de souvenirs en Orient que les Abbassides eux-mêmes.

Il y avait déjà presque trois générations que les Barmécides se succédaient comme vizirs au pouvoir. Ils étaient d'origine persane; plus cultivés, plus instruits dans l'art de gouverner que les Arabes, ils en avaient enseigné les secrets à leurs maîtres, comme faisaient, par exemple, en Occident les Romains aux rois franks. A leur instigation, les Abbassides avaient organisé dans le palais quatre divans ou bureaux séparés, pour la guerre, l'administration, les revenus, la dépense, et déterminé dans les provinces les pouvoirs des gouverneurs. Ces souverains avaient appris d'eux à tirer de leurs sujets le plus possible en fixant les impôts qui devaient peser sur les croyants, les infidèles et les juifs. Mais les Barmécides conduisaient eux-mêmes cette grande machine administrative, et non sans succès, puisqu'un poëte disait d'eux longtemps encore après : « Depuis que le monde vous a perdus, ô fils de Barmek, on a cessé de voir les routes couvertes de voyageurs au lever de l'aurore et au coucher de l'astre du jour. »

Yahia-ben-Barmek, qui devint vizir dès l'avénement d'Haroun-al-Raschid, n'avait pas été étranger à l'avénement de son souverain, et par là devait jouir de plus de crédit encore. Doué d'un grand talent administratif, il suffisait aux fastueuses prodigalités de

son jeune maître, et gardait le trésor toujours plein, qualités précieuses dans un vizir. Yahia avait deux fils, l'un du nom de Fadhl, qui devint chef de la garde, et l'autre du nom de Djafar, fort aimé du calife, et qui fut, à cause de cela même, surintendant de son palais. On les appelait tous deux « les petits vizirs. » Les Barmécides tenaient ainsi l'empire entre leurs mains. Chefs d'armées, gouverneurs, kadhis, ils nommaient tout. Ils présentaient leurs rapports sur toutes les affaires à la sanction du calife qui se décidait toujours par leur avis. Un jour, Djafar promettait, à l'insu d'Haroun-al-Raschid, le gouvernement de l'Égypte et la main d'une des filles du calife; et, bien que surpris, le calife ratifiait cette double promesse.

Tout-puissants, les Barmécides étaient immensément riches et faisaient des largesses qui dépassaient les merveilles des *Mille et une Nuits.* Ils voulaient récompenser un de leurs serviteurs, et lui avaient demandé à dîner. Celui-ci, ayant trois mois pour préparer sa maison à cet honneur, avait fait de son mieux. Les vizirs arrivent, trouvent la maison chétive et le repas bien maigre. « Tu as une autre maison, » disent-ils; et, comme le pauvre hère proteste, ils font percer dans la muraille une porte qui leur donne accès dans un jardin merveilleusement planté, arrosé de jets d'eau et au milieu duquel se trouvait une délicieuse villa qui devint la propriété du favori des vizirs. Le calife ne vit longtemps aucun inconvénient à cette faveur et à cette

puissance des Barmécides : il trouvait en eux non-seulement d'habiles ministres, mais même des compagnons de plaisir. Un jour qu'il était debout avec son médecin à la fenêtre de son palais, il contemplait de l'autre côté le palais du vizirat élevé juste en face du sien. Les hommes, les chevaux, les équipages, les gens de haute volée et de bas étage se pressaient à la porte des vizirs avec fracas, tandis que le vide et le silence régnaient à la porte du palais du calife : « Tout va bien, dit-il à son médecin, à eux la peine, à moi le plaisir. »

Cette grande faveur fut suivie d'une chute encore plus profonde. Les historiens arabes, qui sont surtout des conteurs, et donnent toujours de petites causes à de grands événements, attribuent cette catastrophe à un caprice singulier du calife. A l'égal de son vizir Djafar, il aimait une de ses sœurs, Atussa, et voulait jouir en même temps de leur présence et de leur conversation. La loi s'y opposait. La sœur d'un sultan ne pouvait paraître devant un étranger. Haroun les maria, mais en leur imposant la loi de vivre comme frère et sœur. Le serment ne fut pas tenu : de là la disgrâce. Il est plus naturel de penser que la puissance des Barmécides était devenue trop considérable pour ne point exciter la jalousie et les soupçons du calife. Il avait remarqué que le grand vizir, à la suite de deux tentatives faites par les Alides pour s'emparer du califat, avait imploré sa clémence au moins en faveur de leur vie. Les Barmécides d'ailleurs, d'origine persane, favorisaient,

poussaient dans les emplois des hommes de leur race. Quelque temps avant la chute des Barmécides, c'est le médecin du calife qui le raconte encore, Haroun était à la même fenêtre témoin du spectacle qu'il avait déjà contemplé une fois : « A moi l'honneur, dit-il cette fois, mais à eux la puissance. »

Le coup qui frappa les Barmécides fut préparé de longue main, et tomba sur eux comme la foudre. C'était au retour d'un pèlerinage fait en commun à la Mekke. Comme on s'approchait de Bagdad, Mezrour, le chef des eunuques, se présente sous la tente de Djafar, et, de la part du calife, demande sa tête; le petit visir veut qu'il attende, qu'il lui laisse voir Haroun; impossible. Sa tête est bientôt, en effet, portée sur un bouclier à Haroun, qui fait subir le même sort à Fadhl, et laisse le vieux Yahia mourir en prison. Longtemps après, un annaliste arabe, fouillant les archives, trouvait sur les registres des comptes du calife, et à quelques feuillets de distance seulement, cette preuve singulière de l'inconstance de la fortune : pour un habit de gala, donné en présent à Djafar-ben-Yahia, 400,000 pièces d'or..... Naphte et roseaux pour brûler le corps de Djafar-ben-Yahia, 10 deniers.

Charlemagne gouverne lui-même, par cela justement qu'il associe en quelque mesure ses sujets à son action toute-puissante, sans cependant abdiquer le suprême pouvoir. Il tient conseil avec les évêques les plus distingués et les leudes les plus éclairés, en automne, sur l'état de l'empire, et met

avec eux en délibération les matières à régler par des lois, ou les expéditions à entreprendre. Au printemps, c'est la grande assemblée, tenue presque chaque année dans une partie différente de l'empire, et à laquelle assistent un grand nombre de ducs, de comtes, d'évêques et des hommes libres, guerriers ou propriétaires. Les premiers seuls délibèrent, tandis que Charlemagne, au milieu de la foule, reçoit des présents, salue les hommes un peu considérables, témoigne aux plus âgés un intérêt affectueux, et plaisante avec les plus jeunes.

Si ceux qui délibèrent sur les affaires en manifestent le désir, le roi se rend auprès d'eux. Alors ils lui rapportent, avec une entière familiarité, ce qu'ils pensent de toutes choses. Car il leur est recommandé à tous de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passe au dedans et au dehors du royaume, et ils doivent chercher à le savoir des étrangers comme des nationaux, des ennemis comme des amis. Le roi voulait surtout connaître si, dans quelque coin de l'empire, le peuple murmurait ou était agité, et quelle était la cause de son agitation, s'il était survenu quelque désordre dont il fût nécessaire d'occuper l'assemblée. Et, après que le résultat des délibérations avait été mis sous les yeux du prince, il adoptait, sous forme de loi ou *capitulaire*, la résolution à laquelle tous étaient tenus d'obéir. Le recueil de ces lois nous est parvenu : il règle depuis les intérêts les plus graves du gouvernement, jusqu'aux détails les plus

minutieux de la bonne gestion des domaines particuliers et des villas du souverain. Charles s'y inspire des besoins du moment, il s'y montre sage autant qu'il le fallait pour être utile, mais toujours fort et pénétrant. Montesquieu a pu dire de ces lois qu'on y sent un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une certaine force qui entraîne tout.

Non content de s'assurer de la bonne administration des provinces en chargeant le comte et l'évêque de la même province de se contrôler l'un l'autre dans leurs ressorts, Charlemagne envoie tous les ans des messagers spéciaux, les messagers du maître, faire une inspection générale de tout l'empire. Ainsi l'empire gouverné moralement par les évêques, politiquement par les comtes, jugé par eux, dans leurs tribunaux particuliers, pour les affaires qui en relèvent, jouit d'une sécurité que ces contrées, depuis longtemps, ne connaissaient plus. Aussi le maître, qui a l'œil à tout et qui essaye de faire parvenir sa volonté dans toute l'étendue et à toutes les profondeurs de son empire, peut, dans deux ordonnances, recommander aux grands et nobles propriétaires de ne point empiéter sur la propriété et la liberté des petits, et à tous les maîtres d'avoir à nourrir leurs esclaves, « autant au moins, dit-il, que faire se peut. »

Voilà bien au gouvernement l'homme d'action qui se mêle à tout, voit tout et pourvoit à tout. S'il ne parvient pas, dans des temps si difficiles, à assurer un ordre durable quand il n'est pas là, et surtout

quand il n'y sera plus, au moins réprime-t-il toute révolte dangereuse et maintient-il son autorité, sans avoir besoin de sévir par des coups subits et inattendus. Une grande conspiration se forme une fois contre lui : un duc de Bavière, un duc de Bénévent, d'autres encore en font partie. Charles est instruit à temps et déjoue ces machinations. Une assemblée se charge de juger le rebelle bavarois fait prisonnier, et enlève au souverain l'odieux du jugement. Une nuit, un de ses fils, Pepin le Bossu, avait, raconte le moine de Saint-Gall, rassemblé ses amis dans l'église de Saint-Pierre, à Ratisbonne. Là, à la lueur des flammes, il leur fait jurer la mort de Charles. Un clerc, caché sous l'autel, entend tout ; mais il est découvert et obligé de prêter le même serment. A peine en liberté, il court au palais. Pour parvenir à l'empereur, il fallait parcourir sept passages ; le clerc les traverse ; mais arrivé à la chambre royale, les femmes de la reine le repoussent avec peine. Charles s'éveille, demande la cause de ce bruit. « C'est, répondent-elles, un pauvre fou qui prétend, grand prince, avoir affaire de vous entretenir sur-le-champ. » Charles ordonne de le laisser entrer ; il apprend ainsi la conjuration. Tous les coupables sont arrêtés et punis. Pepin, battu de verges et rasé, est envoyé à l'abbaye de Saint-Gall où les moines l'emploient à cultiver les légumes.

L'industrie, les lettres, les arts dans l'empire arabe et dans l'empire chrétien du VIIIe siècle ont

une fortune différente qu'expliquent le génie opposé des Arabes et des Germains et les conditions variées dans lesquelles ils se trouvaient jetés. Les Arabes, beaucoup plus cultivés, en arrivant en Asie, que n'étaient les Germains quand ils envahirent les provinces romaines, n'avaient pas comme ceux-ci tout bouleversé et détruit. Les progrès de l'industrie et des arts mécaniques ne furent point suspendus en Asie par la conquête sortie de l'Arabie. De belles étoffes étaient fabriquées encore dans les villes de l'Irak et de la Syrie. Le bitume, le marbre, le soufre, étaient exploités avec intelligence, et l'on sait que le calife Haroun envoya à Charlemagne une horloge dont le mécanisme compliqué et ingénieux étonna singulièrement les Germains grossiers de la cour franque. Si les prescriptions iconoclastiques du Coran frappèrent de mort la peinture et la sculpture, en revanche l'architecture, dans les monuments élevés à Bagdad, à Bassorah, à Mossoul, à Racca, dans la Mésopotamie, à Samarkand, dans le Maaran-nahar, orna d'élégants caprices la demeure du dieu sans représentation et sans figure que les Arabes adoraient sous les riches coupoles de leurs mosquées.

L'industrie romaine, au contraire, en Occident fut pour longtemps douloureusement atteinte par l'invasion germaine. Charlemagne, pour orner ses églises bâties dans les forêts germaines, dépouillait les anciens temples de Ravenne et de Rome. Il avait pour trône une chaise curule. Son corps devait reposer

après sa mort dans un ancien sarcophage orné de bas-reliefs païens. Les guerriers franks n'appréciaient guère que l'industrie qui leur donnait de belles armures et de lourdes épées. Le christianisme, en empruntant aux Romains les anciennes basiliques où l'on rendait la justice, et en installant l'autel du sacrifice dans l'hémycicle où siégeait le tribunal, donne cependant déjà entrée à la foule dans ces temples par le large plein cintre qui couronne la porte et l'appelle de loin par la tour et le clocher qui commencent à s'élever comme pour lui montrer le ciel.

Établis dans des pays où la langue, la littérature et la science grecques avaient fleuri, les Arabes, qui ne pouvaient avoir aucun goût pour les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'histoire païenne, s'attachent particulièrement aux renseignements utiles et pratiques qu'ils pouvaient tirer de la connaissance de l'antiquité hellénique. Si la philosophie alexandrine trouve chez eux quelques adeptes, ils prisent bien davantage les ouvrages scientifiques du philosophe Aristote, du mathématicien Euclide, du géographe Ptolémée, et des médecins Hippocrate et Galien. Tous ces livres sont traduits: des écoles d'interprètes se trouvent dans toutes les grandes villes arabes. L'astronomie s'enrichit, grâce à eux, de nouvelles découvertes. Ils construisent des observatoires munis d'instruments gigantesques. Ils observent l'obliquité de l'écliptique, les comètes, les équinoxes, signalent les taches du soleil. Ils doteront l'Europe d'une

nouvelle manière d'écrire les nombres. L'un d'eux, Thebit-ben-Carrah, célèbre mathématicien, paraît avoir le premier appliqué l'algèbre à la géométrie. Leurs écoles de médecine sont pourvues d'hôpitaux. Les savants arabes malheureusement tombent souvent dans de grandes erreurs en accordant trop de confiance aux données astrologiques et aux problèmes de l'alchimie.

L'action de Charlemagne lui-même est bien plus sensible dans le mouvement des esprits qui signale son règne; il en est l'auteur et il lui donne son caractère. Ce conquérant et ce législateur possède à un haut degré le goût des choses de l'intelligence. Il s'exerce à tracer les belles lettres des manuscrits. Outre sa langue, il parle le latin et comprend le grec. Il corrige un manuscrit défectueux de l'Évangile, fait rassembler les vieux chants héroïques des Germains, et commencer une grammaire de sa langue nationale. La Gaule ne possédait plus d'hommes distingués dans les études; mais il y en avait quelques-uns épars dans l'empire et même hors de ses frontières. Charlemagne les rassemble. Ce sont Alcuin, moine distingué moins encore par ses mérites littéraires que par son zèle à propager les études, Pierre de Pise, habile dans la grammaire, Paul Diacre, qui a laissé une histoire des Lombards, Théodulfe, bel esprit et versificateur, et enfin Éginhard, le plus connu de tous et qui est resté le plus utile à la postérité.

Charlemagne garde ces savants auprès de lui,

dans son école palatine, sorte d'académie, où il tient lui-même sa place avec ses fils et ses filles. Alcuin résume lui-même, dans une de ses lettres à Charlemagne, les principaux objets des études de ce temps qu'on trouve traités dans ses *Dialogues*. « Pour moi, dit-il, votre Flaccus, selon votre exhortation et votre sage volonté, je m'applique à servir aux uns le miel des saintes Écritures; j'essaye d'enivrer les autres du vieux vin des anciennes études; je nourris ceux-ci de la science grammaticale; je tente de faire briller aux yeux de ceux-là l'ordre des astres. » L'étude des livres sacrés, des auteurs profanes, la rhétorique, la dialectique, la grammaire, et, en dernier lieu, l'arithmétique et l'astronomie, voilà en effet ce qu'on enseigne dans l'académie palatine, ainsi que dans les écoles supérieures que Charlemagne fit élever près des églises cathédrales et dans les écoles inférieures qu'il créa près des monastères.

En Orient, sous Haroun-al-Raschid, le mouvement des esprits est tout scientifique et pratique. En Occident, avec Charlemagne, il est tout moral et littéraire. Si Charlemagne, nous dit Eginhard, emploie beaucoup de temps à se rendre habile dans les mystères des astres, il en emploie bien davantage à pénétrer les mystères des saintes Écritures. C'est lui qui écrit au pape Léon III pour avoir l'explication de plusieurs phrases obscures des Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de l'Épître de saint Paul aux Corinthiens. Il s'applique surtout à dissiper l'ignorance du clergé. « Ah! disait-il un jour,

si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences comme l'étaient Jérôme et Augustin ! » C'étaient ses auteurs préférés. « Quoi ! lui répondit Alcuin, le Créateur du ciel et de la terre n'a pas fait d'autres hommes semblables à ceux-là et vous voulez en avoir une douzaine ! » Ce vœu montre au moins quelle tendance élevée et libérale Charles voulait donner aux études.

Sous ce rapport, le règne du roi frank a peut-être laissé des résultats moins éclatants que celui d'Haroun-al-Raschid. Cependant les Arabes, dans les sciences, ne sont guère que des continuateurs, et ils n'iront pas bien loin. Alcuin et les autres peuvent nous paraître encore bien barbares, mais ils commencent quelque chose dans les lettres. Un dernier trait achèvera de faire connaître la différence. Les historiens arabes ne viennent, même pour ce temps, que longtemps après, au XIIe siècle. Charlemagne trouve sous sa main son historien, qui nous laisse de sa personne un portrait vivant et de son règne un remarquable tableau. C'est Éginhard, plus célèbre par la charmante aventure qu'on lui a prêtée avec une fille de Charlemagne, qui n'a jamais existé, que par l'ouvrage qu'il nous a légué et qu'on ne lit pas assez.

Charlemagne et Haroun-al-Raschid ont eu l'un avec l'autre de politiques et même d'intimes relations : rien d'étonnant, c'étaient les deux souverains les plus considérables du temps. Entre eux, il n'y

avait que l'empire byzantin, qui, sous la vieille Irène et sous Nicéphore, eut cependant la gloire de résister à l'un et à l'autre; et, en Espagne, le califat de Cordoue, qui n'était alors encore ni aussi brillant que celui de Bagdad ni aussi puissant que l'empire frank. Partout où Charlemagne, dit Éginhard, savait des chrétiens dans la misère, en Syrie, en Égypte, à Jérusalem, à Alexandrie, il compatissait à leur détresse. S'il recherchait l'amitié des princes d'outre-mer, c'était surtout pour procurer du secours et du soulagement aux chrétiens qui vivaient sous leur domination. Ce fut à cette intention que Charlemagne, le premier, envoya à Haroun-al-Raschid une ambassade composée d'un juif nommé Isaac, qui devait probablement servir d'interprète, et de deux comtes franks. Elle devait offrir des vœux au calife et lui demander sa protection pour les pèlerins chrétiens qui commençaient déjà à se rendre à Jérusalem.

Haroun-al-Raschid renvoya avec les députés franks des ambassadeurs arabes chargés d'offrir des garanties pour les pèlerins et des présents à Charlemagne, entre autres, un éléphant, un pavillon en étoffe de soie pour abriter Charlemagne et ses principaux officiers, des parfums et une horloge. L'ambassade prit terre à Tunis, où Charlemagne l'avait chargée de descendre et de rapporter le corps de saint Cyprien. Elle débarqua ensuite à Pise et se mit en route à travers l'empire frank. Le voyage fut long et difficile; il dura près de six mois

pour traverser les Apennins, les Alpes et descendre le Rhin. Il fallait alors cinquante jours pour aller de Toulouse à Aix-la-Chapelle. C'était vers cette ville où résidait alors Charlemagne que se dirigeaient les ambassadeurs. Dans cette contrée depuis longtemps occupée par ses ancêtres, Charlemagne avait en effet établi le siége de sa puissance. Là, il était à même de surveiller la Gaule et l'Allemagne, la France occidentale et la France orientale, comme on disait alors.

Charlemagne avait embelli particulièrement sa résidence d'Aix-la-Chapelle où il passa surtout ses dernières années. Tout le luxe qu'il pouvait avoir à ses ordres, il le déploya surtout dans la basilique de cette ville, qu'il enrichit d'or, d'argent, de magnifiques candélabres, et qu'il soutint avec des colonnes de marbre venues de Rome et de Ravenne. C'est là qu'il se rendait le matin et le soir pour les prières publiques et quelquefois pendant la nuit. Son palais, bâti en bois, et entouré de maisons et de métairies où demeuraient ses principaux officiers, était beaucoup plus simple. Il était assez spacieux pour contenir sa nombreuse famille. Sous les piliers qui soutenaient le premier étage, les pauvres gens pouvaient trouver un abri. Des fenêtres de son balcon, le maître du monde aimait à surveiller tout ce qui se passait alentour. Ce palais était situé près des sources d'eau chaude où Charlemagne avait l'habitude de se baigner fréquemment, et avec toute sa cour,

puisqu'on y voyait quelquefois en même temps jusqu'à cent personnes.

Ce fut là que les ambassadeurs d'Haroun-al-Raschid, ainsi que ceux des empereurs grecs et des émirs arabes, virent Charlemagne. Il était d'une taille élevée, robuste et un peu gros, quoique bien proportionné. Il avait le sommet de la tête rond, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux bruns, la physionomie ouverte et avenante. Assis ou debout, toute sa personne respirait la dignité et commandait le respect. Son costume ordinaire était celui de ses pères; il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausses de toile de lin, par dessus était une tunique serrée avec une ceinture de soie; des bandelettes entouraient ses jambes, il avait des sandales aux pieds, et, l'hiver, un justaucorps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Deux fois seulement à Rome, et sur les instances du pape, il consentit à prendre la longue tunique, la chlamyde et la chaussure romaine. Dans les grandes solennités, il se montrait avec un justaucorps brodé d'or; ses sandales étaient ornées de pierres précieuses, sa saie était retenue par une agrafe d'or, son baudrier était d'argent et la poignée de son épée était enrichie de pierreries.

Charlemagne, dans ce costume, parut aux ambassadeurs d'Haroun-al-Raschid plus imposant que tout autre mortel. « Jusqu'à présent, dirent-ils, nous n'avions vu que des hommes de terre, mais aujourd'hui

nous en voyons d'or.» Ils furent invités par Charlemagne à un grand banquet. On n'y servit pas beaucoup plus de plats qu'à l'ordinaire. Charlemagne ne voulait pas qu'outre le rôti, il figurât sur sa table plus de quatre plats. Il se montra très-sobre, surtout pour la boisson. Les ambassadeurs assistèrent dans la forêt voisine à une chasse au buffle et à l'aurochs dont ils furent fort effrayés. Une de ces bêtes sauvages se rua sur Charlemagne, brisa la chaussure du roi et le blessa légèrement à la jambe. Le puissant roi des Franks revint montrer fièrement à la reine Hildegarde les traces du péril qu'il avait couru et la fit fondre en larmes. La chasse était la passion de ce grand conquérant ; il y fatiguait ses meilleurs officiers, et aimait, simplement vêtu lui-même, à les entraîner à sa suite dans leurs plus beaux atours, pour leur donner des leçons d'économie et de simplicité. Les ambassadeurs arabes purent entendre un jour un moine irlandais qui vint offrir à Charles sur un parchemin enluminé une pièce de vers en son honneur. Le poëte invoquait sa muse, celle qui seule entre toutes se laisse captiver par les doux chants et qui préfère le charme des vers aux richesses du monde. C'était une muse mâle et grave, elle redisait la guerre entreprise contre la Germanie rebelle, « par ce peuple de rois sorti des murs d'Ilion que Dieu, le maître du monde, choisit pour leur livrer les terres, les villes et les nations captives. »

Un jour, les ambassadeurs d'Haroun, familiarisés

davantage avec Charles, lui dirent tout à coup : « Certes, empereur, votre puissance est grande, mais elle est moindre cependant que ce que la renommée en a publié dans les royaumes d'Orient. » — Pourquoi, mes enfants, reprit Charlemagne, en parlez-vous ainsi? — Eux alors, rappelant les difficultés de leur voyage, racontèrent tout ce qu'ils avaient souffert. « Nous autres Persans, Mèdes, Arméniens, etc., dirent-ils en finissant, nous vous craignons plus que notre propre maître Haroun. Mais les grands de ce pays ne nous paraissent pas assez soigneux de vous plaire, si ce n'est en votre présence; et en effet, lorsque, comme voyageurs, nous les avons suppliés de daigner faire quelque chose en notre faveur, par respect pour vous, que nous venions chercher de si loin, ils nous ont renvoyés sans nous écouter et les mains vides. » Les ambassadeurs avaient mis le doigt sur la vraie faiblesse du gouvernement de Charlemagne; il était tout en lui; sa présence faisait sa principale force. Le moine de Saint-Gall nous parle de comtes et d'évêques que Charlemagne avait chargés de travaux considérables, comme celui d'un pont à Mayence, et qui, après avoir fait travailler avec zèle les ouvriers en présence de l'empereur, les exploitaient odieusement ou les renvoyaient pour s'approprier leur paye, quand ils étaient partis. Pour cette fois cependant Charlemagne punit les comtes et les évêques, dont les ambassadeurs arabes avaient eu à se plaindre, et il eut soin qu'ils fussent mieux traités au retour.

Charlemagne renvoya des présents par une nouvelle ambassade à Haroun. Après avoir traversé facilement la Syrie, grâce aux relais de postes que le premier des Ommiades avait établis, les ambassadeurs franks arrivèrent à Bagdad, qui s'était élevée depuis un demi-siècle comme par enchantement et comptait déjà une population nombreuse, groupée autour de belles mosquées et de brillants palais. Tout le commerce qui se faisait sur terre, par caravanes, à travers la Perse ou la Syrie, et tout celui de l'Inde qui arrivait sur des navires par le golfe Persique s'y donnait rendez-vous. Le calife, dans sa demeure, parut aux Franks dépasser en fait de magnificence tout ce qu'ils pouvaient imaginer. Lorsqu'ils arrivèrent au palais d'Haroun, des soldats d'élite en gardaient les abords. Sept cents gardes étaient distribués dans les appartements qu'ils traversèrent. Sept mille eunuques, dont trois mille noirs, étaient chargés du service. Ces appartements étaient tendus de trente-huit mille pièces de tapisserie, dont douze mille cinq cents brochées d'or. Dans les jardins, l'eau jaillissait de terre et retombait en pluie dans des bassins de marbre. Les ambassadeurs purent voir, dans la salle d'audience, un arbre d'or massif couvert de perles en guise de fruits. Les musulmans, dans cette salle, restaient comme prosternés devant ce commandeur des croyants, qui pouvait distribuer, en un jour, à ses courtisans quatre cent mille dinars. Au banquet que présida Haroun, on ne se servit que de

vases d'or rehaussés de pierres précieuses, et d'étoffes tissées avec des fils d'argent. Les fleurs, les parfums étaient répandus dans la salle, et la musique la plus délicieuse achevait d'enivrer les convives. A la fin du festin, un poëte prit la parole :

« Vis longtemps, au gré de tes désirs, dit-il d'abord, Haroun, commandeur des croyants : vis heureux et bien portant sous les voûtes élevées de tes riches palais !

« Que tout ce qui t'entoure, quand vient le matin, quand arrive le soir, ne forme d'autre vœu que celui de satisfaire à tes moindres désirs. »

— A merveille, interrompit Haroun, et après.

« Au jour, cependant, où ta respiration haletante luttera péniblement contre les hoquets de la mort, tu apprendras, hélas ! que tout ce bonheur n'était qu'une illusion. »

Comme le calife devenait pensif, le vizir s'apprêtait à faire au poëte un mauvais parti. Mais Haroun l'arrêta : « Il a bien fait, dit-il, et ne mérite que des éloges : il nous a vus dans l'aveuglement et n'a pas voulu nous y laisser davantage. »

Les présents que Charlemagne envoyait à Haroun-al-Raschid consistaient en chevaux ou mulets d'Espagne, en draps de Frise blancs et bleus, et il y avait joint des chiens remarquables par leur agilité et leur courage, tels que le calife les avait demandés pour la chasse des lions et des tigres. Haroun, donnant à peine un coup d'œil aux autres présents,

demanda quelles bêtes fauves ces chiens étaient habitués à combattre; les Franks répondirent qu'ils mettraient en pièces tous les animaux contre lesquels on les lâcherait : « C'est, dit le calife, ce que l'événement montrera. » Le lendemain, on était en chasse dans un de ces parcs que les Orientaux appellent des paradis. Un lion était dehors. « Amis franks, montez vos chevaux et suivez-moi, » dit Haroun. On partit; en voyant le lion, les Franks lancèrent leurs chiens, qui eurent bientôt saisi le lion à la crinière et le retinrent là jusqu'à ce que leurs maîtres l'eussent égorgé de leurs épées endurcies par la guerre de Saxe. « Je reconnais maintenant, dit alors Haroun, la vérité de tout ce que j'entends raconter de mon frère Charles. Il s'est accoutumé à vaincre tout ce qui existe sous le ciel. »

Dans sa vie privée, Haroun était un vrai roi d'Orient. Il entretenait un harem considérable, et cependant ne se faisait point faute d'avoir des caprices auxquels les lois les plus sacrées devaient se plier. Il avait dépassé déjà de beaucoup le nombre des femmes permises par le prophète, lorsqu'il s'éprit d'une des femmes de son frère. Mais celui-ci ne voulait ni la donner ni la vendre. Un docteur en lois se trouva là; il s'appelait Kossaï; consulté par le calife : « L'esclave vaut 1,000 pièces d'or, dit-il, offrez-en 500 à votre frère, elle ne sera ni donnée ni vendue. » Mais la loi défendait à Haroun d'épouser la femme

de son frère : « Donne-la en mariage à un de tes esclaves qui la répudiera ensuite, » ajouta le complaisant docteur. Mais l'esclave voulut garder sa femme. « Donne donc, poursuivit Kossaï, cet homme comme esclave à sa femme, pour qu'elle puisse le répudier comme tel, ainsi que le Coran l'établit. » Haroun devint ainsi maître de la femme de son frère, en faisant plier le Coran par ses docteurs au gré de ses caprices.

Charlemagne n'a pas tout à fait les mœurs des rois mérovingiens qu'il a remplacés; mais il est loin d'être un modèle de chasteté. Il eut neuf femmes, il répudia les deux premières; la douce Hildegarde, la fière Fastrade, la coquette Hermergarde qu'il eut successivement, se firent place l'une à l'autre par leur mort prématurée. En les associant aux fatigues et aux périls de sa vie militaire, Charlemagne épuisait vite leur jeunesse. Déjà vieux, il eut peut-être en même temps ses autres femmes. On raconte même qu'il voulut un jour forcer une jeune vierge, qui résista et qu'on fit sainte. De mœurs faciles, Charlemagne était aussi indulgent pour sa famille. Il aimait si vivement ses filles, qu'il ne voulait pas s'en séparer pour les marier. Mais il ne sut pas les prémunir contre les atteintes de la licence qui régnait à sa cour. Rothrude, qu'il avait refusée à l'empereur grec, fut séduite par un simple comte du Maine qui la rendit mère. Berthe écouta deux fois le secrétaire de Charlemagne, Angilbert, et deux fois sa faute fut visible. Le roi dé-

bonnaire consentit à marier enfin ces récidivistes; mais dès qu'ils habitèrent ensemble, ils ne s'entendirent plus, se séparèrent et finirent chacun dans un cloître. La célèbre et charmante aventure d'Éginhard et d'Emma a le tort de ne point être historique. Charles n'eut point de fille de ce nom. Il faut restituer ce dévouement à une fille de l'empereur d'Allemagne Henri III, et au profit d'un clerc qui passait auprès d'elle toutes ses vigiles nocturnes.

Haroun mourut jeune et dans la tristesse. A quarante-six ans, il était atteint d'un mal dont il redoutait les funestes effets. Sur son déclin, il n'avait pas à se louer de l'affection de ses fils et redoutait leur ambition. La crainte de la mort l'assiégeait toujours. Une nuit, pendant son sommeil, il vit une main étendue sur sa tête, elle tenait une poignée de terre rouge, et une voix s'écria : « Voici la terre qui doit servir de sépulture à Haroun. — Quel est le lieu de cette sépulture? dit une autre voix. — La ville de Tous, » répondit la première. Quelques jours avant sa mort, Haroun prenait un de ses officiers à part, et, ouvrant sa robe pour lui montrer un bandage de soie qui lui enveloppait le ventre : « J'ai là, dit-il, un mal profond, incurable : tout le monde l'ignore. Mais j'ai autour de moi des espions chargés par mes fils de guetter ce qui me reste de force; car ma vie est trop longue pour leurs ambitieux désirs, et ces espions, ils les ont choisis parmi les serviteurs que je croyais les plus fidèles. Mon médecin lui-même

est l'un d'eux. Veux-tu connaître jusqu'où va leur soif de régner? Je vais appeler pour demander qu'on m'amène une monture, et, au lieu de me présenter un cheval à la fois doux et vigoureux, ils m'amèneront quelque animal épuisé, dont le trot inégal puisse augmenter ma souffrance. » Ce que le calife avait prévu arriva en effet. Quelques jours après, les progrès de son mal l'obligèrent à s'arrêter à Tous. Il envoya son esclave Mesrour chercher une poignée de terre aux environs de la ville. Le chef des eunuques la rapporta, elle était de couleur rougeâtre : « Hélas! dit le calife, voici ma vision accomplie, la mort est proche. J'étais pour tous les hommes un sujet d'envie, et maintenant je suis pour tous un objet de pitié. »

Charles mourut plein de jours à l'âge de soixante-douze ans, et dans l'entière possession de ses facultés et de sa puissance. Il avait supporté avec virilité la mort des aînés de ses fils, qu'il avait faits rois de Germanie et d'Italie. Lorsqu'il comprit qu'il pouvait bientôt manquer à l'empire, il fit venir son dernier fils Louis d'Aquitaine, et réunit de toutes les parties du royaume frank les hommes les plus considérables dans une assemblée solennelle à Aix-la-Chapelle. Du consentement de tous, il s'associa ce jeune prince et l'établit héritier du royaume et du titre impérial; et, lui mettant de ses propres mains, dans la basilique qu'il avait bâtie, la couronne sur la tête, il ordonna qu'on eût à le respecter désormais, et à lui obéir comme à un empereur et à

un Auguste. Éginhard nous rapporte quelques présages qui auraient annoncé la mort du grand homme. Un jour, le cheval de Charles tomba la tête en avant et le jeta violemment par terre. Le palais du roi fut ébranlé par un tremblement de terre. « Mais Charles, ajoute son historien, ne témoigna nulle crainte de ces avertissements d'en haut, ou les méprisa comme s'ils ne regardaient en aucune façon sa destinée. Atteint de fièvre après une chasse, il s'alita, se soutint pendant quelque temps à l'aide d'une boisson prise en petite quantité, reçut la communion en présence des siens, et expira le 28 janvier 814, à la troisième heure du jour. »

Ce qu'on chercherait vainement dans Haroun-al-Raschid, et ce qu'on trouve dans Charlemagne, c'est le sentiment de la responsabilité morale. Le commandeur des croyants ne voit rien sur cette terre au-dessus de lui, et par là même il est moralement plus faible que Charlemagne. C'est cette puissance sans limite qui l'énerve, l'amollit et le rend comme tremblant. Quand il a accompli son pèlerinage à la Mekke, il revient plus infatué de lui-même, mais plus faible; il a retrempé son orgueil et non sa force. Quand Charlemagne, à Rome, se fâche presque contre le pape Léon III, qui lui met la couronne impériale sur la tête, c'est qu'il sent toute la lourdeur du fardeau. C'est un joug salutaire pour un souverain tout-puissant que celui d'une autorité distincte de la sienne, et néanmoins puissante et visi-

ble, quand il l'accepte sans cependant la subir. Haroun-al-Raschid envoyait son testament dans le temple vide de la Caaba. Qui pouvait lui assurer que ses fils le respecteraient? Charlemagne fit signer le sien par les principaux personnages laïques et ecclésiastiques de son empire, et le confia aux mains du pontife de Rome, qui pouvait au moins le rappeler à ses héritiers. Il y a là en présence non pas seulement deux souverains, mais deux civilisations. Dans l'une la religion et l'État sont confondus, dans l'autre ils sont distincts. L'œuvre de ces deux grands hommes disparaîtra. Moins d'un siècle après, ces deux empires tomberont également en poussière. Mais en Europe l'unité morale survivra à l'unité politique. Que le mahométisme et le christianisme se trouvent un jour aux prises, et la voix du chef spirituel de la chrétienté conduira tous les souverains de l'Europe contre les successeurs divisés de Mahomet, qui se sont taillé autant de souverainetés politiques et religieuses dans son manteau de roi et de prophète. La poésie, toujours fidèle à l'histoire, ne nous laisse pas ignorer cette grande différence. Ce sont les loisirs d'un souverain fainéant que recréent dans Bagdad les contes des *Mille et une Nuits*, qui rappellent le règne d'Haroun-al-Raschid. Les poëmes chevaleresques de Charlemagne nous le montrent déjà comme le premier des croisés, quand ils le conduisent à Jérusalem, à la tête de ses douze pairs, pour y enlever, dans l'église de la Résurrection, les reliques du tombeau du Christ, afin de les rapporter

dans l'abbaye de Saint-Denis; poétique et naïf symbole de la supériorité de la civilisation chrétienne sur la mahométane, et de Charlemagne sur Haroun-al-Raschid!

V

LE DIXIÈME SIÈCLE

FÉODALITÉ ET CHEVALERIE

« Un bel empire florissait sous un brillant diadème ; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple ; toutes les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents ; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres ; aussi la nation franque brillait-elle aux yeux du monde entier. Rome elle-même, la mère des royaumes, était soumise à cette nation. C'était là que son chef, soutenu de l'appui du Christ, avait reçu le diadème par le don apostolique. Heureux s'il eût connu son bonheur, l'empire qui avait Rome pour citadelle et le porte-clef du ciel pour fondateur ! Mais aujourd'hui déchue, cette grande puissance a perdu son éclat et le nom d'empire. Le royaume naguère si bien uni est divisé. Il n'y a plus personne

qu'on puisse regarder comme empereur. Au lieu d'un roi, on a des roitelets, et au lieu de royaume des morceaux de royaumes. Pleurez sur la race des Franks; l'empire élevé par la grâce du Christ est maintenant gisant dans la poussière! »

Telle était, en effet, la différence qui existait entre l'Europe du IXe et celle du Xe siècle. Les successeurs de Charlemagne n'avaient pas soutenu le poids du fardeau qu'il avait laissé sur leurs faibles épaules. L'empire avait été une première fois divisé en 843; il s'était tout à fait écroulé sur lui-même en 888. Les descendants du grand homme s'étaient fait la guerre les uns aux autres, les fils au père, les frères aux frères. Officiers de l'État et officiers de l'Église, ducs, comtes, évêques, abbés, en avaient profité pour ne reconnaître plus d'autorité au-dessus d'eux. De nouveaux barbares étaient venus de tous les points de l'horizon, Northmans, Sarrasins, Hongrois, se jeter au milieu de ces querelles. Le porte-clef même du ciel, le fondateur de l'empire, avait contribué à sa chute en voulant le dominer; et, perdant avec lui son appui, il allait retomber dans l'isolement et dans l'impuissance, au milieu des ruines de Rome et des querelles de ses habitants. Toute unité politique ou morale, toute grandeur avait disparu en Europe. « Le bien général, » ajoute le diacre Florus, poëte de ce temps, que nous avons cité plus haut, « le bien général était annulé, chacun songeait à soi et Dieu était oublié. »

Il y eut bien encore parmi les Germains que

Charlemagne avait conquis et convertis, des princes qui se prétendirent ses héritiers et qui prirent le titre d'empereur, mais sans jamais reconstituer l'empire. Dans l'ancienne Gaule, le duc d'un tout petit pays qu'on appelait France, ceignit également la couronne de roi; dans d'autres parties de la même Gaule, d'autres prirent aussi les titres de rois d'Aquitaine, de Bretagne, de Bourgogne et de Navarre; et dans l'Italie même, deux compétiteurs se disputèrent le titre de roi; mais c'étaient des rois sans royaume, car il n'y avait alors vraiment ni France, ni Italie, ni Allemagne.

Qu'y avait-il donc à la place de l'empire, sous ces royaumes, qui n'étaient eux-mêmes que les ombres d'un empire tout idéal? La division, le morcellement infini de la terre et de la souveraineté, partagées entre une aristocratie demi-laïque, demi-ecclésiastique, constituée pour l'oppression du manant dans les villes dépeuplées et en ruine, et du colon dans les campagnes. En effet, chaque province s'est séparée du tout, sous l'impulsion de son plus grand propriétaire ou de l'ancien officier de l'empire chargé de la gouverner; et, au-dessous de lui bientôt, sous un chef qui l'imitait, chaque ville, chaque plateau est devenu un petit État souverain. Partout, aux flancs des grandes villes, dans la plaine, au sommet des rochers, dans les gorges de la montagne, on voit se dresser, étendant son ombre sur les cabanes éparses ou ramassées, le donjon féodal. C'est là qu'habite l'homme qui, de

par son épée, s'est constitué dans ce coin de terre l'héritier de Charlemagne. Il n'a plus guère pour rival que l'homme d'église, l'évêque dans sa ville, ou l'abbé dans le monastère qu'il a bâti au fond de la sombre forêt, et qui ont pris leur part de la dépouille. Dans leurs rapports avec les vilains et les serfs qui travaillent pour le nourrir, le seigneur et souvent l'homme d'église est maître et seigneur; dans ses rapports avec les possesseurs des autres citadelles qui s'élèvent au loin parmi les aiguilles de la montagne, il a des droits et des obligations. Rapports du maître au serf, fondés sur le despotisme, rapports de l'homme libre à l'homme libre, fondés sur la foi jurée, voilà le régime féodal.

Hors de notre Europe, il s'est rencontré des états de civilisation qui présentent quelque analogie avec la féodalité européenne. On parle de la féodalité du Japon et de la féodalité radjpoute ou mahratte de l'Hindoustan. Les vallées de l'Afghanistan, les plaines du Beloutchistan sont occupées par des chefs ou khans souverains, qui sont cependant unis entre eux par certains devoirs et certaines obligations. Partout, en effet, où, dans un état de civilisation peu avancé, il ne se rencontre pas un pouvoir central fortement organisé, dont les pouvoirs locaux ne sont que des émanations, il n'y a que deux formes possibles d'institutions un peu générales : une confédération de tribus ou une hiérarchie de chefs militaires. Si l'état social a une base démocratique, comme dans l'ancienne Germanie ou chez les tribus

arabes, on a des confédérations; si l'état social a une base aristocratique, comme chez les conquérants de la Gaule ou chez les nobles de l'Hindoustan, on a une hiérarchie de chefs militaires.

Mais, si la féodalité européenne peut trouver, à quelques égards, des analogues dans l'histoire du monde, elle présente dans son développement, dans ses éléments constitutifs, dans les résultats qu'elle a eus pour la civilisation des peuples qu'elle a régis, des caractères spéciaux, particuliers, qui n'appartiennent qu'à l'Europe et qu'au moyen âge. C'est d'elle que la noblesse européenne est sortie, et, à ce titre, elle mérite d'être étudiée.

I

ORIGINES

Il y avait déjà une aristocratie ou une noblesse dans la Germanie, dans l'empire romain et dans l'Église où la société moderne a ses origines.

En Germanie, tout guerrier sans doute était noble; mais au-dessus de cette noblesse commune à tous les hommes libres, il était arrivé bientôt à un certain nombre de familles, auxquelles une valeur héréditaire, ou des circonstances heureuses, avait acquis dans la tribu une distinction particulière et de grandes richesses, de constituer une sorte d'aristocratie nobiliaire : le simple homme libre, par exemple, n'étendait son pouvoir paternel, son patronage, son

mundium que sur les membres de sa famille naturelle et sur ses colons ; le *mundium* de l'homme *illustre* prenait au contraire une extension extraordinaire. Nombre d'hommes libres se disputaient l'honneur de devenir ses hommes, ses hôtes, de lui rendre ces services honorables que le père de famille ordinaire demandait à ses fils ou à ses filles, de recevoir en échange la nourriture, le couvert et le vêtement, le cheval de guerre et la framée sanglante, de faire en un mot partie de sa *famille*. Ce patron remplissait alors devant le tribunal public le rôle de défendeur ou de demandeur, répondant pour eux et payant leurs amendes ; poursuivant, en cas de mort, le meurtrier, exigeant le *wehrgeld* et en prenant sa part. En revanche, l'homme, le *fidèle* ou *leude*, qui faisait partie de cette clientèle, lui rendait en paix tous les services domestiques, le soutenait dans ses procès, et ne le perdait pas de vue pendant la bataille. « Les Germains, dit César, se rangent par familles. » Tous les membres naturels ou adoptifs de la *gens* se serraient autour du chef de famille, et c'est lui qui entonnait le chant du combat. Chacune de ces associations formait une phalange, un *cuneus* à part, sur le front de bataille de la tribu. C'est surtout lorsque le chef venait à tomber que la lutte était effroyable : pas un ne songeait à s'épargner. Jusqu'au dernier, ils se faisaient exterminer sur son cadavre pour n'avoir pas la honte de lui survivre.

Voilà la constitution de la noblesse et l'un des germes de la féodalité en Germanie. Ce noble bar-

bare, cependant, il n'est guère attaché à la terre qu'il foule de son pied vagabond, il aime à parcourir le monde « par la force de son bras, » il n'y a guère entre lui et ses clients que des relations personnelles.

L'aristocratie que l'on trouve dans les provinces de l'empire romain, avant l'invasion barbare, avait un tout autre caractère. Elle était politique et religieuse. Composée de magnats civils, de sénateurs exerçant des charges dans les provinces ou dans les villes, revêtue des titres redondants de clarissimes ou de nobilissimes, investie de priviléges, la noblesse civile possédait, outre le pouvoir politique que l'on pouvait lui confier, de vastes domaines ornés de villas, où elle comptait en grand nombre des esclaves attachés à sa personne, ou les colons qui cultivaient ses champs. L'aristocratie religieuse se composait des prélats des principales villes de l'empire romain qui y avaient acquis, par leur ascendant moral, une grande autorité, un commencement de juridiction, et qui avaient recueilli, de la piété des souverains et des fidèles, d'immenses domaines qui faisaient d'eux de puissants propriétaires. Le prestige politique, l'autorité morale et la propriété, tels étaient les éléments de cette noblesse romaine qui attendait l'invasion de la noblesse guerrière et barbare, et qui devait constituer avec elle l'aristocratie d'où sortira le régime féodal.

Quand les Germains arrivent, ceux-ci dans la Gaule, ceux-là dans l'Italie, d'autres encore en Espagne, ils s'éprennent pour les champs bien cultivés,

pour les coteaux chargés de vignes et d'orangers. Leur mépris pour les clairières incultes de leur pays natal, pour leurs froides grèves des bords de la Baltique, ne tient pas contre ces tableaux d'opulence agricole. Ce n'est plus seulement l'argent monnayé, les vases sacrés des églises qu'ils songent à se partager : ces terres, qui pouvaient alimenter leur oisiveté guerrière, avaient aussi leur valeur. Ils s'établissent donc, aux dépens des plus riches propriétaires, dans les villas qu'ils leur arrachent ou dans de grandes métairies qu'ils bâtissent. Chacun se fait sa part : les chefs de truste beaucoup plus grande que celle des simples guerriers, les rois plus grande que celle de tous les autres; mais à la condition d'être toujours prêts à courir à la défense de la commune conquête. Nulle autre obligation : les impôts ne devaient peser que sur les vaincus.

Voilà les Franks ou les Saxons, ces fils de pirates et de bandits, ces rôdeurs infatigables, tour à tour écumeurs de mer ou brûleurs de villes, voilà les Longues Barbes, ces sauvages velus comme des ours, devenus propriétaires. Le simple homme libre est établi avec sa famille sur sa petite terre; le leude puissant, avec ses nombreux antrustions, sur son vaste domaine.

Une première conséquence de ce changement de situation : en Germanie, la noblesse était essentiellement personnelle; le descendant d'aïeux illustres ne conservait leur noblesse qu'à condition de les imiter : deux générations de guerriers médiocres

suffisaient pour faire rentrer dans l'ombre et dans la foule une lignée issue des dieux. Les fidèles abandonnaient l'un après l'autre un guerrier sans courage et sans libéralité. Avec le nombre des leudes diminuait la considération, la puissance, la richesse même. Mais maintenant qu'il possède les villas des nobles romains, avec leurs thermes somptueux et leurs eaux jaillissantes, le noble peut impunément dégénérer. La terre ne fondra pas, comme la *truste* ou clientèle, entre ses mains : ses colons gaulois ou italiens continueront à lui servir ses rentes : il restera riche, puissant et noble. La hiérarchie sociale ne variera plus suivant le caprice de la fée malicieuse qui aura doué de couardise le fils d'un père intrépide. L'aristocratie germaine, comme l'antique aristocratie sabine, acquiert la consistance et la perpétuité même de la propriété foncière qui lui sert de base.

Les fidèles du chef continuent donc à vivre sous son toit, à sa table. Parfois il détache de son domaine une certaine portion de terres, occupée par un certain nombre de colons, et en aliène pour un temps le revenu à quelqu'un de ses fidèles. Le concessionnaire va demeurer sur ce domaine : il y trouve, ce qu'il trouvait sous le toit du patron, la nourriture et le vêtement. Le *bénéfice* n'est pour ainsi dire qu'une extension de la terre seigneuriale : le *bénéficiaire* n'en reste pas moins le familier, l'hôte, le *convive* du seigneur. Mais aux anciennes obligations du fidèle envers son patron s'en ajoute une nouvelle,

celle de veiller au bon entretien de la terre concédée. Le patron a aliéné le revenu, non la terre, l'usufruit, non la propriété.

Il ne faut pas croire cependant que les conquérants accaparent tout d'abord toute la grande propriété. Les riches propriétaires romains qui ont vu venir les barbares, qui les ont appelés quelquefois, conservent une partie de leur terre. Dans certaines parties de la Gaule, ces barbares ne leur en prennent que les deux tiers et leur laissent le reste. Ces Romains d'ailleurs, intelligents, avisés, ayant prise par leur culture même sur ces grossiers sauvages, se font bien venir en leur rendant des services et en les initiant aux recherches, aux plaisirs d'une civilisation plus avancée. Ils se glissent donc auprès des plus puissants, se font aussi leurs hôtes, entrent dans leur clientèle, comme convives, et prennent place, quoique à un degré inférieur, dans cette hiérarchie de propriétaires dominateurs, en attendant qu'ils disparaissent ou se fondent avec elle.

L'aristocratie religieuse des évêques romains est plus heureuse encore. Non-seulement elle profite du respect de ces conquérants qu'elle convertit pour garder son pouvoir, sa juridiction, ses propriétés, mais encore pour les augmenter. Ces rudes conquérants, couverts de crimes, sont plus accessibles encore aux craintes de la mort. Ils donnent toujours, quitte à convoiter plus tard leur donation. Le barbare, d'ailleurs, entre bientôt aussi dans l'église, échange sa cuirasse contre l'étole et le

casque de guerre contre la mitre d'évêque, au risque de porter dans le sanctuaire sa grossièreté et ses vices, et ainsi il unit par le sang et par la race ces deux aristocraties si diverses de caractère et d'origine.

Cette aristocratie a cependant un chef, c'est le roi, sous la conduite duquel la conquête s'est opérée. C'est lui qui a la clientèle la plus considérable, et c'est celui que révèrent le plus les évêques. En outre, il est le propriétaire de tout le pays conquis, et le protecteur ou le maître soit des hommes libres de la race conquérante qui ont acquis de libres propriétés, soit des habitants des villes ou colons qui sont tombés sous sa sujétion. Il distribue à ses fidèles le plus grand nombre de bénéfices, et il assure aux autres guerriers la possession de leurs alleux ou terres qu'ils tiennent du sort. Les riches Romains cherchent à devenir ses hôtes, et les évêques l'accueillent comme le patron que leur a donné la colère divine déchaînée sur l'empire. Ce personnage cherche de tous ces éléments bien divers à fonder un gouvernement.

Rois franks, ostrogoths ou lombards en Gaule et en Italie, Wisigoths en Espagne, Anglo-Saxons en Angleterre, retrouvent presque dans leur intégrité les cadres de l'administration romaine. Dans chaque *pagus* ou *cité*, un *comte*, dans chaque province, un *duc*. A côté du comte, à côté du duc, d'autres officiers, suivant les degrés analogues de la hiérarchie,

administraient les finances, la justice, etc. Les barbares trouvant cela trop compliqué simplifient tout. Ils conservent le duc, le comte, au-dessous du comte, les vicomtes, centeniers, dizainiers, et autres officiers inférieurs; mais duc, comte, vicomte, administrent, commandent, lèvent des impôts et jugent avec leurs assesseurs, pour la plupart choisis parmi leurs fidèles. Ils maintiennent la paix publique, surveillent l'administration municipale des villes, font parvenir dans les coffres du roi les tributs des Romains, président les tribunaux et mènent au combat les hommes libres de leur circonscription.

Comme les barbares n'étaient pas toujours très-aptes à ces fonctions nouvelles et compliquées, beaucoup de comtes et de ducs romains sont maintenus d'abord par les barbares. Le roi se contente de les faire entrer dans son ahrimanie. On voit des comtes romains conduire à l'ennemi les guerriers de la nation conquérante, de même que les comtes barbares présider le conseil municipal des cités romaines. Mais comme le gouvernement devient barbare comme tout le reste, le vainqueur est bientôt en état de joindre les soins de l'administration à ceux du patron et du propriétaire. On voit ces fidèles investis de pouvoirs inconnus dans la Germanie, unir les droits politiques aux droits du patronage, se trouver ainsi supérieurs en puissance à tous les chefs de trustes non officiers du roi, et devenir les plus importants personnages de tout le royaume.

En effet les simples leudes, sur leur tribunal do-

mestique, n'ont bientôt plus de compétence en matière civile que lorsque l'héritage d'un citoyen n'est point en question, en matière criminelle que lorsque la cause n'est point capitale. Ils n'ont plus que la *basse justice*. Le leude-comte exerce la *haute justice*, de plus il reçoit l'appel de leur juridiction. Les premiers ne peuvent conduire au combat que leurs antrustions : le leude-comte conduit en outre les hommes libres du comté; de plus, il fait marcher les vassaux des leudes, lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de les conduire eux-mêmes. Les premiers ne peuvent administrer que leurs propres domaines. Le comte administre en outre les terres du domaine royal, les terres d'église pendant la vacance des évêchés ou des abbayes, le domaine des cités, de concert avec le conseil municipal. Les premiers ne perçoivent que les revenus de leurs terres. Le comte perçoit en outre les revenus du domaine royal, les tributs des Romains, les dons gratuits que les Germains, que ses leudes eux-mêmes ont coutume d'accorder au roi.

Ces puissants ducs ou comtes n'ont de rivaux que dans les archevêques et évêques, mais des rivaux souvent redoutables. Ceux-ci, en effet, ont leur juridiction particulière, indépendante de la justice royale ; c'est d'eux seuls que relèvent les clercs de tous rangs et de tous grades. La convention de 615, plus tard les capitulaires de Charlemagne, avaient apporté à ce droit une nouvelle sanction. Dans certaines causes même, ils ont juridiction sur les laï-

ques. Comme les nobles, ils lèvent tribut sur leurs subordonnés : sur le clergé inférieur, mille petites redevances; sur les voyageurs, les péages que leurs *telonarii* exigeaient aussi rigoureusement que ceux des laïques; sur la masse des fidèles, enfin, ils établissent peu à peu le plus lourd des impôts, la dîme des revenus. Puissances vraiment publiques, évêques et abbés, comme les leudes laïques, se trouvent dès lors placés avec leurs *ahrimanies*, c'est-à-dire avec leurs prêtres ou leurs moines, sous le *mundium* du roi, dans la truste royale. Les terres d'église sont assimilées aux fiefs laïques : les noms de *bénéfices*, d'*honneurs*, sont indistinctement employés pour ceux-ci comme pour celles-là. De là le droit de surveillance que s'arroge le roi sur les évêchés, les couvents d'hommes ou de femmes : de là son droit de conférer le bénéfice à la mort du bénéficiaire, de là en retour les devoirs d'*ost* et de *cour* qu'il réclame aux évêques, aux abbesses et aux abbés comme à ses autres fidèles. On voit les membres de cette aristocratie tenus de siéger dans les procès importants avec leurs *pairs* laïques : ils n'ont droit de s'absenter que dans les causes capitales, « parce que l'Église a horreur du sang. » Lorsque le ban du roi était publié, chose plus grave encore, ils font aussi marcher immédiatement leurs vassaux; ils sont responsables comme eux des dégâts ou des désertions de leurs hommes d'armes. Les capitulaires de Charlemagne leur prescrivent plus tard la même armure que celle des comtes et

des grands vassaux : celui de 813 veut qu'ils aient un casque et une cuirasse : *habeant loricas vel galeas*. Soumis aux mêmes devoirs que les vassaux laïques, ils sont exposés, en cas de négligence, aux mêmes châtiments, c'est-à-dire, aux termes des capitulaires, à la perte de leurs honneurs et bénéfices.

On comprend comment cette double aristocratie remplaça bientôt tout, au-dessous et au-dessus d'elle, comprima les masses et usurpa le pouvoir de la royauté. Au milieu des guerres mérovingiennes, des démembrements et des partages, rien de misérable comme la condition du simple homme libre. Libre sur son *alleu*, mais faible et isolé, livré à tous les hasards de cette existence anarchique, il voit les grands seigneurs du voisinage convoiter sa terre : le comte l'accable de réquisitions et de corvées. Pillé, exploité, dépouillé, il quitte cette terre qu'il ne peut plus défendre contre de puissantes convoitises, ce patrimoine qui n'est plus pour lui qu'une source de misères, *tributariam sollicitudinem*. Il part avec sa framée qu'il a reprise à demi rouillée aux murailles de sa maison. Il veut reprendre la vie errante qu'ont menée ses pères; mais les temps sont changés : le sol qu'il foule aux pieds n'attend plus un vainqueur; partout des enclos, partout la propriété, partout la juridiction d'un maître. Mille piéges se trouvent tendus sous les pas du proscrit : veut-il s'arrêter, il se trouve au bout d'un certain

temps avoir pris racine; l'an et le jour légaux sont écoulés; il est l'*aubain*, le *colon*, le serf du maître de ce lieu. Continue-t-il sa course vagabonde, autre danger : les marchands d'esclaves. Les lois parlent à toutes les pages d'hommes libres chargés de chaînes en trahison, transportés chez les barbares d'outre-Rhin, vendus comme esclaves. Il n'y a qu'une ressource pour le petit propriétaire. Le roi est impuissant à le protéger : qu'il se choisisse *un seigneur;* qu'il aille se mettre lui et sa terre *dans la main* de son puissant voisin, se déclarer son homme, consentir à tenir de lui en bénéfice le libre alleu qu'il a reçu de son père; qu'il lui prête cet humble et triste serment que les collectionneurs de formules ont cru devoir inscrire dans leur recueil pour l'usage de beaucoup en ce temps de misères :

Au magnifique seigneur un tel, moi un tel.
Comme il est de notoriété que je n'ai pas le moyen de me nourrir et de me vêtir, je me suis adressé à votre piété, et j'ai résolu de me livrer et de me recommander à votre *mundium*. Je l'ai fait à cette condition que vous me fourniriez le vivre et le vêtement, en tant que je pourrai le mériter de vous par mes services. Tant que je vivrai, je vous rendrai le service et l'obéissance qu'on doit attendre d'un homme libre; tant que je vivrai, je n'aurai pas le droit de me soustraire, sans votre congé, à votre puissance et à votre *mundium*.

Et ce n'est pas seulement aux puissants de la terre, mais aux puissants du ciel, que le petit propriétaire a recours. Il se recommande aussi bien à l'évêque qu'au comte. Devenu l'homme, le leude,

le vassal de saint Martin de Tours ou de saint Denis de Paris, il convertit son franc-alleu en bénéfice et le cultive au nom du bienheureux. Il se tonsure, lui et ses enfants, et, bien qu'il vive au milieu d'occupations laïques et dans l'état de mariage, il est clerc et n'est justiciable que du saint. Cette attraction de l'Église sur les hommes libres n'était pas toujours exempte de violences. Les évêques, les abbesses et les abbés seront signalés, dans les capitulaires, parmi les oppresseurs du petit propriétaire, qui s'obstine à ne pas recommander son héritage.

Que cette puissante aristocratie ait maintenant l'hérédité de ses fiefs et celle de ses bénéfices, elle aura dépouillé la royauté après la liberté. La révolution fut sur le point de s'accomplir à la fin de la dynastie mérovingienne. Déjà dans la charte de Clothaire, un roi puissant, en 615, la royauté abdique. « Tout ce que nos aïeux ou prédécesseurs, dit la charte, tout ce que nous-même avons concédé ou confirmé justement, reste définitivement confirmé. » Premier pas vers l'hérédité des bénéfices. Par le fait, on confirme ce que Brunehaut et Gontran avaient déjà dû accorder au traité d'Andelot (587), que tous les bénéfices déjà concédés resteront concédés en toute propriété. « Que nul ne soit institué, ajoute la charte, juge dans une autre province que la sienne, » c'est-à-dire que les officiers royaux seront nommés parmi les propriétaires de la contrée, et généralement dans la famille la plus puissante : premier pas vers la confusion du pouvoir et

de la propriété, vers l'hérédité des offices et des charges publiques, c'est-à-dire vers le régime féodal.

L'empire de Charlemagne fait un instant illusion en ressuscitant un nom antique ; mais il couve la féodalité plus qu'il ne l'étouffe ; en cherchant à régler le chaos, il permet aux germes de pousser de profondes racines.

Charlemagne revêt le manteau impérial ; il porte la couronne de Constantin ; il s'entoure d'officiers empruntés au cérémonial de Rome ou de Byzance. Tout cela n'est pas l'empire romain. Partout la société germanique, les institutions germaniques ; pas d'empereur, mais un chef de la grande truste royale : pas de sujets, mais déjà des vassaux, des leudes, des familiers du prince, englobant eux-mêmes dans leurs ahrimanies presque toute la population libre de l'empire. Société germanique et royauté germanique sous le titre pompeux d'empire romain ! on y cherche en vain ce que nous avons trouvé sous l'empire romain, des impôts publics, des armées permanentes.

Le successeur de Constantin n'a pour revenus que le produit de ses domaines, comme les propriétaires de tous les temps, les dons gratuits des hommes libres et les tributs des nations vaincues, comme les rois dont nous parle Tacite, et sa part du butin commun, comme le Clovis du vase de Soissons. Veut-il entrer en campagne, il n'a pas, comme Au-

guste, vingt-trois légions attendant ses ordres dans leurs *castra stativa* du Danube et du Rhin; mais il requiert du service féodal tous ses vassaux immédiats, ducs, comtes, évêques, abbés, ou simples seigneurs. Ceux-ci, à leur tour, mettent en mouvement leurs propres leudes et par eux tous les guerriers de l'empire qui reconnaissent un seigneur. Quant aux guerriers libres de toute vassalité, qui suivent le comte de leur *pagus*, non comme leur seigneur particulier, mais comme le dépositaire des pouvoirs publics, leur troupe devient chaque jour de moins en moins nombreuse.

Ces héros carolingiens, Charles Martel, Pepin, Charlemagne, sont Germains au fond du cœur. Ils sont fiers de leur titre de chefs des Franks : Charlemagne le faisait toujours écrire dans ses protocoles avant son titre d'empereur. Ils acceptaient franchement leur situation de chef de l'aristocratie franque. Charlemagne s'efforce seulement de limiter son influence, afin qu'elle ne vienne pas troubler la majesté de la paix romaine, que de concert avec les évêques il faisait régner sur l'occident. Ainsi il ne permet pas que les bénéfices qu'il concède deviennent héréditaires : le terme de la concession arrivé, le bénéficiaire est impitoyablement sommé d'évacuer le domaine. Il ne permet pas que les charges de l'État deviennent la propriété des familles ; la destitution était perpétuellement suspendue sur la tête des ducs et des comtes qui ne remplissaient pas exactement les devoirs de leurs charges. Il défend l'indépen-

dance des hommes libres. « Les pauvres nous rapportent, dit un capitulaire de 811, que quiconque refuse de livrer son patrimoine à un évêque, un abbé, un comte, un juge ou un centenier, devient l'objet de leurs persécutions. Ils épient l'occasion de lui faire perdre ses procès, ils l'envoient sans cesse à l'armée, jusqu'à ce que, réduit à la misère, bon gré, mal gré, il livre son patrimoine ou le vende. » *Livrer son patrimoine*, c'est le *recommander*, car le capitulaire ajoute : « Mais ceux qui ont livré leur patrimoine restent tranquillement chez eux. »

Charlemagne contient la féodalité, mais il lui rend un véritable service en l'organisant. Ses capitulaires sanctionnent les rapports entre vassaux et seigneurs. Celui de 789 défend d'accueillir les vassaux fugitifs sans l'agrément de leur seigneur, à peine de 60 livres d'amende. Celui de 813 défend au vassal d'abandonner son seigneur dès qu'il en aura reçu un sou vaillant, à moins que le seigneur n'ait voulu tuer son vassal, ou le frapper avec un bâton, ou déshonorer sa femme ou sa fille, ou lui enlever son bénéfice. Un autre article du même capitulaire, encore plus remarquable, décide que « Si le seigneur convoque ses fidèles pour livrer bataille à son ennemi, celui d'entre eux qui, requis de lui prêter secours, s'obstinera à rester tranquillement chez lui, perdra son bénéfice. » L'organisation féodale est même un des moyens d'ordre de Charlemagne, un de ses instruments de gouvernement. A la guerre comme dans la paix, le seigneur est res-

ponsable des méfaits de son vassal. Pour lui, il paye l'amende et la composition, pour lui encore, s'il refuse de faire justice, il portera sur ses épaules l'ignominieux fardeau de l'*harmis cara*, la selle d'un cheval ou le cadavre d'un chien.

La féodalité nous apparaît déjà dans ses traits essentiels, fondée sur l'hommage prêté et constituée hiérarchiquement. A côté du service militaire que tout guerrier frank doit au roi, il y a le service militaire que le vassal doit à son seigneur. A côté de la justice publique du roi, ou de ses comtes, ou de ses *missi dominici,* la justice domestique des seigneurs. A côté des redevances et des péages perçus par le roi, les péages et les redevances perçus par les seigneurs, les *telonarii* installés par eux sur les ponts, les cordes tendues par eux en travers des grandes routes.

La forme des armes, du costume, pour ainsi dire, annonce déjà l'époque féodale. La solide infanterie dont nous parle Tacite ne se compose plus, comme autrefois, de l'élite des braves : la cavalerie est devenue l'arme la plus honorable. Revêtus de ces armures en lames de métal que portaient déjà les cataphractes romains, « semblables, suivant l'expression d'Ammien Marcellin, à des statues de bronze polies par Praxitèle, » solides et pesants sur leurs énormes chevaux belges, armés de toutes pièces et la lance en arrêt, les leudes carolingiens attendent, anxieusement dressés sur leurs étriers, la fin du règne des empereurs et leur propre avénement.

Charlemagne contient la féodalité ecclésiastique comme la féodalité laïque et lui rend le même service. Il place tous les évêques de l'empire et le pape tout le premier sous la dépendance du pouvoir impérial ; le pape, comme un autre évêque, après avoir été élu, attend sa confirmation et reçoit ses *missi dominici* dans ses domaines. Il dispute les simples hommes libres au patronage ecclésiastique comme au patronage laïque : défense à tout homme libre de devenir, sans son congé, le vassal d'une église. Mais, en rendant à l'Église la forte hiérarchie qu'elle avait perdue depuis la chute de l'empire, il l'arme, pour ainsi dire, contre ses faibles successeurs. Le pape, investi d'un des plus grands *bénéfices* de l'empire, honoré des titres les plus magnifiques, se pose dès lors non-seulement comme le premier des évêques, mais comme le chef universel de l'Église. Il nomme le primat de Germanie sous Pepin, le primat de Gaule sous Charles le Chauve : avait déjà nommé, au temps de Brunehaut, le primat d'Angleterre. Il distribue le pallium et confère l'autorité métropolitaine à tous les archevêques de l'occident.

Les archevêques ont à leur tour autorité sur les évêques, et les évêques sur les prêtres. Un capitulaire de Charlemagne exige que le prêtre de paroisse, en signe de soumission, fasse tous les ans consacrer un nouveau chrême par son évêque. Tout se distribue suivant les degrés d'une hiérarchie rigoureuse. Plus d'église flottante, de prêtres no-

mades : les chorévêques, ces pasteurs errants de l'âge antérieur sont partout proscrits ; les droits de l'Église sont fixés et affermis comme sa hiérarchie ; la dîme, qu'elle réclamait depuis si longtemps sans pouvoir l'obtenir, est définitivement établie ; les capitulaires décrètent la contrainte par corps contre les récalcitrants.

Mais l'empire n'était qu'un mot : la féodalité était l'essence même de la société. Ce ne fut pas un édifice qui s'écroula avec l'empire, ce fut une illusion qui se dissipa, un brouillard qui se déchira et qui laissa voir ce qu'il avait masqué jusqu'alors. Les tendances que Charlemagne avait un moment contenues se développent avec une énergie nouvelle. Sous ses successeurs, les derniers des hommes libres disparaissent, enveloppés sur leur libre patrimoine par l'immense réseau féodal, casés de force ou de gré dans les rangs de la hiérarchie sociale. Les derniers domaines du roi lui sont enlevés par les leudes qui se constituent, bon gré, mal gré, ses bénéficiaires, et qui les transmettent en dépit de lui à leurs enfants. Ses derniers revenus, ses derniers droits sont saisis par ses officiers, qui rendent en leur propre nom la justice royale, perçoivent en leur propre nom les revenus royaux, commandent en leur nom les armées royales, administrent en leur nom les sujets du roi. Cette usurpation des droits régaliens a lieu à tous les degrés de la hiérarchie administrative par les ducs, comtes, vicomtes, cen-

teniers, etc., par les archevêques, évêques, abbés, etc. Au milieu du désordre universel, plus d'un leude qui n'avait pourtant jamais été officier du roi, fait comme les officiers du roi. Il bat monnaie, élève à la porte de sa demeure les fourches patibulaires, insignes de la haute justice, et publie son ban de guerre parmi les hommes libres du voisinage.

Dans cette décadence de la monarchie, chaque année est signalée par un capitulaire qui constate plutôt qu'il ne consacre les progrès de la féodalité. Charlemagne avait essayé de protéger les hommes libres contre le patronage des grands : à peine peut-on dire qu'il y ait réussi. Ses successeurs échouent complétement. L'édit de Mersen, sous Charles le Chauve, en 847, autorise tous les hommes libres à se choisir un seigneur. Celui de 877 admet l'hérédité des bénéfices, même en ligne collatérale. « Si, après notre mort, dit l'article 10, quelqu'un de nos fidèles, touché de l'amour du ciel et du nôtre, veut renoncer au siècle, et s'il a un fils ou un parent capable de servir la république, il pourra léguer son bénéfice au profit de l'un ou de l'autre, à son choix. »

Le même capitulaire de Kiersy-sur-Oise établit l'hérédité des offices. Le roi déclare que si le titulaire laisse un fils même mineur, ce fils pourra succéder provisoirement, sauf confirmation royale : les officiers du comté administreront en son nom jusqu'à sa majorité. Ainsi l'intérêt public des administrés, à qui l'hérédité impose un magistrat mineur

d'âge, est subordonné à l'intérêt particulier de la famille du titulaire. Les charges de comte et de duc ne sont plus des charges publiques, mais des propriétés patrimoniales.

Les chefs de l'Église, eux aussi, empiètent chaque jour sur le domaine impérial ou royal et mettent la main sur les revenus publics. Les donations faites aux églises à une époque inconnue par les rois mérovingiens prennent des proportions fantastiques. L'abbé de Saint-Denis, en vertu d'une donation qu'il faisait remonter à Dagobert, devient suzerain de tout le Vexin. Entre les mains des chefs ecclésiastiques, les charges se transforment également en souverainetés. Les évêques deviennent seigneurs des villes dans lesquelles ils étaient pasteurs et étendent leur suzeraineté sur tous les fiefs du diocèse; les abbés deviennent seigneurs des villes ou bourgs qui se sont élevés autour du monastère. Le pape, dans sa donation de Charlemagne, à Rome et dans les environs, prétend à régner en maître.

Ainsi le roi peu à peu n'a plus de sujets, plus de domaines, plus de droits régaliens. Il est censé avoir tout concédé à ses vassaux, et, même au prix de ces concessions, il n'a pu s'assurer de leur fidélité; ils viennent de l'obliger par ce même édit de Mersen à déclarer qu'aucun vassal du roi ne sera tenu de l'accompagner, si ce n'est contre l'ennemi extérieur. Le roi n'a plus que son titre de roi. Le domaine royal se réduira pour les derniers carolingiens à la ville de Laon. Pas un soldat pour le défendre :

Charles le Simple sera emprisonné par le comte de Vermandois, Louis IV par le duc de France. Les sujets ne connaissent plus le roi : d'autres souverains sont venus se placer entre eux et lui et intercepter leur obéissance ; que dis-je? clercs et laïques disposent bientôt de la royauté : Charles le Chauve déclare qu'aux évêques seuls appartient le droit de le destituer. Louis le Bègue, un de ses successeurs, reconnaît que c'est d'eux qu'il tient la couronne. Les ducs et comtes italiens transportent eux-mêmes la couronne d'Italie à qui il leur plaît. Les papes prétendent disposer seuls du titre impérial, et aiment mieux le conférer à un roi germain qu'à un roi de France. Enfin, quelques comtes et évêques du nord de la France transportent la couronne du dernier carolingien sur la tête du premier capétien, mais pour légitimer par là leur propre usurpation et leur indépendance. L'âge vraiment féodal est commencé.

II

TABLEAU DU RÉGIME

C'est à la fin du xe siècle que la transformation s'est accomplie. Sur tous les pays qu'a fécondés l'invasion barbare et qu'a régis le sceptre de Charlemagne, s'étend à son tour le régime féodal. L'empire d'Occident n'est plus qu'un souvenir, tout au plus un regret ou une espérance.

Sous le grand Karle, il n'y avait de forteresses qu'à la frontière : au xe siècle il y en a partout. Partout des tours, des donjons, des châteaux sont sortis de terre, comme une production spontanée du sol, avec le cachet original du terroir : en Auvergne, verdâtres et bâtis des laves du Cantal ; en Bretagne, mornes et gris avec leurs murailles de granit ; en Italie, dorés des feux du soleil, comme les vieux temples païens, sur les bords du Rhin, rougis par la pierre qui leur donne la teinte du bronze.

C'est d'abord contre l'ennemi du dehors qu'on les a élevés : en Neustrie, contre les Northmans, en Provence et en Italie contre les Arabes, sur l'Elbe contre les Slaves, sur le Danube contre les Hongrois et les Avares. Les rois eux-mêmes ont pris l'initiative de ces constructions : Charles le Chauve en a parsemé le cours de la Seine. A son exemple, les vieilles cités romaines ont relevé leurs remparts, comme Tours et Cologne ; les moines ont entouré leurs abbayes de murs et de fossés, comme ceux de Saint-Bertin et de Saint-Denis ; les églises se sont garnies de créneaux, percées de meurtrières, hérissées de tours : le seigneur a abandonné sa villa de la plaine pour son château de la montagne. Les « enfants des Anses chez nous » voient qu'il faut faire une fin et acceptent la Normandie ; mais les constructions ne s'arrêtent pas. On se fortifie contre le voisin ; vingt maîtres différents hérissent de vingt citadelles le moindre coin de terre ; dans l'enceinte même des cités fortifiées, le comte dresse des cré-

neaux contre l'évêque, l'évêque contre le comte, le bourgeois contre tous les deux. La hiérarchie féodale gagne par ces constructions de châteaux un nouveau degré de fixité. La difficulté d'emporter un donjon bien maçonné apporte une sanction au respect du suzerain pour les droits du vassal.

Suivons cette hiérarchie qui du serf et du simple tenancier remonte jusqu'à l'empereur fantastique, héritier de Charlemagne, dont l'ombre plane encore sur la société qui lui a échappé. Le sire, le simple seigneur qui ne possédait qu'un manoir et qui ne faisait porter devant lui qu'un simple penon a déjà pourtant des sujets dans les murailles de son manoir ou dans le village qui s'étend à ses pieds. Ce sont les anciens ahrimans, propriétaires de petits alleux pour la plupart, qui ont consenti à les tenir en fief du seigneur : ce sont ceux qu'on appelle en Italie les hommes de la Mesnada, en France hommes de Mesnie, qui ont reçu du seigneur une portion de terrain, sous condition de redevances en argent et de service militaire; ceux qu'on appelait Aldiani en Italie et Aldeanos en Espagne, hommes libres, mais nés serfs, espèces d'affranchis, qui avaient échangé une dépendance absolue contre des redevances fixes; enfin les serfs de la glèbe, formant la classe la plus nombreuse et la plus misérable, vivant, sur les terres qu'ils cultivent, du produit de leur travail et remettant le surplus à leurs maîtres. De ces diffé-

rentes classes, les deux premières seules jouissent vis-à-vis du maître d'une assez grande indépendance. Les ahrimans et les hommes de Mesnie sont presque des gentilshommes, puisqu'ils portent l'épée. Ils sont proprement les vassaux du seigneur : il y a entre eux et lui réciprocité d'obligations. Il n'est qu'un suzerain pour eux, mais pour les serfs il est un maître.

Le simple baron reconnaît à son tour la suzeraineté des anciers officiers du roi, héritiers, à la mort de l'empire, des droits régaliens qu'ils avaient eus en dépôt. Beaucoup de comtes ainsi sont les égaux des ducs. Le comte de Champagne ne le cède point au duc de Bourgogne, et le comte de Toulouse n'a pas moins de vassaux que le duc d'Aquitaine. Il faut distinguer, en effet, deux espèces de comtes. En première ligne, immédiatement après le roi, les comtes souverains, égaux des ducs ; en seconde ligne, les simples comtes, vassaux des ducs, et les vicomtes, vassaux des comtes souverains qui n'eussent point permis à un sujet de porter le même titre qu'eux-mêmes.

Au sommet de cette hiérarchie se trouvent les héritiers des couronnes de Charlemagne, les rois de France, de Germanie, d'Italie. Celui d'entre eux qui réussit à placer sur son front la couronne impériale affecte même sur les autres une suprématie que ceux-ci rejettent absolument et que la bataille de Fontanet avait une fois pour toutes réduite à néant. Cette couronne, mais avec plus de prétention

que de puissance, se fixera sur la tête des rois de la Germanie.

En théorie, le suzerain est le véritable propriétaire du sol occupé par ses vassaux. Ainsi l'empereur affecte d'être le légataire universel de Charlemagne. Le roi de France est censé propriétaire de toute la France, dont il ne laisse les différentes provinces à ses vassaux qu'à titre de bénéfices, le duc d'Aquitaine, de toute l'Aquitaine, le comte de Périgord, de tout le Périgord ; les vicomtes et les barons, de toutes les terres comprises dans leur seigneurie. Mais la théorie s'éloigne de plus en plus de la réalité, à mesure qu'on va de la base au sommet de cette hiérarchie. A la vérité le baron a puissance absolue sur ses serfs, qui sont à sa merci, et sur ses hommes de *mesnie*, à qui il peut retirer leur subsistance en leur enlevant leurs bénéfices ; mais le pouvoir des comtes sur les barons est précaire, celui des ducs sur les comtes fort limité, celui des rois sur les ducs presque nul, celui de l'empereur sur les rois complétement dérisoire.

Parallèlement à cette hiérarchie laïque, qu'on se figure maintenant la hiérarchie ecclésiastique descendant, d'échelon en échelon, du pape, par les primats, par les archevêques, par les évêques, par les abbés, par les simples prêtres de paroisse, aux libres tenanciers et aux serfs des églises. Fondée sur d'autres principes, ce n'est cependant pas une hiérarchie à part : par la base et par le sommet, elle est pro-

fondément engagée dans la hiérarchie laïque ; à tous les degrés de l'échelle sociale, elle se trouve, pour ainsi dire, corps et âme, pouvoir temporel et spirituel, et, par la confusion de ces deux pouvoirs, rivale des puissances laïques quand elle ne leur est pas subordonnée.

Le pape tout le premier est vassal de l'empereur, quand il ne le domine pas. Othon I et Henri le Saint interviennent, en qualité de suzerains, pour ôter le patrimoine de saint Pierre à des bénéficiaires indignes ou indociles. Le primat, les archevêques, sont dans la Gaule vassaux des capétiens. Plus d'un duc ou d'un comte souverain compte des évêques et des abbés parmi ses fidèles. Enfin, de même que nous avons trouvé, au dernier rang de la hiérarchie féodale, des hommes libres étroitement dépendants du seigneur et des esclaves soumis à un maître, nous trouvons également des églises étroitement sujettes et des églises presque serves.

Plus d'un seigneur pour trouver chez lui ses aises religieuses, assurer le confort et l'indépendance à sa dévotion, bâtit une église sur ses terres ; il commence par y placer des reliques ; il choisit le moins illettré de ses serfs et va prier l'évêque le plus voisin de le consacrer. Dès lors le seigneur a son église, il a son prêtre : l'un et l'autre sont sa propriété. Sous le surplis blanc de son père spirituel, il n'en reconnaît pas moins son ancien esclave et s'oublie parfois à le traiter en conséquence. Un capitulaire de Charles le Chauve (804) est déjà dirigé contre ceux qui osent

fouetter un prêtre et le chasser de son église, sans la permission de l'évêque. Qui pourrait dire toutes les humiliations, toutes les ignominies de ces pauvres églises dégradées ! Leur maître avare les laisse parfois sans luminaires par motif d'économie. Il regarde comme siennes les offrandes qu'y dépose la piété populaire. Il exige du prêtre et la loi lui accorde, en effet, comme plus tard à nos seigneurs de paroisse, de nombreux droits honorifiques. « Que les évêques, dit Charlemagne, veillent à ce que les prêtres rendent de justes honneurs à leurs seigneurs pour leurs églises. » D'autres églises, indépendantes à l'origine, des monastères mêmes, tombent dans une dépendance analogue à celle des libres tenanciers. Elles rendent à leurs seigneurs les devoirs que les évêques rendent au roi : devoirs d'hommage, d'ost, de cour, sans compter une infinité de prestations et de redevances; elles s'en trouvent parfois réduites à un état voisin de la misère.

Ainsi l'Église elle-même s'est inféodée : elle a revêtu la livrée du siècle. Tout prend d'ailleurs à cette époque la forme féodale : les services domestiques auprès du seigneur sont donnés en fiefs et souvent à titre héréditaire; les institutions mêmes dont l'esprit répugne le plus à l'esprit féodal entrent dans le système; les cités organisées démocratiquement au dedans, font partie au dehors de la grande association aristocratique; les villes flamandes, aquitaines, lombardes, espagnoles, ont, elles aussi,

leurs vassaux et leurs suzerains. Vers 1309 nous voyons presque tous les nobles lombards se recommander, eux et leurs fiefs, aux cités les plus voisines. Ailleurs, nous voyons la cité de Périgueux prêter en même temps que le comte de Périgord serment d'hommage-lige au roi de France. La féodalité bourgeoise s'efforce aussi, comme l'autre féodalité, de s'approprier les droits régaliens et les terres du domaine public. Les cités lombardes devaient y réussir plus tard et former de vrais républiques.

Il y a cependant des liens entre les membres de cette société que la force des choses a constituée au hasard ; mais comme ils sont vagues, flottants et sujets à conflits et à mécomptes ! tout seigneur vis-à-vis de son vassal est 1° le *mundoald*, le père de famille de l'ancienne Germanie, avec droit de tutelle et de juridiction sur les membres de la famille ; 2° le propriétaire légal du fief, qu'il est censé avoir concédé et n'avoir concédé qu'en bénéfice ; 3° l'héritier des droits régaliens. Les rapports de vassal à seigneur sont donc à la fois ceux de client à patron, de tenancier à propriétaire, de citoyen à magistrat. Tous les droits et devoirs féodaux découlent du patronage, de la propriété, de la souveraineté.

Ce triple pouvoir du patron, du propriétaire, du souverain tombe d'aplomb sur les épaules du serf, pour lequel le maître paraît surtout propriétaire et juge. Sans doute les obligations du père de famille de l'ancienne Germanie sont pleines et entières à

son égard. Son seigneur est tenu de lui fournir le blé pour les semailles, la nourriture qu'une mauvaise récolte ou l'invasion soudaine de l'ennemi est venue lui ravir. Mais ce qu'il y a de plus clair et de plus assuré, c'est que le serf est à la discrétion de son maître. « Entre ton vilain et toi, dit Beaumanoir, il n'y a nul juge fors que Dieu. » Aucune charge, aucune corvée ne lui est épargnée. C'est bien la terre d'un autre qu'il cultive. Sur lui pèsent les droits de four et de moulin, sur lui les droits de gîte et de pourvoirie, sur lui les corvées pour les moissons du seigneur, pour ses vendanges, pour les réparations du château, pour l'entretien des routes; sur lui les aides, sur lui la taille; sur lui, à qui on demandait la soumission de l'esclave, les fatigues parfois et les périls du guerrier : l'obligation de faire le guet au château seigneurial, l'obligation d'aller brûler pour le compte de son maître les cabanes de ses amis dans la seigneurie voisine. Il paye un droit lorsqu'il fait aiguiser le soc de sa charrue, un droit lorsqu'il se marie, un droit lorsqu'il fait moudre son blé et cuire son pain. Ses enfants appartiennent à son maître : s'il a épousé la serve d'un autre seigneur, on partage par moitié la famille. Lorsqu'il meurt, son fils est tenu, dans certains pays, à mutiler le cadavre paternel et à en porter la main au seigneur.

Pour ce malheureux, le bois de la forêt, le poisson de la rivière sont sacrés, sacrée aussi la bête fauve qui dévaste ses récoltes. Plus abandonné peut-être que l'esclave romain, le serf du moyen âge

n'aperçoit personne, dans quelque éloignement que ce soit, personne qui puisse intervenir entre son maître et lui. Le vilain, assure Desfontaines, ne pouvait interjeter appel des sentences du seigneur. Ce petit gentilhomme est tout pour lui, son maître, son propriétaire, son juge en dernier ressort, son souverain absolu. Ce pouvoir despotique pèse sur lui à toute heure, à tout instant, de même qu'à toute heure se dresse à ses yeux attristés le sombre donjon seigneurial. Isolé sur la terre, il semble presque isolé du ciel. L'Église ne lui parle que par la bouche d'un pauvre prêtre de village, ignorant comme lui, né de serfs comme lui, tremblant comme lui devant son maître. A l'église du village, où le maître siége sous un dais de velours, il n'entend prêcher qu'humilité, résignation, respect pour les pouvoirs établis de Dieu. Corps et âme, il appartient à son maître. Sur terre, il ne voit que lui ; dans le triste ciel qu'on lui montre en perspective, il craint encore de le rencontrer. A tous les pouvoirs du seigneur sur lui, s'ajoute presque le pouvoir spirituel qu'un prêtre servile semble exercer en son nom.

Mais entre un seigneur et son vassal, comme lui possesseur d'un château fort, la souveraineté est plus précaire, la propriété devient plus fictive ; le patronage est celui de l'ancien chef de truste sur des leudes presque ses égaux, non celui du père de famille sur ses colons et ses esclaves. Les droits de l'inférieur et les devoirs du supérieur augmentent.

Au nom de la souveraineté, le duc ou le comte, héritier des droits de Charlemagne, se borne à exiger que le vassal abdique entre ses mains le droit de battre monnaie et consente à laisser porter à son tribunal les appels de sa juridiction. Ces obligations ne sont même pas générales : au temps d'Hugues Capet, cent cinquante seigneurs battaient monnaie ; un plus grand nombre jugeaient en dernier ressort. Au nom des anciens droits du chef de truste, le seigneur exige de son vassal le service militaire, ses conseils dans les graves affaires qui peuvent lui survenir, son assistance dans l'administration de la justice seigneuriale. Ce devoir de cour est presque lui-même une obligation militaire : souvent le juge doit soutenir l'épée au poing contre les plaideurs mécontents ce qu'il a loyalement et féalement jugé. Peut-être est-ce encore à titre de souverain que le comte exige les *aides* en argent pour la chevalerie de son fils, pour le mariage de sa famille, pour sa rançon, pour la croisade.

Les obligations qui dérivent du prétendu droit de propriétaire étaient plus complexes. Il y avait deux choses à concilier. En fait, le vassal est bien le propriétaire du fief; en droit, il n'en est que l'usufruitier. En fait, le fief passe, comme un bien ordinaire, du père au fils, du frère au frère, en ligne directe et collatérale, masculine et féminine, en suivant toutes les dispositions légales sur les successions ordinaires. Mais le droit de propriété légale du suzerain s'affirme par certaines obligations. Il n'a pas le

droit de frustrer l'héritier légitime ; mais l'héritier légitime est tenu, à peine de confiscation, de venir renouveler en personne le serment de vassalité. En cas de minorité, le suzerain a le droit d'administrer ou de faire administrer le fief; en cas de succession féminine, il a le droit d'obliger l'héritière à se marier, c'est-à-dire à lui procurer un desservant du fief; en cas de déshérence, il est l'héritier naturel ; en cas de *forfaiture,* il opère légalement la confiscation. Généralement l'héritier paye au suzerain un droit de *relief.*

Les droits des vassaux vis-à-vis du suzerain sont d'ailleurs garantis non-seulement par la résistance personnelle de chacun d'eux, mais par la constitution même de la cour seigneuriale. Le seigneur, au moins dans la vraie féodalité primitive, n'est pas maître dans sa cour. Entre un vassal et son seigneur, il y a la réunion des pairs du vassal, qui décide souverainement. Ils se portent tous garants, contre l'ambition du seigneur, des droits de chacun d'eux. C'est la cour du suzerain qui, dans les assises de Jérusalem, force le suzerain à recevoir le serment de l'héritier naturel, tandis qu'il voudrait reprendre son fief, à émanciper le pupille, dont il voudrait continuer à toucher les revenus, à marier l'héritière, c'est-à-dire à reconnaître ses droits à la succession.

Rien d'ailleurs de moins fixe, de moins stable, de plus dénué de règle, de plus complexe, de plus con-

tradictoire que cette singulière société. Ce n'est pas en vertu d'une théorie que la féodalité du xe et du xie siècle s'est constituée. Elle a germé spontanément du sol : végétation vigoureuse et luxuriante, mais végétation confuse, inextricable ! tout a poussé simultanément, au hasard ; tout a mêlé ses racines et ses branches. Aucun art étranger, aucune théorie faite après coup n'est venue porter la hache, pratiquer l'éclaircie dans ce fourré social, dans cette forêt vierge encore des atteintes du peuple et des royautés.

Que d'espèces de vassaux sous un même suzerain : les seigneurs laïques qui vivent en petits despotes sur leurs terres, les cités libres qui s'administrent comme des républiques, les évêques et les abbés élus par leurs chapitres ! On voit des rois qui, suzerains de tel ou tel seigneur pour tel ou tel fief, sont en même temps ses vassaux pour telle ou telle autre terre. Le duc de France est vassal de l'abbé de Saint-Denis ; le roi de France, Philippe I, acquéreur de la vicomté de Bourges, rend hommage au comte de Sancerre pour la portion de territoire qui relevait de lui. Le roi d'Écosse est bailli ou *stewart* héréditaire de l'abbaye de Melrois, et, comme tel, responsable envers l'abbaye. Par héritage ou par achat, on pouvait acquérir plusieurs fiefs et devenir ainsi vassal de plusieurs suzerains ; si bien qu'un jour pouvait venir où deux de ces seigneurs étant en guerre, le vassal était requis par tous deux du service féodal. Froissard parle d'un comte de Namur qui

assiégeait avec le comte de Nassau les troupes françaises dans Tournai. « Il disoit qu'il se tiendroit de leur parti tant qu'il seroit sur les terres de l'empire; mais si très tôt qu'ils entreroient dans le royaume France, il s'en iroit devers le roi Philippe qui l'avoit retenu. » Ajoutons qu'en ce temps, il y avait des ducs ou des comtes qui possédaient des abbayes, et en même temps des archevêques et évêques qui étaient ducs ou comtes dans certaines provinces.

Dans cet enchevêtrement inextricable des relations féodales, un désordre immense, parce qu'il n'y a point de droit public, et, y en eût-il eu, point de force publique pour faire exécuter la loi.

Le droit romain sommeille et les lois barbares sont tombées en désuétude. Aucune loi écrite n'est venue les remplacer; rien n'est plus contraire, comme le remarque le comte Beugnot, à l'esprit de la féodalité. Aucune loi commune et générale. Beaumanoir assure qu'il n'y a pas en France deux seigneuries qui soient régies de tout point par la même loi. Absence de droit écrit, diversité des coutumes, autant de portes ouvertes à l'arbitraire, aux conflits, à l'anarchie.

Les souverains? Au xe siècle, au xie siècle, ils dorment; ou, s'ils luttent, c'est pour avoir le droit d'exister. En Allemagne, l'empereur paré d'un titre pompeux s'épuise à chaque règne en vains efforts pour retenir ses vassaux dans l'obéissance : les ducs

usurpent ses droits régaliens et exterminent ses armées. En Italie, les barons lombards disposent souverainement et capricieusement de la couronne de fer. En France une dynastie finit, une dynastie commence par des rois fainéants. Louis V ne fit rien, *nihil fecit*, dit la chronique. Hugues Capet, qui a voulu prendre d'abord le titre de majesté, finit par y renoncer et porte la chape de Saint-Denis : ses vassaux du Midi s'obstinent à écrire en tête de leurs chartes : *Sous le règne de Dieu, en attendant un roi*. D'autres plus scrupuleux y inscrivent le nom du roi de France; mais ils savent si peu ce qui se passe dans le Nord, qu'ils inscrivent le nom d'un prince mort depuis plusieurs années. Robert, fils de Hugues, chante au lutrin et tremble sous les yeux de sa femme Constance. Henri I, son petit-fils, n'est célèbre que par son mariage avec une princesse russe. La chronique d'Anjou accorde à ces deux princes cette dédaigneuse mention : « Nous avons vu Robert régner dans la dernière inertie, et nous voyons aujourd'hui son fils Henri, le roitelet (*regulus*), ne pas dégénérer de la paresse paternelle. » C'est l'histoire de presque tous les rois de ce temps.

Mais s'il n'est ni empereur ni roi qui soit pendant longtemps capable de maintenir l'ordre entre les vassaux, entre les seigneurs de fiefs, l'ordre règne-t-il au moins dans chaque fief? En apparence, il semble qu'il en soit ainsi. Tout accusé est cité à la cour de son suzerain : là il trouve, siégeant autour du seigneur, les nobles, ses égaux. On expose la cause, on

produit les preuves, on met aux prises les champions, on rend la sentence. La sentence rendue, qui la fera exécuter? Si le condamné n'accepte pas la sentence, il quitte fièrement le tribunal en jetant son gantelet à ses juges. Il se retire au milieu de ses hommes, derrière les remparts de son château; le procès a pour dénoûment l'escalade d'une citadelle. Ainsi, dans le cours du procès, le duel judiciaire, c'est-à-dire la guerre; après la cause jugée, encore la guerre. La guerre est l'état normal de cette société.

L'Église elle-même engagée dans le siècle est longtemps impuissante contre cet état de choses. Elle subit alors une de ces crises, une de ces défaillances qui l'ont saisie parfois dans cette longue bataille de six siècles contre la barbarie. Au xe siècle elle est envahie par les barons féodaux, comme au VIIIe par les soldats barbares de Charles Martel.

Quels papes que ceux de cette époque! Jean X intronisé par sa maîtresse Théodora; Jean XI par sa mère, l'impudique Marozie; Jean XII, soudard brutal, sous le pontificat duquel les filles et les femmes cessèrent de visiter le tombeau de saint Pierre par crainte des galanteries violentes de son successeur; Boniface VII qui fait étrangler et mourir de faim ses compétiteurs; Grégoire V qui inflige à son rival Jean XVI un long supplice, «dont le seul récit révolte la nature.» Le saint-siége, jouet des plus honteuses factions à Rome, perd pendant un siècle tout prestige et toute influence.

Il en est de même de la plupart des évêchés dans la chrétienté. Héribert de Vermandois, geôlier de Charles le Simple, demande en récompense à son compétiteur Raoul le siége métropolitain de Reims pour son fils, encore enfant. Justement un saint évêque qui l'occupait venait de mourir : la demande est accordée. On monte à l'assaut des chaires épiscopales ; un certain Valbert vient d'être nommé par le roi (932) évêque de Noyon. Son rival éconduit, « barbare, illettré, mais homme de main et d'audace, » propose au comte d'Arras, Adelelme, une entreprise en commun : l'un sera évêque, l'autre comte de la ville. On les introduit en trahison pendant la nuit : les trompettes et les clameurs des soldats réveillent en sursaut les habitants ; le plus grand nombre s'enfuit, le reste prête serment au nouveau comte et au nouvel évêque. Voilà comme au xe siècle on conquérait un évêché. En outre, on tue impunément les évêques sur les grandes routes : Foulques, archevêque de Reims, est assassiné par ordre de Baudouin de Flandre (900). Il était le primat des Gaules : c'était à un concile qu'il se rendait ; le roi l'aimait d'une affection particulière. Et sa mort demeura impunie ! « Le roi, dit Richer, se répandit en larmes et déplora le malheur du pontife. » Enfin, c'est à qui dépouillera les églises, les plus audacieux par la force ouverte, les plus scrupuleux en obligeant les évêques et les abbés à conclure des échanges ruineux. C'était chose tellement passée dans les mœurs, que le pieux Hugues

Capet se croit obligé, à son lit de mort, de prémunir le pieux Robert contre cette mauvaise coutume : « Garde-toi surtout, lui disait-il, d'enlever ou de distraire quelque chose des biens des couvents; n'attire pas sur toi le courroux de leur chef commun, le grand saint Benoît. »

Livrée en proie au siècle, l'Église en prend les mœurs; les évêques endossent la cuirasse pour se défendre ; s'ils ne veulent point répandre le sang, parce que l'Évangile le défend, ils s'arment de la massue. En temps de paix, ils nourrissent des meutes de chiens pour aller à la chasse et mènent un train tout laïque; enfin, ils se marient ou entretiennent des femmes, d'où leur naissent des bâtards qui pourront succéder à l'évêché.

Le clergé cherche vainement à dompter par la superstition la férocité qui envahit l'église nobiliaire. Des légendes merveilleuses et terribles sur le châtiment des spoliateurs commencent à courir le monde. Un chevalier qui avait usurpé les terres du couvent de Saint-Clément est assailli par une bande de rats : sa grande épée lui devient inutile ; il s'enferme dans une caisse qu'il fait suspendre en l'air par une corde, afin de dormir en sûreté. Le lendemain, lorsqu'on ouvre le coffre, on n'y trouve plus que les os à demi rongés du sacrilége ! Un même supplice atteint un archevêque de Mayence, prince tout laïque, qui se réfugie en vain, pour échapper à ces terribles rongeurs, dans une tour si-

tuée au milieu d'une île du Rhin ; les nouveaux anges du Seigneur passent le Rhin à la nage, percent la muraille épaisse et dévorent l'archevêque. On montre encore dans cette île la tour des rats. Les spoliateurs, les mauvais prêtres périssent comme Antiochus Épiphane. Les terribles et peu authentiques récits de Lactance, dans ses Morts des persécuteurs, font école en ce siècle. Savez-vous comme mourut le meurtrier de l'archevêque de Reims? « Il est frappé d'en haut et tombe dans une incurable hydropisie ; son ventre s'enfle ; à l'extérieur, il brûle à petit feu, à l'intérieur il est consumé comme d'un effroyable incendie ;... ses jambes sont gonflées et livides, son haleine fétide... » Le moine Richer décrit avec une complaisance féroce et une précision médicale d'autres symptômes plus terribles encore : « Ses amis et ses domestiques s'éloignaient de lui, chassés par l'infection de ce corps... Privé de toutes les consolations de la religion, dévoré en partie par les vers, ce réprouvé, ce sacrilége est ainsi rejeté de cette vie. » Tout cela cependant ne sert longtemps de rien.

Ainsi, dans cette société abandonnée à elle-même, toutes les passions : l'ambition, l'avidité, l'orgueil, la cruauté semblent déchaînées. La férocité barbare est doublée de l'orgueil immense du souverain absolu, si petit qu'il soit. Ce baron féodal, qui, chez lui, n'a point d'égaux et point de maîtres ; qui, de son altier donjon, n'aperçoit à ses pieds que serfs peinant et travaillant pour lui,

éprouve quelque chose du vertige césarien. Il grandit démesurément à ses propres yeux ; l'insulte qui l'atteint est immense comme sa personnalité ; pour la venger, il verse avec une atroce insouciance le sang humain. Ajoutez à cela la tristesse du manoir. Assauvagi par la solitude, exaspéré par l'ennui, il se précipite avec un emportement joyeux et féroce dans les émotions, dans les distractions que donne la guerre.

De province à province, des haines de race ; la guerre entre Bretagne et Normandie, entre Champagne et Lorraine, est nationale, même pour les serfs. Dans chaque grand fief, des haines intestines : le suzerain lutte pour limiter la souveraineté de son vassal ; les vassaux se coalisent contre le suzerain pour lui arracher les derniers domaines attachés à son titre. Entre les vassaux du même comte, entre les seigneurs d'une même vallée, cent occasions de guerre. Une moisson foulée dans une partie de chasse, l'asile donné à un serf fugitif, un marchand arrêté sur les terres seigneuriales et mis à rançon par le voisin, un troupeau enlevé à l'église voisine, qui a choisi le baron pour vidame, autant de causes qui allumaient la guerre dans toute une contrée ! De tous côtés, on voit arriver au manoir les soudoyers des parents, des alliés, des vassaux, des amis du maître, des ennemis du voisin ; la guerre commencée au fond d'un vallon déborde sur toute la province.

N'est-ce point assez ? Les bourgeois prennent les armes pour chasser leur évêque, comme ceux de

Cambrai en 957 ; les paysans se soulèvent contre leurs maîtres, comme en Normandie ou comme en Bretagne ; le clergé enfin, à bout de patience et d'excommunications, finit par essayer aussi des armes temporelles ; les évêques endossent la cuirasse ; les moines de Cluny eux-mêmes sont pris d'une fureur belliqueuse, d'une sainte indignation contre ces « Sarrasins, » spoliateurs des églises. Le paisible monastère retentit du bruit de leurs préparatifs. Adalberon, leur ennemi, saisit ce moment pour nous ouvrir les portes du couvent et nous faire assister aux burlesques dispositions de l'abbé Odilon. « Avant tout, s'écria l'abbé, suspendez à vos cous vos boucliers échancrés, attachez par-dessus vos frocs une cuirasse fermée d'une triple chaîne ;... enfourchez vos destriers, vos bidets ou vos ânes, montez sur des chariots et combattez ces mécréants ! »

Triste est la condition des villes et des habitants des campagnes, au milieu de ce déchaînement de luttes sanguinaires. Plus de commerce entre les cités, emmurées et crénelées comme des châteaux forts. Le bourgeois ne s'aventure guère dehors dans la campagne ; plus d'une fois il se voit relancé jusque dans ses rues étroites par le comte qui a son château attenant à la ville ; l'industrie languit et tombe ; les approvisionnements sont rares et difficiles ; on n'est jamais assuré du lendemain. Quand l'occasion est bonne, on entasse des provisions. Et le paysan ? Pour peu qu'il ait un maître batailleur, jamais il

n'est assuré de sa récolte. Après une année de labeur, lorsque déjà la moisson commence à jaunir, tout à coup le guetteur, logé à poste fixe dans le clocher du village, annonce l'ennemi; l'incendie des villages voisins l'annonce mieux encore. Déjà le sire s'est abrité derrière ses remparts, déjà brillent aux créneaux les armures des hommes d'armes. Le paysan s'enfuit au château, s'il en a le temps; sa cabane, sa moisson sont brûlées, sa famille outragée ou égorgée; c'est pour punir son seigneur. Thomas de Marle, pour mieux vexer ses adversaires, empalait, écorchait, mutilait leurs paysans. Louis VII, pour punir le comte de Champagne, brûlait vives treize cents personnes dans une église. Le bon roi Robert lui-même, qui lavait les pieds des pauvres dans son palais, ne concevait pas une autre manière de guerroyer; dans sa guerre de Bourgogne, il avait consciencieusement mis le pays à feu et à sang. Son père Hugues Capet, dans une guerre contre Charles de Lorraine, avait ravagé avec une telle furie le pays de Reims, « qu'il n'y laissa même pas sa pauvre cabane à une vieille femme tombée en enfance. »

Quoi d'étonnant que, sur cette terre ravagée par des guerres continuelles, s'étendent d'épouvantables famines, soixante-dix, dans un siècle, et des pestes à la suite! Nous ne pouvons en notre temps de faciles communications, nous faire une idée de ces famines que l'isolement féodal rendait irrémédiables. On arrache pour s'en nourrir l'écorce des arbres,

on se dispute l'herbe des ruisseaux, on essaye, comme les sauvages de l'Australie, de tromper la faim en avalant de l'argile, on dévore les cadavres; les peuples de l'occident semblent revenus au cannibalisme primitif. Écoutons un témoin oculaire : « Le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés; d'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient pendant la nuit pour les manger. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim...

« On trouve, à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Chatenay, une église isolée, consacrée à saint Jean. Un scélérat s'était construit non loin de là une cabane où il égorgeait les paysans et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui; le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme vint un jour y demander l'hospitalité avec sa femme et se reposa quelques instants; mais, en jetant les yeux dans tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt il se trouble, il pâlit, il veut sortir; mais son hôte cruel s'y oppose et prétend le retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du voyageur; il finit par s'échapper avec sa femme et court en toute hâte à la ville. Là, il s'empresse de communiquer au comte Otton et à tous les habitants cette affreuse décou-

verte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait ; ils pressent leur marche et trouvent cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés et dont il avait déjà dévoré la chair. On l'emmène dans un cellier et on le jette au feu. *Nous avons nous-même assisté à son exécution.* »

Le sang des populations ainsi vicié, appauvri par la mauvaise nourriture, des maladies s'engendrent, inconnues, étonnantes, qui semblent particulières à cette époque : la lèpre, la danse de Saint-Guy, et la plus effroyable, la plus étrange de toutes, le *mal des ardents*. « C'était, dit le même Raoul Glaber, un feu secret qui consumait et détachait du corps tous les membres qu'il avait attaqués. Une nuit seule suffisait à ce mal effrayant pour dévorer entièrement ses victimes. »

L'excès du mal vint cependant à la fin dompter cette société mauvaise. La férocité des grands se trouva matée par ce déploiement inouï des puissances mauvaises de la nature. Eux aussi, ils étaient affamés, pestiférés dans leurs donjons ; la misère, la douleur, la faim remontaient vers eux des derniers rangs du peuple ; ils étaient torturés des maux qu'ils avaient avec une insouciance farouche semés sous les pas de leurs chevaux. Dix siècles environ après la naissance du Christ, le seigneur regarda avec effroi autour de lui ; le serf s'arrêta n'en pouvant mais sur le sillon stérile. La pluie tombait, tombait sans cesse. Durant trois ans, elle ne cessa de tom-

ber et de noyer les semences, et d'inonder les sillons où ne germaient plus que des herbes parasites. Alors sur les oppresseurs et les opprimés de cet âge passèrent une indicible crainte et une effroyable espérance. « Au bout de mille ans, avait dit l'Apocalypse, Satan sortira de sa prison et séduira les peuples qui sont aux quatre angles de la terre... Le livre de vie sera ouvert, la mer rendra ses morts, l'abîme infernal rendra ses morts; chacun sera jugé selon ses œuvres par celui qui est assis sur un grand trône resplendissant. Il y aura un ciel nouveau et une terre nouvelle. »

Le terme fatal était arrivé; le sinistre Antechrist allait apparaître du côté de l'orient. Tout l'annonçait. L'ordre des saisons était renversé, les lois physiques violées, le miraculeux passé en habitude. A Orléans, pendant plusieurs jours, sous les regards d'une foule immense, les yeux du Christ s'étaient inondés de pleurs. Un loup était entré dans l'église et avait fait tinter la cloche. Près de Joigny, dans le pays de Glaber, une pluie de pierres tomba longtemps sans s'arrêter. Des incendies allumés par une main inconnue avaient ravagé toutes les villes de Gaule et d'Italie. Le Vésuve lança jusqu'à trois milles des pierres énormes. Une comète sinistre flamboya pendant trois mois et disparut un matin au chant du coq; les morts revivaient; le diable « ne prenait plus la peine de se cacher. » On disait que la chaire de Saint-Pierre ellemême était occupée par un sorcier. Sylvestre II, le

célèbre Gerbert, qui avait rapporté cependant de Cordoue une lumière nouvelle, et dont la science effrayait et scandalisait les Romains. Il semblait que ceux de l'autre monde eussent déjà brisé la barrière qui les séparait du nôtre. Ils entraient comme de plain-pied dans le monde des vivants ; la vie d'outre-tombe était déjà commencée pour les pâles humains.

On attendait ; on attendait que la trompette de l'archange parût béante entre deux nuages. Qu'il vienne donc ! Ce n'est pas le moine qui regrettera cette vie, enseveli qu'il est dans la crainte ou l'ascétisme du cloître, sous le fouet d'un abbé despote, mais avec l'espoir d'un maître plus doux là-haut ; ce n'est pas le serf qui ne sème que pour son maître ou pour l'ennemi, qui n'engendre que pour la servitude. Qu'il vienne, le vengeur ! qu'on voie la figure des tyrans dans ce moment d'ineffable angoisse ; qu'ils apparaissent cette terre nouvelle et ce ciel nouveau de l'Apocalypse !

Mais les barons, mais les seigneurs, mais les puissants du siècle ? La terreur aussi les dompte ; leur âme, inaccessible à la pitié, s'ouvre à la crainte de l'enfer. Tant de crimes, tant de sang versé, et le jour de Dieu si proche ! nul moyen de conjurer sa colère ? Ces terres pour lesquelles ils avaient causé la perdition de tant d'âmes, ces vignes, ces forêts, acquises, agrandies par la spoliation... Ils allaient être obligés de les abandonner. Ils aiment mieux en faire eux-mêmes le sacrifice. Ils les abandonnent aux églises, aux monastères, aux saints, pour s'en faire

des intercesseurs. Les donations se multiplient tout à coup; chacun court faire largesse à l'église, au couvent le plus voisin. « La fin du monde approche, les ruines s'accumulent,... » tel est le préambule ordinaire des actes de donation. L'Église s'enrichit alors de la crainte ou du repentir de tous. Tout cela ne les rassure pas encore : la peur, une fois entrée dans ces cœurs intrépides, gagne, gagne toujours; elle se change en panique. Ils courent aux lieux saints, aux reliquaires, si long que soit le voyage. Enfin, ils veulent se cacher aux yeux du Juge sous la robe des moines. Le froc, voilà l'ambition des puissants : Guillaume de Normandie, le bon roi Robert, l'empereur Henri II, dont on a fait un saint, et sa femme une sainte, pour s'être condamnés à la chasteté dans le mariage, seraient entrés dans le cloître, si l'Église, si les moines eux-mêmes y avaient consenti. Quand on put compter les jours qui séparaient du terme fatal, on vit les populations s'entasser dans les basiliques, dans les chapelles, et attendre, transies d'effroi, que l'ombre de l'archange vînt voiler les cieux.

L'an 1000 passe cependant, mais les conséquences de l'effroi durent. Les barons ne se remettent point si tôt de ce tremblement qu'ils avaient un jour éprouvé devant la puissance d'en haut; les fibres insensibles des barbares en restent ébranlées pour des siècles. L'Église reprend le dessus; elle s'était amendée, flagellée la première; l'austérité était revenue au cloître et la pureté au sanctuaire. Plu-

sieurs fois déjà le monde barbare avait menacé d'échapper à l'Église; les carolingiens le lui avaient déjà remis entre les mains; maintenant elle le tient bien, elle le tient là timide et farouche, irrité, mais frissonnant de souvenirs, comme Lysimaque devant la statue d'Alexandre. « Près de trois ans après l'an 1000, les basiliques sont renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne pas exiger de réparation. On eût dit que le monde entier, d'un commun accord, eût secoué les haillons de son antiquité pour revêtir la robe blanche des églises. » C'est l'aurore de l'âge nouveau : les siècles barbares touchent à leur fin; le moyen âge ecclésiastique commence.

III

LA CHEVALERIE

L'imagination surexcitée d'abord par tant de fléaux surnaturels, puis par une espérance nouvelle, les hommes de ce temps revivent en plein monde fantastique. Merveilleuse la cause de ce fléau, merveilleux aussi les remèdes qu'on leur applique : les reliques de saint Martin de Tours et de saint Oldaric de Baruré deviennent des spécifiques contre le mal des ardents. Jamais tant de miracles! « Les saints eux-mêmes, par l'ordre de Dieu, récla-

ment les honneurs d'une résurrection sur la terre et apparaissent aux regards des fidèles dont ils remplissent l'âme d'une foule de consolations. L'archevêque Leuteric de Sens retrouve un fragment de la verge de Moïse. » Dans cet âge, où les vieux instincts de la vie nomade circulaient avec le sang des aïeux dans les veines des Teutons et des Gaulois, on continue, mais dans le sentiment de l'espérance, de lointains pèlerinages. La reconnaissance ne connaît plus ni la distance ni les limites ; on court en foule jusqu'au tombeau du Christ. Le genre humain semble refluer vers sa source et s'écouler vers l'Orient : le sultan Fatimite, épouvanté de cette affluence de barbares inconnus, renverse de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre pour éluder leur dangereuse dévotion. On prie sur la terre nue du Calvaire ; les plus criminels se montrent les plus ardents. On y voit s'agenouiller Robert le Diable et le terrible Foulques-Nerra qui avaient quitté la Normandie et l'Anjou pour venir chercher le pardon de leurs crimes.

Foulques avait été le fléau de tous ses voisins : tant qu'il vécut, point de repos ni pour les Bretons, ni pour les Poitevins, ni pour les Chartrains, ni pour les Manceaux, ni pour les Normands! Un jour qu'il saccageait Saumur, il met le feu de sa propre main à l'église de Saint-Florent : « Laisse-moi brûler ici ton église, crie-t-il au saint, je t'en rebâtirai une plus belle dans Angers. » Il avait terrassé, foulé aux pieds son fils rebelle ; il avait poignardé sa femme

Élisabeth. Trois fois, il fait à pied le voyage de Jérusalem. Au retour du troisième voyage (1040), il s'arrête à Metz et y meurt de fatigue. Robert le Diable était devenu duc en empoisonnant dans un festin de réconciliation son frère Richard et ses barons; il avait bravé pendant plusieurs années les anathèmes de l'archevêque de Rennes, comprimé avec une férocité inouïe toutes les révoltes de ses vassaux, porté la guerre en Bretagne, menacé l'Angleterre d'un débarquement, rivalisé de turbulence avec Foulques d'Anjou. Tourmenté peut-être par le remords de son fratricide, il assemble un jour ses vassaux, leur déclare son intention de visiter le tombeau du Christ, leur recommande un sien fils, bâtard, et se met en route. Il ne revit pas l'Europe; la maladie le frappa à Nicée.

Cette génération cependant est trop vieille et trop endurcie pour que sa conversion soit entière. L'Église compte davantage sur la génération suivante, dont la jeune imagination a conservé de ce terrible an 1000 une plus profonde impression. Elle peut effrayer Foulques-Nerra, elle l'oblige à ruiner, à détruire sa santé dans d'immenses pèlerinages; elle en débarrasse le monde, mais elle ne le convertit pas. Les hommes de l'âge suivant ont déjà un autre caractère. Les ordres religieux tombés dans la corruption se réforment; les évêques sur leurs siéges s'amendent; les souverains mettent leur épée au service de l'Église. Un immense besoin de paix se fait sentir; il faut faire cesser toutes ces guerres, sources

affreuses de ces famines et de ces pestes, pour commencer l'ère nouvelle. Dès l'an 1030, en Aquitaine, en Italie, en Allemagne, des évêques et des moines se rassemblent en concile pour proclamer *la paix de Dieu* et suspendre les maux de l'anarchie militaire. « Tout clerc ou laïque doit désormais sortir sans armes; toutes représailles sont défendues pour les faits passés. Quiconque violera la paix de Dieu sera mis au ban du ciel et de la terre. Pour lui, plus de droit d'asile; on l'arrachera au besoin de l'autel. » Il faut que cette société, née pour la guerre, renonce à la guerre : les tigres féodaux vont devenir de paisibles propriétaires; du moins les prêtres dans leurs synodes lèvent au ciel leur croix pastorale et s'écrient d'une commune voix : *Pax, pax, pax!* en signe du pacte éternel qu'ils viennent de conclure avec le ciel. Un empereur d'Allemagne, tout-puissant dans un concile, à Constance, proclame lui-même la paix de Dieu, et, pour l'assurer, menace les récalcitrants de l'épée de Charlemagne.

Mais c'était trop présumer de la nature humaine : les seigneurs qui avaient juré la paix de Dieu ne l'observaient pas toujours; les évêques eux-mêmes qui en avaient pris l'initiative, ne renonçaient pas tous à leur train de seigneurs, à leur luxe, à leurs femmes. « Non jamais auparavant on n'entendit parler, dit encore un contemporain, d'autant d'incestes, d'adultères, d'unions illicites entre parents, de concubinages, en un mot, d'une émulation aussi active pour le mal parmi les hommes. » Cette réforme de

la société n'avait pas encore trouvé son chef véritable, dans le chef de l'Église, dans le pape, aussi engagé dans les liens du siècle. Ce généreux mouvement ne demeure pourtant pas stérile, il rentre seulement dans les limites du possible. On ne pouvait changer ces loups en agneaux. Il fallait seulement imposer des intermittences, un jeûne à l'humeur batailleuse de cette aristocratie militaire, ou tourner du moins ses armes au service de la morale et de l'Église. On proclame la *trève de Dieu*. Du mercredi soir au lundi matin, nul ne pourra tirer vengeance de son ennemi. Ces quatre jours semblaient particulièrement consacrés par la passion, la mort et la résurrection du Christ. Les jours de grande fête, le carême et l'avent tout entiers sont compris dans cette pacification. Pendant ces deux saintes périodes, il est même interdit de se livrer aux travaux guerriers, tels que construction et réparation de châteaux, exercices militaires, etc. Défense à l'avenir de mutiler, d'emmener captifs les pauvres gens de la campagne, de détruire méchamment les ustensiles de labour et les récoltes. Toutes ces prescriptions ont pour sanction les excommunications prononcées dans les églises, cloches tintant et les cierges allumés.

Mais il fallait une sanction plus matérielle à ces ordres divins. L'Église bénit cette épée des guerriers et veut en faire un instrument de pacification. C'était une vieille coutume de la Germanie que le jeune

guerrier, parvenu à l'âge d'homme, fût, dans l'assemblée de la nation, solennellement revêtu de la framée et de l'écu. C'était aussi une coutume de la féodalité que le fils du seigneur ou les nobles fils de vassaux qu'il faisait élever dans son château fussent solennellement armés de leur première épée. Ici comme là-bas, dans le château seigneurial comme dans l'assemblée de la tribu, c'était un signe que le jeune homme était admis au rang des guerriers.

L'Église à cette époque intervenait dans tous les actes importants de la vie, la naissance, le mariage, la mort. Elle intervient peu après dans celui-ci. Aux anciennes cérémonies barbares ou féodales, elle joint des cérémonies religieuses : le bain mystique, au sortir duquel le candidat revêtait la tunique blanche, la robe et la soie noire. Elle veut qu'on se prépare à cette investiture guerrière par le jeûne, la veille, la prière, qu'on se confesse et qu'on communie. Au serment de fidélité envers le suzerain qui conférait le saint ordre, elle ajoute le serment de mourir plutôt de mille morts que renoncer au christianisme, de combattre pour la foi, de protéger tous les faibles, tous les désarmés, les femmes, les prêtres, les enfants. La chevalerie, aux yeux de l'Église, devient une espèce de sacerdoce : le chevalier indigne est à l'ordre de chevalerie ce que le clerc simoniaque est à la prélature. Or, comme tous les nobles étaient chevaliers, comme les deux mots deviennent synonymes, c'est la caste guerrière tout entière qui se trouve enrôlée dans la

sainte milice. « Chevalerie est établie, dira-t-on bientôt, pour sainte Église garantir. »

Tel est l'idéal que l'Église se faisait du parfait chevalier. La paix qui ramène les doux loisirs ajoutera bientôt de nouveaux traits à cet idéal. Laissant de côté les vertus plus chrétiennes d'humilité, de douceur que lui prescrivait le prêtre, le poëte exalte dans le guerrier, avec la noble passion des aventures, le tendre respect pour les dames, que le culte de la vierge Marie va également raviver; plus tard, c'est pour elles qu'il combattra dans ces tournois, images adoucies de la guerre; pour elles, au besoin, il instituera ce qu'on appelait un pas d'armes. Campé à l'entrée du pont ou à la rencontre de deux routes, il soutiendra contre tout venant qu'elle est la plus belle et la plus sage. Si ses services sont agréés, à genoux devant elle, les mains dans ses mains, tête nue et sans épée, suivant les formes de l'hommage-lige, il se déclarera son vassal. Il est dès lors « en puissance de dame. »

La main des dames, après celles des prêtres, adoucira cette barbare société. La chevalerie aura sa législation à part, son code moral, confirmé par la juridiction féminine des cours d'amour: « Personne ne peut avoir deux amours; » — « Celui-là ne sait pas aimer que la soif des voluptés possède. » Plus tard, il est vrai, la galante Éléonore de Guyenne décidera que « l'amour ne peut rien refuser à l'amour. » Mais ce qui dominera dans cette morale chevaleresque, c'est la tendance à l'idéal, c'est une chaste et

héroïque tendresse. L'amour chevaleresque, parmi des âmes d'élite, aura ses martyrs comme l'amour divin. Le troubadour Geoffroy Rudel entend parler de la beauté et des vertus de la comtesse de Tripoli. Il renonce aux joyeuses chansons et s'embarque pour la Terre sainte. Atteint pendant la traversée d'une maladie mortelle, il se fait, à son arrivée en Terre sainte, porter mourant aux pieds de sa dame. Il expire dans l'extase suprême de cette unique entrevue. Le jour même la comtesse entre dans un cloître.

Que fera maintenant le guerrier demi-civilisé de cet âge ecclésiastique? Les guerres deviennent plus rares maintenant, elles sont courtes, et souvent interrompues. On ne peut pas toujours, au milieu de ses serfs et de ses paysans, s'enivrer solitairement de sa toute-puissance. On tâche de se créer une société d'égaux; on s'entoure des fils de ses nobles vassaux; ils viennent, pages de la dame, écuyers du maître, apprendre dans le château du suzerain la courtoisie et la vaillance. Il est de bienséance maintenant que tout vassal envoie son fils à la cour de son seigneur, comme à une école de chevalerie. Le sombre et solitaire manoir s'en trouve un peu plus animé, les parties de chasse plus bruyantes, le repas du soir à la longue table seigneuriale plus joyeux. Parfois le chapelain qui s'est courbé tout le jour, dans sa cellule isolée, sur Scot ou Aristote, vient égayer de quelque édifiante histoire de pèlerin ou de martyr la noble compagnie. Parfois aussi le cor retentit au pied des murailles; c'est le troubadour

bien-aimé, aux habits bariolés, qui vient avec sa vielle et ses chansons faire sa visite de tous les ans. Dame et seigneur, damoiselles et damoiseaux, jusqu'aux simples varlets, tous lui font fête. Il est la joie des longues veilles. Pour les dames, il a de beaux récits d'amour bien touchants, celle de la belle Iseult, celle encore de la dame de Fayel, à qui un époux barbare fait manger le cœur de son amant. A cette belliqueuse société, que l'Église a si cruellement sevrée de la guerre, il sait faire entendre le bruit des batailles, les sons miraculeux du cor de Roland, le choc de la grande épée Durandal faisant brèche aux Pyrénées. Ainsi, des plus affreuses misères est sorti l'âge nouveau, rêvé dans les terreurs de l'an 1000.

Mais ni les duels judiciaires, ni les tournois, ni les petites guerres privées, anodines, ni les récits du troubadour ne donnent pleine satisfaction à ces vaillants. Toutes ces images de la guerre ne peuvent calmer la soif d'activité qui fait bouillonner le sang dans leurs veines. L'Église aura pitié de leur martyre : elle leur tendra l'épée qu'elle leur avait arrachée, mais en leur montrant du doigt l'Espagne aux mains des infidèles, les missionnaires égorgés par les Lettes barbares du nord, le tombeau du Christ foulé aux pieds par les Sarrasins. Alors le serf et le noble, dévorés l'un sur le sillon, l'autre dans son donjon, d'un incurable ennui, sentiront se réveiller en eux les vieux instincts nomades. Partout au cri

de « Dieu le veut, » les épieux vont s'aiguiser ; les armures résonnent, les ponts-levis s'abaissent pour laisser sortir le chevalier bardé de fer que la dame éplorée suit longtemps du regard. Barons sur leurs nobles destriers, paysans hâtant de l'aiguillon la marche de leurs chariots attelés de bœufs, ils vont s'en aller émigrer à la grâce de Dieu, vers un but inconnu. Le serf cherche la liberté, le baron la distraction, tous une existence plus large, un plus vaste horizon, un ciel nouveau. Pas de milieu entre la vie sédentaire et les longs voyages. On ira fonder le royaume des Deux-Siciles, conquérir le Portugal sur les Sarrasins, arracher aux mécréants le tombeau du Rédempteur. Mais pour arriver là, il faut que l'Église et la société féodale aient trouvé leur maître dans le successeur de saint Pierre, dans le vicaire de Jésus-Christ, dans le pape, et que la féodalité du xe siècle aboutisse à la théocratie du xie.

VI

LA THÉOCRATIE

GRÉGOIRE VII ET SAINT BERNARD

S'il était sorti quelque chose de bon de la société féodale du xe siècle, c'est à l'Église que l'Europe le devait. Société religieuse engagée dans la féodalité, puisqu'elle partageait avec elle le territoire, et féodale comme tout le reste, elle s'était cependant élevée au-dessus de l'aristocratie militaire, en la réformant. Seule, elle avait été capable d'imposer un frein à l'humeur belliqueuse de cette époque, une trêve aux horribles guerres qui divisaient ces générations remuantes. Elle avait presque réduit à la servir cette aristocratie militaire dont elle avait fait la chevalerie.

C'est que l'Église était encore, à cette époque d'anarchie et de désordre, la seule puissance organisée, générale, malgré le relâchement que la discipline y avait subi. Il n'y avait que des liens bien faibles

entre les membres de l'aristocratie militaire de l'Europe; il y en avait toujours de puissants entre les membres de l'Église. Seule aussi l'Église était dépositaire d'une idée commune à tous les peuples de l'Europe. A une époque où aucune nationalité ne s'était formée encore, où il y avait, par exemple, une bien plus grande distance entre un seigneur de Normandie et son serf qu'entre un chevalier normand et un chevalier allemand, seigneurs et serfs savaient qu'ils avaient une patrie commune, la chrétienté; ils ne se connaissaient guère encore comme Français, Anglais ou Italiens, mais ils savaient qu'ils étaient tous chrétiens. Par là l'Église avait sur ce chaos une autorité puissante qui devait grandir encore.

Lors même que, du démembrement de l'empire de Charlemagne, s'étaient élevées des monarchies nouvelles en Allemagne, en France et ailleurs, pour grouper autour d'elles les nationalités futures, c'était à l'Église qu'elles avaient emprunté leur prestige. Des souverains germains avaient-ils voulu faire revivre à leur profit le titre d'empereur porté par Charlemagne, ils avaient demandé cette couronne à Rome au pape, et le nom de saint empire romain germanique indiquait assez le caractère de cette souveraineté nouvelle. En France, ce n'était qu'après avoir été sacré roi par l'archevèque de Reims que le descendant des anciens comtes de Paris, Hugues Capet, s'était cru légitime. Guillaume n'entreprit la conquête de l'Angleterre qu'après avoir reçu un

étendard béni par le pape, et tint à se faire légitimer également à Cantorbery par un archevêque nommé par lui. Lorsque des montagnes de la Galice les chrétiens espagnols fondaient les royaumes d'Oviédo, de Castille, d'Aragon, ils ne croyaient mériter le nom de roi qu'après avoir été consacrés. Enfin un Boleslas en Pologne, un Étienne en Hongrie, lorsqu'ils passaient à la religion du Christ, pensaient affermir leur pouvoir en demandant au pape la confirmation du titre qu'ils avaient porté jusque-là.

Après avoir reçu de l'Église la consécration de leur pouvoir, ces souverains le partageaient souvent avec elle. L'empereur Otton le Grand gouverne l'Allemagne et l'Italie avec l'aristocratie des évêques qu'il oppose à la féodalité laïque. Otton II est gouverné par elle. Otton III fait monter sur le saint-siége son ancien précepteur, Sylvestre II, et tous deux rêvent de gouverner l'Europe chrétienne, en établissant l'heureux accord du sacerdoce et de l'empire. En France, sur un plus petit théâtre, n'appartiennent-ils pas à l'Église ce Hugues Capet qui porte plus souvent la chape de Saint-Denis que la couronne de France, et ce Robert qui chantait au lutrin, lavait les pieds des pauvres, se laissait charitablement dépouiller par des voleurs et tremblait sous la domination de sa femme Constance? Il y avait là comme les germes du gouvernement de l'Europe par l'Église, de la théocratie, s'il arrivait à l'Église de s'élever tout à fait, par sa vertu, au-dessus de la société féodale, en se dégageant des éléments impurs de ce régime. C'est ce

qui arriva au XIe et au XIIe siècle, et ce que nous voudrions essayer de peindre en prenant deux des représentants les plus célèbres et les plus différents de cette époque mémorable qui vit l'Europe gouvernée, et souvent avec grandeur, par des prêtres : Grégoire VII et saint Bernard.

On n'eût pas cru, au Xe siècle et au commencement du XIe, que l'Église pût en arriver là. Engagée dans le régime féodal, elle en avait longtemps partagé tous les vices. L'importance du fief, dans un temps d'anarchie et de désordre, l'ayant emporté sur celle de l'office religieux, les évêchés et les abbayes avaient été longtemps envahis par des personnages qui en étaient indignes. Là où ces dignités, ces bénéfices, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, étaient sous la main des rois et des princes, ceux-ci, qui consultaient plutôt leur intérêt que celui de l'Église ou de la chrétienté, les avaient prodigués aux plus offrants. C'était ce qu'on appelait, de Simon le Magicien, qui avait voulu acheter le don du Saint-Esprit, la simonie. Ailleurs, les plus audacieux avaient envahi l'épiscopat, comme au temps de Charles-Martel, aussi bien qu'ils eussent envahi un fief laïque. Les évêques, plus préoccupés d'ambition, de guerre et de chasse que des intérêts spirituels qui leur étaient confiés, entretenant des femmes dans leurs palais et nourrissant des meutes de chiens, avaient donc pris toutes les habitudes de la vie laïque, et n'étaient guère

différents des seigneurs féodaux que par le titre qu'ils portaient.

Il y avait dans cette introduction du concubinat et de la simonie dans l'Église, cet immense danger de confondre tout à fait les deux aristocraties religieuse et guerrière, et de constituer à côté d'une caste militaire une caste sacerdotale. Ne voyait-on pas déjà çà et là les fils issus de ces liaisons concubinaires succéder aux évêchés et aux abbayes? A Rome même, Octavien, petit-fils d'Albéric, fils de Marozie, après avoir été pendant vingt-deux ans sénateur de Rome, ne devenait-il pas un jour pape sous le nom de Jean XII, confondant les deux pouvoirs dans une même famille et une même personne? Les choses en étaient là quand l'esprit chrétien, conservé au fond des plus pauvres monastères, regagna de nouveau l'Église, la société, et sauva l'une et l'autre.

Ce qui explique la défaillance de l'Église, c'était son union avec la société séculière. Elle tombait de ses chutes, elle se dépravait avec elle. En vain l'esprit religieux qui l'animait venait-il parfois la ravir dans de sublimes élans. La lourde et charnelle société à laquelle elle était unie la retenait dans son essor, et la forçait à ramper avec elle. Comme ministres du ciel, les évêques proclamaient la paix de Dieu; comme seigneurs féodaux, ils étaient souvent les premiers à la violer. Que l'Église se dégage donc de ce siècle qui l'envahit, qui l'absorbe, qui lui communique sa corruption! L'initiative de l'affranchissement

partit des cloîtres. C'était là seulement que la pauvreté donnait l'indépendance; là seulement que l'obéissance était librement acceptée, que les austérités débilitantes pour les caractères faibles trempaient pour le sacrifice et le dévouement les caractères énergiques. Au moment donc où on voit, dans la première moitié du XIe siècle, la terre « revêtir la robe blanche des Églises », et où les « maîtres des œuvres vives » commencent à bâtir pour la piété des fidèles les basiliques gigantesques dont les flèches atteignent le ciel, voici que des moines nouveaux recommencent l'édification intérieure du chrétien.

En France, les fondateurs de l'ordre de Cluni, au Xe siècle, Brunon, Odon et Odilon, restaurent et perfectionnent la règle de Saint-Benoît pour la troisième fois. En Italie, saint Romuald fonde l'ordre des Camaldules (1012); saint Gualbert fonde celui de Vallombreuse en 1028. Les ordres vont se multiplier bien plus encore; vous aurez bientôt ceux des Chartreux, de Cîteaux, des prémontrés, des carmes, etc. L'Église régulière, encore une fois, condamne par ses exemples l'Église séculière. Elle ne se contente pas de l'exemple; elle y joint bientôt les paroles. Il faut entendre Pierre Damien. Arraché à son monastère de Font-Avellana (Ombrie) pour entrer dans le clergé séculier, il était arrivé, malgré lui, à l'évêché d'Ostie. Aussi ne peut-il comprendre ces intrigues des prêtres pour arriver aux dignités ecclésiastiques. « Que Votre Sainteté, « écrit-il à un pape, sache que nous ne connaissons

« pas dans notre diocèse de clercs dignes de remplir « les devoirs de l'épiscopat. Tous cherchent les biens « de cette terre et non ceux de Jésus-Christ; dévo- « rés d'avarice et d'ambition, ils aspirent au sacer- « doce, mais tiennent peu à cœur de le mériter. » Et ailleurs, dans un éloquent réquisitoire contre les vices du clergé, l'évêque d'Ostie nous dévoile des scandales plus déplorables encore. « Si le mal était « caché, peut-être pourrions-nous le supporter. « Mais, ô crime! toute retenue est méprisée; la cor- « ruption a pris une telle audace que le peuple ne « parle plus que de leurs lieux de débauche, de « leurs concubines, de leurs beaux-pères, de leurs « sœurs, de leurs frères, de leurs parents, de leurs « missives galantes, de la largesse de leurs pré- « sents, des entrevues secrètes; puis, quand il n'y « a plus de doute, la grossesse avancée et le vagis- « sement des bâtards! Aussi pourquoi taire ce qui « s'étale et se répète dans le monde. »

Pour faire disparaître de l'Église séculière la simonie, le concubinat, l'éloquent évêque voudrait faire partir la réforme du Saint-Siége : « Si Rome, « disait-il, ne revient pas dans la voie des amé- « liorations, nul doute que le monde entier ne reste « encore longtemps dans un abîme d'erreurs. Il « faut que la réforme vienne de Rome comme de la « pierre angulaire du salut des hommes... » Il est vrai, la recrudescence du sentiment religieux gagnait déjà le siècle lui-même. C'était le puissant empereur d'Allemagne, Henri III, qui tout à coup

balayait, à Rome, les écuries d'Augias en faisant déposer, dans un concile à Sutri, trois papes qui se partageaient la ville sainte, si non le respect de la chrétienté. Ce même empereur, touché des réclamations de Pierre Damien, qui trouvait bien des imitateurs, renonçait à la simonie, et, dans un concile d'évêques allemands réunis à Constance, menaçait tous ceux qui devaient leur siége à l'argent de les destituer s'ils ne revenaient à une vie meilleure.

Mais cette intervention de l'empire dans les affaires du sacerdoce ne satisfaisait pas toujours Damien. Il savait que Henri III, prêt à bannir la simonie, ne prêtait pas les mains à ceux qui réclamaient le célibat des évêques. La réforme, la purification de l'Église ne lui semblaient pouvoir venir que de Rome toute puissante et élevée au-dessus des trônes eux-mêmes. Il regardera bientôt la mort du puissant Henri III, qui n'avait qu'un fils en bas âge pour lui succéder, comme une occasion favorable. C'est lui qui fera parler le Christ lui-même, dans une lettre écrite au pape qu'il appelle *père de l'empereur* : « Je t'ai donné, dira le Christ au pape, les clefs de l'Église universelle; je t'ai placé au-dessus d'elle comme mon représentant; si ces honneurs sont peu de chose, je *t'ai élevé aussi sur les royaumes*, et aujourd'hui, à la mort du roi Henri, *je t'ai confié le gouvernement de l'empire devenu vacant.* » Ces plaintes, ces réclamations, ces ambitions même, n'auraient cependant point abouti si l'Église n'avait trouvé une puissante milice organisée pour ten-

ter et soutenir cette grande entreprise, et si un homme sorti de cette milice n'était monté sur le trône pontifical.

L'ordre de Cluni se distinguait d'abord des autres ordres par le lien et la hiérarchie qui avaient été établis entre les différents monastères qui lui appartenaient. Là, les colonies religieuses dépendaient de la maison-mère, et tous les abbés de l'ordre relevaient de l'abbé des abbés résidant à Cluni, et sous la présidence duquel tous se réunissaient une fois par an pour délibérer sur les intérêts de l'ordre et sur ceux de la chrétienté. C'était une puissance organisée, prête à agir sur le monde. Cluni se distinguait peut-être encore plus des autres par une certaine manière d'envisager la société, que lui avaient communiquée ses études et ses méditations sur l'Ancien Testament. Au moyen âge, où l'on voyait volontiers la figure même et comme l'exemplaire des temps présents dans l'Écriture, l'ordre de Cluni s'était habitué à regarder le monde comme le produit de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, aux prises encore sous ses deux formes actuelles, ecclésiastique et politique ; on y considérait la société laïque comme tirant son origine de Nemrod, et la société ecclésiastique comme procédant directement du Christ. L'empire, aux yeux des moines, en dominant l'Église, avait fait triompher l'esprit du mal et des ténèbres. C'était à l'Église, fille de l'esprit de lumière, à reprendre par son autorité la place qui lui convenait. Que cette doctrine enfin prenne corps.

elle produira d'abord le personnage le plus étonnant de ce siècle, la théocratie en personne, Grégoire VII.

I

GRÉGOIRE VII

Le troisième des papes élu en Allemagne par le plus puissant des empereurs de ce temps, Henri III, venait de mourir, quand Léon IX, élu également par cet empereur, et son cousin, en se rendant à Rome, passa par l'abbaye de Cluni. Un certain Hildebrand, moine italien, y était alors prieur. Il accueille le pontife avec respect, mais lui fait observer, avec l'autorité que lui donne sa vertu, qu'il vient de participer, comme chef de la chrétienté, à l'abaissement de l'Église en tenant son pouvoir de l'empereur.

Né, selon les uns, à Soana en Toscane, selon d'autres à Rome, cet Hildebrand avait fait ses études en Italie, puis il avait séjourné quelque temps à la cour d'Allemagne, où il fut peut-être précepteur du jeune Henri IV. Devenu moine à Cluni, il s'était distingué par son ferme caractère et son habileté administrative, et avait été élevé à la dignité la plus considérable après celle d'abbé. Toutes les idées des monastères sur la réforme de l'Église, sur ses droits à la domination du siècle, avaient trouvé dans le nouveau prieur un défenseur zélé et con-

vaincu. C'étaient les doctrines de Pierre Damien, mais tombées dans un esprit logique, une âme fière et un caractère intrépide. Frappé de ses discours, Léon IX reprend ses habits d'évêque, emmène avec lui à Rome le prieur de Cluni, y soumet son élection au clergé et au peuple romain, et commence son pontificat en nommant son conseiller cardinal sous-diacre de l'Église romaine, titre sous lequel Hildebrand gouverne réellement l'Église romaine pendant vingt-cinq ans avant d'être pape.

Ce n'est pas dans le premier concile réuni par Léon IX pour condamner les simoniaques que la main d'Hildebrand se fait sentir. En rappelant l'Église à l'observation du célibat, en demandant au clergé plus de moralité dans sa conduite, ce pape ne faisait qu'imiter ses prédécesseurs. A Mayence et à Worms, Léon IX n'est vraiment que le chef spirituel de la chrétienté; il agit d'ailleurs de concert avec l'empereur, et rien n'annonce une politique nouvelle; mais celle-ci apparaît bientôt.

A cette époque, le midi de l'Italie était en proie à des aventuriers normands qui, amenés là par la fièvre du pèlerinage, n'avaient plus voulu quitter ce climat enchanteur. Guerroyant tour à tour pour les Grecs contre les Sarrasins, et pour eux-mêmes contre tous, ils s'étaient peu à peu établis dans la Pouille, d'où ils faisaient trembler tout le monde, et ne respectaient même point, pèlerins conquérants, les territoires qui appartenaient à l'Église.

Sur les conseils d'Hildebrand, Léon IX emprunte quelques chevaliers allemands à l'empereur Henri III, se met à leur tête, et va livrer bataille aux Normands près de Civitella. En s'armant ainsi du glaive temporel, le souverain pontife imite maint archevêque d'alors et mérite les reproches de Pierre Damien. Battu et fait prisonnier par les Normands, Léon IX trouve cependant dans sa défaite ce qu'il n'avait espéré que de sa victoire. Le chef des Normands, Guiscard, se précipite aux pieds de Léon IX, implore son pardon et lui demande à tenir de lui en fief le territoire qu'il a conquis dans la Pouille et dans la Calabre. et celui qu'il conquerra en Sicile. Léon IX n'a garde de repousser cette requête, et le pape, qui a déjà conquis une certaine indépendance dans Rome en se faisant élire par le clergé et le peuple, trouve des vassaux pour se défendre. Bientôt Guiscard prêtera à un successeur de Léon IX le serment suivant : « A « partir de cette heure, moi, Robert, par la grâce « de Dieu et de saint Pierre, duc d'Apulie, de la « Calabre, et, par la suite, de la Sicile, je jure d'ê« tre fidèle à la sainte Église romaine, et à vous, « Monseigneur pape Nicolas. Je n'aiderai ni de mes « conseils ni de mes actions ceux qui conspireront « contre votre vie ou votre liberté. Je promets de « soutenir contre tous les hommes et selon tout mon « pouvoir la sainte Église romaine, chaque fois qu'il « s'agira de l'acquisition et de la conservation des « biens de saint Pierre, de ses domaines. » C'est le serment féodal dans sa forme ordinaire. Le saint-

siége se choisit des vassaux. Le chef de l'Église devenu réformateur ne répudie pas, on le voit, la puissance, la richesse; il s'engage encore dans le siècle, dans la féodalité, mais c'est pour les amender et les dominer.

Après la mort de Léon IX, la puissance politique du saint-siége s'accroît encore sous son successeur Victor II. Un puissant vassal de Henri III, Godfried, duc de basse Lorraine, venait d'être dépouillé de ses États par l'empereur et s'était réfugié en Italie. Un moine, agent du saint-siége, Frédéric, frère de Godfried, le marie avec la duchesse de Toscane, Béatrix, qui possédait à peu près toute la Toscane et une partie de la Lombardie. C'était unir Rome et Florence, les deux plus puissantes villes de l'Italie, et donner au saint-siége encore un puissant allié. Le cardinal sous-diacre de l'Église romaine n'avait pas seulement une ambition ecclésiastique mais mondaine; il ne travaillait pas que pour l'Église, mais pour le siècle.

C'était un coup hardi que de relever une victime de l'empereur, que de refaire en Italie une fortune abaissée en Allemagne. Henri III, indigné, accourt en Italie, s'empare de Béatrix et de Victor II, qu'il emmène en Allemagne, et renvoie le moine Frédéric au Mont-Cassin, dans son monastère. Mais la mort de ce puissant empereur laisse la carrière libre au saint-siége. C'est le moment où Damien écrit au pape cette lettre étonnante où il l'appelle père de

l'empereur. Hildebrand conçoit, en effet, déjà les plus grandes espérances; à la mort de Victor II, il fait élire pape le moine qui avait été renvoyé au couvent du Mont-Cassin par Henri III. Les moines, tels étaient les instruments qu'Hildebrand préférait. Étienne IX n'occupe le saint-siége que six mois. Les barons de Rome veulent faire alors un pape sans l'aveu de l'archidiacre de l'Église romaine. Hildebrand agit avec tant d'énergie et d'audace en Allemagne et en Italie, qu'il fait déposer l'intrus et monter à sa place l'un de ses partisans, l'évêque de Florence, Nicolas II.

Les circonstances qui avaient accompagné l'élection de Nicolas II signalaient un mal ancien. Abandonnées sans règle fixe à l'influence impériale, au clergé ou au peuple romain, les élections pontificales avaient été la cause de schismes fréquents. Au mois d'avril de l'année 1059, un concile est convoqué à Latran; il confie désormais, par un décret, aux curés-cardinaux de Rome l'élection pontificale, sauf l'honneur du roi Henri, c'est-à-dire du souverain de l'Allemagne. « Si le pouvoir des méchants, disait même le canon, empêche de faire à Rome une élection légitime, les cardinaux-évêques, unis au clergé et aux laïques, quoique en petit nombre, auront droit d'élire le pape dans le lieu qu'ils jugeront à propos. Si, après l'élection faite, on s'oppose, au moyen de troubles et d'autres actes de méchanceté, à ce que l'élu soit intronisé dans le

saint-siége selon la coutume, il n'en aura pas moins l'autorité de gouverner l'Église et de disposer de ses biens, comme saint Grégoire l'a fait avant sa consécration. »

L'indépendance du saint-siége est assurée. Nicolas II agit avec plus d'énergie que ses prédécesseurs pour réformer l'Église. Il ne se contente pas, au concile de Sutri, de flétrir l'incontinence et la simonie des évêques ; il commence à soulever contre eux les moines et le peuple. A Milan, un diacre, à la tête d'une partie du peuple, entre en lutte continuelle contre Guy, son évêque, soupçonné d'avoir acheté à l'empire sa dignité. Les factions s'agitent : toute la Lombardie est en feu.

La mort de Nicolas II porte la querelle au plus vif de la question. Son successeur serait-il élu d'après l'ancien système ou d'après le nouveau canon de Latran? Quelques nobles romains, des évêques lombards ennemis de la réforme, des partisans de l'empereur, prennent les devants, et élisent l'évêque de Parme, sous le nom d'Honorius. De leur côté, les cardinaux, sous l'influence d'Hildebrand, élisent et consacrent, sous le nom d'Alexandre II, l'évêque de Lucques. Le schisme éclate dans l'Église : d'un côté tous les ennemis de la réforme; de l'autre, les partisans de la discipline rigoureuse. Les deux papes en viennent à l'emploi des armes temporelles.

Honorius, appuyé par les seigneurs lombards et les troupes allemandes, arrive jusque sous les murs de Rome : son adversaire le rejoint bientôt avec ses

Normands fidèles. Honorius est battu; Alexandre et Hildebrand rentrent dans Rome. Mais bientôt l'anti-pape est introduit, à la faveur des ténèbres, dans la cité Léonine; il pénètre déjà dans le Vatican, quand le peuple se lève en masse. Les soldats d'Honorius prennent la fuite; lui-même, sauvé avec peine par Centio, fils du préfet de la ville, est heureux de trouver un refuge dans le château Saint-Ange, où l'on l'assiége longtemps. Mais l'Italie entière est déchirée. A Florence, les moines, poussés par Hildebrand, excitent le peuple contre un évêque simoniaque, et la ville est en proie aux factions comme Rome et Milan. Tant de discordes, de sang versé troublent cependant déjà les plus intrépides.

Le successeur du Christ est-il donc venu apporter la guerre et non la paix? La réforme doit-elle avoir l'aspect d'une révolte? Pierre Damien écrit aux deux papes pour tenter un accord. Appelé à Florence, il se prononce contre les moines agitateurs. Mais sa modération ne trouve point grâce à Rome. Là on croit qu'il faut un fléau pour corriger l'Église et la société. Blâmé, Damien donne sa démission de l'évêché d'Ostie pour se retirer dans un monastère, et il écrit au très-chéri élu de l'Église romaine et « au fléau Assur, » Hildebrand, une lettre qui est pour nous un trait de lumière. « Peut-être ce tyran flatteur, écrit-il, qui s'est toujours apitoyé sur moi avec la compassion d'un Néron; qui m'a aiguillonné en me donnant des soufflets; qui m'a pour ainsi dire caressé avec des serres d'aigle, se

plaindra de moi en disant : « Voyez, il cherche un « coin pour se retirer, et, sous prétexte de pénitence « et de mortification, il s'efforce de quitter Rome, « et désire la fraîcheur de l'ombre pendant que les « autres se précipitent dans le combat. — Mais moi « je répondrai à mon Saint Satan ce que les en- « fants de Ruben et de Gad répliquèrent à Moïse : « Nous marcherons au combat ceints et armés devant « les fils d'Israël jusqu'à ce que nous les ayons con- « duits dans leur demeure. »

Évidemment il n'y avait pas là seulement le conflit de deux âmes également chrétiennes, mais celui de deux doctrines. Où l'un n'eût voulu user que de la parole, l'autre croyait qu'il fallait employer le glaive. Ce que l'un voulait obtenir par la douceur, l'autre croyait ne l'arracher que par la force. Damien n'était qu'un clerc, Hildebrand était un politique. Aussi le fléau déchaîné dans l'Église ne s'arrête point. A Florence, le moine Pierre *Ignée* subit, en faveur des moines contre l'évêque, l'épreuve du feu ; à Milan, la démission de Guy ramène également la paix dans cette ville ; enfin, à Rome, l'antipape se rend, laisse la place à Alexandre II, et la prompte mort de celui-ci (22 mars 1073) donne le saint-siége à Hildebrand, qui y monte sous le nom devenu célèbre de Grégoire VII.

Grégoire VII aimait souvent à s'autoriser de son saint prédécesseur, Grégoire le Grand. Entre ces deux hommes pourtant la ressemblance n'était pas

grande. De noble naissance, Grégoire Ier était humble de cœur; de basse naissance, Grégoire VII était fier. Les circonstances avaient investi Grégoire Ier d'une autorité politique qu'il aurait voulu fuir; indulgent pour les rois, c'étaient les peuples qu'il voulait convertir. Grégoire VII cherche évidemment l'autorité temporelle, et c'est à régenter les rois mêmes, en soulevant contre eux les peuples, qu'il s'applique. Grégoire Ier voulait faire sa place à l'Église dans le monde barbare né de la conquête. Grégoire VII prétendit élever l'Église au-dessus du monde féodal sorti du démembrement de l'empire.

En effet la société était pour Grégoire divisée en deux royaumes, celui de la lumière et celui des ténèbres, et l'empire recevait sa lumière du sacerdoce, comme la lune recevait la sienne du soleil. Grand-prêtre de la société nouvelle, comme les successeurs de Moïse dans Israël, il se croyait donc préposé à son gouvernement dans l'intérêt de son salut. « Fils de l'homme, se disait-il souvent, en s'appliquant les paroles du prophète, je t'ai placé comme gardien de la maison d'Israël; tu annonceras donc au peuple de ma part tout ce que tu entendras de ma bouche. Si je dis à l'impie, *Impie, tu mourras,* et que tu ne l'avertisses pas pour qu'il se garde de la mort, l'impie mourra dans le péché; mais je te demanderai compte de son sang. » On comprend quelles conséquences dans la théorie et quels résultats dans la pratique, un esprit logique et un carac-

tère inflexible pouvaient tirer de semblables sentiments et de pareils principes.

Au moment où Grégoire VII monta sur le trône pontifical en 1073, l'état de l'Europe semblait encourager ses plus hardis desseins. Jamais les princes n'avaient été plus tyranniques ou plus faibles, les peuples plus malheureux ; et jamais de plus grands dangers n'avaient menacé la chrétienté. Qui pouvait être appelé à rétablir au dedans l'ordre dans la chrétienté et à lui rendre la sécurité au dehors, si ce n'est son chef même ?

En Allemagne, l'empereur Henri IV était le fils fort dégénéré du puissant Henri III, le Noir. Ce successeur de Charlemagne, ce chef du saint-empire romain germanique, enlevé à l'âge de dix ans, à l'influence de sa mère, l'impératrice Agnès, avait passé sa jeunesse entre les mains des évêques, qui s'étaient disputé avec sa tutelle le gouvernement de l'empire. Fils d'un Franconien et d'une Poitevine, il réunissait bizarrement les dons et les défauts du nord et du midi. Fier avec les grands, il s'abaissait jusqu'aux plus bas compagnons ; il avait l'intelligence prompte et le caractère faible, était capable de fougue et d'abattement, de colère et de tendresse ; beau diseur du reste, poëte, mais perfide, il aimait à tromper ; personnage qui n'aimait ni ne haïssait à demi, et qui inspira de grandes haines et de durables amitiés !

Toujours en guerre contre ses vassaux de Bavière

et de Saxe, c'était surtout parmi les évêques et les villes du Rhin qu'il allait chercher ses partisans, mais en pratiquant effrontément la simonie. Marié à Berthe, princesse de Savoie, à contre-cœur, il avait tout fait pour la repousser, et eût divorcé si l'Église l'avait permis. Peu de princes provoquaient plus de mécontement et étaient plus exposés aux censures ecclésiastiques.

En France, Philippe Ier, dans l'étroite enceinte de son duché, ne donnait pas un meilleur exemple que Henri IV. Il avait enlevé Bertrade de Montford, et, à l'exemple des seigneurs féodaux, dont il n'était pas même le plus puissant, il détroussait les voyageurs et les pèlerins. Le plus puissant et le plus intelligent des souverains de cette époque était assurément Guillaume le Normand; il venait en 1066 de conquérir l'Angleterre sous la protection des reliques romaines; mais il ne traitait pas toujours ses nouveaux sujets en chrétiens, et sa reconnaissance envers l'Église n'était pas sans bornes.

Dans les royaumes du nord, en Danemark, en Suède, en Norwége, dans ceux de l'est, en Pologne, en Hongrie, on voyait souvent un roi païen succéder à un roi chrétien, et les chrétiens n'étaient pas toujours les meilleurs. L'histoire ecclésiastique d'Adam de Brême nous montre l'*odinisme* toujours vivant en Suède, où, chaque neuvième année, se célébrait à Upsal une fête à laquelle les chrétiens ne pouvaient se dérober qu'en se rachetant. Pour l'empire d'Orient, le boulevard de la chrétienté, échappé aux

invasions des Russes et des Arabes, il était menacé par une invasion plus redoutable, celle des Turcks seldjoukides qui menaçaient d'engloutir l'Europe et l'Asie sous un nouveau déluge de barbarie. Après avoir détrôné, en 1058, le dernier calife abbasside de Bagdad, ils avaient poussé quelques hordes contre Jérusalem. Ils venaient, en 1071, de battre, à Iconium, l'empereur grec, Romain Diogène, qui était mort du moins vaillamment. L'Europe divisée, après l'Asie, pourrait-elle résister à ces invasions nouvelles, à ces *tumultes* tartares qui venaient la menacer tout à coup?

Ces tyrannies, ces périls, qui attestaient la colère et les châtiments de Dieu, aux yeux de Grégoire VII pesaient sur sa conscience, et il croyait devoir saisir aussi bien la police des gouvernements que celle des consciences, s'il ne voulait pas voir le paganisme et la barbarie étendre encore leur ombre sur tout l'Occident, c'est-à-dire sur tout le royaume même du Christ. Son propre salut, celui du monde lui semblent en question; il ne reculera devant rien. C'est pourquoi il n'épargne même les menaces à personne, dès les premiers mois de son pontificat. « Je ne sache pas, écrit-il à Henri IV qu'il y ait pour notre salut, pour celui des brebis du Christ et de leurs pasteurs, d'autre issue que celle qu'il a désignée lui-même, en disant : C'est moi qui suis la porte par laquelle il faut passer, si l'on veut être sauvé. » Et ailleurs, dans une lettre à Gotfried le Bossu, duc de Lorraine, il s'exalte jusqu'à dire, en parlant de

l'empereur : « S'il nous écoute, nous aurons autant de joie de son salut que du nôtre. Mais si l'empereur rend au pape haine pour amitié, Grégoire sait qu'il a aussi entre les mains un glaive et que Jésus, son maître, n'est pas venu apporter la paix, mais aussi la guerre. » Il ne craint pas de le dire : « Maudit celui qui n'ensanglante pas son épée ! » Et les troubles que ce génie hardi soulève dans la chrétienté pendant son pontificat ne montrent que trop qu'il ne recula point devant la tâche qu'il croyait avoir à accomplir.

On voit dès les premiers actes du gouvernement de Grégoire que le gouvernement du monde et non pas seulement celui de l'Église est son but, ou plutôt que c'est pour lui une seule et même chose. Sans doute, c'est la discipline de l'Église et des mœurs qu'il a en vue lorsque, donnant avis de son élection à l'empereur Henri IV, il le prie instamment de ne pas y consentir, « parce que, s'il demeure pape, il est décidé à ne pas laisser impunis ses désordres. » C'est encore contre la simonie et le brigandage qu'il s'élève, quand il dit du roi de France Philippe Ier qui était loin d'être un modèle de modération et de bonnes mœurs : « Ou il renoncera à la honteuse hérésie simoniaque et permettra qu'on élève aux fonctions ecclésiastiques des personnes dignes de les remplir, ou bien les Français, frappés d'un anathème général, refuseront (à moins qu'ils ne renoncent à être chrétiens) de lui obéir. » Lorsqu'il invite égale-

ment Guillaume d'Angleterre à extirper de son clergé la simonie et l'incontinence, à ne pas laisser dépérir dans son royaume les droits du saint-siége, et lui rappelle avec fermeté le denier de Saint-Pierre pour le maintien duquel la papauté a encouragé la conquête normande, on peut croire aussi qu'il ne cherche à conserver que l'œuvre de ses prédécesseurs. L'Allemagne, convertie par saint Boniface, n'était-elle pas soumise au même droit que la Grande-Bretagne? mais lorsque le nouveau pape Grégoire parcourt la Toscane où régnait une famille qui était dévouée au saint-siége, et le midi de l'Italie où étaient ses vassaux normands, n'apparaît-il pas comme un souverain qui va recueillir des hommages? Il envoie des légats en Sardaigne; n'est-ce pas pour faire déclarer l'île, par les juges qui la gouvernaient, vassale du saint-siége? Lorsqu'enfin il jette les yeux au-delà de l'Italie, est-ce seulement dans l'intérêt de l'Église?

L'empereur Henri IV était engagé dans une guerre terrible contre quelques-uns de ses grands vassaux, les ducs de Saxe et de Bavière. Le pape cite les contendants à son tribunal; les querelles ne sont-elles point des péchés qui relèvent de son autorité? En Espagne, le pape envoie aux grands par un légat une lettre qui commence par ces mots : « Vous n'ignorez pas sans doute que depuis les temps les plus anciens, le royaume d'Espagne est une propriété de saint Pierre, et que, par un droit de justice qui n'a pas été détruit, il appartient encore au saint-

siége. » Et le sire Ebles, comte de Roussy en Champagne, qui veut aller combattre les infidèles en Espagne, et commence par traiter avec le pape pour jouir, moyennant certaines conditions, de ses conquêtes au nom de saint Pierre, reçoit de lui cet avertissement : « Nous voulons que vous sachiez que, si vous n'êtes résolu de faire payer dans ce royaume les droits de saint Pierre, nous vous défendons d'y entrer plutôt que de voir l'Église traitée par ses enfants comme par ses ennemis. » Pays conquis sur l'islamisme ou sur le paganisme sont de droit considérés par la cour de Rome comme pays du saint-siége. Grégoire écrit encore à Salomon, roi de la Hongrie, récemment converti : « Le royaume de Hongrie est une propriété de la sainte Église romaine, depuis que le roi Étienne lui a remis tous ses droits. » Même langage dans les États scandinaves où l'odinisme n'était pas encore tout à fait vaincu. Grégoire ne prétendait pas dégager l'Église de la féodalité, du siècle, mais les lui soumettre ; il ne croyait le christianisme assuré dans l'Europe qu'à la condition de la faire entrer dans le domaine de saint Pierre.

Cette politique est aux yeux du pape le salut de l'Église, de l'Europe, du monde ; car il jette encore ses yeux au delà. Il regrette de voir l'empire grec schismatique avec son église ; il sait que l'église d'Arménie cherche encore la vérité. Il redoute les Mongols dont les bataillons s'avancent à travers l'Asie Mineure, et il forme déjà le projet de tourner tous les chrétiens unis de l'Europe contre les infidèles

qui menacent de nouveau d'étendre sur la terre l'empire du démon. N'est-il pas le seul investi du pouvoir de défendre la république chrétienne ; n'a-t-il pas seul le secret de ces paroles qui peuvent faire taire les guerres profanes et arracher à toutes les poitrines le cri de la guerre sainte? « Je vous avertis, écrit-il, dès la seconde année de son pontificat aux souverains de l'Europe, que les chrétiens d'outre-mer, persécutés par les païens et pressés par les misères qui les accablent, m'ont envoyé prier humblement que je les secoure ; or, comme le Sauveur du monde a donné sa vie pour les siens, les hommes doivent aussi se sacrifier pour leurs frères. »

Telle apparaît dès la première année l'ambition ecclésiastique et chrétienne de Grégoire VII ; mais les moyens qu'il emploie ne sont pas moins hardis.

L'ancien adversaire de la simonie et de l'incontinence, dans les deux premiers conciles qu'il réunit à Rome, renouvelle et aggrave singulièrement les actes de ses prédécesseurs ; l'Église même sera l'instrument de sa domination sur l'Empire. Non content d'ordonner le rétablissement du célibat ecclésiastique, Grégoire, dans les conciles, enjoint à tout prêtre marié ou concubinaire, d'avoir à quitter sa femme ou sa dignité, et à tout clerc, en entrant en fonctions, de prêter le serment d'observer la continence perpétuelle. Le peuple n'assistera point aux offices de tout clerc qui aura foulé aux pieds les décrets apostoliques. Voilà pour le célibat. Pour l'in-

vestiture, Grégoire, croyant par-là couper le mal dans sa racine, fait interdire à tout clerc de recevoir aucune dignité ecclésiastique de la main d'un laïque, et à tout laïque de conférer aucune dignité ecclésiastique à un clerc. Une apologétique ajoutée à ces décrets déclare qu'ils sont conformes à la décision des saints Pères, et que le pape, pour les maintenir, peut condamner non-seulement les évêques, mais encore leurs subalternes, chaque chrétien devant au pape une obéissance plus étendue qu'à son évêque particulier.

On comprend l'immense portée de ces décrets. En dégageant le clergé de tout lien de famille, et par-là de patrie, Grégoire ne lui laisse qu'une famille, l'Église, qu'une patrie, Rome, et le tient tout entier dans sa dépendance. En interdisant tout lien d'investiture entre le suzerain laïque et l'ecclésiastique bénéficiaire, il fait bien davantage encore; avec le clergé européen, il attire sous sa main les immenses domaines qui lui ont été concédés. Seul en puissance d'investir de la dignité ecclésiastique et par conséquent du fief qui y est attaché, il n'est plus seulement le premier pasteur de l'Église chrétienne, il devient le suzerain de la féodalité ecclésiastique; à son autorité spirituelle il joint une puissance temporelle immense, et le clergé célibataire et propriétaire qu'il nomme et qu'il dépose à son gré, qui n'exerce que le pouvoir qu'il lui donne, il le tient dans sa main, car tous les chrétiens fidèles dépendent du pape avant de dépendre de leur évêque.

Charlemagne, l'empereur frank, et Otton, l'empereur allemand, s'étaient subordonné la papauté; ils avaient mis l'Église dans l'État, car ils nommaient ou confirmaient les papes et distribuaient la plupart des dignités ecclésiastiques. Grégoire VII renverse les termes; il met l'État dans l'Église; il dispose des mitres comme, tout à l'heure, il disposera des couronnes; il a des diocèses comme il a des royaumes pour vassaux; et, maître du tiers des terres de l'occident, s'il parvient à conférer tous les bénéfices, suzerain de plusieurs royaumes, il réalise une sorte de théocratie féodale, du sommet de laquelle le représentant de Dieu sur la terre dispose en maître absolu des corps et des consciences.

Pour assurer l'exécution de ses décrets, Grégoire envoie des légats avec de pleins pouvoirs dans toutes les contrées chrétiennes. Ancien moine lui-même, c'est dans les monastères, et particulièrement à Cluni, qu'il va choisir les agents de sa réforme. L'année même de ces décrets, il prie les moines de Vallombreuse, couvent récemment fondé en Italie, de l'aider à supporter le fardeau de la papauté. Parmi ses serviteurs les plus dévoués, nous trouvons Hugues, abbé de Cluni, Gerard d'Ostie, d'autres encore. Arrivés au lieu de leur destination, les légats doivent rassembler des conciles provinciaux, publier les décrets romains, en ordonner l'exécution, et, en cas de résistance, armés qu'ils sont du bouclier de saint Pierre, déposer les évêques et les clercs récalcitrants de leurs dignités, et poursuivre

par tous les moyens possibles l'exécution de leur sentence ; car ils sont investis d'une autorité supérieure, ils représentent partout le successeur de Pierre ; et, en leur présence, tout autre pouvoir ecclésiastique est anéanti, et tout pouvoir temporel même leur doit obéissance.

Terrible mission que celle de ces légats et qui les expose à bien des dangers ! Au synode de Paris, où étaient réunis les clercs de la province, le légat est insulté, souffleté, entraîné au palais du roi et jeté en prison. Au synode qu'il réunit à Mayence, l'archevêque, primat de la Germanie, Sigefroy, ose à peine lire les décrets pontificaux. Lorsqu'il les a lus, un grand tumulte s'élève parmi les évêques et les clercs : « Si le pape veut des anges pour gouverner l'Église, s'écrient-ils, qu'il les fasse descendre du ciel !... » Et encore : « Jésus n'a-t-il pas dit : Tu abandonneras ton père et ta mère pour t'attacher à ton épouse. » Ils quittent aussitôt le concile, se répandent dans la ville et tentent de soulever le peuple pour arracher Sigefroy de son siége et le mettre à mort. Le primat ne se sauve qu'en promettant d'écrire au pape.

Mais cette résistance même ne fait qu'irriter Grégoire. Dans une lettre où il le traite de brigand, il menace de déposer le roi de France, Philippe. Dans d'autres, il somme l'empereur Henri IV, et les ducs allemands de prêter l'appui du bras séculier à ses décrets. La chrétienté tout entière est agitée par cette parole redoutable qui tombe du Vatican. En Alle-

magne, quelques évêques, ceux de Constance, de Spire, de Strasbourg, de Bamberg, de Brême, etc., se mettent à la tête de l'opposition. A Milan, un chef de faction qui soutenait la réforme et l'archevêque nommé par le pape sont tués; les habitants se donnent un évêque à leur dévotion. Le schisme est partout. Mais Grégoire a, pour briser la résistance, des armes redoutables. Il n'hésite pas à délier les subordonnés des évêques rebelles, non-seulement du serment d'obédience, mais aussi de celui de vassalité envers le seigneur évêque. En Romagne, il excommunie les récalcitrants et somme les moines de soulever le peuple contre les rebelles, les simoniaques et les prêtres incontinents. Il écrit à ceux de Lodi pour les féliciter de leur zèle à extirper la simonie et l'incontinence des clercs; il excite ceux de Plaisance à chasser leur évêque et leur promet des secours, s'ils en ont besoin. Il autorise l'inférieur à agir contre le supérieur en défaut, le laïque contre le clerc rebelle. Il transfère les propriétés, méprise les hiérarchies, ameute les chrétiens les uns contre les autres, et bouleverse la société tout entière pour l'épurer et la réformer.

Et ce n'est pas seulement dans le cercle du domaine ecclésiastique que Grégoire agit ainsi. Il excommunie déjà quelques officiers de l'empereur. Dans la Toscane, il casse le mariage qu'il avait fait faire autrefois à Gottfried de Lorraine avec la duchesse de Toscane, parce qu'il ne se montre point un serviteur assez docile, et dispose alors en maître de

Béatrix et surtout de sa fille Mathilde qu'il appelle sa sœur et sa fille. Dans le midi de la Péninsule, Robert Guiscard, le vassal du saint-siége prend, sans sa permission, le titre de duc de Sicile. Il l'excommunie pour cette félonie, et fait passer des secours au prince de Capoue, Richard, plus docile pour qu'il s'empare de ses domaines. Tant d'audace soulève partout des mécontentements. A Rome, un riche baron, du nom de Centio, fils d'un ancien préfet qui possédait une partie de la ville, surprend un jour avec des hommes armés le pape en prière dans Saint-Pierre, le maltraite, l'entraîne et le retient prisonnier dans une des tours qu'il avait fait bâtir pour rançonner les habitants. Mais le lendemain, le peuple romain, enthousiaste de son pape, se soulève, le délivre, et le ramène triomphant dans sa demeure.

Il y avait dans de si grandes luttes de quoi ébranler une âme moins énergique ; et quelquefois Grégoire VII se sentait pris d'indicibles découragements. « Je voudrais, écrit-il un jour à l'abbé de Cluni, pouvoir vous faire comprendre toute l'étendue des tribulations dont je suis assailli, les travaux sans cesse renaissants qui m'accablent et m'écrasent sous leur poids de jour en jour plus pesant. Maintes fois j'ai demandé au divin Sauveur de vouloir bien m'enlever de ce monde, ou de permettre que je devinsse utile à notre mère commune. Une indicible douleur, une tristesse extrême s'emparent de

moi à la vue de l'Église d'Orient que l'esprit des ténèbres a séparée de la foi catholique. Quand je tourne mes regards à l'occident, au midi et au septentrion, j'y découvre à peine quelques évêques qui soient entrés dans l'épiscopat par des voies canoniques, qui vivent en évêques, qui gouvernent leur troupeau dans un esprit de charité, et non avec l'orgueil despotique des puissants de la terre. Parmi les princes séculiers, je n'en connais aucun qui préfère la gloire de Dieu à la sienne propre et la justice à son intérêt. Pour ceux au milieu desquels je vis, les Lombards, les Romains, les Normands, je leur reproche souvent qu'ils sont pires que les Juifs et les païens. Lorsque enfin je reviens à moi-même, je me trouve tellement accablé du poids de ma conduite, que je ne vois presque plus d'espoir de salut, si ce n'est dans la seule miséricorde de Jésus-Christ ; car si je n'avais l'espérance d'une vie meilleure et la perspective d'être utile à l'Église, je ne demeurerais plus à Rome, où je suis comme enchaîné depuis vingt ans. Ainsi, partagé entre la douleur qui chaque jour se renouvelle pour moi et un espoir, hélas! trop lointain, je suis assailli par mille tempêtes, et ma vie n'est qu'une agonie continuelle. »

Mais ce n'étaient là que des découragements passagers dont l'effet se dissipait bientôt dans l'ardeur de la lutte ; car lorsque le plus puissant des souverains, celui dont la puissance égalait la sienne s'éleva contre Grégoire, il se trouva prêt pour le combat. Jusque-là Henri IV et le pape s'étaient ménagés. Il sem-

blait que l'empire et le sacerdoce hésitassent à commencer cette grande lutte qui devait durer un siècle et demi et entraîner l'Allemagne et l'Italie tout entières dans leurs combats.

L'empereur alors en guerre avec les Saxons et les Thuringiens pratiquait la simonie, sans tenir compte des défenses pontificales. Les Saxons trouvaient dans le pape un appui naturel : vaincus, ils lui écrivirent en 1076 pour demander son appui : « L'empire, disaient-ils, est fief du saint-siége. » Mais l'empereur trouvait de son côté en Lombardie les alliés que le pape trouvait dans la Saxe. Les riches évêque du nord et du centre de l'Italie, et, à leur tête, l'archevêque de Ravenne, éternel rival du pape de Rome, sentaient qu'ils allaient tomber sous la domination du pape si l'investiture passait tout entière entre ses mains. Guibert, archevêque de Ravennes, Thédalde, l'archevêque nommé par l'empereur à Milan, un cardinal même, Hugues le Blanc, donnaient donc la main à Henri IV, comme Grégoire VII donnait la main aux grands vassaux de l'empire et aux Saxons révoltés. Les deux puissances, sans souci de s'ébranler l'une l'autre, bouleversaient tout l'ordre établi dans la société civile et ecclésiastique.

Une victoire qui mit les vassaux de Henri IV à ses pieds inspira à l'empereur l'orgueil qui fit éclater enfin la lutte. Tenant deux de ses vassaux prisonniers, maître des Saxons, l'empereur ne recevait plus avec la même soumission les avertissements ponti-

ficaux. Grégoire VII, enfin, dans une lettre qu'il lui écrivit avec cette suscription : « Au roi Henri, salut et bénédiction s'il obéit au saint-siége, » lui reprocha tous ses désordres, ses désobéissances, et le somma de comparaître à Rome pour se disculper, sous peine d'excommunication.

Henri IV n'était point, il s'en faut, le modèle des princes. Sa vie privée était mauvaise, il avait voulu répudier sa femme, Berthe ; mais, sous les menaces ecclésiastiques, il l'avait gardée ; et ses actes politiques ne tombaient pas sous la censure de l'Église. En domptant ses vassaux rebelles, il usait de son droit. Il pratiquait, il est vrai, le plus souvent, dans la distribution des bénéfices, une simonie effrontée, et, par là, s'éloignait des derniers exemples qu'avait donnés son père le puissant Henri III. Mais, en recevant une pareille sommation de Rome, il se rappelait que son père avait tenu le saint-siége sous sa loi, et créé et déposé des papes, tout aussi bien que ses ducs. Si Grégoire VII le regardait comme un simple fidèle dans l'Église, il regardait le pape comme un simple vassal. Henri répond donc à cette sommation en convoquant un concile des évêques allemands à Worms. Tous les prélats opposés à la réforme ecclésiastique s'y rendent. Un cardinal, Hugues le Blanc, interdit par le pape, vient représenter, en Allemagne, les évêques italiens ennemis de Grégoire, et préside l'assemblée. Tous, d'un commun accord, rédigent contre le pape un acte d'accusation, où l'odieux le disputait à l'absurde, et concluent par

une sentence de déposition contre « le moine Hildebrand, simoniaque, parjure, faussaire et criminel. »

Il s'agissait de trouver un messager pour l'annoncer à Grégoire. Pas un prêtre allemand ne voulut s'en charger. Un clerc italien, de Parme, Roland, accepta la commission. Deux mois après, il ose se présenter à Saint-Jean de Latran. Le pape, entouré d'un grand nombre d'évêques, y présidait un synode. Le moine Roland annonce les décrets du concile et les lettres de l'empereur, l'une au peuple Romain, l'autre au pontife lui-même. A peine avait-il parlé, que Jean, évêque de Porto, veut le faire saisir. Mais Grégoire ordonne qu'on le laisse libre, se fait remettre la lettre de l'empereur et, montant en chaire, la lit publiquement : « Henri roi, non par usurpation mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. Tu as pris notre humilité pour de la peur, et dès-lors tu n'as pas craint de te soulever contre la puissance royale que nous tenons de Dieu, et tu as osé menacer de nous l'enlever, comme si nous avions reçu la royauté de toi, comme si le royaume était en ta main et non en celle de Dieu... Tu es parvenu au souverain pontificat par la fraude et l'astuce... Par l'or, tu as gagné la faveur du peuple... Quitte le siége que tu as usurpé. Que le siége de saint Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche point à couvrir la violence sous le manteau de la religion. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, je te dis avec tous nos évêques : descends, descends ! »

C'était là une sentence qu'il fallait moins annoncer par délégué qu'exécuter en personne. L'indignation produite par la lecture de cette lettre permet au pape d'en tirer une éclatante revanche. Il reprend la parole. « Saint Pierre, prince des apôtres, dit-il, écoutez votre serviteur que vous avez nourri dès l'enfance, et délivré jusqu'à ce jour de la main des méchants qui me haïssent parce que je vous suis fidèle. Vous m'êtes témoin, vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul, votre frère, et tous les saints, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner et que j'eusse mieux aimé finir ma vie dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens humains. Mais, m'y trouvant par votre grâce, et sans l'avoir mérité, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse suivant le pouvoir que Dieu m'a donné à votre place, de lier et de délier sur la terre. C'est en cette confiance que, pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par son orgueil inouï, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie ; je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi ; car celui qui veut porter atteinte à l'autorité de votre Église, mérite de perdre la dignité dont il est revêtu. Et parce qu'il a refusé d'obéir comme chrétien et n'est point revenu au Seigneur qu'il a quitté en communiquant avec des

excommuniés, méprisant les avis que je lui avais donnés pour son salut, vous le savez, et se séparant de votre Église qu'il a voulu diviser, je le charge d'anathèmes en votre nom, afin que les peuples sachent, par expérience, que vous êtes Pierre, que sur cette Pierre, le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

L'antagonisme des deux grands pouvoirs du temps était posé ; la lutte des deux épées qui dominaient le monde, temporel et spirituel, avait commencé. Qui l'emporterait ? D'un côté, le pape et la hiérarchie religieuse, de l'autre le peuple, c'est-à-dire, suivant l'explication de Thomas Becket, l'empereur, les rois, les États. A qui des deux la primauté ? à celui qui, institué dans le temps, prétendait à la juridiction sur tout ce qui était dans le temps, même sur les terres des évêques, sur les biens du clergé, sur le clergé lui-même ? ou à celui qui institué de Dieu, représentant l'esprit dans la société humaine, prétendait tenir le pouvoir temporel même dans la dépendance où l'esprit doit tenir le corps ? L'assujettissement de la société civile serait-il poursuivi jusque dans ces conséquences extrêmes devant lesquelles ne reculait pas le zèle de Grégoire VII : ou bien l'Église serait-elle replacée sous la profane tutelle des princes, toujours corrompue par la simonie et le concubinat, et enfoncée de nouveau dans le siècle et la matière ?

C'était la première fois qu'une sentence de déposition avait été portée par un pape contre un souverain. L'empire de la lumière l'emportait décidément sur celui des ténèbres. Le règne de la théocratie était arrivé. Grégoire VII, successeur de saint Pierre, représentant de Jésus-Christ sur la terre, croyait pouvoir châtier les successeurs de Nemrod, qui n'étaient pour lui que des anges rebelles. L'âme ne l'emportait-elle point sur la matière, l'église sur la société laïque, et le sacerdoce sur l'empire, comme le soleil sur la lune et l'or sur le plomb? Sans doute, Grégoire n'était pas sans quelques scrupules sur la validité de l'acte qu'il accomplissait. Lorsqu'il écrit aux évêques, aux seigneurs et aux fidèles du royaume teutonique pour justifier, par le rappel de tous ses griefs, l'excommunication de l'empereur, il termine en disant : « Quand même nous aurions excommunié le prince sans motifs suffisants, le jugement ne serait point à rejeter pour cela, et il faudrait en toute humilité se rendre digne de l'absolution. » Cependant lorsqu'il écrit à des clercs, à des évêques, il se raffermit dans sa foi. « Que ceux qui disent qu'un roi ne doit pas être excommunié, écrit-il à l'évêque de Metz, considèrent pourquoi le pape Zacharie déposa le roi des Français. Qu'ils apprennent dans les registres de Saint-Grégoire, que, dans des priviléges donnés à quelques églises, il n'excommunie pas seulement les rois et les seigneurs qui pourraient y contrevenir, mais il les prive de leur dignité. Qu'ils n'oublient pas que Théodose fut excommunié par saint Am-

broise, et reçut la défense de demeurer dans l'Église à la place des prêtres ! »

Quel que fût le droit, l'effet produit dans la chrétienté, et surtout en Allemagne, par cette sentence fut prodigieux. Ceux-ci étaient pour le pape, ceux-là pour l'empereur? La société était déchirée. D'un côté, le César excommunié, les évêques simoniaques, et tous ceux que l'habitude retenait dans les liens de l'obéissance temporelle ; de l'autre côté, le pape, les évêques réformés, les moines, les ennemis de César, Saxons, Thuringiens et autres. L'imagination exaltait encore les passions. D'un côté, on vit un miracle dans la mort subite de quelques-uns des partisans de l'empereur, entre autres de Guillaume, évêque d'Utrecht, au moment où il descendait de la chaire qui venait de retentir de ses invectives contre Grégoire VII. De l'autre, on répétait que le siége de Grégoire VII, tout récemment construit d'un bois solide, avait éclaté en mille pièces après qu'il eut prononcé sa terrible sentence.

Cependant les légats du pape répandus en Allemagne, et les moines soulevés par eux, déchaînent bientôt toutes les superstitions, tous les mécontentements, toutes les haines contre Henri IV; et l'empereur voit une formidable opposition des laïques et des clercs, des vassaux et des hommes d'église se dresser contre lui. Abandonné même de ses partisans, il ne trouve personne, pour communiquer avec les Saxons, qui viennent de se révolter de nouveau. Il essaye de réunir à Vorms une diète, personne ne s'y rend. Le

pape encouragé écrit aux princes et aux évêques allemands : « Que Henri IV ne pense plus que l'Église lui soit soumise comme une humble servante, mais qu'il avoue qu'elle lui est supérieure comme sa maîtresse. S'il ne revient pas sincèrement à Dieu, trouvez un prince qui promette secrètement d'observer ce qu'il ne veut point observer ; faites-nous connaître au plus tôt sa personne, sa position, ses mœurs, afin que nous confirmions votre choix par l'autorité apostolique, comme ont fait nos saints prédécesseurs. »

Après avoir déposé un empereur, Grégoire VII voulait en créer un autre. Et, en effet, un certain nombre de seigneurs et d'évêques d'Allemagne se rendent, le 15 octobre 1076, à la diète de Tribur. Retiré sur l'autre rive du Rhin, à Oppenheim, avec quelques-uns de ses partisans, Henri IV leur envoie chaque jour de nouvelles promesses, pour qu'ils suspendent leur décision. Rodolphe de Souabe, Berthold de Carinthie, Welf de Bavière, Adalbéron, évêque de Würtzbourg, lui reprochent, entre autres griefs, de s'entourer de gens sans naissance, de bâtir des forteresses et des villes, pour asservir la nation et pour exterminer la noblesse. A force d'humiliations, l'empereur obtient pourtant un délai jusqu'au 2 février de l'année suivante, où doit s'ouvrir une diète à Augsbourg, pour tout décider. Ses vassaux écrivent à Grégoire VII pour le prier d'y venir en personne diriger leur choix. Le pape promet de s'y rendre. S'il exécute son projet, c'en est fait de l'empire, du pouvoir temporel. Le pape devient le maître

politique de l'Allemagne, de la chrétienté tout entière!

Henri IV voit qu'il n'a plus d'espoir que dans une prompte et entière soumission. Accompagné de sa femme Berthe, d'un enfant en bas âge, de quelques rares serviteurs que l'excommunication ne décourage pas, et précédé de pénitents courbés sous l'anathème, il part pour l'Italie. Déjà, le pape accompagné de la grande comtesse Mathilde, et d'une escorte fournie par elle, se dirige de son côté, vers l'Allemagne. Étrange retour de la fortune! Le pape marche comme à un triomphe. L'empereur n'est plus qu'un pénitent.

C'était au milieu de l'hiver; le Rhin était gelé. Tout passage par la Suisse ou par le Tyrol était fermé. Henri prend la route de Besançon et de la Savoie: chemin faisant il ne peut obtenir passage de sa belle-mère, Adélaïde de Savoie, qu'en lui cédant les évêchés de Genève, de Lausanne, de Sion, de Tarentaise, et des terres en Bourgogne. Mais, tandis qu'une longue file d'évêques allemands excommuniés s'en va pieds nus, en habits de pénitents, au-devant du pape, des évêques, des seigneurs italiens, craignant de tomber sous le joug du saint-père, attendent avec espoir l'arrivée de Henri IV pour relever en Italie son pouvoir tombé en Allemagne. L'excommunication n'a point autant de prestige en-deçà qu'au-delà des Alpes. Grégoire alors craint de perdre l'Italie en voulant prendre l'Allemagne; il s'arrête au milieu de la Lombardie, dans le château de Canossa,

propriété de la grande comtesse Mathilde, son appui et son soutien dans ces grandes luttes, pour y attendre le pénitent impérial.

Henri IV descend les Alpes (janvier 1077), et retrouve tout à coup en Italie son pouvoir perdu en Allemagne. « Quand on apprend, dit Lambert d'Aschaffenbourg, que l'empereur est en Italie, les évêques et les comtes italiens accourent à l'envi ; ils l'accueillent avec tous les égards dus à la majesté royale, et en peu de jours une immense armée est réunie autour de lui. Depuis le commencement de son règne, son arrivée était ardemment désirée, pour faire cesser les brigandages, les guerres, les querelles privées... On se réjouissait surtout, parce que le bruit s'était répandu qu'il venait pour déposer le pape. » Mais Henri ne comprend rien à cet accueil. C'est pour s'humilier devant Grégoire qu'il est venu ; il refuse tous ces dévouements et se dirige désarmé vers le château de Canossa pour y obtenir son pardon. Il arrive à la porte du château et la trouve fermée.

Trois jours de suite, dans la cour de la seconde enceinte, Henri attend, à jeun, en habits de pénitent, les pieds nus dans la neige, que les sollicitations de Mathilde, d'Hugues, abbé de Cluni, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux, aient vaincu l'implacable politique de Grégoire VII. Enfin celui-ci, après lui avoir fait jurer de se présenter à la diète d'Augsbourg, dans laquelle il se réserve le droit de juger qui doit être empereur, consent à le recevoir et le relève de l'anathème. Mais pendant la messe de

réconciliation, il l'accable d'un dernier coup. Il prend entre ses mains une hostie consacrée, la brise en deux, priant son juge de le faire mourir aussitôt s'il est coupable des crimes qu'on lui a imputés, avale la moitié du corps du Seigneur, et, présentant l'autre moitié à Henri, le somme de faire le même serment. Convié à ce terrible duel judiciaire dont la vie immortelle était l'enjeu, Henri IV recule devant ce jugement de Dieu.

Grégoire VII paraît alors vraiment à l'apogée de sa puissance. Frappée de tant de grandeur, la comtesse Mathilde fait don au saint-siége de ses vastes domaines dans la Toscane et le Parmésan. En 1078 et 1079, Grégoire réussit à faire prévaloir sa réforme dans toute la chrétienté. En Suède, en Hongrie, en Danemark, des conciles sont réunis par les légats du pontife. En 1077, il excommunie et dépose Boleslas II, roi de Pologne, coupable d'avoir assassiné Stanislas, évêque de Cracovie. Boleslas se réfugie auprès de Ladislas, roi de Hongrie, qui d'abord le reçoit avec bonté, mais le chasse ensuite sur l'ordre de Grégoire ; et Boleslas meurt, fugitif, en 1081. Des évêques sont déposés, remplacés ; le peuple, soulevé par la voix même du souverain pontife, prête main-forte aux légats. Sur ses ordres, ceux de Reims chassent l'archevêque Manassés, qu'il a excommunié, malgré l'inutile protection de Philippe Ier, roi de France. Dans le concile d'Autun, en 1077, un des plus remarquables,

le légat Hugues de Die, dépose l'archevêque de Lyon comme simoniaque, les évêques de Reims, Bourges, Chartres, l'archevêque de Bordeaux, d'autres encore, pour ne s'être pas rendus, l'année précédente, au concile qu'il a convoqué. En 1078, le même Hugues de Die rend compte à Grégoire du concile qu'il a célébré à Poitiers « avec quelque fruit. » Il y a, dit-il, suspendu l'évêque de Rennes, qui avait tué un homme, déposé l'archevêque de Tours, « la peste et la honte de l'Église. Je prie Votre Sainteté, dit-il en finissant, de faire que les simoniaques, et les autres coupables que nous avons déposés, et qui vont à Rome, n'y trouvent pas, comme on nous le reproche, une absolution qui les endurcit dans le crime. » En effet, quand un évêque condamné fait le voyage de Rome, il est presque toujours absous. Un grand nombre d'évêques se rendent ainsi auprès de Grégoire VII ; et le pape plus politique que ses légats leur laisse le rôle de la sévérité, pour se réserver celui de l'indulgence, et s'attache ainsi ceux qu'il a subjugués.

Le pape Grégoire en effet n'est pas moins habile que hardi. Il s'arrête quand il se heurte contre une trop forte résistance. Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, n'aimait pas que les légats du saint-siége intervinssent dans ses affaires. Appuyé sur Lanfranc, le célèbre archevêque de Cantorbéry, il gouvernait seul son église, et ne permettait pas à ses évêques, même au fidèle Lanfranc, de se rendre à Rome auprès du pape qui les appelait. Celui-ci

s'en plaignait dans ses lettres, et réclamait en même temps (1080) le denier de saint Pierre, que depuis quelque temps Guillaume oubliait de payer. « Votre légat, lui répond le conquérant de l'Angleterre, m'invite à prêter serment de fidélité à vous, saint-père, et à vos successeurs, et à m'occuper avec plus de soin du tribut, que mes prédécesseurs avaient coutume d'envoyer à l'Église romaine. J'ai admis l'un, je n'ai pas admis l'autre. Je n'ai pas voulu, et je ne veux pas faire de serment de fidélité, parce que je ne l'ai pas promis, et je ne trouve pas que mes prédécesseurs l'aient prêté aux vôtres. Le tribut, depuis environ trois ans, a été perçu avec négligence, parce que j'étais retenu dans les Gaules. Maintenant que, grâce à Dieu, je suis revenu dans mon royaume, ce qui a été levé sera remis à Hubert et le reste envoyé par les légats de notre fidèle archevêque Lanfranc, quand l'occasion s'en présentera. Priez pour nous et pour la prospérité de notre royaume, parce que nous avons aimé vos prédécesseurs et que nous désirons vous chérir encore plus qu'eux, et vous écouter avec déférence. » Devant cette sécheresse de langage, Grégoire n'insiste point et n'exécute point ses menaces d'excommunication.

Grégoire avait assez de sa lutte contre l'empereur. Il comprenait que celle-là comprenait tous les autres. En effet, quand le pénitent de Canossa était revenu en Allemagne après l'expiration du délai qui lui avait été accordé, les princes et les évêques

réunis à Augsbourg n'avaient point tenu compte de son absolution et, avec l'assentiment des légats pontificaux, avaient élu à sa place Rodolphe, duc de Souabe, sacré le 26 mars 1077, à Mayence, par l'archevêque. En prenant la couronne, il est vrai, le nouveau César l'avait singulièrement abaissée. Il avait déclaré la tenir de l'Église, et avait renoncé au droit de la rendre héréditaire dans sa famille; et cet acte de faiblesse avait tout à coup relevé dans l'opinion allemande Henri IV qui apparaissait alors comme le vrai roi national. Celui-ci avait retrouvé un grand nombre de partisans. Rodolphe, au contraire, à cause de sa fidélité au saint-siége, qualifié de « roi des prêtres, » n'avait plus guère d'amis, et une guerre atroce commençait entre les deux adversaires.

De l'issue de cette lutte dépendait la victoire ou la défaite définitive du pontife. Grégoire VII écrivit aux seigneurs allemands : « Nous voulons que vous sachiez positivement que toute cette affaire n'est que suspendue, et qu'elle ne se terminera que par notre arrivée au milieu de vous... Persistez dans la foi et dans la justice, puisque vous savez que nous sommes seulement lié envers Henri par la promesse de le juger avec justice ou avec miséricorde. » Mais il n'alla pas en Allemagne; la guerre dura sans rien décider entre les deux empereurs, et le pape n'osa se prononcer avant la fortune. Vainement les Saxons, qu'il avait poussés à « persister, » lui écrivirent : « Nous savons, très-saint Père, que vous n'agissez que dans des

intentions louables, et par des vues subtiles ; mais comme nous sommes trop grossiers pour les pénétrer, nous nous contentons de vous exposer ce que nous avons vu et entendu, de vous faire comprendre que ce ménagement des deux partis a eu pour résultats la guerre civile, le meurtre, le pillage, l'incendie, la spoliation des biens ecclésiastiques, l'oppression des pauvres.... C'est pour avoir obéi à la voix du pasteur, que nous sommes exposés à la gueule des loups. S'il nous faut prendre garde même du pasteur, nous sommes les plus malheureux des hommes. »

La lutte dura deux ans; elle pesa sur cette âme énergique, qui n'avait pas cru à de si longues résistances. « Fatigué par des affaires si diverses, écrit-il alors à l'abbé de Cluni en 1078, j'écris peu à celui que j'aime beaucoup... Quoique la voix céleste nous crie que chacun sera récompensé selon son travail, cependant la vie est souvent pour nous un ennui, et la mort désirable. Quand ce bon Jésus, pieux consolateur, vrai Dieu et vrai homme, me tend la main, je suis soulagé dans mon affliction et plein de joie; mais quand il me laisse à moi-même, je retombe dans mon affliction, je meurs.... Je lui dis souvent en gémissant : Seigneur, si vous imposiez un tel fardeau à Moïse ou à Pierre, ils en seraient accablés. Que doit-ce donc être pour moi, qui ne suis rien, comparé à eux? Il faut que vous veniez aider votre Pierre dans le pontificat, ou qu'il succombe. Mais je recours à ces paroles : Seigneur.

ayez pitié de moi, parce que je suis faible ; et à celles-ci : Je suis devenu un prodige aux yeux d'un grand nombre, parce que vous êtes mon protecteur tout-puissant. » Enfin, en 1080, le pape apprend que Henri IV vient d'être battu par son rival. Il l'excommunie donc et le dépose une seconde fois pour en finir. Mais à peine le roi Rodolphe venait-il de recevoir la couronne d'or envoyée par le pape, que, dans une nouvelle bataille, il est tué. Cette mort donnait la victoire à Henri IV. Le pape était puni pour avoir moins compté sur lui-même que sur la fortune. Aux yeux des hommes, le jugement de Dieu pouvait s'être prononcé en faveur de Henri IV. L'Allemagne lui revenait, une partie de l'Italie l'avait toujours attendu. Henri IV veut frapper maintenant Grégoire VII avec les mêmes armes qui l'ont atteint. Il rassemble à Brixen des évêques allemands et italiens, y fait solennellement déposer Hildebrand, élire à sa place l'un de ses plus fougueux adversaires, Guibert, l'archevêque de Ravennes, sous le nom de Clément III, et passe maintenant en vainqueur dans la Péninsule.

Grégoire accepte la lutte. Il relève de son excommunication Robert Guiscard, lui confirme ses nouvelles conquêtes, à condition qu'il protége le saint-siége. Il accorde des priviléges aux barons et aux communes d'Italie. La comtesse Mathilde se met au service de la papauté avec ses troupes toscanes. Mais cette fois Henri entre dans Milan, et y prend la couronne de fer. La grande comtesse est battue. Robert

Guiscard peu soucieux du sort du pontife est parti pour conquérir Constantinople. Henri IV arrive jusqu'aux portes de Rome avec son anti-pape (avril 1081) : les maladies l'arrêtent pendant deux ans ; enfin, les Romains ouvrent leurs portes. Henri IV et Clément III entrent dans la ville ; l'un se fait consacrer à Saint-Pierre, l'autre couronner au Vatican, tandis que Grégoire est réduit à s'enfermer dans le château Saint-Ange.

Une plus rude épreuve ne pouvait être infligée au puissant pontife qui avait paru maître de la chrétienté. Il dénonce à tous les princes chrétiens ce parjure et criminel empereur qui le retient prisonnier. Il les conjure de venir délivrer le successeur de Pierre, crucifié comme son maître. « Qui oserait nous blâmer, dit-il, d'avoir prononcé l'anathème contre Henri, le contempteur des sentences du saint-siége, le spoliateur de l'Église et du royaume ? Quoi ! une dignité inventée par des hommes ignorant Dieu, ne doit-elle pas être soumise à cette dignité que la sagesse du Tout-Puissant a créée en son honneur et pour la miséricorde du monde ?... Quand un roi chrétien approche de sa fin, il demande avec humilité le secours d'un prêtre, pour échapper à sa perte, et s'élever des ténèbres à la lumière ? Quel prêtre, au contraire, ou quel laïque a-t-on jamais vu demander, au moment de sa mort, le secours d'un roi terrestre pour le salut de son âme ?... Eh ! qui donc oserait, même parmi les écoliers, douter que les

prêtres ne soient au-dessus des rois? Les premiers sont les membres du Christ, les seconds les membres de Satan. Ceux-là se maîtrisent eux-mêmes afin de régner un jour avec le roi du ciel; ceux-ci n'exercent leur puissance ici-bas, que pour être livrés à la damnation éternelle avec le prince des ténèbres! »

Telle était l'indomptable foi de Grégoire VII dans la justice de son œuvre. Elle n'empêcha pas sa chute.

Un seul homme parut entendre l'appel de la théocratie vaincue. Ce fut Robert Guiscard. Excommunié, puis absous par le pape, ce rusé Normand, qui revenait d'une expédition infructueuse contre l'empire d'Orient, courut sur Rome qu'il mit au pillage, vit fuir les soldats allemands et délivra le pape, mais pour l'emmener à Salerne, où il fut plutôt son prisonnier que son hôte. C'est là que, malade, épuisé, Grégoire passa tristement ses derniers jours, relisant les livres saints, pardonnant à tous, sauf « au prétendu roi Henri, à l'usurpateur Guibert, et à leurs conseillers. » Avant de mourir, il désigna trois hommes comme dignes du pontificat : Didier, abbé du Mont-Cassin (Victor III); Otton, évêque d'Ostie (Urbain II); et Hugues de Lyon, son légat. « Je vous défends, dit-il aux évêques, de reconnaître personne pour pape légitime, qui n'ait pas été élu et ordonné d'après les saints canons. » Fidèle jusqu'au dernier jour à la cause de l'indépendance et de la domination de l'Église, il disait encore en mourant, le 25 mai 1085 : « J'ai aimé la justice, et j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs

en exil. » — « Seigneur, dit un des évêques qui était là, vous ne pouvez mourir en exil, car la volonté de Dieu vous a donné les peuples en héritage, et les limites de la terre pour terme de votre juridiction. »

Grégoire VII avait en effet aimé la justice et haï l'iniquité; mais il avait aussi méconnu les limites de sa juridiction, et c'est pour cela qu'il mourait en exil. Son successeur, Urbain II, en continuant la lutte, vit mourir déposé et en exil l'empereur Henri IV. Mais Henri V, le fils et l'héritier de cet empereur, imposa au successeur d'Urbain II un concordat qui partageait la nomination des évêques entre le pape et l'empereur, et condamnait ainsi ce qu'avaient fait avant eux, et chacun à tort, Henri IV et Grégoire VII. Un excès en avait engendré un autre. Grégoire avait trouvé l'Église corrompue et dépendante; il avait voulu la réformer et l'affranchir; mais, en même temps, il prétendit faire de l'Église vertueuse et libre, comme lui, la maîtresse de la chrétienté. Lui-même, chef de l'Église, il crut pouvoir réunir en sa personne les deux pouvoirs, comme son divin Maître avait réuni les deux natures. Sublime, mais dangereuse utopie, à laquelle l'avait conduit aussi la confusion du temporel et du spirituel, de l'État et de l'Église, qui fut la plaie du moyen âge féodal! Il eût fondé ainsi la théocratie et non le véritable gouvernement spirituel, dont saint Grégoire le Grand, qu'il invoquait à tort, avait donné le parfait modèle.

II

SAINT BERNARD

Dans le moyen âge, où les hommes d'Église cherchaient souvent dans l'Écriture sainte l'idéal de la société, Grégoire VII avait tenté de jouer le rôle d'un Samuel ; grand-prêtre de l'Église chrétienne, il avait trouvé en face de lui des empereurs et des rois et il avait voulu les soumettre à sa tiare. Saint Bernard, dans le siècle suivant, est plutôt un prophète, un Élie, un Élisée. Sans pouvoirs dans l'Église et dans le siècle, il les gouverne par la seule autorité de sa parole et de sa vertu. Il dirige les empereurs et les rois sans vouloir leur commander, il mène les peuples sans les dominer, il éclaire et réforme les consciences sans les contraindre, il prononce entre les papes sans vouloir l'être lui-même. Homme extraordinaire qui devint justement le plus puissant parce qu'il voulut fuir la puissance, et qui fut le premier de son temps parce qu'il ne voulut rien être !

Bernard était le troisième et dernier fils d'un simple chevalier châtelain de Fontaines, en Bourgogne. Sa mère était une de ces femmes, peu rares en ce temps d'ardente foi religieuse, dont la vie monastique avait toujours été le rêve et que la volonté de ses parents avait retenue dans le monde. Chétif de corps, faible de santé, mais de cette faiblesse

vivace qui ne débilite le corps que pour exalter l'esprit, Bernard était l'image de sa mère, mais ajoutait à toutes ses qualités une énergie qui n'appartenait pas à une femme. Le futur saint se révéla dès les premières années par des extases, par des visions. « Enfant, nous dit le moine, son biographe, la sainte Nativité de l'enfant Jésus se découvrit à lui... L'époux lui apparut comme sortant pour la première fois de son lit. »

Le cloître semblait le seul asile qui convînt alors à une telle âme. Tout jeune, il pensait que là seulement on peut servir Dieu. Pour lui comme pour beaucoup d'autres alors, hors du couvent, il n'y avait point de salut. Plus tard, l'abbé de Clairvaux devait dicter ces paroles étranges à un novice que ses parents voulaient rappeler au monde : « N'est-ce point assez de m'avoir communiqué votre misère, fait naître dans le péché, élevé et nourri pécheur, sans m'envier encore la miséricorde de celui qui ne veut pas la mort du pécheur?... Père inhumain, mère cruelle, qui aimez mieux me voir périr avec vous que de me voir régner loin de vous... Ne craignez-vous que de périr seuls? » Il y avait déjà dans le jeune Bernard, à vingt ans, cet âpre désir du salut : mais au moins il ne l'avait pas pour lui seul. Quand il vint frapper à la porte du couvent de Cîteaux, récemment fondé par Robert de Molesmes, il arriva la main pleine de moisson, avec deux de ses frères, dont l'un était marié et père de plusieurs enfants, et vingt-huit autres jeunes gens. A quelque

temps de là, la sœur de Bernard, alors mariée, vient visiter ses frères dans leur solitude. Bernard refuse de la voir, « la détestant intérieurement comme le filet dont le diable se sert pour prendre les âmes. » Elle le rencontre à la porte du couvent ; « il l'accuse à cause de la pompe de ses vêtements de n'être qu'un fumier habillé. » Elle fond en larmes ; mais elle finit par obtenir de son mari la liberté de renoncer au monde ; et, plus tard, le père de Bernard lui-même devait venir, simple moine, se mettre sous la direction de son fils.

A vingt-trois ans, le néophyte était si avancé dans la vie religieuse qu'il fut chargé de conduire dans une des vallées des Vosges une colonie de Cîteaux dont il devait être abbé. Il arrive suivi de ses compagnons qui étaient tous ses frères, ses cousins ou ses amis. La forêt était fort épaisse, le terrain en friche. Il fallait faire le jour dans ces hautes futaies, rendre le terrain labourable et bâtir. On se mit à l'œuvre. « *Si incipis, perfecte incipe,* » disait saint Bernard ; longue fut la tâche ; au milieu des fatigues, on baptisa cet endroit qui devait devenir si célèbre, du nom de Vallée des larmes ou Vallée d'absinthe.

Ce fut là que Bernard se fit, sans la chercher, une réputation qui arriva jusqu'aux limites de la chrétienté, dans cette maison humble d'abord, bientôt illustre, à la porte de laquelle il disait à ceux qui voulaient entrer : « Si vous voulez vivre dans cette maison, il faut laisser dehors le corps que vous ap-

portez du monde ; car les âmes seules sont admises en ces lieux et le corps n'y sert de rien. » Ce qui distinguait en effet Bernard, c'était l'exercice continuel de la faculté méditative, cet effort perpétuel pour développer en lui, par les macérations et les abstinences, le sens intérieur, comme l'appelle le moine Guillaume. Il avait à un point si étonnant, si incroyable, le pouvoir de s'abstraire du monde extérieur, qu'il arrivait presque à l'insensibilité physique. Il voyageait tout un jour le long du lac de Lausanne et demandait le soir où se trouvait ce lac ; il buvait sans s'en apercevoir de l'huile pour de l'eau et mangeait pour du beurre, pendant plusieurs jours, le sang cru qu'on lui avait servi par erreur. En un mot, « voyant, il ne voyait pas ; entendant, il n'entendait pas. »

A la vue de cet homme qui vivait au milieu d'eux d'une autre vie qu'eux, qui semblait se détacher de son propre corps, habiter une région toute d'idées et réserver son attention à des spectacles surnaturels, les moines, dans leur foi naïve, arrivaient à croire qu'il pouvait réellement sortir de son corps. « Lorsque son corps, ont-ils écrit, restait cloué sur son lit par la maladie, il venait errer en esprit au milieu d'eux et réveillait en passant les moines qui dormaient à Matines. » Quand le saint revenait au monde extérieur après un de ces longs recueillements où la méditation était arrivée jusqu'à l'extase, comment n'auraient-ils pas vu sur son visage un reflet de la divinité qu'il avait entretenue, un rayonnement

de la beauté céleste qu'il avait contemplée? Les visiteurs du nouveau couvent emportaient de l'abbé la même idée, lorsque introduits dans la cellule du saint par quelque pieuse indiscrétion des novices, ils touchaient ce rude grabat sur lequel il reposait à peine quelques heures, maniaient ce pain grossier dont il s'obstinait à faire sa nourriture, et lorsqu'on leur racontait que souvent il voulait travailler de ses mains pour donner l'exemple aux novices et chargeait sur ses débiles épaules de lourds fardeaux. « Oui, dit l'un d'eux, lorsque j'entrai dans cette chambre royale, comme je considérais l'habitation et l'habitant, j'en atteste le Seigneur, elle m'inspira un aussi grand respect que si je me fusse approché de l'autel de Dieu. »

Que l'on ait attribué des miracles à un homme pour qui l'on avait, de son vivant, une telle admiration, c'est ce qui n'étonnera personne. Le moine Guillaume qui l'accompagnait dans plusieurs voyages, écrivait par ordre du couvent le journal des merveilles opérées par lui. Outre sa propre guérison qu'il nous raconte, il nous parle, comme dans l'Évangile, de boiteux qui ont marché, d'aveugles qui ont vu. Un autre biographe nous raconte les possédés délivrés et les démoniaques exorcisés. Au moyen âge et au fond des cloîtres, l'imagination des moines, toujours tendue vers ce mystère du mauvais esprit, si grossièrement compris au moyen âge, s'exaltait à mesure que le sang même du corps s'appauvrissait. Elle travaillait dans le vide et enfantait des mons-

tres; il n'est pas étonnant qu'ils aient prêté souvent aux saints les miracles de leur divin maître.

Mais les plus réels et plus étonnants miracles de Bernard, c'était la force de la méditation appliquée à la théologie, et cette éloquence précise et passionnée qui débordait au dehors. Élève de saint Augustin et de saint Ambroise, il devint le premier théologien de son siècle. Les questions les plus hautes et les plus ardues de la religion, le libre arbitre, la grâce, il les creusait avec une puissance qui lui était particulière; mais l'amour de Dieu, interprété à la mystique lumière du Cantique des Cantiques était son objet de prédilection. Il y apportait quelquefois un sentiment de tendresse et d'abnégation qui approchait du quiétisme de Fénelon. C'est de lui cette belle parole : « L'amour de Dieu, c'est Dieu lui-même; la mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. » Aussi lui écrivait-on de tous côtés pour prendre copie de ses lettres, de ses traités. On croyait plus encore à l'infaillibilité de Bernard qu'à celle même du chef titulaire de la chrétienté. Un point délicat du dogme inquiétait-il la conscience d'un évêque, un abbé hésitait-il entre la miséricorde et la sévérité envers un moine coupable et repentant, c'est au saint que l'on s'adressait. Plus tard, quand Abélard eut désarçonné les plus rudes champions de la théologie orthodoxe, on ne trouva que Bernard à opposer à ce Goliath.

C'est qu'il y avait des moments où il traitait tout avec une éloquence si véhémente que sa plume,

quoique parfaite, au jugement des contemporains, ne pouvait en rendre toute la chaleur : « Une loi de feu était dans sa bouche. » Dans l'exaltation d'un enthousiasme communicatif, on voyait ce corps chétif, « ce corps moribond » se relever, s'animer tout à coup. Cette faiblesse même dont on savait la sainte origine, cette maigreur de corps, ce léger incarnat qui colorait la peau transparente de ses joues, avaient aux yeux des peuples je ne sais quelle force, d'autant plus pénétrante que l'esprit y avait plus de part que la matière. On ne résistait plus quand sortait de cette poitrine débile une voix forte, qui se prêtait aux éclats les plus pathétiques de l'éloquence, et quand ce corps amaigri arrivait à un degré d'action qui parlait aux yeux, à l'imagination, plus encore qu'aux oreilles des multitudes. Il s'adressait en latin à des Allemands, à des gens qui n'entendaient pas le latin, et on les voyait pleurer, se frapper la poitrine. La seule vue de l'homme miraculeux dont on racontait tant de merveilles, aurait suffi pour les ravir et les entraîner. Ascète, thaumaturge, théologien, orateur, comment n'eût-il pas gouverné son temps ? Il avait à ses ordres tous les moyens qui, au moyen âge, pouvaient dominer la chrétienté.

Bernard fut d'abord le réformateur des ordres religieux et du clergé. Quand Bruno instituait les Chartreux, saint Norbert l'ordre de Prémontré, et Robert d'Arbrissel Fontevrault, saint Bernard ramena les anciens ordres à l'observance de la règle,

ce qui était plus difficile que d'en fonder de nouveaux.

L'ordre de Cluni avait ressenti les effets de la puissance que Grégoire VII, sorti de son sein, lui avait donnée. C'était le plus riche et le plus influent de tous, et, bien que l'abbé des abbés, Pierre, surnommé le vénérable, et digne de ce nom, fit tous ses efforts pour défendre son ordre contre la corruption, Bernard s'effrayait avec quelque raison des progrès du mal.

« Je passe sous silence, disait le jeune abbé, la hauteur immense, la longueur extraordinaire, la largeur superflue des églises, les ornements somptueux, les peintures curieuses qui attirent les regards des fidèles, les troublent dans leur dévotion, et nous ramènent, sous quelques rapports, aux cérémonies religieuses des Juifs. Mais soit; tout cela est pour l'honneur de Dieu... Nous du moins (et il parle des moines) qui avons quitté le monde... quelle piété exciterons-nous par ces moyens ?... La vue des choses précieuses, mais vaines, pousse plutôt les hommes aux donations qu'à la prière. Ainsi les richesses attirent les richesses, l'argent attire l'argent; et je ne sais comment cela se fait, mais c'est là où il y a le plus de biens, que les offrandes sont les plus nombreuses. »

A l'occasion de la désertion d'un novice, Robert, neveu de Bernard, qui quitte Cîteaux pour Cluni, une querelle éclate entre les deux ordres. Bernard réclame. Les Clunistes répondent en traitant les

Cisterciens d'orgueilleux, et s'attirent de la part de saint Bernard une rude réponse sous le titre d'Apologie. C'est un manifeste contre l'ordre de Cluni, et un manifeste d'autant plus terrible que l'auteur fait la part du bien et la part du mal. Après avoir déclaré à son début que la multiplicité des ordres religieux est utile et même nécessaire, et que tous sont unis dans leurs affections et leurs intentions, il accuse les Clunistes de pharisaïsme, il termine en protestant qu'il n'a voulu blesser personne, et en demandant qu'on ne s'offense pas de sa franchise.

De l'église régulière, Bernard étend bientôt son influence sur l'église séculière. Celle-ci en avait besoin. Au dire de Bernard, on envisageait encore souvent l'honneur plutôt que les charges de l'épiscopat. Des écoliers et des enfants imberbes étaient promus à cause de leur race, et non de leurs mérites, aux dignités ecclésiastiques. Mais qu'y pouvait le saint abbé? Quoique ce fût par sa bouche, suivant l'expression de César d'Hesterbach, comme par le commun oracle de la chrétienté, que s'exprimassent les rois et les cardinaux, *purpurati patres,* il n'en était pas moins dans l'ordre canonique l'inférieur des évêques. Au ton de certaines de ses lettres, on voit bien qu'il sent qu'il trouble l'ordre hiérarchique, quoique beaucoup hésitent à se croire au-dessus d'un tel inférieur. « Je suis dépendant de mon évêque, écrit-il à l'un d'eux, comme le reste des fidèles. » Et, pour mieux le prouver, cet

homme qui se charge hardiment de gouverner la chrétienté, renvoie à son évêque un homme qui est venu le prier de le mettre en pénitence, protestant qu'il ne peut mettre en pénitence que ses religieux.

Bernard sait néanmoins reprocher à tel évêque un train de maison trop magnifique; il se dit obligé de s'affliger auprès de celui-ci de le voir parvenu à l'évêché d'une façon peu canonique, de rappeler à celui-là les droits d'un monastère qu'il opprime. Il écrit à l'évêque de Genève: « La charité, mon cher ami, me fait parler avec liberté; la place que vous occupez demande un homme de mérite consommé, et je vois avec douleur que vous n'en avez aucun, ou que vous n'en avez point assez. » Et partout il est écouté. C'est qu'il élève la voix, non pas au nom de son autorité propre, mais d'une autorité supérieure à lui et à eux, dont il ne fait que leur interpréter les ordres. Ferme quelquefois, humble souvent, mais toujours inflexible. Qui eût osé crier à la sévérité de l'homme si sévère pour lui-même? Regimber contre cette main vénérée, c'eût été se désigner soi-même à la réprobation des peuples. Aussi ne lui résistait-on guère.

L'abbé de Saint-Denis qui partageait presque la royauté avec les rois Louis VI et Louis VII, menait plutôt la vie d'un prince séculier que celle d'un prince de l'Église. Il avait une suite de roi et menait grand train. Saint Bernard lui en fait honte, et le grand abbé ramène les dernières années de sa vie à l'austérité de la règle monacale.

L'archevêque de Sens, décrié par son caractère violent et capricieux, avait dû au crédit de Bernard de ne pas être déposé: le moine en conservait l'habitude de le sermonner et quelquefois fort durement. « La justice a péri dans votre cœur, » lui écrit-il un jour; une autre fois, il lui adresse un Traité sur les devoirs des évêques. L'évêque de Paris, Étienne, sur les remontrances de saint Bernard, renonce aussi à ses fonctions de chancelier qui l'obligeaient à demeurer à la cour. Le roi Louis VI irrité confisque les biens du prélat. Bernard réclame d'abord avec douceur, puis avec colère auprès du roi qu'il traite d'Hérode, et enfin en appelle au pape. Honorius ne lui donne pas gain de cause. L'abbé de Clairvaux s'en console par un jeu de mots en proclamant « l'honneur de l'Église amoindrie sous Honorius. » Sa vertu faisait qu'il tenait les évêques par son crédit bien connu en cour de Rome, et qu'il s'imposait à la cour de Rome par son influence incontestée sur les évêques. Vers la fin de sa vie, après avoir disposé des évêchés de Reims, d'Auxerre, de Troyes, etc., on pouvait presque dire que l'Église gallicane surtout était remplie de ses créatures.

Vertu parfois gênante à Rome et en France! Un jour le pape charge le chancelier Haimeric de faire des remontrances à Bernard. Celui-ci reçoit une lettre sévère où on lui conseillait de rester dans son cloître. « Il ne faut pas, lui dit-on, que les grenouilles criardes et importunes sortent de leurs marais pour troubler le saint-siége et les cardinaux. »

« Je suis ravi, répond Bernard, que vous trouviez mauvais que je me mêle de ces sortes d'affaires. Vous avez raison, et c'est agir en ami... Je vous conjure de nous rendre au plus tôt contents l'un et l'autre, de faire que tout soit dans l'ordre, et de ménager le salut de mon âme. Qu'on défende à ces grenouilles importunes de sortir de leurs trous, et de quitter leurs marécages ; qu'on ne les entende plus dans les assemblées ; qu'on ne les voie plus dans les palais des grands ; qu'aucune nécessité ni autorité ne les contraigne de s'ingérer dans les affaires du monde ! Peut-être cessera-t-on alors de soupçonner votre ami d'orgueil... Cependant j'aurai beau me cacher et me taire, toute l'Église n'en murmurera pas moins contre la cour de Rome, tant qu'elle favorisera les présents au préjudice des absents. »

Bernard pouvait parler ainsi, l'Église avait besoin de lui. Un concile se réunit à Troyes (1128), pour le règlement de quelques affaires ; il est appelé par le légat à venir prendre part aux travaux de l'assemblée. Toujours malade et abattu, Bernard résiste ; il répond qu'il n'est qu'un moine, que Dieu a caché sous sa tente dans ces temps d'orage ; il s'étonne d'être nécessaire au monde chrétien. Il vient pourtant ; c'est sous son inspiration que sont rédigés les canons du concile ; et il y dresse en outre la règle des Templiers. N'était-ce pas aussi des moines en même temps que les soldats de l'Église ? Cet ordre fondé en 1118 pour la défense de la Terre-Sainte, avait pris jusque-là peu d'accroissement, et n'a-

vait pas encore de constitution définitive. Saint Bernard en devient comme le second fondateur.

Les austérités et les privations de l'ascète, les fatigues et les dangers des guerres, le célibat, l'obéissance, la douceur et la patience sans bornes, telles sont avec la bravoure les vertus qu'il leur impose. Pour eux rien de ce qui fait l'orgueil et le plaisir des guerriers du siècle : armes sombres et sans éclat, harnais sans ornements, ni or, ni argent, pas même aux éperons : pas de franges, pas de housses de soie, vrais ornements de femmes, dit durement le saint : tel sera leur équipage. « Jamais peignés, rarement lavés, la chevelure inculte et hérissée, le visage souillé de poussière. » Pour eux la guerre sera dépouillée de tout ce qui la rend chère au moyen âge : pas de cris, pas de chants guerriers, pas de bannières au vent, pas de panaches flottants, pas l'enivrement, pas la *joie de la bataille*, χάρμη, comme disaient les Grecs. Qu'ils se battent silencieusement, tristement, comme des moines ; comme eux qu'ils fassent pénitence, qu'ils travaillent et prient, à leur manière et sur le champ de bataille. Ils accomplissent une tâche, ils font l'œuvre du Christ : « La mort qu'ils infligent est un gain pour le Christ ; la mort qu'ils reçoivent, un gain pour eux. » Dans les loisirs de la paix, qu'ils jeûnent, et méditent. Saint Bernard écrit encore à leur usage un recueil de méditations sur les lieux les plus vénérés de la Terre-Sainte. S'ils sont fatigués de la méditation, que jamais ils ne soient assis à ne rien

faire ou à promener leur curiosité : pour ne pas manger leur pain gratis, ils recoudront leurs vêtements déchirés, ils répareront leurs armes usées, ils mettront tout en ordre ; ils feront tout ce que commandera le maître et ce qu'exigeront les besoins de la communauté. Ils doivent être armés de foi au dedans comme de fer au dehors.

Bernard donne enfin à cette milice redoutée ce qui manque à la chevalerie du moyen âge, la discipline. « Ils doivent, après mûre réflexion, en toute prudence et circonspection, s'ordonner eux-mêmes et se ranger en bataille. » Tel est l'ordre qui si longtemps retarda la chute de la Palestine chrétienne : tel est l'immense service que saint Bernard rendit à la cause des croisades.

De retour de Troyes, Bernard jouissait en paix dans son cher monastère de ces délicieux moments de solitude chaque jour plus rares pour lui ; il ajoutait un commentaire au Cantique des Cantiques, ou rêvait parmi les hêtres de sa forêt, ses meilleurs maîtres en théologie, assurait-il en souriant, lorsque tout à coup la nouvelle d'un fait étrange, prodigieusement douloureux pour les âmes croyantes de ce temps, vient affliger l'Église de France.

La robe sans couture, mystique symbole de l'unité de l'Église, était déchirée : la chrétienté avait deux papes ! La longue inimitié du parti impérialiste de Rome et du parti de la république avait fait

explosion à la mort du Pape Honorius. Chacune des deux factions avait élu son pape. L'un, puissant par ses richesses, par la faveur du peuple romain, l'adhésion du plus puissant des princes de la péninsule, Roger de Sicile, trônait fièrement au Vatican sous le nom d'Anaclet. L'autre, Innocent II, élu par quelques cardinaux, non consacré, avait dû, le jour même de l'élection, chercher un refuge dans la forteresse impérialiste de Frangipani; puis il avait passé la mer, et maintenant il abordait pauvre, abandonné, proscrit, aux rivages de Provence.

Grand était l'embarras des princes et des peuples chrétiens; grand surtout celui de l'Église, mise la première en demeure de se décider. Qui des deux était le pasteur légitime? qui l'antechrist? Tout était semblable dans les deux candidats : invincible confiance dans leur bon droit, ardeur à lancer l'anathème contre un impie adversaire! la légalité de l'élection était contestable. Le roi de France laisse la décision de l'affaire à ses évêques; les évêques non moins embarrassés tournent les yeux vers Bernard et le mandent à Étampes où ils sont réunis. Dans l'indécision universelle, l'abbé se charge audacieusement de décider. Il examine la validité des deux élections, compare le caractère des deux hommes et se prononce pour Innocent II. Une fois décidé, il entraîne tout par son éloquence. Pierre le Vénérable, le roi monastique de Cluni, envoie au-devant du banni une escorte d'honneur. Le roi de France court se prosterner à ses pieds. Celui d'Angleterre hésitait

encore; il alléguait certains scrupules sur la validité de l'élection : « Vous craignez de charger votre conscience d'un péché? lui dit le saint; ne vous préoccupez que des autres péchés dont vous aurez à vous justifier devant Dieu : je prends la responsabilité de celui-ci. » Ces paroles, assure le panégyriste de Bernard, suffisent à tranquilliser l'Anglais qui vient se prosterner à Chartres aux pieds d'Innocent.

L'empereur d'Allemagne, Lothaire, assailli des lettres des deux partis, était le plus incertain. Les seigneurs du parti d'Anaclet lui parlaient en termes magnifiques de la gloire de l'empire romain, du sénat et des citoyens romains, au nom desquels on lui offrait la couronne, des lois et de la constitution romaines, auxquelles il était tenu de se conformer. Bernard lui tint un langage qu'il comprit mieux : il le somma de venir recouvrer son Italie et reconquérir sa capitale. Aussi le pape trouve-t-il dans l'Empire l'accueil qu'il avait trouvé en France. Lothaire II va à sa rencontre à Liége avec une nombreuse escorte de princes ecclésiastiques et séculiers : dès qu'il le voit, il met pied à terre, s'agenouille dans la poussière, et tenant d'une main la bride du cheval, de l'autre le bâton pastoral, il conduit le saint-père à la cathédrale. Le César eût voulu profiter de l'occasion pour donner une solution nouvelle à la question des Investitures; mais le pape qui n'avait d'espérance qu'en Lothaire fut aussi inflexible que s'il eût siégé au Vatican. Bernard fit honte à l'empereur de cette insistance

peu généreuse, et Lothaire promit au pape de le ramener en Italie avec une armée.

Mais l'empereur n'était pas encore en état de tenir sa promesse. Lothaire n'était guère plus assuré que le pape : il avait trouvé, lui aussi, son Anaclet dans la personne de Conrad, de la puissante maison de Souabe, qui avait conservé en Allemagne un puissant parti. Il fallait attendre. Bernard fait du moins reconnaître son pape à ses actes. Innocent II tient à Reims un concile où il condamne de nouveau la simonie, le luxe des évêques, les mauvaises mœurs et consacre la trêve de Dieu par des peines qui vont jusqu'à priver de la sépulture ceux qui meurent dans un tournoi.

Il était temps d'agir par les armes temporelles. Anaclet était encore tout-puissant en Italie. Il était soutenu dans le nord par les Milanais, dans le midi par son beau-frère, le duc Roger de Sicile, à qui il avait conféré le titre de roi. Au commencement de l'an 1133, Lothaire passe enfin les Alpes, mais avec deux mille hommes seulement. Innocent II rentre en même temps en Italie, mais avec saint Bernard, dont l'éloquence devait valoir pour lui plus que des armées. Le saint abbé se rend d'abord à Pise et à Gênes, alors en guerre entre elles ; il les réconcilie, et met leurs flottes au service de la cause pontificale. Arrivé aux environs de Rome avec l'empereur, il l'assiége. Les Romains résistent. Bernard écrit au roi d'Angleterre pour avoir des secours en argent : « Nous sommes aux portes de Rome, dit-il,

prêts à y entrer. La justice, vous ne l'ignorez pas, est pour nous, mais c'est un mets qui a peu de saveur pour les Romains. » Abandonnés par le roi de Sicile occupé à combattre contre ses voisins jaloux de son élévation, les Romains ouvrent enfin leurs portes à Lothaire et à sa petite armée : Innocent II entre à Rome à la suite du roi de Germanie, et le couronne empereur à Saint-Jean de Latran. Anaclet s'enferme au château Saint-Ange. Saint Bernard et saint Norbert viennent le prier de renoncer à la tiare ; il demande à soumettre le conflit à un concile œcuménique, mais c'est pour gagner du temps.

A peine Lothaire, impatient de retourner en Allemagne, a-t-il quitté Rome, qu'Anaclet, à l'aide des Romains, force son rival à s'enfuir. Innocent II se réfugie encore à Pise. Mais Bernard repart pour l'Allemagne où Lothaire tenait diète à Bamberg pour recevoir la soumission de ses anciens compétiteurs, Conrad et Frédéric de Hohenstaufen. Ceux-ci hésitaient ; Bernard s'interpose, amène les deux vassaux rebelles au pied du trône impérial, et obtient de l'empereur la promesse d'une nouvelle intervention en Italie. En attendant, il repasse les Alpes. Milan était, après Rome, la plus grande ville qui tînt pour Anaclet. Mais les moines de Citeaux qui avaient précédé Bernard avaient déjà soulevé le peuple contre son évêque. Bernard promet aux Milanais de les réconcilier avec l'empereur et le pape, et part pour Pise où Innocent avait convoqué un concile. Le roi de

France, Louis VI, qui ne trouvait peut-être pas le pape assez reconnaissant de l'asile qu'il lui avait donné, hésitait à lui envoyer ses évêques; Bernard lui écrit : « Si le pape, dit-il, lui a donné des sujets de plainte, les prélats français ne pourront qu'agir en sa faveur au concile. » Il promet d'agir lui-même de tout son pouvoir dans ses intérêts. Pendant que les évêques arrivent, il retourne à Milan ; c'est pour lui un véritable triomphe. Les Milanais se précipitent au-devant de lui, pour toucher au moins ses vêtements. Ils veulent faire de lui leur archevèque. Il s'en remet au jugement de son âne qui sort de la ville; il fait élire un nouvel évèque pour lequel il obtient la confirmation du pape avec la conservation des priviléges de saint Ambroise, et fonde, pour perpétuer son influence, près de Milan, la monastère de Cherval.

Le midi de la France tenait encore pour le schisme, grâce à l'influence du légat d'Anaclet sur Guillaume, comte de Poitiers. Déjà une fois, Bernard avait ramené ce récalcitrant qui était retombé dans le schisme; cette fois comme la première, le duc Guillaume se laisse facilement convaincre. Mais il a juré de ne pas se réconcilier avec les prélats dépossédés par lui, et, par scrupule de conscience, il refuse de réparer ses injustices. Alors saint Bernard « cesse d'agir en homme ». Un jour, que le duc assistait à sa messe, il descend de l'autel, l'hostie à la main, s'avance vers lui et s'écrie : « Les serviteurs de Dieu vous ont supplié en vain de vous réconcilier avec

l'évêque de Poitiers. Voici Dieu maintenant qui vient à vous. Traiterez-vous le maître comme vous avez traité les serviteurs? » Le duc épouvanté tombe en silence comme frappé d'épilepsie aux pieds du moine; Bernard le mène docile donner le baiser de paix à l'évêque de Poitiers. Et Guillaume garde de cette scène un tel souvenir qu'il disparaît bientôt dans la retraite.

Enfin tout était prêt. Le concile de Pise avait encore une fois proclamé Innocent vrai pape; l'empereur Lothaire, pressé par les instances de saint Bernard, rentrait en Italie cette fois avec une armée nombreuse, traversait la Lombardie sans résistance, envoyait le duc de Bavière occuper Rome, et s'avançait lui-même au-devant du roi de Sicile, dernier défenseur d'Anaclet. Innocent II se hâte de quitter Pise; Bernard lance ses manifestes contre le tyran de Sicile, et se rend à l'abbaye du Mont-Cassin, jusque-là fidèle à l'antipape, et il la ramène à l'obédience d'Innocent. Il voit Lothaire prendre Salerne avec le secours des flottes de Pise et de Gênes. Mais l'empereur tombe malade tout à coup, et se hâte de reprendre le chemin de ses États pour mourir en route, dans une cabane des Alpes.

Abandonné par l'épée impériale, saint Bernard prend le glaive de la parole, et se rend auprès du roi de Sicile. Roger refuse de l'écouter; le saint se retire. en lui prédisant sa défaite en punition de son orgueil. Vaincu, en effet, par une armée italienne qu'a soulevée Innocent, Roger accepte une conférence à Pa-

lerme. On y débattra la cause des deux pontifes. Bernard se présente au jour dit, accompagné de deux cardinaux pour défendre Innocent. Il avait pour adversaire et pour défenseur d'Anaclet le savant Pierre de Pise ; le discours habile de celui-ci fait grande impression sur l'assemblée. Pour lui, il songe plus dans sa réponse à émouvoir qu'à convaincre.

« Je n'ignore pas, dit-il à Pierre de Pise, que vous êtes un homme de science et d'érudition ; et plût à Dieu que vos talents fussent consacrés à la bonne cause ! Dans ce cas, nulle éloquence ne saurait résister à la vôtre. Nous autres, simples et rustiques, plus accoutumés à la charrue et au labourage qu'à la discussion, nous garderions le silence dont nous faisons profession, si nous n'avions à défendre la foi. Et comment nous taire, quand Pierre de Léon, protégé par ce prince, déchire et met en pièces la tunique de Jésus-Christ, que ni les païens ni les Juifs n'osèrent diviser au temps de sa passion. Il n'y a qu'une foi, qu'un Seigneur, qu'un baptême, et, pour remonter aux siècles les plus reculés, il n'y eut qu'une arche au temps du déluge... Cette arche était la figure de l'Église. Or, de nos temps, on a construit une nouvelle arche. Puisqu'il y en a deux, l'une ou l'autre est fausse et doit être abîmée. Si donc l'arche de Pierre de Léon est celle de Dieu, celle que gouverne Innocent doit périr. L'église d'Orient périra donc, l'Occident périra, l'Espagne périra. et les royaumes les plus reculés périront tous. Les ordres des Camaldules, des Chartreux, de Cluni,

de Grandmont, de Citeaux, de Prémontré, et une infinité d'autres compagnies de serviteurs et de servantes de Dieu seront enveloppés dans ce naufrage avec les évêques, les abbés et les princes de l'Église ; et, parmi les princes du monde, Roger seul sera sauvé... Mais non, à Dieu ne plaise ! la religion ne périra pas dans tout l'univers, et l'ambitieux Pierre n'obtiendra point le royaume du ciel où les ambitions n'entrent pas. »

Le roi de Sicile ne se rendit pas encore ; il voulait se faire céder des provinces du patrimoine de saint Pierre, et faire acheter ainsi sa soumission. Mais Anaclet mourut sur ces entrefaites (1138) ; ses adhérents proclamèrent encore un antipape Victor III, moins pour continuer le schisme que pour obtenir des conditions favorables en se désistant de leurs prétentions. Mais saint Bernard alla trouver une nuit celui-ci et l'amena dépouillé des ornements pontificaux, humble et repentant aux pieds du pontife légitime.

La paix était désormais rétablie dans la chrétienté. Innocent II débarrassé de son rival, faillit la compromettre. Dans un concile à Saint-Jean de Latran, il voulait dépouiller de leurs dignités tous les prélats qui avaient été partisans d'Anaclet. C'était mettre à néant la promesse que saint Bernard avait faite particulièrement à Pierre de Pise. Il réclame alors chaleureusement en faveur de ses anciens adversaires. « A quel juge vous déférerai-je, écrit-il au pape. Si j'en avais un devant lequel je pusse vous

citer, je vous ferais voir votre injustice. Il est vrai que je pourrais vous citer au tribunal de Jésus-Christ; mais, au lieu d'y être votre accusateur, je voudrais vous y défendre. J'en suis donc réduit à vous prendre vous-même pour juge, puisque vous l'êtes de toute la chrétienté. En quoi donc, je vous prie, ai-je si fort désobligé Votre Béatitude pour me décréditer dans le monde, et donner lieu de croire que je suis un fourbe et un traître? Par quel conseil ou plutôt par quelle séduction avez-vous lâchement révoqué la grâce et manqué à votre parole?» Saint Bernard force ainsi le pape à achever sa victoire par la modération même; et il peut revenir enfin à son cher monastère, aux moines à qui il n'avait cessé d'écrire pendant son absence. Le monastère de la Vallée d'absinthe avait bien changé; les moines étaient plus nombreux, les bâtiments plus étendus et plus beaux, la forêt défrichée. La piété des fidèles avait travaillé pour Bernard, tandis qu'il peinait pour la chrétienté. Ce n'était plus la vallée humble et ignorée des premiers jours; la gloire l'avait visitée et avait changé déjà son nom; c'était l'illustre vallée, *Clara vallis*, Clairvaux.

C'est de là que saint Bernard gouverne désormais la chrétienté et presque sans sortir de son couvent, si ce n'est lorsque sa présence est nécessaire. De là, pendant tout le reste de sa vie, cet homme qui avait refusé huit évêchés ou archevêchés, et qui ne voulut point être pape, refrène les rois, étouffe

les hérésies, détermine une croisade et régente les papes.

Le nouveau pape et le roi de France Louis VII se disputaient la disposition de l'archevêché de Bourges. Innocent savait que Louis VII était jeune; il ne fallait pas, disait-il, l'habituer à juger souverainement dans les choses de cette nature. Il nomme tout à coup Pierre de la Châtre archevêque. Le roi, pour toute réponse, fait fermer les portes de Bourges à ce prélat, qui se réfugie chez le comte Thibaud de Champagne. Un autre débat s'élevait en même temps entre l'Église et la couronne de France. Louis VII, qui redoutait les alliances des grands vassaux entre eux, faisait répudier à son cousin Raoul de Vermandois la sœur du comte de Champagne, et lui donnait en mariage la sœur de la reine. Trois évêques de cour avaient prononcé le divorce ; Rome, où Raoul avait des amis, se taisait. Saint Bernard soutient l'élu du saint siége à Bourges, et protége la sainteté du mariage, en France et à Rome, et cette fois avec toutes les ressources de la politique la plus habile. Il obtient que le pape lance l'interdit sur les domaines de Raoul, comme adultère, et sur ceux du roi, comme violateur des droits ecclésiastiques.

Louis VII entre aussitôt sur les terres du comte de Champagne, qu'il met à feu et à sang. Thibaud, ne pouvant se défendre contre son suzerain, s'engage à obtenir la levée de l'interdit. Saint Bernard écrit dans ce sens au pape : Innocent sera toujours maître, si le roi continuait ses violences, de l'excom-

munier de nouveau; Bernard espère au moins par là obtenir déjà du roi qu'il renonce à favoriser un divorce; une courte trève est conclue. Peu après, Innocent II lance de nouveau l'interdit sur le comte de Vermandois, qui n'avait pas repris sa femme légitime. Louis, après s'être plaint en vain de cette nouvelle déclaration de guerre à saint Bernard, entre sur les terres de Thibaud de Champagne, prend d'assaut Vitry, où il laisse brûler treize cents personnes, qui s'étaient réfugiées dans une église. Il impose des garnisons à toutes les villes, et empêche l'élection des évêques de Paris et de Châlons. Bernard ne peut se contenir; il écrit au roi une lettre, où il s'accuse de l'avoir d'abord défendu devant le pape, et s'emporte contre ses conseillers, l'abbé Suger et Joscelin, évêque d'Auxerre. Enfin, il va trouver Louis VII à Corbeil, et lui prédit en punition de sa résistance la mort de son fils. La parole du saint s'accomplit, le roi cède enfin, et le remords de la catastrophe de Vitry l'enverra bientôt à la croisade.

Ne nous étonnons point de l'audace de saint Bernard et de la docilité de Louis VII. Un moine éprouvait alors moins d'embarras à parler à un prince qu'à son évêque. En face de ces grands de chair, les représentants de la puissance ecclésiastique croyaient devoir leur parler ainsi. Ne pouvaient-ils point rappeler aux rois les prières qu'ils adressaient au ciel pour eux : « Mais après tout, écrit Bernard à Louis VII, qui vous a conseillé de vous opposer avec tant d'aigreur à l'effet de nos prières, vous qui avez eu l'hu-

milité de les rechercher autrefois avec tant d'empressement? » Le prince tient, pour ainsi dire, en fief du moine la prospérité de son règne et de ses États, comme le vassal tient de son suzerain la possession de sa terre. Au nom de cette suzeraineté spirituelle, il parle haut et quelquefois avec menace. L'Évangile à la main, il commente souvent d'une manière terrible le texte fameux : « Mon temps viendra où je jugerai les justices. » — « Doutez-vous, disait Bernard au comte de Champagne, qu'il ne soit plus facile à Dieu de dépouiller un prince qu'il n'est facile à un prince de dépouiller un de ses sujets ? » S'adresse-t-il à un prince convoiteux des biens de l'Église, l'exemple de Dathan et Abiron, engloutis par des feux souterrains, revient sans cesse sous sa plume. Il traite durement ces dures et charnelles puissances, et c'est par là qu'il les fait plier.

Mais à quoi bon soumettre les souverains à l'Église, si les peuples s'en détachaient ? C'est ce que commença, même dans cet âge de foi, à voir saint Bernard. Les grandes luttes du sacerdoce et de l'empire, sous Grégoire VII, avaient profondément ébranlé les consciences. Ce schisme même, auquel l'activité de saint Bernard avait mis fin, ne les avait pas raffermies. Quand on est appelé à juger entre deux autorités, on est tenté souvent de nier l'une et l'autre. D'autre part, du commerce que les marchands italiens et provençaux faisaient avec l'Orient, ils ne rapportaient pas seulement des bijoux et des soieries

de Judée, mais des manuscrits, des idées, des hérésies. Enfin, dans les universités naissantes, les esprits s'éveillaient et cherchaient à penser par eux-mêmes. Sous toutes ces influences multiples et variées, l'esprit humain se sentait agité de mouvements inconnus. Cent nouveautés suspectes se montraient de tous côtés, sur le Rhin, sur la Garonne, sur les Alpes, à Paris.

Or, de Clairvaux, Bernard, promenant sur le monde chrétien un regard vigilant, écoutait si rien ne venait troubler l'universel concert de la foi catholique. Et c'était justement le temps où un homme faisait trop de bruit pour ne pas effaroucher la foi ombrageuse de l'abbé de Clairvaux. Cet homme, que l'amour d'une femme a fait vivre dans la mémoire du peuple, était surtout célèbre dans son temps par la puissance de son raisonnement, par la grâce et par la force de son éloquence. Il n'y avait pas de fourré scolastique, pas de nuage à plaisir épaissi par les docteurs, où ne pénétrât sa dialectique incisive : pas de mystère que ses limpides expositions ne rendissent accessible à tous. Il rassasiait les peuples du plaisir de comprendre. Il rendait la science si aimable qu'elle devenait pour lui un moyen de séduction : Héloïse ignora longtemps si c'était le jeune homme ou le savant qu'elle aimait dans Abélard. Partout où il portait ses pas, à Melun, à Corbeil, au cloître Notre-Dame, à Saint-Victor, sur la montagne Sainte-Geneviève, c'était par milliers que l'on comptait ses auditeurs. Les nobles eux-mê-

mes oubliaient la grossièreté féodale pour venir applaudir ce noble qui terrassait les docteurs. Poursuivi pour ses hardiesses, condamné une première fois au concile de Soissons, Abélard s'était réfugié au désert, dans un ermitage près de Troyes, et y avait élevé avec quelques branchages un agreste oratoire. Quelques mois après, tout un camp, presque une ville s'élevait près de l'asile du penseur : le désert s'était peuplé de ses disciples. Il avait repris courage devant cette protestation de l'esprit contre l'autorité, et dédié au Consolateur, au Paraclet, cet oratoire qui, sous la main de ses disciples, était devenu un temple de pierre; et il recommençait à prêcher sa doctrine proscrite.

Il n'y a guère d'hérésie en ce siècle que saint Bernard n'ait combattue. Manichéens, gnostiques, catharins, vaudois, faux messies, ont été poursuivis par l'infatigable missionnaire. Mais l'abbé de Clairvaux avait affaire cette fois à un nouvel adversaire. Abélard n'était pas ce qu'on pouvait appeler un hérétique. Il prétendait au contraire démontrer la foi, comme Guillaume La Porrée, évêque de Poitiers. Ce chanoine de Paris, lorsqu'on l'accusait d'hérésie, en appelait au pape, aux cardinaux. Mais c'était là justement ce qui effrayait saint Bernard; avec le raisonnement, il lui semblait que l'ennemi fût entré dans la place. Non-seulement Abélard prétendait que, dans les vérités qui sont du domaine de la raison, il est inutile de recourir à la foi : mais il voulait que, même dans les questions

purement religieuses, la foi fût aidée par les lumières de la raison. Il soutenait qu'il n'appartient qu'à des esprits légers de donner leur assentiment avant tout examen. « Des hommes légers croient facilement, disait-il, mais leur foi est inconsistante… Celui, au contraire, qui vient à reconnaître la divinité après un examen efficace est pourvu d'une foi robuste. » Quelle devait être l'indignation de Bernard ! Quoi ! on voulait arracher par les subtilités de l'esprit ce qui ne s'obtient que par la simplicité du cœur ! L'examen se substituait à la prière, l'audace du logicien à la sainte naïveté d'une humble adhésion. Ce n'était pas seulement Abélard, c'est l'esprit humain même que Bernard repoussait : « L'esprit humain, il usurpe tout, disait-il, ne laissant plus rien à la foi. Il touche à ce qui est plus haut, fouille ce qui est plus profond que lui. Il force plutôt qu'il n'ouvre les livres saints. »

Ce qui l'effrayait encore dans Abélard, c'était le retentissement inouï, scandaleux, immense de ses doctrines. Tout le monde en était occupé. Paris ressemblait à la Constantinople du Bas-Empire. Sur les places publiques, savants et ignorants, vieux et jeunes, jusqu'aux enfants, discutaient sur le dogme de la Trinité, sur le péché originel, sur le libre arbitre. Qu'on se représente quelqu'un de ces clubs théologiques, une sorte de Palais-Royal du XIIe siècle, ardent de colères, ivre de discussion comme ceux du XVIIIe siècle : et tout ce peuple parisien pressé autour de quelque Desmoulins en soutanelle noire de bache-

lier, citant, argumentant, ergotant, passionné pour la théologie et le libre arbitre comme on le sera plus tard pour la politique et pour les droits de l'homme. « Il n'y a aucun endroit en France, écrivait saint Bernard exaspéré, ni ville, ni bourgade, ni château où l'on n'entende discuter de la Sainte-Trinité. De simples écoliers s'ingèrent d'en parler jusque sur les places publiques. Non-seulement les personnes de lettres et d'un âge avancé, mais les enfants mêmes et les ignorants, que dis-je ? les sots et les idiots se mêlent de raisonner sur ce mystère et avancent mille propositions, absurdes, extravagantes, etc. » — Ce poison qui, grâce au talent d'Abélard, avait pour les peuples la douceur du miel, ne se contente pas d'infecter la France. « Ses livres passent de nation en nation, de royaume en royaume ! »

Et, pendant que l'autorité était sourdement ébranlée, les représentants par excellence de l'autorité ne s'apercevaient de rien. Les livres hérétiques étaient entre les mains des cardinaux, entre les mains du pape, et ils ne voyaient rien. C'est saint Bernard qui donna l'alarme. Jamais il ne déploya une si prodigieuse activité : aux évêques, aux cardinaux, il expédie des espèces de circulaires dans lesquelles il expose sommairement ce qu'il y avait de damnable dans la doctrine : au pape Innocent II une longue lettre, une sorte de traité dans lequel chacune des propositions hérétiques est exposée et réfutée. Le zélé docteur y est tout entier avec l'ardeur et l'âpreté de sa foi ; il n'épargne à son adversaire

aucune des épithètes bibliques alors en usage dans les luttes peu courtoises de la parole ; il le traite de dragon, de Goliath ; il parle de ses écailles, il met en garde contre ses sifflements. « Lisez, dit-il, la théologie, ou plutôt la *stultilogie* de Pierre Abélard. »

Enfin l'Église finit par s'effrayer de l'effroi de son docteur. Abélard avait déclaré qu'il était prêt à entrer en conférence avec Bernard en présence d'un concile du clergé français. Le saint hésita d'abord : il s'effrayait à l'idée de se mesurer, lui, un enfant, assurait-il, avec l'homme « qui dès son enfance s'était aguerri dans la controverse et l'argumentation ». Surtout il pensait « qu'il était de la dernière indignité de soumettre aux faibles lumières de la raison l'immuable autorité de la foi, fondée sur la parole de Dieu. » Mais les disciples d'Abélard triomphaient de ses refus : on lui fit craindre que son hésitation ne fût une occasion de scandale et de chute pour les faibles. Il partit « sans préparation et sans armes », triste et les larmes aux yeux, mais se répétant ces paroles de l'Évangile : « Ne vous préoccupez ni de la manière dont vous parlerez, ni de ce que vous direz : car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même. »

Ce fut un curieux spectacle que l'arrivée des deux rivaux dans la grande ville sacerdotale de Sens, peuplée d'innombrables ecclésiastiques de tous grades, véritable séminaire de la France du nord. Les habitants virent entrer dans leurs murs, avec orgueil et joie, l'ascète de Clairvaux, avec une

curiosité mêlée d'horreur celui que leurs hôtes ecclésiastiques leur avaient appris à regarder comme l'antichrist. Ils se pressaient avec un tendre respect sur les pas de Bernard : ils le contemplaient frappés d'admiration, tristes de sa tristesse, prêts à pleurer avec lui sur le danger de l'Église. Pour Abélard, vieilli mais non abattu par tant de malheurs, portant sur son front l'orgueilleuse sérénité de l'homme qui, seul contre tous, croit le combat égal, il leur apparaissait comme un ange de révolte. L'aspect laïque, profane, aventurier de ces étudiants de la montagne Sainte-Geneviève, de ces vagabonds de la science qui avaient campé au Paraclet, contrastait avec le recueillement de cette sainte escorte qui entourait Bernard. D'un côté, toute l'Église, prêtres, évêques, abbés, le roi lui-même, grand visiteur de reliques, qui avait passé cette journée à de pieuses exhibitions; de l'autre, Abélard, avec quelques pauvres écoliers, dont un Italien exilé, du nom d'Arnaud de Brescia.

Bernard avait bien choisi son terrain, dans cette ville épiscopale. Dans cette assemblée ecclésiastique, ce fut Abélard qui perdit la parole. Tout d'abord Bernard se leva, cita les passages qu'il avait extraits des œuvres d'Abélard, puis les passages des Pères qui les condamnaient et demanda enfin à son adversaire s'il reconnaissait les écrits qu'on lui attribuait et s'il était prêt à les rétracter. Ce n'était pas une lutte de théologie, une libre discussion qu'on offrait à Abélard. Bernard n'était point un docteur, un adver-

saire, mais un juge; il parlait au nom de la tradition, au nom de l'Église, et sommait Abélard de se soumettre. La foi parlait encore plus dans toute sa personne. Atterré ou indigné, Abélard déclara qu'il en appelait au pape et sortit avec ses adhérents.

C'était là un recours inattendu : il n'y avait pas trois ans que l'archevêque de Sens avait été suspendu par Innocent II pour ne s'être pas arrêté devant un appel au pape. Le concile hésitait. Les plus timides parlaient de suspendre la décision de l'affaire. Un seul homme pouvait passer outre, parce qu'il était l'Église elle-même, et étouffer sous une condamnation subite le scandale déjà trop répandu. Il osa et fit oser : l'hérésiarque fut condamné à être enfermé avec Arnaud de Brescia, son porte-étendard (antesignanus). Bernard se chargea ensuite de justifier le concile auprès du pape. « Père très-bon, ajoute-t-il en terminant, attrapez-nous ces renards qui ravagent la vigne du Seigneur, pendant qu'ils sont encore tout petits. S'ils croissent et se multiplient, sans que vous vous hâtiez d'en exterminer la race entière, il faudra que vos successeurs en désespèrent : outre qu'ils ne sont pas déjà si petits ni en si petit nombre, mais déjà tout grandelets et fort nombreux. Il n'y a qu'une main puissante, il n'y a que votre main qui puisse les exterminer. » Abélard se soumit et trouva à Cluni un asile plutôt qu'une prison; mais Arnaud de Brescia s'enfuit, et en remettant bientôt le pied en Italie devint pour saint Bernard l'occasion d'une nouvelle et dernière lutte.

L'Italien Arnaud de Brescia avait dans ce pays de liberté tiré les conséquences politiques des doctrines d'Abélard. Comme son maître avait, sous les formes de l'école, distingué la raison de la foi, lui, il voulait séparer le gouvernement laïque des intérêts du gouvernement ecclésiastique des consciences. Il contestait donc aux clercs le pouvoir de posséder des fiefs, aux évêques les droits régaliens, aux moines la propriété. L'autorité sur les âmes et la dîme des fruits de la terre devaient être leur seule part. Par là Arnaud accomplissait dans l'Église une réforme autrement radicale que celle de saint Bernard, qui s'accommodait aux circonstances et aux conditions établies.

Cependant cette parole nouvelle avait fait toute une révolution en Italie où la plupart des villes cherchaient alors à conquérir leur liberté sur leurs évêques. Elle en avait fait une enfin à Rome contre le pape. Une première fois chassé de l'Italie, Arnaud de Brescia était enfin rentré à Rome, et, soulevant les barons et le peuple, avait établi sous le nom de république un gouvernement municipal tout temporel. Le pape Innocent II était mort de douleur. Son successeur, Lucius II, en voulant escalader le Capitole pour le reprendre aux ennemis de la papauté, en avait été précipité à coups de pierres. Les cardinaux épouvantés avaient cherché un secours contre un ennemi aussi redoutable, et, ne pouvant prendre Bernard pour pape, ils avaient élu enfin l'un de ses disciples les plus

dociles et les plus chers, Eugène III. C'était mettre aux prises encore, sous une autre forme, les deux adversaires.

Il est curieux de voir d'abord comment l'abbé de Clairvaux traite son disciple, devenu pape : malgré son humilité, il sentait qu'on avait pris au-dessous de lui. Eugène ayant tardé à lui faire savoir son élévation, saint Bernard le lui fait comprendre. « Vous êtes au-dessus de moi, lui écrit-il, mais c'est par moi que vous êtes. » Il faut voir avec quel sans façon tout paternel il recommande ensuite le nouveau pape aux cardinaux. C'est un pauvre moine qui n'est jamais sorti de son couvent, inexpérimenté, gauche, timide, et qui a grand besoin de la sagesse éprouvée de ces pieux diplomates. « Dieu vous pardonne, leur dit-il ; qu'avez-vous fait? Cet homme, mort au monde, vous l'avez ramené parmi les hommes. Le dernier de tous, vous en avez fait le premier. Pourquoi avoir jeté dans la confusion ce pauvre de conseil, pourquoi avoir troublé le jugement de ce misérable, de ce mendiant, enseveli dans la componction de son cœur? Quelle singulière idée avez-vous eue de vous jeter, à la mort de votre pape, sur ce pauvre campagnard, de le relancer dans sa cachette, d'arracher à sa main la hache et le hoyau, de le traîner au palais, de l'élever sur le trône, de le revêtir de la pourpre, de le ceindre du glaive pour exercer la vengeance parmi les nations, pour châtier les peuples, pour enchaîner de chaînes de fer les nobles et les rois. N'aviez-vous

pas parmi vous un homme sage et exercé, à qui ce rôle eût mieux convenu ? »

Saint Bernard continue, comme lorsqu'il était son abbé, à prêcher à Eugène le recueillement, la modestie : il lui adresse un traité sur la méditation des fins dernières, qui est le premier devoir à ses yeux du père commun des fidèles comme du plus humble des moines. De ses embarras dans la ville de Rome, dans la capitale de la chrétienté, il n'a pas l'air d'abord de s'en préoccuper beaucoup. La puissance pontificale ne tient pas pour lui à la résidence entre les murailles de cette ville. D'ailleurs, la chrétienté est bien autrement menacée. La ville d'Édesse, l'avant-poste du royaume de Jérusalem vient d'être prise. C'est ce grand événement qui préoccupe l'abbé de Clairvaux et qui lui semble devoir préoccuper surtout le nouveau pape. Il écrit d'abord des lettres menaçantes au peuple romain, et invite l'empereur Conrad II à aller réintégrer dans Rome, qui lui appartient, le chef de la chrétienté. Mais il oublie bientôt Rome pour Jérusalem.

En apprenant la chute d'Édesse, le roi de France, Louis VII, qui ne cherchait qu'une occasion d'expier l'incendie de Vitry, convoquait à Bourges une assemblée, où l'on se demandait s'il fallait tenter une seconde croisade. Les uns, comme l'évêque de Langres, approuvaient l'expédition ; les autres, comme l'abbé Suger, lui étaient peu favorables. Saint Bernard est de nouveau choisi comme arbitre ; il ne veut pas donner son avis avant que le pape ait été

consulté. « Mais il est temps, écrit-il à Eugène III, de tirer les deux glaives. » Fort de l'approbation pontificale, il se rend au grand parlement qui eut lieu à Vézelay, aux fêtes de Pâques de l'an 1146.

Le roi et la reine de France, les principaux barons du royaume s'y trouvaient. Clercs et laïques, princes, chevaliers et vilains, étaient réunis dans une immense plaine au milieu de laquelle une sorte de tribune avait été dressée. Saint Bernard, déjà épuisé par la maladie et les austérités, y monte, et retrouve des forces pour parler à la foule et pour exciter son enthousiasme. On l'interrompt bientôt de toutes parts en demandant la croix ; le roi la prend le premier, et parle à son tour au peuple des malheurs de Jérusalem. Bientôt la provision de croix qu'on avait apportée est épuisée, et Bernard est obligé de déchirer ses vêtements pour en distribuer de nouvelles.

De la France il se rend bientôt en Allemagne, à Worms, à Francfort, et enfin à Spire, où était l'empereur Conrad II. Il parle le jour de Noël, et aussitôt l'empereur se lève et l'interrompt en lui demandant la croix. Tous les seigneurs allemands, depuis les esprits prudents, comme Otto de Freyssingen, jusqu'aux ennemis secrets de l'empereur, comme Welf de Bavière, l'imitent. La foule se précipite et l'empereur est obligé de prendre Bernard sur ses épaules pour le soustraire à l'enthousiasme populaire. Saint Bernard revient en France par Cologne, Liége et Reims. Il était à peine rentré à Clairvaux (fév. 1147) qu'il dut se rendre à Étampes, où les

croisés devaient prendre leurs dernières dispositions avant leur départ. On veut lui confier le commandement de l'expédition. Il refuse ; mais c'est lui qu'on charge de désigner, en l'absence du roi, les régents du royaume. « Voilà les deux glaives, dit-il, en montrant l'abbé Suger et le comte Guillaume de Nevers. »

Tout le monde se représente saint Bernard debout sur la tribune improvisée de Vézelai, ou dans la chaire de la cathédrale de Spire, commentant avec une éloquence entraînante ces paroles du prophète : « Malheur à qui n'ensanglante pas son épée ! » Mais il le faut montrer aussi purifiant l'enthousiasme populaire des fureurs sauvages qui le déshonoraient, protégeant les juifs, faisant rentrer dans son cloître leur fanatique ennemi, le moine Raoul, qui soulevait le peuple contre eux pour commencer l'œuvre sainte en vengeant sur eux le Crucifié. « Ta doctrine sanguinaire, s'écrie-t-il indigné, n'est pas de toi, mais de celui qui t'a envoyé, de celui qui a été homicide dès le commencement, du père de tout mensonge. » Et c'est alors qu'il révèle à la foi étroite de cet âge cette large et humaine doctrine de l'Église universelle qui, à la fin du temps, s'ouvrira même à ses ennemis, même aux mécréants, même aux juifs. « Ils supportent maintenant, dit-il, une dure servitude sous les princes chrétiens. Et cependant ils seront convertis vers le soir des siècles : leur tour est marqué dans le temps. Et lorsque la multitude des nations sera entière, tout Israël sera sauvé. »

Deux souverains, l'empereur Conrad et le roi Louis VII, une foule de barons, de chevaliers et de petit peuple partent pour défendre Jérusalem. Et cependant le pontife de Rome, Eugène III, est deux fois chassé par le peuple romain. Exilé, il revient, toujours pape, mais sans capitale, chercher asile dans son ancien couvent. C'est à propos de ce grand événement qu'il faut pénétrer les doctrines de saint Bernard sur cette redoutable question de l'union ou de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, qui a agité tout le moyen âge et qui trouble encore la société moderne. Il a écrit tout un livre sur ce sujet, en invitant le pape à se replier sur lui-même et à considérer quelle est sa personne et quel est son pouvoir.

Grégoire VII avait été jusqu'à proclamer au siècle précédent le droit de propriété de l'Église sur presque toutes les terres de la chrétienté : il avait exigé des rois le serment de vassalité, des peuples un véritable tribut sous le nom de denier de Saint-Pierre. Thomas Becket proclamait que les rois chrétiens devaient soumettre leurs résolutions aux chefs ecclésiastiques et courber la tête devant les évêques. Jean de Salisbury, par l'excès de ses principes théocratiques, arrivait à la théorie démocratique du tyrannicide. Saint Bernard proclame la suprématie du saint-siége ; mais il la limite. Le pape est le prince des évêques, l'héritier des apôtres, mais dans son domaine. « Que le pape ne se flatte pas de l'élé-

vation de son trône, dit-il, ce n'est qu'une éminence pour découvrir de loin tout ce qui se passe ; le nom d'évêque lui a été donné à cette fin. » Les textes n'avaient pas manqué à Grégoire VII et aux théologiens de son école pour justifier leurs prétentions ; mais Bernard se contente de lire dans les livres saints ce qui y est écrit, et le mystique auteur du commentaire sur le Cantique des Cantiques s'arrête au sens naturel des textes, et refuse de chercher le sens mystique qu'y avait découvert souvent Grégoire VII.

Il a lu l'Évangile et il y a trouvé cette sentence : « Les rois des nations ont régné sur elles ; mais vous n'agirez pas ainsi. » Il a lu les Actes des apôtres et il sait que le premier pape était un pauvre pêcheur de Judée. « Toute domination donc est interdite au successeur des apôtres. *Planum est apostolis interdicitur dominatus.* Allez donc maintenant et soyez assez hardi pour joindre la domination avec l'apostolat ou l'apostolat avec la domination. Certes, l'un et l'autre vous sont défendus, et si vous les voulez posséder tous deux, vous en serez privé. Ne croyez point être excepté du nombre de ceux dont Jésus-Christ a dit : Ils ont régné, mais ce n'est point par moi ; ils ont commandé, mais je ne les ai point approuvés. »

Les richesses temporelles non plus ne doivent point être l'objet de l'ambition pontificale. « Que vous a laissé en effet le saint apôtre ? — Ce que j'ai, vous dit-il, je vous le donne. — Que vous donne-t-il donc ? Je ne sais qu'une chose : ni or, ni argent. Il le dit lui-même : je n'ai ni or, ni argent... Vous pouvez récla-

mer ces biens en vertu de quelque autre droit, mais non en vertu du droit apostolique : *sed non apostolico jure.* » Qu'est-ce que le pape? le souverain des souverains, répond Grégoire VII. Non, dit saint Bernard, il n'est qu'un serviteur, un mercenaire de Dieu, le fermier préposé à la ferme, le pédagogue préposé à l'instruction du genre humain. Il a un hoyau et non un sceptre dans la main. « Tu as reçu une charge, non une suzeraineté : *Officium, non dominium.* » L'Église de Rome est une mère, non une maîtresse; *mater, non domina.*

Il faut avouer que plus d'une parole de saint Bernard semble vraiment la condamnation du fier pontife, qui trois jours humilia dans la cour de son château la majesté d'un empereur. « N'affecte pas, homme, de commander à des hommes, de crainte que l'injustice ne domine en toi. » Ceci encore aurait pu inquiéter la conscience de celui qui, sur la foi des décrétales d'Isidore levait tribut sur les peuples chrétiens. « Pourquoi convoitez-vous les possessions d'autrui : pourquoi étendre votre faux sur la moisson du voisin ? »

Saint Bernard poursuit dans tous ses détails l'exercice du pouvoir pontifical. Il lui conteste les jugements qui touchent aux matières civiles, car il n'aime pas à entendre citer plus souvent à Rome les lois de Justinien que celles de l'Évangile. Innocent III, en vertu d'un texte du Deutéronome, allait bientôt prétendre attirer à lui toutes les causes de la chrétienté. Bernard ouvre les Actes des apôtres.

« Qu'ils me montrent, dit-il, ceux qui soutiennent cette prétention, qu'ils me montrent que quelqu'un des Apôtres ait siégé pour juger les hommes. Je vois bien qu'ils ont comparu pour être jugés : qu'ils aient siégé pour juger, je ne le vois pas. » Est-ce donc à dire que les Apôtres n'aient aucune juridiction : mais que signifie alors le texte célèbre : Tout ce que vous lierez, sera lié ? Bernard résout cette objection par une distinction toute de bon sens. Il distingue la juridiction du péché de la juridiction de la terre : la première appartient aux successeurs des apôtres, la seconde aux princes de la terre. « *In criminibus, non in possessionibus potestas vestra.* Quelle est plus grande, à votre avis, ajoute-t-il encore, la dignité ou la puissance de remettre les péchés ou de borner les héritages ? »

Il ne faut pas croire cependant que saint Bernard en ce point partage les opinions d'Arnaud de Brescia, qui voudrait complétement séparer les deux pouvoirs. Il comprenait trop, pour avoir cette pensée, les nécessités de son temps ; et il ne prétend pas renvoyer Eugène III à l'humble métier qui fit subsister le premier apôtre. Il accorde une part de pouvoir temporel et certains jugements civils à l'Église ; car il n'est pas un grossier moine qui n'ait point l'intelligence des choses, mais c'est une concession qu'il fait à son temps. Ce qu'il ne veut pas, c'est que ce soit là l'objet de l'ambition ecclésiastique.

Selon les expressions dont on se servait alors, il reconnaît les deux glaives de la puissance tempo-

relle et de la puissance spirituelle que Dieu a remis aux souverains et à l'Église. Obligé de se prononcer sur ce grand duel qui les mettait alors aux prises, il ne cache cependant pas son embarras. Le pape les possède-t-il tous les deux à un titre égal? L'empereur tient-il le sien directement aussi de Dieu; ou bien est-ce le pape qui remet l'exercice du glaive temporel aux souverains, pour qu'ils en usent au service de l'Église? Le saint est plein d'hésitation dans ses réponses.

S'il laisse entre les mains du pape le glaive temporel, il veut qu'il ne s'en serve qu'à la dernière extrémité, après avoir épuisé les armes spirituelles: *verbo, non ferro*. S'il faut verser le sang, c'est une autre main qui tiendra le glaive. Il a tellement à cœur d'alléger pour le pape la responsabilité de ce sang versé, qu'il n'ose dire que le glaive sera mis en mouvement sur l'ordre du pontife: un ordre de sa bouche, *jussus*, lui semble trop fort : c'est le mot *nutus* qu'il emploie; le signe imperceptible d'un consentement à peine volontaire, c'est tout ce qu'il accorde.

Saint Bernard comprend combien l'intervention dans la société chrétienne du pouvoir civil a besoin d'indépendance. Il a donc le plus grand respect pour les représentants du pouvoir civil d'alors, pour le chef du Saint-Empire, l'empereur, qui emprunte à la fois son prestige aux Césars chrétiens de Rome et aux Césars franks, et pour tous les autres princes chrétiens. Il y a de la témérité, c'est saint

Bernard qui nous l'assure, il y a de l'impiété, *fœdam rem*, à lever les armes contre l'autorité temporelle. Ces deux pouvoirs si longtemps jaloux l'un de l'autre, saint Bernard n'a garde de les remettre aux prises en insistant sur la question de primauté : elle est sagement laissée dans l'ombre : il aime mieux faire ressortir leur origine commune et divine. « J.-C. a réuni ces deux pouvoirs dans son corps mystique qui est l'Église..., que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni ! »

L'empereur, pour lui, est le maître de Rome, de cette Italie, dont les successeurs d'Eugène III auront tant de peine à l'expulser. « Rome n'est-elle pas la capitale de votre empire, écrit-il à Conrad... est-il de la gloire de César de voir son empire sans tête ? » Impossible d'unir plus étroitement l'Empire et l'Église : même capitale pour l'un et pour l'autre : le territoire qui appartient à l'un, appartient également à l'autre. L'empereur est l'administrateur des terres de l'Église, le porte-glaive de saint Pierre : il juge du fief tandis que le pape juge des péchés. Rome au pouvoir d'Arnaud de Brescia, Rome républicaine lui paraît en révolte contre l'empereur autant que contre le pape. Si l'empire subsiste sans Rome, pourquoi la papauté serait-elle déchue pour l'avoir perdue ? Il use de tous les moyens, prières, menaces, pour ramener le pape Eugène III dans Rome. Après tout il ne met pas la dignité, la puissance du pape dans sa résidence à Rome. « Si vous avez tout épuisé contre les Romains, ce peuple récalcitrant, dit-il,

secouez la poussière de vos souliers et allez évangeliser les nations ; vous ne vous repentirez pas d'avoir échangé Rome pour le monde : *Urbe pro orbe mutata.*

Certes, l'œuvre de Bernard est bien différente de celle de Grégoire VII. Celui-ci avait rêvé pour l'Église la domination universelle : celui-là lui interdit la domination. L'un évoque au tribunal du saint-siége toutes les causes, l'autre l'écarte des tribunaux. Grégoire avait voulu posséder tous les royaumes chrétiens, et saint Bernard enseigne au pape le mépris même de Rome. Et cependant l'œuvre de Bernard est la continuation de celle de Grégoire VII. Grégoire VII avait spiritualisé l'Église en la rendant indépendante, en l'élevant au-dessus du pouvoir temporel par la vertu et la domination. Saint Bernard la spiritualise d'un degré encore en la débarrassant de la domination temporelle, en l'écartant des tribunaux pour la ramener tout entière à la réflexion, à la méditation, à la prière. « Si je vous éloigne du pouvoir, écrit-il à Eugène, ce n'est pas que vous en soyez indigne, vous qui avez droit sur les anges et sur les habitants du ciel, mais c'est parce que telle occupation est indigne de vous. *Non quia indignus..., sed quia indignum vobis.* »

Tel fut saint Bernard au temps de sa plus grande puissance, quand, pour s'en excuser, il écrivait au pape Eugène : « On dit que vous n'êtes pape que de

nom, et que c'est moi qui en ai l'autorité. » Jusqu'au dernier jour il conserve la même activité vigilante et la même autorité, mais non cependant sans ce découragement des dernières années, que la fatigue ou le sentiment de l'immensité de la tâche n'épargne pas aux plus forts.

On lui dénonce un jour sainte Hildegarde, qui mêlait à des élans mystiques des prédictions hardies; elle était alors pour l'Allemagne ce que devait être plus tard pour l'Italie sainte Catherine de Sienne. Il soumet ses écrits au synode de Trèves et au pape, qui les approuvent. Abélard avait un imitateur dans Gilbert de La Porée, évêque de Poitiers, et Bernard avait beaucoup de peine à entraîner contre lui les cardinaux. Il amène enfin le récalcitrant à résipiscence. Il avait étouffé mainte hérésie; et il en naissait dans le midi de la France une autre qui devait être bien plus dangereuse et que plus tard on devait noyer dans le sang, celle des Albigeois. Il court encore au danger. Une première fois, les Albigeois arrivent en foule, et à la fin de son discours ils lèvent la main droite et abjurent d'une seule voix leurs erreurs. Mais à Verfeuil, le saint est moins heureux. « Lorsqu'il eut commencé de parler, « dit Guillaume de Puy-Laurens, dans l'église contre « les plus considérables du lieu, ils sortirent, le « peuple les suivit, et le saint homme, les suivant à « son tour, se mit à prêcher sur la place. Ils allèrent « se cacher de tous côtés dans les maisons, et pour « lui il n'en prêchait pas moins la populace qui l'en- « vironnait. Mais les autres se mirent à faire grand

« bruit et à frapper sur les portes, empêchant ainsi « le peuple d'entendre sa voix... Alors, secouant « contre eux la poussière de ses pieds, pour leur faire « entendre qu'ils n'étaient que poussière, il partit, « et, reportant ses regards sur la ville, il la maudit, « en disant : Verfeuil, Dieu te dessèche ! »

Une plus grande épreuve était réservée à saint Bernard. La seconde croisade, qu'il avait prêchée, s'était terminée par un désastre ; il vit revenir sans avoir rien fait les rois qu'il y avait envoyés, tristes, en piteux équipage, ayant laissé par-delà la mer les ossements de leurs compagnons. Il entendit dans toute la chrétienté un sourd concert de réprobation, de malédictions peut-être, contre ce nouveau Moïse qui avait égaré les siens dans le désert. « Le Seigneur n'a pas épargné son peuple, s'écria-t-il, n'a pas épargné son nom... Ils sont confondus ceux-là qui annonçaient la paix, qui annonçaient le bien. Nous avons dit : La paix ! et voici qu'il n'y a pas de paix. Certes, on ne peut douter que les jugements de Dieu ne soient très-justes ; mais ce sont des abîmes si profonds qu'il me semble que je puis dire non sans raison : Bienheureux celui qui n'en sera pas scandalisé ! » Et dans une lettre à son oncle, il peint à la fois son immense lassitude et son indomptable espérance. « Que sont en effet tous les hommes : des fourmis occupées à ramasser quelques grains de terre ! Quel fruit l'homme retire-t-il de tout son travail ? Rien ! Élevons-nous donc au-dessus de tout ce qui est sensible, et portons nos désirs jusqu'au ciel. »

Ce qui inquiétait, on le sent, celui qui s'était, à vingt ans, voué à la vie du cloître, et qui n'avait jamais voulu être qu'un simple abbé, c'était de s'être, lui reclus, lui mort au monde, tant produit sur la scène du monde. Chaque jour il se répétait plus tristement ces mots d'une de ses lettres, où il laisse entrevoir son intime préoccupation : « Il est temps que je songe à moi ! Ni laïque, ni clerc, portant l'habit de moine sans en mener la vie, je suis un monstre, une chimère en mon siècle. » Aussi, dans ses dernières années, ne sortait-il plus de son couvent qu'à de plus rares intervalles, tout occupé de méditer les Écritures ou de diriger son cher troupeau. On le voyait peu à peu cesser d'agir, se détacher de toute affection terrestre, se concentrer avec un continuel recueillement dans ses saints désirs. « Je ne suis déjà plus de ce monde, » disait-il en souriant à un de ses amis qui le pressait de s'occuper d'affaires. Ses frères le regardaient tristement chaque jour s'affaiblir. Lui aussi se regardait mourir, mais avec le calme de l'apôtre qui a fini sa tâche. Il prédisait à ses moines qu'il ne mourrait pas encore de cette année, mais que c'était l'été suivant que son corps devait tomber en dissolution. Dans une lettre à un de ses amis, il lui marquait tranquillement, symptôme par symptôme, avec une effrayante précision, le progrès de cette dissolution. Plus humble et meilleur à mesure que le souvenir des jours de lutte s'éloignait, comme saint Jean, devenu vieux, il recommandait par-dessus tout la charité à ses frères, « comme le moyen

d'enfoncer profondément l'ancre de leur espérance et de leur foi dans le golfe si sûr de la clémence divine. » De nuit, il semblait en communion plus intime avec les choses de l'autre vie. Un de ses frères l'avait vu en songe conversant avec deux évêques morts depuis longtemps : ceux-ci l'avaient renvoyé à la fin en lui disant que l'heure n'était pas encore venue.

Il avait un jour promis à un ermite du voisinage, qui pleurait en le quittant, de venir encore une fois le visiter. Or, une nuit, l'ermite entendit une voix bien connue qui l'appelait par son nom. « Me voici, Seigneur, répondit-il. — Viens avec moi, reprit Bernard ; et tous deux alors marchèrent ensemble et parvinrent à une montagne très-élevée. Le saint demanda à son compagnon s'il savait où ils étaient arrivés : il confessa qu'il l'ignorait. « Nous voici, reprit-il, à la base du mont Liban : toi maintenant demeure ici, et moi je gravirai la montagne. » Guillaume, c'était l'ermite, lui ayant demandé pourquoi il voulait ainsi gravir la montagne : « Je désire m'instruire, répondit-il. » Guillaume tout étonné dit alors : « Et de quoi voulez-vous donc, père, vous instruire, vous que nous croyons n'avoir eu jamais votre égal en science ? — Ici-bas, reprit le saint, il n'y a nulle science, nulle connaissance du vrai : la plénitude de la science est plus haut, plus haut est la réelle connaissance de la vérité. » A ces mots, Bernard, renvoyant Guillaume, se mit à gravir en sa présence cette montagne si haut, que Guillaume en le regardant se réveilla en sursaut. Lorsque, le lendemain

de cette nuit, l'ermite vint raconter au couvent ce qu'il avait songé, il apprit que saint Bernard était mort.

VII

LA QUESTION D'ORIENT

AU MOYEN AGE

LES CROISADES

Ce n'est pas le vain désir de rajeunir des choses anciennes avec des mots nouveaux, et de parer des événements depuis longtemps accomplis d'un semblant d'actualité, qui me fait donner aux grandes expéditions de moyen âge en Asie le nom de question d'Orient. L'étude des événements humains qui composent le tissu de l'histoire apporte trop souvent avec elle cette conviction qu'il n'y a, comme l'on dit vulgairement, rien de bien nouveau sous le soleil, et que, si les personnes, les noms, les costumes, les circonstances extérieures changent, au fond les choses et leurs rapports essentiels demeurent les mêmes. La question d'Orient, qui a occupé la scène, il y a quelques années, est de ce nombre; nos politi-

ques de toutes nations et de tous régimes qui l'ont débattue dans ces temps, ont seulement donné son nom à une difficulté beaucoup plus ancienne qu'eux, et qui a, dans ses différentes métamorphoses, troublé, inquiété, je ne dirai pas seulement leurs prédécesseurs, mais nos ancêtres les plus reculés des nations de l'Europe et de l'Asie.

La question d'Orient, elle est posée naturellement, elle est virtuellement donnée, pour peu que l'on veuille jeter un coup d'œil sur notre globe, par la situation géographique même de notre petit, svelte et pauvre continent européen, resserré et comme écrasé, sous son climat tempéré, par la masse lourde et féconde, sous ses glaces et sous ses feux, du continent de l'Asie, dont l'Afrique même n'est que le prolongement géologique. Souvent envahie, conquise, plus souvent encore menacée de l'être par les flots des populations et des idées de sa redoutable voisine, l'Europe a toujours été obligée de se défendre ou de réagir contre sa sœur aînée, mère puissante d'hommes, de richesses, très-longtemps d'idées, et dont elle envie et convoite d'ailleurs les savoureux et splendides produits. Pour les habitants des contrées occidentales de l'Europe, la question d'Orient n'est autre que celle des rapports pacifiques ou hostiles de l'Europe et de l'Asie, c'est-à-dire de la balance politique des forces, de l'échange régulier des productions et des idées, et enfin de la suprématie, de la prépondérance ou de la libre indépendance des

deux continents. Elle est politique, commerciale, intellectuelle et morale ; et, à certains moments, elle éclate toujours sur un théâtre fatalement donné, à leur point même de séparation et de contact, sur ces rives et ces flots disputés de la mer Égée, du Bosphore et de la mer Noire, où il se déchaîne encore plus de tempêtes politiques et se livrent plus de batailles navales, qu'il ne gronde d'orages et de commotions physiques.

Dieu me garde de remonter jusqu'au lendemain du déluge, où l'Europe reçut de l'Asie ses habitants, et de passer en revue seulement les principales crises, où, sous ses différentes formes, politiques, religieuses, commerciales, cette question s'est présentée d'une façon plus brûlante, et a changé, selon les chances variées de la lutte, la face de l'un des deux continents. Après avoir reçu des côtes asiatiques et égyptiennes, les premiers rudiments de sa religion, de sa vie civile et de ses arts, l'antique Grèce, libre et déjà policée, défend à Marathon et à Salamine la civilisation occidentale dont elle est la sentinelle avancée, contre les hordes esclaves du grand despote de l'Asie ; et le plus glorieux, si ce n'est le meilleur de ses enfants, le conquérant macédonien repousse loin d'elle une barbarie et une servitude qu'elle ne connaît plus, pour imposer à l'Asie, dans les défilés d'Issus ou les plaines d'Arbelles, la civilisation, la langue et les arts de sa fille émancipée, de son élève qui la surpasse. Une ville honorée

du nom du héros grec, Alexandrie, devient en Égypte comme le gage d'une union féconde, en même temps que le point central des plus lointaines relations d'idées et de commerce entre l'Occident et l'Orient.

Pour les temps anciens, le génie politique seul de Rome cependant résout la question, par l'établissement de ce vaste empire qui comprend dans ses limites les côtes les plus voisines des trois anciens continents, les nations les plus rapprochées par des affinités d'origine ou de civilisation, et dont la Méditerranée devient ce que les Romains auraient eu vraiment le droit d'appeler, s'ils n'avaient dédaigné nos ambitions de langage, un lac romain. Dans cette grande union solidaire des intérêts, sous l'immense majesté de la paix romaine, au milieu de ce commerce pacifique des hommes, des idées, des croyances, des produits, faits à l'aide de tant de villes florissantes, autrefois assises sur les rives de la Méditerranée et pour la plupart aujourd'hui détruites, l'Orient, en retour de l'unité politique, donne à l'Occident l'unité religieuse, et l'un des plus grands souverains de ce puissant empire croit même, par la fondation d'une nouvelle et maîtresse ville, aux confins de l'Europe et de l'Asie, sur le Bosphore, sceller à jamais cette double union politique et morale des deux mondes.

Voilà ce qu'on ne peut s'empêcher de rappeler, moins encore pour se donner la satisfaction de prouver que cette moderne querelle a rempli toute l'antiquité, que pour faire remarquer l'inanité des desseins les mieux conçus des plus grands politiques, puisque

les deux villes d'Alexandrie et de Constantinople, ces deux gages d'union et de paix donnés aux anciens, sont justement devenus les deux plus fréquents objets de querelles, et comme les deux pommes de discorde jetées entre l'Orient et l'Occident parmi les modernes.

Les questions qui au fond ne changent pas sont cependant méconnaissables quand elles se représentent à différents intervalles de l'histoire. La proportion des éléments dont elles se composent presque toutes, politiques, religieux, intellectuels, commerciaux, varie en effet, et leur donne une physionomie nouvelle qui fait toute la méprise ; c'est ce qui est arrivé, au moyen âge, à la question d'Orient.

Dans sa généralité, elle est la même que dans les temps anciens ; ses données, ses détails, ses circonstances, son théâtre, son objet, souvent même les nations qui y sont engagées sont les mêmes qu'aujourd'hui. Voyez plutôt. Au moyen âge, un empire chrétien mais schismatique, civilisé, mais vieilli, dévoré d'ambitieuses prétentions, mais atteint d'une incurable faiblesse, ombre de l'empire romain dont il eut tous les vices et jamais la grandeur, l'empire grec de Byzance, resté là comme une épave de l'antiquité, entre les barbares de l'Europe et de l'Asie, chrétiens, musulmans ou idolâtres, tient, avec les rives de la mer Noire, du Bosphore et de la mer Égée, à Constantinople, la porte de l'Europe. Sur lui repose en partie la sécurité de tout l'Occident, et

l'indépendance de tous ces nouveaux conquérants germains qui ont répandu, établi leurs compagnons de victoires au milieu des ruines latines de l'Italie et de la Gaule, et qui sur ces débris jouent fièrement à l'empire, aux royautés, aux seigneuries, et se querellent imprudemment entre eux, sans souci du voisinage ou du lendemain. Menacée au nord et au midi, sur terre et sur mer, que Constantinople soit emportée un matin par un de ces escadrons volants de la barbarie asiatique, dont un Gengis-Khan ou un Tamerlan soulèvent au loin la poussière, ou par une croisière de ces écumeurs de mer arabes, dont les brèches de la muraille d'Anastase, ou les chaînes brisées du port de la Corne d'Or connaissent les dangers, voilà l'Europe occidentale, germano-latine, la possible Allemagne, la future France et la problématique Italie, toutes nations qui se cherchent encore et se débattent dans les douleurs de l'enfantement, noyées tout à coup presque avant de naître, sous le déluge d'une invasion tartare ou sarrasine.

Admirable insouciance ou imprévoyance aveugle des peuples jeunes ! Tout l'avenir de notre Europe moderne, du christianisme peut-être, qui y avait trouvé son terrain le plus favorable et sa plus riche et sa plus brillante floraison, dépend, dans les fréquents dangers de Constantinople, d'un coup de vent qui peut pousser les galères sarrasines dans son port, ou de la puissance de jarret qui peut lancer un sauvage, comme Hassan en 1453, par-dessus le mur d'enceinte de Constantinople; et, pendant six siècles, nos pères

ne paraissent point s'en soucier ou y prendre garde; ils ne connaissent pas ces inquiétudes, ces craintes réelles ou feintes qui de notre temps, pour l'entrée d'un ambassadeur en paletot et le chapeau sur la tête, dans la même ville, ont mis l'Orient et l'Occident aux prises. La question d'Orient au moyen âge est certes bien politique aussi; mais elle ne le paraît guère aux contemporains. Si l'Europe et l'Asie se trouvent un jour aux prises, le motif déterminant en apparence, c'est la dispute d'un tombeau; les hommes politiques qui la décident et souvent les capitaines qui la conduisent, ce sont les grands pontifes de deux religions rivales; les armées qui la soutiennent ne sont point des armées nationales, mais des armées de fidèles ou de croyants, je ne veux point dire de fanatiques; la question d'Orient ne paraît être que la lutte du christianisme et du mahométisme; la guerre d'Orient est une guerre sainte, pour les musulmans, et pour les chrétiens, une croisade.

Ne nous y trompons pas cependant, la religion qui remplit tout au moyen âge, envahit aussi cette question, l'absorbe tout entière, et lui donne une physionomie à part qui la rend méconnaissable; voilà tout.

Dans les deux mondes, européen et asiatique, renouvelés récemment chacun par les migrations ou invasions successives de peuples nouveaux, Germains ou Slaves, Arabes ou Tartares, la religion, qui venait aussi de les régénérer moralement, était le seul pou-

voir fort, la seule garantie générale d'ordre, le seul lien puissant entre les hommes et le seul ciment durable entre les choses. Sur ces deux sols fraîchement remués, plus mouvants que le sable, au milieu de ce va et vient de populations aventureuses, où les États ne vivaient qu'un jour, où les nationalités ne pouvaient parvenir à prendre pied, à s'asseoir, secouées les unes et les autres par le désordre des volontés particulières, et les caprices du sort, toute vie politique était bornée, étroite, isolée, éphémère. Une seule chose paraissait élevée, générale, grande et éternelle, la religion chrétienne ou la mahométane. Au x[e] et au xi[e] siècle encore, et malgré les brillants météores de Charlemagne et d'Haroun-al-Raschid, il n'y avait point en Europe ou en Asie de grand empire durable, fortement constitué, qui réunît en un seul corps social une certaine agrégation d'hommes par la solidarité des sentiments et des intérêts. Il n'y avait que deux chaos de seigneuries territoriales, ou de satrapies nomades, plus ondoyantes, plus agitées que les flots, et au-dessus desquelles étaient ballottés quelques débris de couronnes d'empereurs ou de rois, quelques tiares ou turbans de sultan, ou de visirs, souvenirs des anciens jours, ou chétives espérances de l'avenir.

Mais sur ces deux mondes agités planaient deux religions déjà anciennes, puissantes sur les cœurs, et que n'atteignaient point les orages de la politique. Nul ne connaissait, en Europe ou en Asie, une patrie ; mais tous appartenaient de longtemps à une Église

fortement constituée ; nul n'avait encore de code, de lois civiles bien générales, bien précises, mais tous avaient un livre sacré, indiscutable et respecté, qu'il s'appelât l'Évangile ou le Coran. Personne ne pouvait s'assurer d'obéir longtemps au même maître et n'aurait su dire quel était le légitime ; mais tous, chrétiens ou mahométans, reconnaissaient à peu près et depuis longtemps le même pasteur, le pape ou le calife, le père des fidèles ou le commandeur des croyants, et ils n'avaient point de doutes sur sa légitimité ; partant, aucune pensée grande, générale, aucun dessein suivi ne pouvait sortir de la politique ; et l'on ne pouvait alors attendre quelque chose de tel que de la religion.

Seuls représentants, en effet, des croyances générales, des sentiments communs des masses qui les reconnaissaient comme chefs spirituels, et, par là, indirectement dépositaires de leurs intérêts les plus généraux et confidents de leurs craintes, ou de leurs désirs, de leurs besoins ou de leurs espérances, les successeurs du Christ et ceux de Mahomet, les papes et les califes étaient seuls assez haut placés pour embrasser dans leur ensemble les rapports si multipliés, si lointains de l'Occident et de l'Orient, et seuls à même de leur imprimer au besoin une direction commune. C'est par là que la religion entra de plain-pied au moyen âge dans la politique générale des rapports pacifiques ou hostiles de l'Europe avec l'Asie, du christianisme avec le mahométisme.

En temps de paix, entre l'Europe et l'Asie, on

trouve des bulles pontificales et des décrets des califes pour interdire le commerce entre musulmans et chrétiens, et autoriser seulement les uns contre les autres la piraterie. Une des premières villes commerçantes du moyen-âge, Venise, pour échapper aux anathèmes de Rome, fait passer comme une dépouille prise sur les infidèles d'Égypte, les reliques de saint Marc qu'elle a achetées pour croître sous son saint patronage. Au contraire, quand les hostilités éclatent entre l'Orient et l'Occident, quel que soit le premier agresseur, c'est une guerre religieuse, une guerre sainte ; elle se fait sous l'étendard du prophète ou sous le signe de la croix.

Il peut se cacher sous ces hostilités, des ambitions ou des craintes politiques, des désirs de domination ou des nécessités légitimes de défense, des antipathies de races, des rancunes ou des convoitises de commerce. Il n'importe ; si les rapides Bédouins et les Berbers du désert ou de l'Atlas, au VIIe et au VIIIe siècle apparaissent à la fois au pied des Pyrénées et aux rives du Bosphore, c'est pour convertir les peuples par le glaive, c'est que leur calife a prêché la guerre sainte : « Les vrais croyants, dit le Coran, sont des soldats au service de Dieu, pour conquérir le monde qu'il leur a donné en partage. »

Trois siècles plus tard, si les lourds chevaliers de la France et de l'Allemagne arrivent sous les murs blancs de Jérusalem, c'est que le serviteur des serviteurs du Christ les a envoyés pour reconquérir son tombeau ; il a prêché la croisade. Tous chevau-

chent à travers l'Europe et l'Asie, non pour conquérir la terre, mais pour gagner le ciel ; et comme le sectateur du prophète croit, lorsqu'il arrose du reste de son sang « le champ de Dieu », que ses blessures vont devenir éclatantes comme le vermillon, parfumées comme le Coran, et que les anges et les ailes des chérubins remplaceront les membres qu'il a perdus pour le porter au paradis, ainsi le serviteur armé du Christ, qui expire en regardant le pommeau en croix de son épée, répète les paroles du paladin Roland :

Le champ est nôtre ; bien nous devons prier,
La mort m'approche, n'y a nul recouvrer,
En paradis où sont les preux guerriers
Sont les lits faits où nous devons coucher.

Au premier abord, la religion de Mahomet paraît avoir bien plus de puissance pour armer ses guerriers, et les pousser à la conquête, et l'Europe semble bien plus menacée de l'issue de la lutte que l'Asie.

Mahomet est venu apporter une parole de guerre, et le Christ une parole de paix ; la religion du premier doit tous ses progrès à peu près au glaive, et l'autre à la parole. Le successeur de Mahomet, d'après ses instructions et son exemple même, est à la fois chef religieux et chef politique, pasteur et roi ; il tient la houlette et l'épée, et dispose des consciences et des bras ; le successeur du Christ n'est que le grand prêtre de son culte et le pasteur de ses peuples, le premier des serviteurs de son Dieu ; il laisse à César

ce qui est à César, et ne retient que le domaine des consciences qui est à Dieu. Chez les mahométans, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont dans la même main ; l'État et l'Église sont unis. Chez les chrétiens, les deux glaives sont dans des mains différentes, et les deux édifices, religieux et politique, sont distincts, sinon séparés. Quelle force redoutable, quelle apparence de supériorité dans le mahométisme !

Et, en effet, les premiers califes menacent toute la terre ; en moins d'un siècle ils ont dévoré, conquis, converti, jamais pareille rapidité ne s'est vue, une partie de l'Afrique et de l'Asie ; ils attaquent l'Europe, par ses deux extrémités. De la Mekke ou de Damas, ils commandent aux deux tiers du monde, tandis que les papes, abandonnés au milieu de Rome ruinée, et sans secours des chrétiens, élèvent de leurs mains, en tremblant, la cité léonine, pour se défendre des Sarrasins qui couvrent déjà la côte italienne, et empêcher que la capitale du christianisme « ne devienne tout à coup une bourgade mahométane ». Mais admirez justement l'excellence de la constitution chrétienne, telle que l'Évangile et les premiers siècles l'ont faite, et comment ce qui paraît être sa faiblesse fait justement sa force, tandis que tout ce qui semblait assurer la puissance de la constitution mahométane tourne justement à sa ruine !

En moins de deux siècles, après avoir, comme en passant, régné politiquement et religieusement, du

Gange au Tage, les successeurs de Mahomet, les califes armés du double glaive, ont perdu toute puissance matérielle et presque toute autorité morale. Comme ils ont confondu les deux pouvoirs, ceux de leur religion qui veulent leur disputer le domaine de la terre envahissent pour plus de sûreté celui du ciel ; les révoltés, les ambitieux sont autant d'imans qui tiennent leur inspiration de Mahomet, et qui se donnent comme les héritiers légitimes ou comme les interprètes orthodoxes de sa puissance ou de sa parole ; chaque révolte, chaque usurpation se présente comme une hérésie, et toute dynastie nouvelle qui se fonde, au Caire, à Cordoue, ou à Fèz, est un califat qui se drape dans un pli du manteau de Mahomet. Enfin le chef même d'une milice d'esclaves turcs ou mongols, achetés dans les steppes du nord pour garder la personne menacée des vrais successeurs du Prophète, tartare lui-même qui ne peut s'autoriser du sang de Mahomet, relègue le calife dans la mosquée ; et, après avoir reçu de lui la double couronne, l'épée, les sept robes d'honneur, et les sept esclaves nés dans les sept contrées de l'empire musulman, il mène la paisible mule du souverain déchu par la bride, comme pour mieux exposer l'impuissance et le mépris religieux même où il est tombé !

En revanche, dans le même temps, combien la position du souverain pontife des chrétiens à Rome et celle de son Église ont changé à leur avantage ! Le pape règne souverainement et presque sans par-

tage alors sur le domaine entier des consciences chrétiennes ; c'est tout ce qu'il a voulu ; et, par surcroît, la possession territoriale, la puissance, presque le domaine politique sont venus, comme d'eux-mêmes et naturellement, se placer sous sa main.

En effet, l'Église byzantine, sous son patriarche de Constantinople, poussée par l'orgueil et l'esprit de subtilité naturel à un peuple vieilli, a seule refusé de reconnaître le pontife romain et de parfaire l'unité chrétienne. Mais elle est tombée sous la dépendance des faibles empereurs grecs, ou ne les domine qu'en les flattant ; elle glisse d'hérésie en hérésie, et change plus souvent encore de symbole de foi que le trône ne change d'empereurs ; l'empire grec tombe ainsi d'usurpation en usurpation dans une irrémédiable décadence. Les peuples latins, au contraire, regardent ce schisme comme la cause même de cette déchéance ; et le pontife romain peut jouir de la satisfaction de voir les empereurs de Constantinople offrir de se soumettre à lui quand, menacés de trop près par leurs voisins barbares ou musulmans, ils croient avoir besoin des secours du reste des chrétiens.

Pour les nouveaux peuples occidentaux, nés à la foi par les soins de l'Église latine, non-seulement ils ne s'avisent point encore de discuter son dogme ou de marchander l'obéissance spirituelle qu'ils doivent au pontife romain, mais ils semblent faire hommage eux-mêmes à l'Église du domaine de la terre, et quelquefois au pape du pouvoir temporel, dont les

successeurs de Mahomet se sont d'abord saisis. Souverains de toute date et de tout rang, tous, en effet, demandent à l'Église la consécration de leur pouvoir, et veulent régner par la *grâce de Dieu.* Les plus grands des empereurs prétendent être sacrés par le pontife lui-même; et, humblement, pendant la cérémonie, ils conduisent sa fière mule, après lui avoir baisé les pieds ; les rois demandent la même consécration à leur Église, le roi de France à Reims, celui d'Angleterre à Cantorbéry, celui de Castille à Oviédo, celui de Hongrie à Bude, etc. Tous les chrétiens, dans leurs querelles, empereurs, rois, ou sujets, font le père des chrétiens juge entre eux, et le constituent souvent sur eux comme souverain arbitre. Les successeurs de l'apôtre avaient longtemps répété, montré par leur conduite sur la chaire de saint Pierre, que leur royaume n'était point de ce monde; et, justement parce qu'ils l'avaient refusé, le royaume de ce monde venait à eux ; de sorte que leur plus grand danger comme celui de l'Église était que, montés à cette hauteur, ils ne cédassent à la tentation qu'avait repoussée sur la montagne leur divin maître, et qu'ils ne voulussent se saisir réellement de ce double glaive qui avait été si fatal aux califes, successeurs de Mahomet.

Nous avons vu l'usage que, dans ses rapports avec les souverains et les peuples de l'Europe au moyen âge, un souverain pontife osa faire de cette immense puissance dont l'investissaient les circons-

tances et l'opinion générale. S'il rendit alors à la chrétienté de grands services, il les gâta aussi par de grandes fautes. Mais il faut bien reconnaître qu'un de ses successeurs, Urbain II, investi par la force des choses de la direction de la politique générale étrangère de l'Europe en Orient, s'éleva à toute la hauteur de sa mission, en réalisant l'une des plus grandes pensées de Grégoire VII, et cette fois rendit un immense service au moyen âge, à la civilisation comme à la chrétienté.

Il venait de s'élever en Orient un nouveau conquérant asiatique, fondateur d'un de ces empires nomades de peuples pasteurs, qui ravageaient alors, de temps à autre, comme une trombe, les vastes plaines de l'Asie, mais que le hasard pouvait pousser tout à coup au milieu du continent montagneux et étroit d'Europe, où il eût fait de plus grands et de plus durables ravages encore. L'empereur de Constantinople, avec ses forteresses démantelées, avec ses soldats qui faisaient porter leurs armes à leur suite dans des chariots, était aux abois ; les Turcs seldjoukides, cavaliers à l'arc tendu de nerf de mouton, au feutre de laine, à l'étrier de bois, passés au service de Mahomet, plantaient leurs tentes blanches ou noires au milieu des monastères et des églises de l'Asie Mineure conquise, et écoutaient lire le Coran dans la ville de Nicée, où avait été proclamé le symbole chrétien. Le Bosphore seul séparait encore Sainte-Sophie de ces redoutables ennemis. L'empereur byzantin s'adresse à toute l'Europe, aux

peuples, aux souverains, au pape, leur mettant sous les yeux le danger qu'ils couraient tous, eux, leurs terres, leurs couronnes et leur foi.

De peuples alors, il n'y en avait pas, mais seulement des vilains et des serfs parlant des patois informes et ne connaissant d'autre patrie que les murailles des villes qui les protégeaient, ou l'odieuse glèbe à laquelle ils étaient attachés. Les souverains, ils ne portaient pas si loin leurs regards. Dans leur horizon plus borné, le César d'Allemagne, grand en prétention, petit en réalité, veut mettre la main sur l'Italie et combat les petits burgraves de la Saxe ; le roi d'Angleterre et celui de France dépensent toute leur politique et leurs maigres ressources à se disputer le fief de Gisors en Normandie. Voudraient-ils partir pour cette expédition lointaine? Qui les suivrait ? Leurs plus fidèles vassaux ne leur doivent au plus que soixante jours de service militaire, et le plus souvent point hors du territoire.

Le pape seul avait un horizon assez vaste pour voir de loin et comprendre le danger, saisir et appliquer le genre de politique à suivre. Grégoire VII, au milieu même de sa querelle avec l'empereur Henri IV, sentait, dit-il, son cœur saigner en considérant le péril de la chrétienté, et rêvait la guerre contre les Turcs. Mais les rois pouvaient-ils lui obéir ? il était en guerre avec eux. Pour lui-même, il n'avait que des vassaux récalcitrants, point de soldats pour faire une guerre. Erreur! les papes avaient déjà la plus nombreuse et la meilleure armée ! une milice qu'ils ignoraient et qui s'igno-

rait elle-même, formée au hasard, répandue çà et là dans la chrétienté, qui était née, qui avait crû en silence à l'ombre de l'Église, et comme pour son service, dont tous les soldats étaient unis, disciplinés sans se connaître, par un seul sentiment, véritable secret de la victoire dans les combats! A un moment donné, un seul mot pouvait, comme par enchantement, la faire sortir de terre.

Perdue au milieu de la caste guerrière et sans frein de la seigneurie féodale, qui se partageait et troublait toute l'Europe du moyen âge, et n'obéissait le plus souvent ni à empereur, ni à roi, l'Église avait trouvé moyen peu à peu de dompter cette société et de l'adoucir. Maîtresse au moins de l'enfance, puisque la virilité lui échappait, et mêlant son esprit de charité à ses goûts guerriers, puisqu'elle ne pouvait les étouffer, elle avait ajouté ses pieuses cérémonies aux cérémonies militaires qui faisaient passer le jeune homme parmi les guerriers, et ses préceptes évangéliques aux recettes d'escrime qui devaient faire de lui le chevalier accompli.

La chevalerie avait appris, sinon toujours à obéir à Dieu, au moins à tenir plus de compte des serments qu'elle lui faisait, que de ceux prêtés au suzerain. « Chevalerie fut établie principalement, disait-on alors, pour sainte Église garantir. » L'Église, pour imposer quelque répit aux guerres incessantes que se faisaient entre eux les seigneurs féodaux, avait déjà mis sous la protection des bons chevaliers la *trêve de Dieu,* qui imposait la paix, du mer-

credi soir au lundi de chaque semaine, et déclarait sacrés la maison et les serviteurs de Dieu, l'Église et le monastère, la cabane, les outils et la moisson du laboureur. De la *trêve de Dieu* à la *guerre* de Dieu, il n'y avait qu'un pas ; et, s'il ne s'agissait que de commander de la part de Dieu, l'Église était plus sûre de rencontrer l'obéissance chez ces hommes avides de mouvement, d'aventures et de combats, en recommandant qu'en interdisant la guerre.

L'idée trouvée, il fallait maintenant rencontrer l'image toute-puissante qui subjugue les esprits et le mot résonnant qui entraîne les cœurs. Ce fut le trait de génie ou de foi de Pierre l'Hermite. La foi des naïfs chrétiens d'alors avait besoin d'aides, de secours matériels ; pour s'élever plus haut (ne sourions pas d'une naïveté qui devint une grande politique), elle se prenait aux reliques des saints, aux lieux qu'ils avaient glorifiés, et leur accordait une certaine puissance de sanctification. On prêtait serment sur des reliques, on allait les visiter, les honorer pour revenir meilleur ; on mettait sa couronne, son royaume, sa ville, son territoire, sa personne, sous la protection, le patronage des saints, et l'on croyait faire là une chose utile, en même temps que bonne. La chevalerie particulièrement, dont chaque membre prenait un saint pour patron, était donc considérée d'avance comme la gardienne jalouse de tous les saints lieux. Or quel lieu plus saint

que celui où le Christ avait souffert et était mort ! Quelle défense plus méritoire que celle de Jérusalem ! Quelle possession plus sanctifiante, plus rémunératrice que celle du territoire trempé du sang du Rédempteur, et quel patronage plus puissant, plus riche de sécurité, de promesses et d'avenir, pour celui qui le saurait conquérir, que celui de Dieu même !

On protégeait la terre, l'église, les reliques du saint voisin ; on les délivrait, on les vengeait quand elles étaient attaquées par les méchants ; on se mettait sous leur protection ; et personne n'avait songé encore que le plus cruel des ennemis tenait la porte de la maison de Dieu même, profanait ses reliques, outrageait son tombeau, et que sa délivrance était le plus saint des devoirs, sa vengeance l'œuvre la plus méritoire, et sa possession, son patronage, le plus précieux des biens de la terre ! Aussi, quand cette parole si simple, mais enflammée par le commentaire: « Délivrez avec le sang le tombeau de celui qui vous a rachetés avec le sang, » tomba de la bouche de Pierre l'Hermite, elle fut si bien le mot du moment, l'image pressentie, qu'elle fit sortir de terre pour le service du pape et de l'Église, parce qu'elles étaient déjà prêtes et l'attendaient, non pas, dans une seule année, une seule fois, une seule armée, mais pendant près de deux cents ans, cinquante armées, et non pas des troupes contraintes, menées machinalement, ou des cohues en désordre, mais des milices toutes prêtes, ordonnées, sous leurs chefs, mues ensemble, et unies, sous la discipline toute-puissante aussi

d'un seul sentiment, c'est-à-dire la meilleure et la plus redoutable espèce d'armée, si c'est le moral des armées qui est leur force la plus grande et le plus sûr gage de victoire? Foi en Dieu, ou foi en la patrie! Ce n'est pas le nombre ou l'instruction des soldats, ni la trempe de l'armure qui donne la victoire, c'est le cœur qui bat dessous.

Sortie d'une initiative religieuse, la guerre d'Orient au moyen âge, a donc, dans les premiers temps surtout, une physionomie toute religieuse; mais remarquons-le, en dépit de la nature opposée des deux religions, ce caractère est bien plus accusé chez les chrétiens que chez les mahométans, et par cette raison bien simple, que la religion était plus puissante alors chez les uns que chez les autres.

Les mahométans étaient loin déjà de l'âge de ce prosélytisme fougueux, guerrier et inhérent à leur religion même, pendant lequel ils avaient menacé le plus dangereusement l'Europe; et l'esprit de propagande, non moins ardent mais tout moral, particulier au christianisme, ne trouvant plus comme à l'époque de l'empire romain un milieu qui lui fût propice, faisait irruption tout à coup dans une société guerrière et brutale par les seules issues qui lui fussent laissées. De la part des Turcs sedjoukides, barbares du nord passés sans grande foi au mahométisme et qui portaient la main sur le calife, l'attaque contre l'empire grec était toute politique; ils conquéraient pour conquérir. Les guerriers d'Occident, au contraire, allaient bien moins au-

devant de leurs ennemis pour défendre l'empire d'Orient, dont ils n'avaient guère souci, que pour témoigner de leur foi. Le calife se taisait, mais le pape parlait. Il y avait unité dans l'attaque des nations européennes ; de quelque coin de l'Occident qu'elles sortissent, elles portaient chaque fois leurs efforts sur un même point. Il y avait le plus souvent défaut d'union, de plan dans la défense de l'Asie. Sultans d'Iconium, d'Alep ou du Caire, chacun ne songeait guère qu'au péril présent ; le point attaqué n'était presque défendu que par celui qui l'occupait. La possession de Jérusalem, au contraire, surexcite beaucoup plus le fanatisme des chrétiens que celui des mahométans, qui défendent mieux et plus longtemps Saint-Jean d'Acre, parce qu'elle était une position politique plus importante.

Combien enfin la composition, la physionomie même des armées est différente ! Il n'y avait que des soldats parmi les Asiatiques ; derrière et devant les chevaliers européens, il y avait le peuple qui faisait la route auprès des hommes d'armes, et s'acquittait, en toute circonstance, comme de l'office du soldat d'armée. A la tête des troupes mahométanes, il n'y a que des sultans, des chefs militaires ; eux seuls conduisent les armées, dressent les plans de campagne, ou traitent de la paix ; le calife, inutile et muet dans Bagdad ou le Caire, semble n'avoir cure de ce qui se passe, et ne paraît point songer à puiser dans le riche arsenal du Coran quelques-uns de ces versets enflammés qui autrefois com-

muniquaient le fanatisme de la guerre sainte. Les papes, au contraire, s'en vont prêcher eux-mêmes à Plaisance, ou à Clermont, avec Urbain, et déchirent les robes rouges des cardinaux pour marquer les croisés à l'épaule. Les saints courent avec Bernard à Vézelay et à Spire, entraîner les empereurs et les souverains.

Les vrais chefs aussi des armées chrétiennes sont pendant longtemps des légats irresponsables, quelquefois despotiques, comme les *provéditeurs* près les généraux des armées de Venise, ou nos *commissaires* près ceux de la république française ; ils surveillent, font et défont les chefs, et quelquefois dressent les plans de campagne. Le premier roi de Jérusalem conquise aura le simple titre de baron du Saint-Sépulcre. Les historiens contemporains des croisades, animés de leur esprit, s'applaudissent de ne point voir d'empereur ou de rois à leur tête : « Les sauterelles n'ont point de roi, s'écrie dans son enthousiasme Guibert de Nogent, et cependant elles s'en vont par bandes. » Dieu les guide ; c'est-à-dire que, du fond du Vatican, le pape qui a levé ces armées, qui les paye en indulgences et en promesses, qui les entretient avec la dîme, les dirige encore par ses légats, les arrête ou les pousse, les envoie où il veut, et par ses bulles permet ou interdit de traiter, dispose des conquêtes, enfin a la haute main sur toute la politique de la guerre.

C'est la guerre et la politique de Dieu ; qui saurait mieux les connaître et les diriger que le chef

même de la vraie religion ? Le rôle des papes dans les croisades, comme directeurs de la politique générale étrangère de l'Europe vis-à-vis de l'Orient, n'est que la conséquence extérieure de la situation étrange, mais grande, que les circonstances leur avaient créée au milieu de la chrétienté, c'est-à-dire, du pouvoir politique dont elles les avaient investis dans le gouvernement intérieur des affaires de l'Occident; les papes, au dehors comme au dedans, font de la théocratie.

Rien n'achève mieux la physionomie de cette guerre politique sous forme religieuse, et ne caractérise en même temps plus au vif ce point culminant de l'histoire du moyen âge où la politique et la religion, l'État et l'Église, la hiérarchie et la féodalité, faillirent être constitués ou confondus dans la plus redoutable théocratie, que l'institution si célèbre des ordres militaires et religieux, la création des moines chevaliers qui est justement de ce temps.

L'idéal de la guerre sainte, c'est le soldat religieux ou le religieux soldat. Les ordres de l'hôpital et du temple, soumis à la fois aux plus strictes vœux que la religion chrétienne réclame de ses plus dévoués serviteurs, et aux plus rudes devoirs que la guerre impose à ceux qui suivent ses lois, sont la réalisation pure et simple mais achevée de cet idéal. Établis au poste d'honneur, gardiens du royaume de Jérusalem, du royaume de Dieu, sans cesse recrutés par la foi qui les enfante à la sainte vie de

la guerre et les instruit à la guerre de la sainteté, ils immobilisent, ils éternisent au milieu des mahométans la guerre sainte, la croisade ; et, en même temps, comme ils sont le type le plus accusé de cette union de la politique et de la religion, de l'Église et de l'État, ils deviennent les soldats tout naturels de la théocratie que la papauté faillit un instant constituer. Grand danger cependant ! que les papes, un jour, après avoir déjà détourné quelquefois le courant des croisades contre des chrétiens hérétiques ou des rois rebelles à leur volonté, réussissent à prendre au service de leur gouvernement intérieur et à appliquer à la police de la chrétienté les soldats qu'ils ont créés pour soutiens de leur politique étrangère en Asie ; et la théocratie est fondée en fait ; car elle devient militaire et elle a pour appui les meilleurs et les plus dévoués soldats de l'Europe. N'est-ce pas un peu cette crainte qui réunit plus tard presque tous les rois dans une conspiration sous laquelle succomba partout en même temps le célèbre ordre du Temple ?

A cette création si étrange et si redoutable des guerres saintes dans le christianisme, le mahométisme, et c'est encore un aveu de son infériorité, ne sut opposer alors, dans le même genre, que l'ordre ou plutôt la redoutable société secrète des haschichims, des buveurs de haschich, sectaires farouches, nés de la rage, de l'impuissance et de la division, hostiles à la fois aux chrétiens et aux musulmans, qui n'eurent que l'incrédulité pour dogme,

le meurtre pour prédication et l'obéissance pour vertu, sous le Vieux de la Montagne, ce grand maître du château de la mort ; funestes à l'Asie comme à l'Europe, à laquelle ils ont laissé le souvenir et le nom des *assassins!*

C'est là le caractère que la question d'Orient a revêtu au moyen âge ; elle a, dans les croisades, sa période religieuse. Il ne faudrait pas cependant méconnaître, sous cette apparence toute religieuse, les éléments politiques ou commerciaux qui s'y mêlent bientôt et menacent même à la fin d'en changer la physionomie.

Bien effrayés sont les empereurs de Constantinople, quand ils voient les secours qu'ils ont demandés à l'Occident dépasser si prodigieusement leur attente. L'empire protégé n'a, comme il arrive d'ordinaire, plus d'autre préoccupation bientôt que de se garantir contre les dangers de la protection. Les Césars byzantins, schismatiques que ce zèle religieux d'ailleurs menace, ne se contentent pas de tendre des piéges sur leur territoire aux croisés leurs amis, de les égarer dans leur route, de les livrer aux Turcs ; ils s'allient bientôt contre eux avec leurs ennemis, au point d'accorder aux mahométans une mosquée dans Constantinople. Prudence bien naturelle et bientôt trop justifiée ! Parmi ces chevaliers d'aventure enrôlés au service d'une guerre sainte, ceux qui avaient le flair politique le plus fin, en leur qualité de Normands, comprennent,

dès le premier jour, que le meilleur et le plus sûr moyen, pour les chrétiens d'Occident, de protéger l'Europe contre la barbarie asiatique, serait d'établir à la place de l'empire décrépit d'Orient, sur les rives du Bosphore, un jeune et vaillant royaume qui aurait avec le reste de l'Europe même origine, mêmes intérêts, et même foi, et que, pour garder Jérusalem, il faudrait avoir Constantinople. C'est Bohemond, c'est Tancrède, ce sont des compagnons de Godefroy de Bouillon, qui ont cette visée politique; et, si elle n'est pas réalisée de suite, ce n'est pas que l'envie ni le pouvoir en manquent aux guerriers des premières croisades, c'est que les jalousies des prétendus protecteurs de l'empire de Byzance se disputent à l'avance ses dépouilles et le sauvent par provision.

Mais patience! Les souverains conduisent déjà la seconde et la troisième croisade; les sauterelles ne vont plus par bandes, elles ont des chefs : un Conrad II, un Louis VII, dans la seconde expédition; un Frédéric Barberousse, un Philippe Auguste, un Richard Cœur de Lion, dans la troisième. Avec les souverains, l'ambition vient bientôt mêler ses convoitises aux purs élans de la foi. Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion se disputent l'honneur et l'avantage de choisir le roi de Jérusalem, et, sous les murs de Saint-Jean d'Acre, il y a plutôt, chez les chevaliers français et anglais, assaut de vaillance, qu'assaut de foi. Derrière les souverains, voici venir aussi à leur tour les marchands des

villes de la Méditerranée, des rivages de l'Italie et de la France.

En possession déjà, sous la domination arabe, avant les croisades, du privilége d'avoir dans certaines cités mahométanes une église, un comptoir, un quartier et un marché chrétiens, Venise, Gênes, Pise, Marseille, etc., n'avaient pas vu avec moins de déplaisir l'interruption de leur commerce avec l'Orient, que les âmes pieuses, celle de leur pèlerinage aux saints lieux. Elles s'étaient montrées de suite empressées à transporter les chevaliers d'Occident en Palestine ; mais elles n'avaient pas négligé non plus de se faire céder dans leurs conquêtes des priviléges égaux de commerce, et avaient, par là, introduit de nouveaux mobiles et de nouveaux intérêts dans ces saintes expéditions.

Le plus puissant et le plus impérieux des papes du moyen âge, le célèbre Innocent III, prêche une quatrième croisade. Des chevaliers français, italiens, répondent à son appel ; ils se donnent rendez-vous à Venise qui doit les transporter sur ses vaisseaux. Point de rois! ce sera là une docile croisade, Innocent III l'espère du moins. Mais tout à coup l'esprit d'aventure des chevaliers conspire avec l'esprit de convoitise des marchands de Venise pour détourner la croisade de son but. On fait voile pour cette ville de Constantinople qui avait tenté déjà tous les croisés. Vainement le pape menace les soldats du Christ de ses foudres. Constantinople est prise. Sur les débris de l'empire grec s'élève pour soixante ans

un empire latin; un Baudouin de Flandre règne à Byzance, et le pape doit se trouver heureux de croire au moins par là le schisme grec détruit.

Combien l'esprit de ces expéditions a déjà changé! Ce sont des évêques, des moines, qui nous ont laissé les récits des premières croisades; ils sont pleins de miracles. C'est un chevalier, Villehardouin, qui nous laisse le récit de la quatrième croisade, où la politique du doge et les grands coups d'épée des chevaliers sont les principales merveilles. Après Constantinople, c'est contre l'Égypte et contre Damiette que les deux rois qui commandent la cinquième croisade se dirigent. Ils comprennent que la possession de la vallée du Nil est la meilleure garantie de la conservation de Jérusalem; les idées politiques prennent tous les jours davantage la place des idées religieuses.

Que dire de la croisade de l'empereur Frédéric II? Héritier par les femmes de la couronne de Jérusalem et rival des papes, il part sous les anathèmes de Grégoire IX pour la Palestine. Les prêtres s'enfuient à son approche; c'est un chevalier teutonique qui officie pour son couronnement dans l'église de la Résurrection, et il prend lui-même sur l'autel la couronne qu'il met sur sa tête d'excommunié. Ce n'est point pour faire la guerre aux Arabes qu'il est venu, mais pour traiter avec eux. Pendant deux siècles de combats, les haines avaient bien diminué entre chrétiens et mécréants. On s'était regardé d'abord avec horreur, on finissait par se voir avec

estime. Richard Cœur de Lion et Saladin avaient fait des assauts de générosité et des échanges de politesse. Frédéric II, roi de Naples et de Sicile, prince du Midi, toujours entouré de médecins et d'astrologues juifs ou arabes, ayant des Sarrasins à son service, était en rapports fréquents avec ces puissances mahométanes d'Afrique et d'Asie. Les villes de la Méditerranée, qui faisaient le commerce de l'Orient, avaient moins de répulsion encore pour les mécréants. Frédéric II fait donc avec Malek-el-Kamel, sultan du Caire, libre esprit comme lui, un traité qui laisse Jérusalem indivis entre les deux religions et qui assure les relations pacifiques des deux peuples. Exécrable forfait qui est dénoncé à la chrétienté par le pape Grégoire IX, impuissant à comprendre ce compromis impie, mais qui montre quel est déjà l'apaisement des vieilles haines.

Tout a changé! En effet, l'Europe échappe aussi, dans ses rapports avec l'Orient, à la théocratie des papes. Les marchandises s'échangent, et les idées avec plus d'activité qu'avant la guerre. Des voyageurs, un Italien, un Anglais, Marco Polo et John Mandeville se lancent à travers l'Orient pour le connaître, et pénètrent jusqu'aux frontières de l'Inde et de la Chine. Les connaissances géographiques de l'Europe s'étendent; les États chrétiens reçoivent, des contrées orientales, des soies, des perles, des épices, dont ils deviennent tous les jours plus avides. Les sciences, les arts, le goût se perfectionnent par des échanges mutuels. Ainsi la

guerre a frayé les voies aux progrès de la civilisation.

Le héros lui-même de la guerre sainte, le croisé par excellence, Louis IX, accomplit comme un devoir deux croisades, dans la simplicité de son cœur. Mais combien les événements le mènent! Il croit aussi que c'est la conquête de l'isthme de Suez et l'établissement d'une colonie en Égypte qui peuvent assurer le mieux aux chrétiens la possession de Jérusalem. Il traite avec les Mongols, qu'il voudrait convertir, contre les Mameluks, ces incorrigibles mécréants. Ceux-là cependant ont été tellement pénétrés déjà par les idées chrétiennes qu'ils feraient volontiers leur roi du croisé devenu captif. Lorsqu'il veut enfin aller mourir au service de son Dieu, le martyr de la croisade, il est conduit par son frère, le politique Charles d'Anjou, contre le sultan de Tunis avec lequel il avait des démêlés. Louis IX veut faire chrétien ce mécréant; il meurt atteint de la peste, ayant à la bouche le mot de Jérusalem; et son frère, au lieu de le venger, signe avec l'ennemi un traité favorable au commerce de ses peuples de Naples et de Sicile. Ainsi la croisade commencée aux cris de : *Dieu le veut!* poussés au fond de l'Auvergne, finit au gré des commerçants des bords de la Méditerranée.

Les croisades, pour n'avoir point atteint leur but, n'ont pas été cependant d'inutiles et ruineuses folies dans lesquelles les papes auraient précipité les rois

et les peuples aveugles du moyen âge. C'est sous cette forme religieuse que l'Europe, au moyen âge, devait envisager, soutenir, une des crises de l'éternelle question d'Orient. La politique était d'abord incapable d'en saisir les éléments complexes et de réunir l'Europe entière, et ce n'était pas de trop, dans ces grandes expéditions; la religion seule le pouvait faire. Les grands papes de ce temps, qu'on ne saurait assez admirer, malgré leurs fautes, avaient donc avec raison saisi ce levier de la croix pour précipiter l'Europe au-devant de l'Asie; c'est une de leurs gloires d'avoir usé, sur les pointes de l'enthousiasme chrétien, la barbarie asiatique et mahométane qui revenait de temps à autre sur l'Europe par les bonds soudains de Gengis ou de Tamerlan, et d'avoir ainsi retardé de quatre cents ans la prise de Constantinople, qui ne fut plus que le reste d'un élan émoussé. La guerre d'Orient au moyen âge ne pouvait être qu'un pèlerinage armé.

Il est vrai, rien n'est resté des premières conquêtes de l'enthousiasme. Jérusalem, toutes les villes de la Palestine sont retombées au pouvoir des infidèles; l'empire latin n'a pas duré et a fait place de nouveau à l'empire grec encore affaibli. Mais des générations d'hommes ont combattu, sont mortes pour une grande idée: la défense de la civilisation chrétienne symbolisée dans la possession d'un tombeau. Dans cette lutte, les esprits se sont éclairés, les cœurs se sont adoucis, l'horizon des hommes s'est élargi; et, à la suite, un commerce inattendu,

immense, s'est établi entre l'Orient et l'Occident. Les villes italiennes du moyen âge y ont puisé leur étonnante prospérité, et, de proche en proche, la richesse a visité les villes des autres contrées de l'Europe, de l'Allemagne et de la France. De cette activité, une troisième classe d'hommes est née à côté des chevaliers et des clercs pour achever de constituer la société chrétienne.

VIII

LES RÉPUBLIQUES ET LES COMMUNES

ARNAUD DE BRESCIA

Dans une épître en vers latins, du XIe siècle, l'évêque de Laon, Adalbéron, divisait l'humanité en trois classes, à l'image de la Trinité : la première était celle des prêtres faite pour prier ; la seconde celle des nobles faite pour combattre ; la dernière celle des vilains et des serfs faite pour nourrir les deux autres et sans laquelle, ajoutait l'évêque, aucun homme libre ne pourrait vivre. Les prêtres et les guerriers comptaient donc seuls alors dans la société et si, par hasard, quelques-uns des vilains et des serfs voulaient faire respecter leur personne, leur propriété et leur travail, il se trouvait un archevêque, comme celui de Reims, pour leur prouver que « leur entreprise était réprouvée par les canons, qui ordonnent d'obéir même aux mauvais maîtres, » et un duc de Normandie pour les contraindre, les armes à la

main, à se résigner à leur sort. Les XIe et XIIe siècles, siècles créateurs par excellence, virent cependant s'accomplir l'importante révolution qui fit au moins prendre rang dans la société aux serfs enfermés dans les enceintes murées, et mit au jour un nouvel ordre dans l'État : les bourgeois. Les républiques municipales et les communes affranchies du moyen âge sont en effet l'origine du tiers état moderne.

ORIGINES

Les villes ou enceintes murées dans lesquelles se trouvait renfermée cette partie de la troisième classe de la société dont parle Adalbéron, et qui se livrait à l'industrie et au commerce, avaient une double origine, l'une romaine et l'autre barbare. Les unes dataient d'avant la conquête germaine et barbare ; les autres lui étaient postérieures.

L'antiquité avait créé la cité. Quand la cité par excellence, Rome, eut conquis le monde, elle y multiplia les cités, c'est-à-dire de petits corps organisés dont les citoyens avaient des droits, jouissaient d'une certaine indépendance politique. Le sort de l'habitant des villes dans l'empire romain était en effet bien supérieur à celui de l'habitant des campagnes. Réduit à l'état de colon, c'est-à-dire esclave d'un maître sourd, muet, inflexible, qui ne meurt pas, esclave de la terre dont il ne pouvait jamais s'affranchir, celui-ci était la victime d'une servitude, sans garantie et sans espoir, *jure quodam æternitatis*. Les empereurs ro-

mains au contraire, en étendant à toutes les agglomérations d'habitants le régime municipal italien, avaient investi leurs habitants de droits particuliers.

Constituées partout à l'image de la cité maîtresse, ces Romes gauloises, africaines ou espagnoles, avaient, comme la grande Rome italienne, leurs consuls dans des magistrats annuels, leur sénat dans le conseil des décurions. Au IVe siècle, Mayence, suivant le témoignage d'Ammien Marcellin, tenait le premier rang parmi les municipes rhénans; Cologne, Trèves, Metz avaient, comme Lyon, comme Milan, comme Rome, leurs flamines, leurs édiles, leur curie. Sur les bords du Rhin et du Danube, sur les pentes de l'Atlas et des Balkans, sur le Méandre et sur le Jourdain, partout on parlait la même langue administrative : *ordo, civitas, municipium.*

Il est vrai, dans chacun de ces municipes, les plébéiens, prolétaires de l'âge républicain, petits propriétaires ou simples journaliers, qui n'avaient pas vingt-quatre arpents, ne jouissaient pas de la voix délibérative dans la cité. Les décurions, qui possédaient le cens, étaient seuls admis aux honneurs municipaux. Seuls, ils étaient appelés à former un sénat qui jouissait du pouvoir administratif et judiciaire, et où étaient pris les magistrats qui, sous les différents noms de *duumvirs, quatuorvirs,* électifs et annuels comme les anciens consuls romains, exerçaient une partie du pouvoir exécutif. Seuls, ils fournissaient les censeurs qui faisaient tous les cinq ans le dénombrement des citoyens, les édiles pour

la construction et l'entretien des édifices, les prêtres des dieux, et le défenseur de la cité, sorte de tribun du peuple, chargé de défendre la cité contre les exactions des officiers impériaux et, dans le sein même de la cité, les petits contre l'oppression des grands.

Dans la Germanie barbare, si le servage des champs n'était pas réglementé par des lois aussi rigoureuses, la liberté, en revanche, n'était pas soumise à une organisation si avancée, là où les habitants commençaient à s'agglomérer. La vie du colon germain n'était protégée que par l'intérêt bien entendu de son maître. L'association des hommes libres germains reposait presque tout entière sur la liberté.

Grimm nous a décrit ces espèces de communes forestières que les hommes libres d'un canton formaient parfois dans les clairières des bois, dans les marches. Point de murailles pour ces républiques barbares. Nulle unité matérielle, comme dans la cité romaine : le serment prêté créait la seule unité morale. Réunis en cercle dans la clairière, où ils venaient parfois respirer l'air pur du ciel, jouir de la vue du soleil que leur dérobait ordinairement l'épaisseur des bois, les hommes des marches allaient affirmer leur droit de possession sur tout territoire que n'enfermait aucun enclos : lacs et rivières, prairies et forêts. Ils élisaient librement un chef révocable à leur volonté. Il faut qu'il soit juste et impartial, « sans quoi ils pourraient bien en choisir un autre ». Ils sont là chez eux ; ils font durement sentir leur souveraineté à celui qui ose s'aventurer sur

leur domaine. L'étranger qui acquiert une terre dans la marche peut venir la cultiver, s'il lui plaît ; mais il tirera lui-même sa charrue ; « il se fera suivre de ses bœufs si cela lui convient. Quand son champ est prêt, qu'il emmène encore sa charrue que suivent ses bestiaux, et qu'il n'importune plus de sa présence les hommes de la marche. »

Mais c'est surtout contre les défricheurs, les abatteurs de bois, contre ceux dont le labeur venait restreindre leur domaine, menacer leur libre et large existence, que les hommes de la marche nourrissaient une haine implacable : haine du chasseur indien contre le pionnier américain. Frapper un arbre de la cognée, c'était insulter au *pomœrium* de leur cité sauvage. « Si l'on trouve un homme qui mette le feu à la forêt, on le prend, on le lie sur un van et on le conduit devant la commune. Là il y a un bûcher ardent, et on place devant le feu le brûleur de bois jusqu'à ce que la plante de ses pieds tombe, la plante de ses pieds, et non la semelle de ses souliers, » dira plus tard, avec une cruelle insistance, un code barbare.

Ces municipalités organisées, brillantes, mais sans liberté réelle dans l'empire romain, se trouvaient surtout en Italie, en Espagne, en Gaule, sur la rive droite du Rhin ou sur la rive gauche du Danube. Les éléments des communes, on les rencontrait dans le nord de la Gaule et dans la Germanie. L'invasion barbare du IVe siècle, devait faire disparaître en partie cette différence, mais pour faire sortir du chaos

quelque chose de nouveau. Les associations barbares avaient la liberté sans l'organisation; les villes romaines avaient l'organisation sans la liberté. Plus tard, les communes du Nord et les villes du Midi devaient se faire de mutuels emprunts. Les anciens sujets de Rome imiteront dans la défense de leurs droits retrouvés la libre énergie des Germains, leurs vainqueurs. Les fils barbares de la Germanie emprunteront à l'empire écroulé les murailles de ses villes pour y abriter leur liberté, des modèles d'organisation pour leurs jeunes républiques, le respect de la loi, le sentiment de l'ordre public.

La conquête barbare des ve et vi^e siècles modifia d'abord singulièrement la condition de tous ceux qui n'étaient ni nobles ni clercs dans les champs.

Les Germains avaient peu d'eslaves; on ne connaissait chez eux que le colonat. Maîtres de l'empire, installés dans les villas des nobles romains, ils renvoyèrent au travail des champs cette armée d'esclaves qui encombrait les habitations. L'esclave y gagna : la gêne de la glèbe était en même temps une garantie de fixité. Le colon y perdit. Esclaves *casés,* colons privés de leurs droits civils se confondirent avec le temps dans une classe unique, celle des serfs, que nombre d'hommes libres, précipités dans cette condition inférieure par la première violence de la conquête, vinrent encore augmenter. Fait commun à la Germanie comme aux anciennes

provinces romaines. Les comtes envoyés en Germanie par les rois franks, travaillent en effet avec un égal succès au-delà comme en-deçà du Rhin à l'asservissement des hommes libres, à la spoliation des petits propriétaires ; ils élèvent comme en Gaule des forteresses, et forcent comme en Gaule les hommes libres à la corvée. Les enfants de la Germanie traitent leurs compatriotes comme ils ont traité les sujets romains ; ils leur rapportent la servitude.

Dans les villes où les conquérants, sauf les ducs lombards en Italie, se contentent d'abord d'envoyer quelques officiers, autre révolution ! Dépouillée de ses domaines ou s'y retirant comme les barbares, l'aristocratie urbaine d'abord périt. Il ne reste plus dans les villes que le clergé et le petit peuple. Le commerce, l'industrie reçoivent un coup terrible qui achève l'aristocratie municipale. Mais la démocratie prend sa place. Désormais on n'a plus besoin de posséder vingt-cinq arpents pour jouir des droits du citoyen. Les clercs, les petits propriétaires, les artisans mêmes des corporations font invasion dans la curie. Le peuple tout entier s'assemble souvent sur la place publique pour délibérer sous la présidence de son évêque.

Devenue démocratique, la cité du v[e] et du vi[e] siècle rentre aussi en possession des droits que l'Empire s'était réservés. On ne porte plus au préfet de la province les procès en matière criminelle, ni les appels des sentences municipales en matière civile. Ce sont les citoyens eux-mêmes qui, sous la prési-

dence du comte barbare, jugent souverainement et sans appel toutes les causes, exercent en dernier ressort le droit de haute et basse justice. L'évêque, jadis simple fonctionnaire religieux, grandit démesurément par cette révolution. Les vainqueurs voient en lui le ministre de la divinité; les vaincus, leur défenseur contre les barbares. L'ancien *defensor* cède la place à l'évêque, chef naturel de la cité, président de la petite république; l'évêque n'ordonne-t-il pas des jeûnes et des prières publiques, ne fait-il pas sortir du tabernacle les reliques indignées des saints, pour que, sur la tête de l'avide monarque qui veut pressurer la cité, gronde la colère de Dieu?

Ce n'est pas encore, malgré les malheurs de l'invasion, une trop mauvaise époque pour les cités que les premiers temps de la conquête. Au milieu des campagnes asservies, les rois barbares les ménagent, sauf les cas de guerre et les usurpations; le comte n'est que le président de leurs tribunaux, l'évêque n'est encore que leur défenseur. Elles élisent dans leurs démocratiques assemblées tous leurs magistrats, l'évêque tout le premier. « Salvius, dit un hagiographe, fut porté par le choix du peuple d'Amiens et donné de Dieu sur le siége épiscopal. » Fières de leur liberté, ces républiques de clercs et d'artisans font revivre pour elles-mêmes les titres les plus fastueux de l'époque impériale : le sacré sénat de la république, les clarissimes décurions; des *spathaires*, des *maîtres des milices* commandent la garde urbaine.

Mais avec l'âge féodal commence réellement la servitude. Les petits rois féodaux, les comtes, les évêques, pèsent plus lourdement sur les populations que Charlemagne, le grand empereur d'Occident: ils sont plus près d'elles. Aucune législation ne tempère leur autorité, aucune volonté supérieure ne tient en bride leur volonté. Sous cette pression despotique les institutions libres finissent par fléchir.

La désorganisation du corps municipal avait déjà été préparée par une mesure de Charlemagne : l'établissement des *scabini* ou échevins. Simples assesseurs du comte dans les cantons ruraux, mais juges et administrateurs dans les villes, ils prennent la place des anciens duumvirs dont le nom disparaît souvent à cette époque de l'histoire. Sans doute ils sont choisis parmi les citoyens, mais nommés avec le concours du comte et du légat impérial; leur établissement est une grave atteinte à l'ancien droit de libre élection. A la chute de l'empire carolingien, ce sont les seigneurs de tout rang qui les nomment en leurs propres noms. Tout prend alors la forme féodale : les charges municipales deviennent des fiefs ; les échevins doivent faire l'hommage au seigneur : ils transmettent à leurs fils, à charge du même hommage, le pouvoir administratif et judiciaire. Les chefs de la cité, de magistrats électifs deviennent les *hommes* du seigneur ; d'annuels, héréditaires. Familiers, vassaux, domestiques du seigneur, le nom de leur chef rappelle celui de l'in-

tendant, du majordome de l'époque barbare. Il est le *major* ou *mayeur*, le *maire*. Souvent même ce ne sont plus des citoyens de la ville, mais des nobles, des chevaliers qui remplissent ces fonctions; ils prennent alors les dénominations féodales de *pairs*, de *vicomtes*. Ils suivent leur seigneur à la guerre ou s'occupent à percevoir ses revenus, et, dans leurs moments de loisir, rendent la justice aux citoyens.

Le x[e] siècle et le commencement du xi[e] marquent le point extrême de cet abaissement des cités.

Si encore chaque ville n'avait eu qu'un maître ; mais les différents pouvoirs qui se disputaient la société ont fait de chacune d'elles leur champ de bataille. A Amiens il y a quatre juridictions : celle du comte, celle de l'évêque, celle du seigneur de Pecquigny, vidame héréditaire de l'évêché ; celle du châtelain, vassal immédiat du roi de France. A Paris, cinq ou six seigneurs ecclésiastiques partagent la juridiction avec le roi : l'évêque, seigneur de la Cité, l'abbé de Saint-Germain des Prés, l'abbé de Saint-Martin des Champs, l'abbé de Sainte-Geneviève, etc. A Worms, le palais impérial s'élève en face du palais épiscopal ; le prévôt de l'empereur dispute les causes au burgvogt du prélat. L'antique unité de la cité est rompue. Les fortifications qui, à l'époque romaine, n'existaient qu'au pourtour extérieur de la cité sont maintenant partout : abbayes, évêché, palais du comte, château de l'officier royal, maisons des nobles et des bourgeois, tout est crénelé. Des grilles de fer marquent la limite des di-

verses juridictions : on y place des douanes comme à la frontière d'un pays étranger, des postes militaires comme à la frontière d'un pays ennemi. Pour passer de la ville dans le faubourg, péage ; de la ville haute dans la ville basse, péage ; de la juridiction du comte dans celle de l'évêque, péage encore. Dès que sonne le couvre-feu tous les ponts se lèvent, toutes les grilles se ferment, toutes les chaînes se tendent. Les habitants d'une partie de la ville sont aussi étrangers à ceux de l'autre que les cités elles-mêmes le sont entre elles. On arrive à la perfection du morcellement, de l'isolement : l'empire de Charlemagne se résout, en dernière analyse, en enclos fortifiés.

Cependant le régime municipal n'a pas complétement disparu de l'ancienne Europe romaine avec la conquête. Si les bandes mérovingiennes ont fait table rase en Belgique, on trouve encore dans le nord et dans le centre de la Gaule des vestiges romains. M. Raynouard admet à Bourges l'identité des sénateurs ou *primores,* des *prud'hommes,* des *bons hommes,* des *barons,* dont il est parlé dans les textes du VIIe et du XIIe siècle. Les habitants de Reims faisaient, plus tard, remonter leur liberté à saint Remy, c'est-à-dire à l'époque romaine. Des documents positifs attestent que leurs évêques, jusqu'au XIe siècle, furent constamment nommés par eux ou avec leur concours. En plein Xe siècle, en 931, ils soutiennent un siége contre l'armée royale qui voulait chasser l'archevêque de leur choix ; en 946,

un autre siége, pour défendre ce même archevêque, contre trois souverains confédérés : le roi de France, l'empereur d'Allemagne et le roi de Bourgogne. Les Lyonnais avaient si bien conservé le souvenir de l'ancienne liberté, que plus tard aucune charte nouvelle ne vint consacrer l'existence de leur commune. A Amiens, à Arras, Beauvais, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toul, Thérouanne, dans quarante villes, des médailles antérieures à Hugues Capet attestent la perpétuité du régime municipal. Liberté ancienne, avec des formes nouvelles : plus de duumvirs, mais des *échevins*, des *pairs*, des *prud'-hommes*.

Pour l'Italie et la Gaule méridionale, il y avait des villes que l'invasion n'avait pas changées. Gaëte, Naples, Amalfi, n'avaient jamais reconnu d'autre autorité que celle de l'empereur d'Orient qui, dans son impuissance, les laissa jouir de leur liberté. Tout y reste intact : magistrature, institutions, législation. Là se perpétue l'étude du droit romain, oublié dans le reste de la péninsule : c'est à Amalfi, dit-on, que les Pisans retrouvèrent la fameuse édition des Pandectes.

Au centre de l'Italie, la cité par excellence, Rome, au milieu des débris de ses temples, de ses théâtres, de son Colysée, de son Capitole, conservait avec amour le souvenir des temps meilleurs. Les Wisigoths l'avaient pillée, non occupée ; les Lombards n'avaient jamais osé s'en emparer ; les empereurs franks se contentèrent d'y venir prendre la couronne. On ne

peut donc pas dire qu'elle ait réellement subi le joug des barbares. Là aussi, il est vrai, la force des choses avait amené dans la constitution municipale des changements analogues à ceux qu'avaient subis les villes gauloises. Le défenseur de la cité, le pape, en était devenu à peu près le souverain, et l'autorité du corps municipal s'était effacée devant l'autocratie sacerdotale. Le *patriciat* que révendiquaient aussi les empereurs franks, puis germains, n'était pas non plus très-favorable à l'ancienne liberté. Mais contre cette double atteinte à leur antique constitution, contre le pape et l'empereur, les Romains ne cessent jamais de protester dans leur cœur. Dès 980, Crescentius proclamait la république romaine, prenait le titre de consul du peuple romain, cherchait à renfermer le pape dans des attributions purement spirituelles, et négociait, pour substituer à la domination du César allemand le commode protectorat de l'empereur grec. Un empereur allemand, Othon III, le fit pendre. Sa mort n'assoupit ni les regrets ni les espérances des Romains.

Dans la vallée du Pô, sur les rives de l'Adriatique ou du golfe de Lyon, les cités vénètes, lombardes et provençales conservent aussi de nombreux vestiges de l'ancienne liberté, mais non sans qu'elle reçoive quelque atteinte, soit des comtes, soit des évêques. A Milan, à Pavie, à Marseille, à Avignon, un évêque ou un comte barbare vient présider les citoyens dans leurs tribunaux et donner sa sanction à leurs sentences.

Mais en revanche aussi, à côté de ces anciennes villes et de ces anciennes institutions plus ou moins atteintes, la conquête barbare, surtout dans le nord de la Gaule et par contre-coup en Allemagne, a créé des villes nouvelles, donné lieu à de nouvelles institutions.

Humble quelquefois et bien humble est l'origine de ces villes nouvelles. En Gaule, les serfs, les vilains, par un instinct naturel de sociabilité, tendaient à rapprocher leurs habitations, à former des hameaux, puis des villages, puis des bourgs : c'était surtout autour, soit de l'ancienne métairie mérovingienne, soit des châteaux féodaux du xe siècle, qui offraient un lieu de refuge en cas d'alerte, souvent aussi autour de quelque abbaye célèbre, de quelque église consacrée à un saint populaire.

Presque toutes les cités d'Europe qui portent le nom d'un saint, ou qui finissent par le mot *ville* en France, ou *bourg* en allemand, ont cette double origine. Ces villes nouvelles étaient d'abord dans la dépendance absolue du maître auquel elles devaient la vie. Mais il n'y avait pas là seulement les cultivateurs, les paysans, les gens de mince labeur ; le forgeron aussi y fabriquait l'armure du seigneur, l'orfévre y dorait l'étole de l'abbé, précieux ouvriers qu'on craignait de voir s'enfuir chez le voisin; les tisserands, drapiers, ébénistes, qui pouvaient emporter leurs produits en pays étranger, gagner beaucoup d'argent, rendaient beaucoup aussi au seigneur. Si celui-ci ne voulait pas tuer la poule aux œufs

d'or, il devait ménager ces hôtes lucratifs. Il relâche donc un peu de ses droits souverains, autorise son intendant à prendre pour assesseurs quelques-uns de ces vilains, soit dans l'administration de la justice, soit dans l'assiette de la taille, et s'engage à ne plus loger ses soudards chez l'habitant, à renoncer à certains droits vexatoires plus onéreux pour le vilain que lucratifs pour lui. Ces concessions favorisent la prospérité du bourg, et cette prospérité, à son tour attire de nouvelles concessions. Les invasions normandes, puis la perpétuité des guerres locales, obligent enfin à fortifier le bourg, à mettre l'arbalète aux mains des bourgeois. Ils ont comme le seigneur leurs créneaux et leurs fossés. Devenus riches, nombreux, bien unis, les vilains ne se contenteront bientôt plus d'être assurés de leur pain quotidien. Tout à l'heure ils vont rêver d'être maîtres dans l'enceinte de leur cité, comme le seigneur dans l'enceinte de son château, de n'avoir de rapports avec lui qu'une ou deux fois par an, quand il faudra payer la taille, en un mot d'être ses vassaux et non plus ses sujets.

Révolution analogue, quoique sous l'empire de causes et avec des formes différentes, en Allemagne. Là, la vieille et épaisse forêt Hercynienne commençait aussi à s'éclaircir, à offrir de grandes places libres et cultivées, au milieu desquelles s'élevait cette chose inconnue à la Germanie antique, de grandes associations d'hommes de labeur, en un mot une cité. Nous ne parlons pas des cités de la Germanie

romaine, Utrecht, Cologne, Coblentz, Strasbourg, Trèves, qui avait revécu de ses ruines; Ratisbonne sur le Danube, Augsbourg sur le Lech, Constance dont saint Gall avait vu les ruines. Les premières cités vraiment allemandes s'élèvent en Souabe, en Suisse, en Franconie, dans la Hesse, autour des oratoires bâtis par les premiers missionnaires chrétiens. Ainsi Fridolin est le fondateur de Glaris, Trudpert de Fribourg en Brisgau, saint Gall de la ville qui porta son nom, Boniface de Fritzlar, d'Erfurt, de Kitzingen, de la savante Fulde, où les compagnons de Boniface n'avaient d'abord vu que « le ciel, la terre et de grands arbres. »

La basse Allemagne, l'Allemagne saxonne conserve plus longtemps la virginité de ses forêts. Mais les bandes carolingiennes se chargent, la flamme à la main, d'y pratiquer l'éclaircie. Là s'élèvent bientôt Minden, Brême, Verden, Osnabrück, Paderborn, Hildesheim, Halberstadt, Magdebourg, Hambourg. Postes militaires d'abord, bientôt villes épiscopales ou abbatiales, ces cités jouissent dès l'origine de priviléges assez étendus. Il faut qu'elles exercent sur la Saxe barbare une influence civilisatrice, y attirent les guerriers, les agriculteurs, les artisans chrétiens. Plus heureuses que les villes neuves de la Gaule, elles se fondent sous les auspices d'une liberté modérée. Contre les empiétements des seigneurs, elles pouvaient invoquer des libertés contemporaines de leur fondation. Sur la place principale de la cité s'élève la statue de Roland, le neveu regretté de Charle-

magne. Le grand empereur lui-même, suivant la tradition, aurait pris soin de faire graver en lettres d'or sur le piédestal les titres de noblesse de la cité, la charte de ses libertés. Contre les Vendes, les Polonais et les Hongrois, Henri l'Oiseleur élève plus tard, sur l'Elbe et la Saale, les forteresses de Meissen, de Quedlimbourg, de Mersebourg, d'autres encore. Un habitant sur neuf doit y tenir garnison. On y attire la noblesse par des tournois annuels; on y attire le vilain par les marchés, que désormais on ne tiendra plus qu'en lieux fermés. Bientôt les hommes libres de l'Allemagne n'auront plus besoin de l'initiative des empereurs pour élever des cités. Chassés des Marches par les progrès de l'agriculture et les empiétements de la féodalité, ils comprendront qu'il y a une meilleure garantie pour leur vieille liberté que les lois sanguinaires de leurs codes forestiers : une bonne muraille entourée d'un bon fossé. Lorsque les Romains de la suite d'Othon III visitent l'Allemagne aux environs de l'an mil, ils s'étonnent de n'y plus retrouver les forêts de César et de Tacite.

Ainsi, dans l'Europe chrétienne, deux sortes de cités : les villes nouvelles qui ont à créer leur liberté, les anciennes cités romaines qui ont absolument perdu la leur et qui ont à la recréer. C'est dans cet état que la grande révolution municipale et communale trouve les villes aux XI[e] et XII[e] siècles.

II

AFFRANCHISSEMENT MUNICIPAL ET COMMUNAL.

Le XIe siècle tirait à sa fin. L'oppression féodale était arrivée à son comble, les villes sentaient leur force, l'heure de leur avénement était arrivée. Aux deux extrémités de l'Europe la liberté communale atteint sa plus haute expression dans les républiques maritimes d'Italie, et dans les républiques maritimes de la Baltique et de la mer d'Allemagne. Amalfi avec Naples et Gaëte, Venise avec Pise et Gènes, montrent l'exemple aux cités italiennes et provençales. Les villes anséatiques Brême, Hambourg, donnent le branle aux cités du nord.

Les villes grecques de la Campanie, Gaëte, Naples, Amalfi, avaient, au milieu des invasions, conservé leurs anciens droits civils et acquis des droits politiques. Leurs citoyens, organisés en milice, s'étaient donné des chefs militaires à côté de leurs magistrats civils. Derrière leurs remparts fortifiés, ils avaient guerroyé contre les Ostrogoths, les Sarrasins et les Lombards, et formaient de véritables républiques souveraines sous le protectorat du lointain empereur de Constantinople. Dans ces villes alors obscures, perdues dans la barbarie féodale, se renouvellent les antiques dévouements inspirés par la liberté grecque. Lors du siége de Naples en 817, le maître des milices, Étienne, pour arrêter les Lombards prêts à emporter

la ville, consent à signer une capitulation qui devait la leur livrer le lendemain. Mais il profite du répit pour faire relever les remparts pendant la nuit; le lendemain matin il assemble les citoyens sur la place publique. « Je ne suis plus maître des milices, dit-il; j'ai perdu ce titre glorieux du jour où j'ai pu consentir à soumettre la patrie au joug des Béneventins. Je l'ai promis, mais je n'ai pu vous lier par mes promesses. Vous êtes libres. Élisez un nouveau chef et que plus heureux que moi il vous mène à la victoire. » Le nouveau Régulus sort de la ville et va se livrer aux Lombards: il est tué, mais Naples reste libre.

Les villes grecques honorent aussi leur liberté renaissante par de brillantes expéditions contre les Sarrasins de Sardaigne et d'Italie, par l'extension de leur commerce avec l'Orient. On voit leur glorieuse monnaie avec la légende: « Citoyens d'Amalfi, ou citoyens de Naples, » sur tous les marchés de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce. Ce sont les flottes de la grande Grèce qui aident le pape Léon IV à reprendre Ostie sur les Sarrasins. C'est un Amalfitain qui fait connaître la boussole à l'Occident.

Malgré ces derniers restes de la gloire antique, les aînés de nos communes européennes perdent leur liberté au temps même où celles-ci conquièrent la leur. Au XIe siècle apparaissait dans la grande Grèce un peuple plus belliqueux, plus conquérant, plus âpre au gain, les Normands. Les villes grecques qui avaient bravé les Lombards, ne peuvent résister aux fils de Tancrède, gentilhomme de Coutances. L'une

après l'autre elles succombent : Amalfi tombe la première, mais glorieusement. En 1136, nous trouvons Naples réduite encore une fois aux extrémités. Femmes, vieillards, enfants, tombaient d'épuisement dans les rues. « Mais, écrit Falco de Bénévent, un de ses défenseurs, Sergio, le maître des milices, et les citoyens fidèles qui veillaient à la liberté de la patrie et qui maintenaient les mœurs antiques de leurs pères, préfèrent être emportés par la famine plutôt que de courber la tête sous le joug détesté des rois. » Un empereur allemand, Lothaire II, les sauve encore. Mais un pape, Innocent II, pour qui ils s'étaient sacrifiés, s'accommode avec son ennemi le Normand Roger, et lui abandonne ses défenseurs. C'est la fin de leur liberté et de leur prospérité. Amalfi, peuplée alors de cinquante mille âmes, n'a guère aujourd'hui que six mille habitants.

Venise, protégée par ses lagunes, avait vu impunément tomber l'un sur l'autre, empire romain, royaumes hérule, ostrogoth, byzantin, lombard, carolingien, italien. Toutes ces révolutions ne l'empêchent pas de développer en paix sa constitution. Au commencement du XIe siècle elle était déjà ce qu'elle fut à la veille de la révolution française : le plus vieux gouvernement libre de l'Europe. Elle grandissait par la liberté, par le courage, l'activité commerciale. Ses matelots armés en guerre sur leurs bateaux de pêcheurs, courent sus aux pirates de l'Adriatique, délivrent du joug illyrien les cités dalmates, et leur imposent la suprématie vénitienne. Au temps où les autres villes

d'Europe obéissent encore, Venise commande. A la fin du xe siècle, son empire s'étendait sur toute la côte d'Istrie et de Dalmatie. Saint Marc, dont les matelots vénitiens avaient rapporté les reliques d'Alexandrie, était le patron de la république. Son lion était la terreur des corsaires depuis le fond de l'Adriatique jusqu'à l'embouchure du Nil.

Pise, protégée par les marais de l'Arno, Gênes, resserrée entre ses montagnes nues et sa mer sans poissons, toutes deux oubliées des rois lombards ou franks, avaient connu les malheurs et les bienfaits de l'isolement. Les brigands arabes les avaient pillées à plusieurs reprises. Le caractère de ces Italiens se retrempa dans ces épreuves. D'abord ils s'étaient contentés de protéger leurs murailles; mais, dès le commencement du xe siècle, les Pisans vont chercher les Sarrasins jusque dans la Calabre, prennent Reggio, détruisent une de leurs flottes. En 1017, ils débarquent avec leurs auxiliaires génois dans la Sardaigne, battent le sultan Musa, soumettent l'île tout entière à leur domination. Puis, pour mettre fin à cette lutte interminable, les consuls pisans portent la guerre en Afrique, comme Régulus et Scipion, assiégent Carthage et prennent Hippone. Leurs poëtes nationaux chantent aussi, en vers barbares de l'époque, la grande expédition des Génois et des Pisans, contre le sultan de Majorque: et vingt mille prisonniers chrétiens sortent ce jour-là des bagnes musulmans (1113).

Mais c'est dans l'histoire des croisades qu'il faut

chercher surtout les titres de gloire des premières républiques italiennes. Tandis que les guerriers du nord prennent Jérusalem, les Vénitiens s'emparent de Smyrne. L'année suivante, les Génois envoient en Orient vingt-huit galères et six vaisseaux sous un de leurs consuls, et les Pisans arment jusqu'à cent vaisseaux sous la conduite de leur archevêque. Les bourgeois italiens, marchant librement sous des chefs élus par eux, font autant pour la cause chrétienne que les puissants barons de France et d'Allemagne. Les guerriers du nord s'arment par boutades : tous les trente ou quarante ans, on voit l'Europe barbare saisie tout à coup de la fièvre sainte, secouée violemment par la grossière éloquence d'un Pierre l'Hermite ou d'un Foulque de Neuilly, s'arracher bruyamment à la vie sédentaire, se ruer à grand fracas sur l'Orient ; mais, après cet immense et sanglant effort, morne accablement, silence, abattement. On établissait le bilan de la sainte entreprise, on ruminait en soi le petit nombre de ceux qui étaient revenus, le grand nombre de ceux qui avaient laissé leurs os en terre infidèle, la médiocrité du résultat obtenu. On était en repos pour un demi-siècle.

Les villes italiennes, au contraire, avaient institué de bonne heure contre les infidèles de l'Espagne et de l'Asie une croisade perpétuelle. Tous les printemps, on voyait des centaines de vaisseaux génois, pisans, vénitiens, cingler vers l'Orient : pas d'année où l'on ne prît aux mécréants un port, une île,

quelque poste important. C'était un bourgeois d'Amalfi qui concevait le premier l'idée de faire de la guerre sainte une institution : l'ordre des Hospitaliers fut le dernier legs de la liberté amalfitaine. Lorsqu'il n'y eut plus rien à prendre à l'ennemi, on prit aux amis suspects, aux Grecs. Dès 1125, Venise saccageait Rhodes, Chios, Samos, Lesbos, Andros. Elle finit par prendre l'empire grec lui-même avec quelques chevaliers français : ce fut la quatrième croisade.

Les grèves argileuses de la Baltique et de la mer du Nord avaient aussi leurs Venises : Lubeck sur la Trave, Hambourg sur l'Elbe, Brême sur le Wéser, trois fondations de Charlemagne. Dès l'origine, elles avaient leur statue de Roland : celle de Brême fut érigée en 788, avant même la fin des guerres de Saxe. C'était bien le moins qu'on pût faire d'accorder la liberté à des bourgeois qu'on appelait aux remparts plus souvent qu'à l'atelier. L'état de siége pour ces villes était, pour ainsi dire, l'état normal. Au sud et à l'ouest étaient les Saxons insoumis ; au nord, les Danois, les Angles, les Nordalbingiens ; à l'est, les Vendes encore païens du Mecklembourg et de la Poméranie; du côté de la mer, les barques scandinaves rôdaient à l'embouchure des fleuves, guettant l'occasion d'enlever les navires, et la ville à l'occasion. Hambourg fut huit fois détruite et huit fois sortit de ses ruines.

Aussi voit-on de bonne heure ces villes agir en cités souveraines, conclure entre elles des confédé-

rations, faire la paix et la guerre. Elles aussi, ont de belles pages à inscrire dans leurs annales. Au plus fort des invasions normandes, leurs vaisseaux parcourent toutes les mers du Nord : les uns vont jusque sur les côtes de l'Islande, du Groënland, plus loin, peut-être, pêcher la baleine. Les entreprises aventureuses dans les mers du nord-ouest sont nationales parmi les bourgeois hanséatiques : c'est un Brêmois, dans l'*Histoire ecclésiastique de Brême*, dédiée à l'archevêque de Hambourg, qui nous a transmis les traditions sur les terres mystérieuses d'Helleland, de Winland, de Markland, dans la future Amérique. Lorsqu'on établit un évêque au Groënland, on lui donne pour supérieur l'archevêque de Hambourg. D'autres vaisseaux explorent les côtes de la Livonie et de la Courlande, vont charger les denrées de l'Orient, qui, de la mer Noire et de Constantinople, par le Don et le Volga, remontaient jusqu'à Kiew, jusqu'à Novogorod.

Lorsqu'ils reviennent de leurs lointaines expéditions, ces glorieux marchands chargés de l'ambre de la Baltique, du fer suédois, des fourrures de Sibérie, des cuirs de Moscovie, des soieries orientales, lorsqu'ils rasent le rivage avec la bannière du saint municipal flottant au vent, les pirates du nord, tapis dans les anses avec leurs longues barques effilées, laissent passer, malgré leurs convoitises, le lourd vaisseau crénelé et *accastillé* comme un bastion. Les boutiquiers de Hambourg et de Lubeck ne se contentent déjà plus de se défendre contre les

païens, ils se mettent en tête de les convertir. Les croisades aussi commencent pour eux. Nous trouvons les vaisseaux de Hambourg guerroyant à la fois sur les côtes de la Slavie et sur celles de la Palestine, quand ils ne s'arrêtent pas sur les côtes de Portugal. Lors de la seconde croisade, les marchands allemands emportent Lisbonne et donnent au Portugal sa capitale.

Ainsi, dominatrices des mers aux deux extrémités de l'Europe, les cités maritimes montraient tout ce que la liberté peut donner de grandeur à de petits peuples. L'exemple gagna de proche en proche, du midi vers le nord par les cités lombardes, par les cités provençales, par les cités de Languedoc et d'Aquitaine; du nord vers le midi par les villes de la Hollande, de la Flandre, et de la France septentrionale.

Bien des événements activent ce double courant qui, venant du midi et du nord, se rencontre au centre de l'Europe. Et d'abord les croisades, sorte d'émigration en masse de la féodalité européenne. Le seigneur qui part pour la Terre-Sainte rêve la conquête d'empires, de royaumes; c'est un empereur de Constantinople en espérance, un duc de Tibériade au moins. En attendant, besoigneux d'argent, il vend tout pour partir : droits judiciaires, droits financiers. Les bourgeois qui restent en profitent pour acheter la liberté, faire provision de parchemins, et, pendant que le seigneur guerroie

en Palestine, élever le beffroi et organiser les milices. Le conflit des grandes puissances du temps, la lutte des empereurs contre les papes, du roi contre les grands vassaux, des grands vassaux contre les barons : seconde cause générale d'affranchissement. L'empereur d'Allemagne concède plus d'une charte à ses villes pour s'assurer l'appui des bourgeois allemands contre le pape et les évêques. En Italie, où les évêques étaient si puissants dans les villes, pape et empereur rivalisent à qui favorisera les bourgeois contre les évêques du parti contraire : le roi de France qui ne veut pas de communes chez lui, voit toujours avec plaisir se fonder une commune chez quelque vassal indocile.

Ajoutons-y les causes locales qui donnent au mouvement dans chaque pays une physionomie différente.

En Italie, lors de la lutte du sacerdoce et de l'empire, c'était le temps de la renaissance du droit romain remis tout à coup en honneur par la vulgarisation des Pandectes et l'enseignement juridique, surtout dans la ville de Bologne. L'antiquité tout entière renaissait avec lui de ses cendres. Le nom de consul surtout avait la vertu de faire battre les cœurs italiens. Quand petits nobles, capitaines et bourgeois se réunissent pour secouer le joug des comtes ou des évêques, on laisse là bientôt les vieux noms et les vieilles magistratures des échevins. Comme la Rome de Crescentius, les cités italiennes ont bientôt leurs consuls. Les vieilles républiques de Pise et de Gènes admet-

tent ces formes nouvelles. Milan a des consuls dès 1093, Gênes dès 1100. Leur nombre varie suivant les lieux et les temps : deux ici, quatre ailleurs, vingt et un à Milan, soixante dans une autre ville.

Ils gouvernent, administrent, jugent, commandent les milices. Quelquefois cependant, on trouvait dans la constitution je ne sais quel souvenir de l'ancienne division des pouvoirs : à Gênes, les consuls de la commune sont investis des attributions politiques et militaires, les consuls des plaidoyers président les tribunaux. Leur élection par les citoyens est comme la clef de voûte des libertés municipales. Dans l'expédition des affaires courantes, les consuls sont assistés d'une sorte de conseil étroit (*concilium* speciale, credenza); pour les affaires plus importantes, d'une sorte de chambre des députés (concilium generale), dont le nombre varie, suivant les villes, de quelques centaines à quelques milliers. Mais, s'agit-il de prendre quelque résolution extraordinaire, de changer la constitution, de conclure une alliance, de défendre les droits municipaux contre le César allemand, alors la cité tout entière est convoquée sur la grande place, au son du tocsin, en parlement. Et ces petits *forums* des cités lombardes sont témoins de scènes aussi orageuses que le forum antique de la grande Rome.

Mais c'est surtout quand la cité, organisée par quartiers pour la guerre comme pour la paix, sort en armes pour livrer bataille, qu'elle déploie tout son héroïsme et toute sa discipline. De chaque quar-

tier, la bannière du quartier en tête, sortent d'abord, à l'appel du beffroi, les deux compagnies d'élite : les arbalètriers qu'on voit chaque jour de fête s'exercer dans les fossés de la ville, et la pesante infanterie avec le large bouclier, la coiffe de fer, la lourde lance. Puis viennent les innombrables miliciens : jeunes et vieux, de dix-huit à soixante-dix ans, armés pour la plupart de leur seule épée, ils se pressent dans les rangs de la réserve. Enfin apparaissent les cavaliers nobles, serrés dans leurs armures de fer, bigarrés d'armoiries, montés sur le palefroi qui fléchit sous le poids de leurs armes, mais menant à la main le robuste destrier, bardé de fer, dont on réservait les forces pour le moment de la charge.

Les consuls prennent le commandement de l'armée : sous eux les capitaines des quartiers et les capitaines des compagnies. Au centre de l'armée s'avance, porté sur quatre roues, traîné par quatre paires de bœufs, tout enluminé de rouge, surmonté de la croix du Christ et de la bannière communale, le palladium, l'arche sainte des républiques italiennes, le sacro-saint *caroccio*. Le matin, on célèbre la messe sur la plate-forme : des prêtres y prient encore pour l'armée ; des musiciens y font entendre de belliqueuses fanfares. Auprès de lui et tout près, marchent les plus braves de l'armée, calmes, graves, déterminés à mourir pour l'honneur du caroccio. Toute l'infanterie à droite et à gauche s'avance du même pas lent que les bœufs attelés au char sacré ; ils marchent serrés les uns contre les autres, la

pique en avant comme l'antique phalange, recevant sans s'ébranler les charges de la cavalerie féodale. Sous la pression de ces solides et profonds bataillons, les cavaliers reculent, se renversent, sur eux-mêmes, et fuient en désordre. L'introduction de ce lent caroccio dans les armées donne de la pésanteur à l'infanterie italienne, mais annule l'importance de la cavalerie. La noblesse s'efface devant les corps de métiers. Cette réforme militaire est en même temps le premier progrès militaire de la démocratie.

Mais tous, au XIIe siècle, nobles, bourgeois, artisans, rivalisent d'ambition et de patriotisme, réclament les premières places dans la cité et les premiers rangs sur le champ de bataille. Toutes les vertus de la cité antique et toute l'énergie des barbares du nord, ces citoyens italiens du moyen âge les possèdent.

Au siége d'Ancône, par les Allemands, les habitants mouraient de faim, mais personne ne parlait de reddition. Un soldat était couché sans force le long du rempart. Une jeune et belle dame de la première noblesse s'approche de lui : « Depuis quinze jours, lui dit-elle, je n'ai mangé que des cuirs bouillis, et le lait commence à manquer à mon enfant : lève-toi cependant, et si mon sein en contient encore, approche tes lèvres et reprends des forces pour la défense de ton pays. » Le soldat lève la tête et rougit : il saisit son épée, s'élance sur les assaillants, en abat quatre du premier choc, et retombe d'épuisement sur leurs corps (1174).

Tels étaient les exemples que l'Italie du nord donnait à la France du midi. Là, le Languedoc et la Provence n'avaient subi que temporairement le joug des barbares : les Franks n'avaient guère paru dans le Midi que pour en chasser les Wisigoths. Ses villes étaient même restées plus romaines que les villes du Pô, où les ducs lombards avaient établi leur résidence. Les statuts des cités du XIIe siècle sont comme des fragments de l'ancienne législation romaine. Là aussi les monuments romains encore debout, servaient à raviver les souvenirs : Orange avait toujours son arc de triomphe, Nîmes ses arènes et sa maison carrée, Périgueux son amphithéâtre, Carcassonne ses murailles romaines. L'incendie, allumé par Charles Martel, n'avait pu mordre sur les solides arènes, ni la coutume féodale détrôner le *droit écrit*. L'invasion avait apporté aux villes du Midi la liberté plutôt que la servitude : elle les avait débarrassées de l'empire. La féodalité leur était légère : leurs comtes, leurs évêques les redoutaient, transigeaient avec elles. Les monnaies des Marseillais portaient d'un côté l'effigie du comte de Provence, de l'autre la légende : *Civitas Massiliensium*, avec l'image de la maison commune. Avec les cités étrangères, elles agissaient en villes indépendantes, signaient par exemple avec les républiques italiennes des traités d'alliance ou de commerce. En 1108, Marseille se confédérait avec Gaëte, Pise et Gênes pour chasser les Sarrasins de la Sardaigne.

Ces cités prétendent bientôt intervenir dans les

affaires de leurs provinces. Dès 1080, les députés des villes languedociennes siégent dans la cathédrale de Narbonne avec les prélats et les barons de la Provence, et débattent avec eux leurs intérêts, sous la présidence de l'archevêque. Ce sont les premiers états généraux de la langue d'Oc. En 1082, à la mort de Raymond Berenger, la cité de Carcassonne défend les droits du jeune comte contre toute la noblesse du Carcassès ; en vain les chevaliers viennent assiéger la ville, les bourgeois battent les chevaliers et font déférer la tutelle au vicomte de Béziers. Les bassins du Pô, du Rhône, de la Garonne, forment donc une vaste région de liberté municipale ; pour elle les Alpes n'existent point : en deçà comme au delà on est libre de par le droit romain.

L'Italie donne à la liberté de la France méridionale sa forme et sa direction. Les syndics, prud'hommes, jurats, capitouls, échevins, conseillers des temps féodaux, font partout place à la magistrature, autrement populaire, des consuls. La révolution consulaire gagne de proche en proche : on peut la suivre à la trace entre les Alpes et le Rhône, le Rhône et les Cévennes, les Cévennes et l'Océan. Le consulat, inauguré à Milan en 1093, à Gênes en 1100, apparaît à Arles en 1131, à Béziers la même année, à Montpellier en 1141, à Nîmes en 1145, à Narbonne en 1148, à Toulouse en 1188. Il gagne vers l'ouest, gagne vers le nord, s'étendant tantôt pacifiquement et par transaction, tantôt violemment et par

insurrection, comme à Montpellier. La révolution consulaire a pour limite, au nord, la Marche, où le consulat n'est qu'un mot sans valeur; le Limousin où la forme consulaire, après avoir lutté pendant tout le XIIe siècle contre le pouvoir des vicomtes, finit par succomber au XIIIe; l'Auvergne, où les pouvoirs des consuls sont restreints, à Clermont, par les officiers de l'évêque, à Aurillac, par ceux de l'abbé, à Riom, par ceux du comte et du roi.

Mais, en-deçà de cette limite, le régime consulaire italien subsiste dans toute sa vigueur native. Les villes sont de vraies républiques : les évêques, les comtes, les ducs, le roi de France, ne paraissent dans le système politique qu'à titre de suzerains. A certaines époques, les *citoyens seigneurs* de Périgueux, les *citoyens barons* de Toulouse (los baros de Tolosa), envoient leurs consuls en robe rouge prêter au suzerain le serment d'hommage-lige. « Nous jurons, disaient les consuls de Périgueux à Philippe-Auguste, de garder à notre seigneur le roi Philippe deuxième, l'illustre roi de France, et à ses hoirs, fidélité éternelle contre tous hommes et toutes femmes qui peuvent vivre ou mourir. Nous jurons de lui ouvrir à lui et à ses hoirs les portes de la ville, qu'ils viennent petitement ou grandement accompagnés, toutes les fois que nous en serons requis par notre seigneur Philippe ou ses hoirs. » Le serment prêté, la ville retournait à son indépendance souveraine.

La constitution des corps municipaux présen-

tait même variété qu'en Italie. Le nombre des consuls varie d'une ville à l'autre : douze à Périgueux, vingt-quatre à Toulouse. Tantôt ils exercent collectivement et sans distinction tous les pouvoirs; tantôt on distinguait, comme à Montpellier, des consuls majeurs pour le gouvernement, des consuls de mer pour l'exécution des règlements de douane et des traités de commerce, des consuls des plaids pour juger les procès entre trafiquants, des consuls enfin chargés de défendre les priviléges de chacune des sept classes de la population. Tantôt ils formaient un collége dont tous les membres étaient égaux; tantôt ils avaient une sorte de président qui portait comme à Périgueux et à Bordeaux le titre de maire. Un seul point est commun à toutes ces constitutions : le caractère électif, et même annuel, de ces magistratures.

Même diversité dans le nombre, la composition, les attributions des conseils destinés à assister les consuls dans les soins de l'administration. A Marseille il y a un conseil ordinaire de quarante membres, et un conseil de ville de cent cinquante. La décision en dernier ressort appartient généralement à un parlement ou assemblée générale de tous les citoyens. La proportion suivant laquelle les différentes classes prennent part à l'élection, n'est pas la même partout. Généralement les charges se partagent également entre les nobles et les roturiers, car il y a eu là alliance comme en Italie.

La liberté du Midi procède de la tradition ro-

maine; la liberté du Nord s'inspire des traditions germaniques.

Dans l'ancienne Scandinavie on voyait des *amis* se réunir, en certaines occasions solennelles, dans une *ghilde* ou banquet à frais communs. Assis autour de la chaudière du sacrifice, ils buvaient à la ronde et vidaient successivement trois cornes remplies de bière, l'une pour les dieux, l'autre pour les héros du vieux temps, la troisième pour les parents et les amis qu'Odin avait déjà admis dans son Walhalla. Ces libations créaient entre les convives une sorte de solidarité. Les *frères du banquet* se juraient assistance dans toutes les occasions solennelles de la vie : si un frère est tué, on poursuivra sa vengeance; s'il commet un meurtre, on l'assistera dans sa défense; si on l'appelle devant le roi, une partie des frères l'y accompagnera; s'il perd la liberté, s'il est ruiné par un naufrage, on se cotisera pour payer sa rançon ou relever sa fortune. Mais le frère qui offensera son frère dans son corps, dans ses biens, dans son honneur conjugal, sera noté d'infamie, chassé de la société « avec le mauvais nom d'*homme de rien.* »

Cette institution était commune aux Germains et aux Scandinaves. Elle survécut à la conversion des Germains au christianisme. Seulement la coupe des braves fut vidée en l'honneur de divinités chrétiennes : d'abord en l'honneur du saint que la ghilde avait adopté pour patron, de Dieu ensuite, de la Vierge, en troisième lieu; plus tard,

de l'héritier de Charlemagne ou de l'un des membres de sa famille.

De plus, ces associations se donnèrent comme but nouveau certaines œuvres pies à accomplir en commun : distribuer des aumônes, prier pour les âmes des frères trépassés, enterrer honorablement ceux qui décéderaient. Elles furent à la fois confréries religieuses et sociétés de secours mutuel ; bientôt associations politiques. On ne sait si l'ancienne Gaule avait eu de semblables associations ; mais il est certain que cette institution germanique y devint populaire. Dans ce pays où la conquête avait ajouté tant de souffrances aux souffrances sociales, les ghildes furent un moyen de défense pour les misérables de toute race et de toute condition : paysans gaulois livrés aux rapines des officiers royaux, guerriers franks menacés dans leur liberté, petits propriétaires attaqués dans leurs biens. Dans cette faiblesse du pouvoir central, il n'y eut plus de salut que dans la truste ou la ghilde, la hiérarchie militaire ou l'association ouvrière. La féodalité sort de l'une, la *commune jurée* sort plus tard de l'autre. Charlemagne les surveille toutes deux avec une égale jalousie. « Quant aux serments de ceux qui se conjurent ensemble pour former une ghilde, dit un capitulaire de 779, que personne n'ait la hardiesse de les prêter. Quelque arrangement qu'ils prennent d'ailleurs entre eux sur leurs aumônes, et pour les cas d'incendie et de naufrage, que personne à ce propos ne fasse de serment. »

Un capitulaire de Louis le Débonnaire (775) rend les maîtres responsables des ghildes que formeront leur serfs, et un capitulaire de Carloman défend aux paysans de former des ghildes pour se faire justice à eux-mêmes, et reprendre le bien qu'on leur a volé. Malgré tout, les ghildes subsistent. C'est une véritable association de ce genre que, suivant le témoignage des Annales Bertiniennes, les populations entre Seine et Loire formèrent contre les envahisseurs danois en 859. C'est un serment semblable que se prêtèrent, sous le roi Robert, les paysans de Normandie insurgés contre leurs seigneurs.

Mais les ghildes n'ont toute leur puissance d'action que lorsque, au lieu d'embrasser la population d'une province, elles se trouvent resserrées dans un petit espace, formées dans la compacte population des villes, protégées par la solide enceinte des cités. Jusqu'alors, l'association avait été étrangère à toute question de domicile; mais les ghildes urbaines ne comprennent bientôt que les habitants de la ville, et tous les habitants de la ville doivent en faire partie. Ghilde, commune, cité, deviennent alors termes synonymes. La libre association germaine est ainsi enchaînée aux murailles d'une ville : de personnelle, elle devint territoriale. Comme la féodalité elle se fixe au sol et s'entoure de remparts.

En France, où il fallut fonder de vive force la liberté communale, la ghilde eut un caractère essentiellement offensif et révolutionnaire. Les bourgeois opprimés jurèrent d'être libres et le furent. C'étaient

de sérieux serments que ceux qu'on prêtait à cette époque : assistance mutuelle contre quiconque, pouvant vivre et mourir, était l'ennemi de la commune. Or, à cette époque, c'étaient le comte, l'évêque, l'abbé ou le vicomte, quelquefois même le roi ou l'empereur. Et malheur à ceux qui avaient les premiers prêté le serment, à ceux qui avaient donné l'exemple de la rébellion contre le pouvoir temporel ou spirituel ! Les récits contemporains ne nous parlent que de gens pendus, torturés, précipités du haut des donjons, pour avoir juré la commune.

L'aînée des communes françaises, c'est Cambrai, alors ville impériale. Dès le milieu du xe siècle (957), dans le silence universel des opprimés, Cambrai *jure la commune.* L'évêque, qui revenait de la cour impériale, apprenant que les portes de la ville lui étaient fermées, rebrousse chemin et va demander secours à l'empereur. On lui donne une armée d'Allemands et de Flamands. A l'approche des troupes, les habitants prennent peur et reçoivent l'évêque. Celui-ci, qui regardait comme injure intolérable ce qu'ils avaient osé faire, attend que l'association soit dissoute ; et alors, faisant revenir un grand nombre de soldats auxiliaires, il attaque les bourgeois à l'improviste dans les places et dans les rues. Les soldats poursuivent ceux-ci jusque dans les églises, tuent tout ce qui leur résiste ; et, quand ils ont fait un prisonnier, ils lui coupent les pieds ou les mains, lui crèvent les yeux, ou le mènent au bourreau, qui lui marque le front d'un fer rouge. Malgré cette leçon,

le XIe siècle est signalé par trois nouvelles insurrections de la commune : en 1024, en 1064, en 1076. Trois fois on replace de force les Cambraisiens sous le joug épiscopal. Ils recommencent encore contre l'empereur Henri IV. Mais l'empereur Henri V vient à Cambrai « très-terriblement. » Nouvelle abolition de la commune (1107). Vingt ans ne se passent pas avant qu'elle soit rétablie. Cette fois elle se maintint. La liberté des Cambraisiens fait l'admiration des écrivains contemporains. « Que dirai-je de la liberté de cette ville, dit l'un d'eux : ni l'évêque, ni l'empereur ne peuvent y asseoir de taxe; aucun tribut n'est exigé; on n'en peut faire sortir la milice que pour la défense de la ville, et à cette condition que les bourgeois puissent le jour même être de retour dans leurs maisons. »

Les plus redoutables ennemis des communes, c'étaient les évêques. Beaucoup d'entre eux sentirent ce qu'il y avait de légitime et de chrétien dans cette revendication de la liberté, et, avec une bonne foi évangélique, favorisèrent ce mouvement de tout leur pouvoir. Amiens dut surtout la liberté à son évêque. D'autres, au contraire, tenaient pour suspecte toute espèce de nouveauté. Ives, le grand évêque de Chartres, déclare hautement, vers 1097, que les clercs ne sont point obligés à tenir les serments extorqués par les « ligues tumultueuses des bourgeois. » — « Commune, mot nouveau et exécrable, s'écrie Guibert de Nogent, en vertu duquel les serfs, au mépris des

lois et de la justice, se dérobent à l'autorité de leurs maîtres. »

C'était un malheur pour une commune de se heurter à sa naissance contre un pareil pouvoir. Souvent, après avoir juré la charte, après l'avoir fait jurer au roi, l'évêque, comme à Laon, en vertu de son autorité pontificale, déliait le roi et se déliait lui-même du serment prêté. Souvent il opposait aux épieux des bourgeois l'arme plus terrible de l'excommunication. Les cloches se taisaient dans la ville maudite; le joyeux carillon, le grave angelus, toutes ces sonneries si multipliées au moyen âge, tous ces accents avec lesquels l'âme était familière dès l'enfance, toute cette harmonie aérienne d'une ville catholique cessait d'égayer le travail de ces réprouvés. Les clercs enlevaient les portes de l'église, obstruaient l'entrée avec des ronces : plus de prières pour les mourants, plus de baptême pour les enfants, plus d'office pour les morts. Qu'on songe à l'effet d'un pareil abandon de Dieu sur ces hommes profondément religieux du XIIe siècle! Être au saint temps de Noël, de la Passion, de la Résurrection, et se voir exclus de la pieuse douleur et de l'allégresse universelle de la chrétienté, et se dire que le Sauveur n'est pas né pour vous, pour vous n'est pas mort, pour vous ne ressuscitera pas! être les proscrits, les *out laws* de la société chrétienne, condamnés à ne pouvoir faire société qu'avec des maudits, comme Thomas de Marle, le diabolique allié des Laonnais! voir passer dans la ville silencieuse, sans

prêtre et sans prières, porté en terre profane comme un cadavre de Sarrasin, le corps d'un ami, d'un compère! apprendre, pauvres bourgeois ignorants, qu'on a été condamné en grand concile par les savants, les saints et les docteurs; que le pape qu'on vénère a fulminé l'anathème; que le seigneur roi qu'on respecte a publié son ban de guerre; que les plus vaillants chevaliers s'empressent de gagner l'indulgence en combattant contre des réprouvés! certes il fallait avoir l'âme bien fortement trempée pour résister à tous ces anathèmes, à toutes ces puissances conjurées.

Souvent les *communes jurées* du nord de la France arrachent cependant de haute lutte, comme les républiques du midi, la plénitude de la souveraineté municipale. Elles parviennent à élire librement leurs magistrats, et exercent le droit de haute et de basse justice : « Les *pairs* de la commune, dit la charte de Beauvais, feront, suivant leur délibération, justice du corps et des biens du coupable. » Elles conquièrent souvent le droit de guerre privée : « Nul homme de la commune, dit la même charte, ne devra donner ni prêter son argent aux *ennemis de la commune,* tant *qu'il y aura guerre avec eux;* car, s'il le fait, il sera parjure; et si quelqu'un est convaincu de leur avoir donné ou prêté quoi que ce soit, justice en sera faite suivant la délibération. S'il arrive *que la commune marche hors de la ville contre ses ennemis,* nul ne parlementera avec eux si ce n'est avec la permission des pairs. »

Le degré d'indépendance est le même; mais il y a plus d'une différence à établir entre les communes du nord et les républiques du midi.

Les cités du midi, qui avaient fondé leur liberté par le développement des institutions romaines, avaient admis dans leur constitution la hiérarchie sociale, l'élément aristocratique, tradition à la fois de la Rome républicaine et de la Rome impériale. Les nobles faisaient bon ménage dans ces cités avec les bourgeois et les artisans. C'étaient là les trois ordres de l'État : chacun d'eux avait ses priviléges particuliers et respectait ceux des autres. Les bourgeois du nord étaient des serfs qui, dans un jour de colère, avaient conquis leur liberté par la révolte : ils avaient ensuite acheté à prix d'or la sanction royale. Ils n'étaient aux yeux de leurs anciens maîtres que des rebelles heureux, et ne voyaient eux-mêmes dans les seigneurs que des ennemis impuissants, mais implacables. De là, haine et défiance mutuelles. Il n'y a pas de place dans les communes picardes pour la noblesse : il n'y a qu'un seul ordre de citoyens. Pas de hiérarchie. Le régime municipal, aristocratique dans le midi, est, dans le nord, démocratique.

La ghilde n'avait par elle-même aucune forme particulière : elle n'était que l'esprit de liberté qui transforme et régénère. Elle trouvait dans les villes tantôt un tribunal d'échevins présidés par un maire, tantôt une cour de pairs. Elle ne détruit pas ces vieilles institutions, mais les anime du souffle révolutionnaire. Le maire, ancien intendant féodal, les

échevins, délégués du pouvoir souverain, les pairs, anciens vassaux du seigneur, deviennent des magistrats électifs. Les noms des magistrats du midi rappellent une époque de glorieuse liberté, les noms des magistrats du nord une époque de servitude : mais la liberté est partout également vivace sous ces formes diverses.

Dans le midi, pays de droit écrit, les constitutions des villes sont des chefs-d'œuvre de science politique et administrative ; leurs statuts renferment un code complet de droit civil et criminel. La fameuse distinction des pouvoirs de la robe courte et de la robe longue tend déjà à s'y établir : elle existe à Montpellier. Tout porte l'empreinte de la raison, de la science, de la sagesse romaine ; tout indique chez les peuples que régissent ces institutions une civilisation déjà avancée. Dans les constitutions du nord, tout rappelle une époque de grossièreté et de barbarie. Longtemps encore, on ignorera la distinction des pouvoirs. Là, dans le droit criminel se sont conservées les vieilles traditions de la justice barbare : la peine du talion et la composition en argent. « Si l'accusé est trouvé coupable, dit la charte de Laon (1128), *qu'il donne tête pour tête et membre pour membre,* ou qu'il paye, pour sa tête ou suivant la qualité du membre, *un rachat convenable,* à l'arbitrage du maire et des jurés. » La police est tout aussi expéditive que la justice. « Si quelque personne vile et déshonnête, dit la même charte, insulte par des injures grossières un homme ou une femme honnête,

qu'il soit permis à tout prud'homme de la paix de la tancer, et de réprimer son importunité par *deux ou trois soufflets.* »

Le type le plus simple de ces constitutions est celle de Cambrai. Là un corps de quatre-vingts jurés, tous électifs, tous égaux, gouvernent la commune et s'assemblent tous les jours dans la Maison du Jugement. Ils se partagent les fonctions civiles, militaires et judiciaires, et s'engagent à entretenir un cheval toujours sellé pour courir où les appellent les affaires de la commune. Ce corps de jurés remplace tout à la fois le corps consulaire, le petit conseil et le grand conseil des cités italiennes. Plus ordinairement, le corps de ville se compose d'un certain nombre d'échevins présidés par un maire. A Beauvais, les magistrats portent le titre de *pairs*.

Le mode d'élection des magistrats présente aussi une certaine variété. C'était généralement le suffrage universel à deux ou trois degrés. A Péronne, chacun des douze corps de métiers élit deux représentants : ces vingt-quatre, au moyen d'opérations assez compliquées, constituent un corps de trente jurés; ces trente jurés nomment un maire et sept échevins. A Douai, les six paroisses de la ville désignent onze représentants : ceux-ci, à leur tour, élisent douze échevins et six trésoriers.

Entre la révolution communale qui ne dépassa guère la Seine au midi, et la révolution consulaire qui s'arrêta au nord aux massifs de l'Auvergne, une

région neutre était soumise en grande partie à l'autorité du roi de France. Là aussi la liberté romaine avait laissé des vestiges : les dix *prud'hommes* de Chartres et d'Orléans rappelaient les dix *principaux*, et les quatre *prud'hommes* de Tours et de Bourges rappelaient les *quatuorvirs* de l'époque romaine. Le *vierg* d'Autun semblait même remonter au *vergobret* gaulois. Ni la réforme communale, ni la réforme consulaire ne vinrent régénérer ces restes d'anciennes institutions. La liberté honnête dont jouissaient ces cités ne s'éleva jamais jusqu'à la souveraineté communale.

Mais les rois de France prodiguèrent à leurs bourgeois toute espèce de priviléges. Toutes charges onéreuses, tous impôts vexatoires sont abolis pour eux; on réduit pour eux les amendes, les douanes, les péages; on détermine la durée du crédit qu'ils seraient obligés d'ouvrir aux fournisseurs du roi, les corvées auxquelles ils seraient tenus envers lui. « Que nul homme de Lorris, dit la charte de Louis VII, ne fasse pour Nous de corvée, si ce n'est deux fois l'an, pour amener notre vin à Orléans et point ailleurs. Ceux-là seulement feront la corvée qui auront des chevaux et des charrettes; et ils seront avertis à l'avance. » Pour eux, plus de droit de portage au four, plus de droit de guet. On ne les mettra pas en prison préventive lorsqu'ils pourront fournir caution de se présenter en justice. En revanche, sauf de rares exceptions, c'étaient les officiers du roi qui commandaient les milices, les officiers du roi qui adminis-

traient la commune, les officiers du roi qui exerçaient le droit de haute et basse justice. Ni beffroi, ni sceau municipal, ni magistrats électifs : nulle autre garantie que la parole du roi.

Ce fut en vain que les bourgeois des villes royales essayèrent d'atteindre à la liberté communale. En 1137, Louis VII passant à Orléans « apaisa l'orgueil et la forcennerie d'aucuns musards de la cité qui, par raison de la commune, faisaient semblant de soi rebeller et dresser contre la couronne; mais moult y en eut qui cher le payèrent, car il en fit mourir plusieurs de male mort, selon le fait qu'ils avaient desservi. » D'ailleurs la condition que les concessions royales faisaient à ces villes était si supportable que la charte de Lorris, par exemple, devint un objet de convoitise pour toutes les villes du domaine. Plus de trois cents villes ou bourgs du Gâtinais, de l'Orléanais, du Chartrain, du Blaisois, du Berry, de la Touraine, du Nivernais, de la Bourgogne, en obtinrent la concession. Au XVIe siècle, les rédacteurs des coutumes les qualifiaient de « plus anciennes, fameuses et renommées coutumes qu'aucunes autres en France. »

La plupart des villes allemandes durent à leurs empereurs les libertés dont elles jouirent aux XIIe et XIIIe siècles. Aussi sont-elles à cette époque plutôt dans la situation des villes royales du centre de la France que dans celle des communes du nord ou des municipalités du midi. Elles attendront le milieu du

XIIIe siècle, c'est-à-dire l'ébranlement du saint-empire par la chute des empereurs souabes et le grand interrègne, pour atteindre à une liberté plus complète. Les concessions qu'elles obtiennent sont cependant importantes et les mènent déjà à la liberté. Le souverain a déterminé la durée du service militaire des bourgeois : Fribourg, en Brisgau, ne doit plus de service à plus d'une journée de marche, depuis 1120 ; Aix-la-Chapelle n'en doit plus qu'à deux lieues, depuis 1248. Elles acquièrent certains droits civils, comme le droit de chasse, de libre mariage, de libre héritage, le droit d'acquérir des fiefs nobles. Elles ont des immunités judiciaires. On ne peut pas citer les bourgeois devant un tribunal étranger. Les papes eux-mêmes ont octroyé à ceux d'Aix-la-Chapelle de ne pouvoir être traduits devant un tribunal ecclésiastique hors de la ville. On ne pourra les emprisonner pour dettes, ni les retenir comme otages, ni les provoquer en combat singulier, ni les appeler à l'épreuve du jugement de Dieu. A Aix-la-Chapelle, les juges établis par l'empereur ne pouvaient prononcer leur sentence contre un bourgeois qu'après avoir pris l'avis des échevins. Les empereurs ont réduit les impôts que payaient les villes, diminué ou aboli les douanes, les emprunts extraordinaires, le droit d'épave et de varech. On leur octroyait quelquefois le droit d'ouvrir un marché et de battre monnaie : Brixen obtint le premier, en 1119.

Mais il manqua longtemps à tous ces droits leur véritable garantie : la libre élection des magistrats.

Les magistratures sont des offices féodaux : les préteurs nobles de Colmar, les sénateurs de Strasbourg sont vassaux héréditaires du seigneur ; à Augsbourg, le bailli municipal est établi par l'empereur. Quelquefois les bourgeois intervenaient, sinon dans la nomination, au moins dans la confirmation des magistrats : à Haguenau, le prévôt impérial est nommé par le prince, à condition qu'il le fera reconnaître par les bourgeois ; et lui-même il ne pouvait être reconnu qu'après avoir juré de rendre la justice suivant les lois municipales et avec l'assistance des échevins.

Sans doute, quelques empereurs vont plus loin : Henri IV confirme aux habitants de Worms, soulevés contre leur évêque Adalbert, le droit de porter des armes ; mais cet évêque était un de ses plus violents adversaires. En général, les empereurs se montrèrent les ennemis systématiques des conjurations urbaines. « Nous défendons absolument, dit un décret de Frédéric Ier, dans les villes et hors des villes, toutes réunions ou conjurations, même sous prétexte de parenté, entre une ville et une ville, une personne et une personne, une personne et une cité. » « Que nulle cité ou bourg, dit son petit-fils Henri, ne puisse faire de communes, conjurations, constitutions, associations ou confédérations, de quelque nom qu'on les appelle. » Même application du même principe, sous Frédéric II, contre les communes de Provence. Mais on sent déjà que la domination impériale s'affaiblit et que l'essor des villes s'accroît.

Que Frédéric II tombe, et du même coup les villes impériales seront toutes libres. On les appellera encore les villes libres et impériales; mais dans leurs murailles, la liberté sera longtemps plus forte que l'empire.

Le xiie et le xiiie siècle sont, en général, l'époque brillante du régime municipal. Un noble du xe siècle eût été effrayé de la place que tenaient déjà alors les roturiers dans le monde et du bruit qu'ils y faisaient. Les négociants de Hambourg, Brême, Lubeck, de Venise, Gênes, Pise, faisaient des croisades, fondaient des ordres religieux, arrachaient le Portugal à l'islamisme et la Livonie au paganisme, conquéraient des îles et des royaumes, entassaient dans leurs magasins les denrées du nord et du midi. Les villes du nord de la France luttaient isolément et obstinément contre leurs seigneurs; Worms bannit son évêque; les cités lombardes mettent en fuite l'empereur d'Allemagne; les cités languedociennes traitent avec le roi de France.

Essayons de pénétrer dans l'intérieur de quelqu'une de ces fières cités du moyen âge. Elle s'abrite derrière de puissants remparts, dont la maçonnerie présente quelquefois, surtout dans le midi, les débris utilisés d'anciennes constructions romaines, des fragments de colonnes, d'inscriptions ou de statues. Dans l'enceinte de ces fortifications, les quartiers sont fortifiés par des grilles ou des chaînes tendues au coin des rues. Dans ces quartiers fortifiés, les

maisons n'en sont pas moins fortifiées : tourelles aux quatre coins, mâchicoulis tout le long des terrasses; porte élevée sur perron, afin qu'on puisse bien voir tous ceux qui entrent ; fenêtres étroites, ou plutôt meurtrières, fortement garnies de barreaux de fer, et si élevées qu'on n'y peut atteindre que par l'escalade. On se garde bien ; car, dans la plupart des cités, l'ancien seigneur a parfois conservé son château, l'évêque a son palais fortifié ; parfois aussi, comme en Italie, on est guelfe ou gibelin, blanc ou noir, d'un quartier à l'autre. Partout des rues étroites, plus étroites encore entre ces hautes maisons qui les étouffent ; noires et tristes, elles montent et descendent, roides et escarpées, avec leurs rampes et leurs escaliers, assombries encore par les balcons, les cages d'escalier, les gargouilles qui s'avancent sur l'étroite ruelle, et par les arcs-boutants qui vont d'une maison à l'autre. Tel est à peu près partout l'aspect d'une ville au moyen âge, plus noire et plus humide sous le brouillard des Flandres, dorée de chauds reflets sous le soleil de Provence et d'Italie.

Chaque ville a sans doute sa grande église, sa cathédrale, mais on y voit aussi la maison de ville aux niches toutes garnies de statues de saints, comme le portail même de l'église ; le beffroi, qui se dresse au-dessus de ce chaos de toitures, regarde au loin, sentinelle vigilante de la liberté, la ville et la banlieue. Là veille le guetteur héréditaire, qui dénonce l'incendie prêt à éclater, surveille les mouvements de la garnison du château, aperçoit au loin dans la

campagne le reflet d'une armure suspecte. De là, la cloche des plaids annonce l'ouverture et la clôture des assemblées ; de là, l'argentin carillon annonce aux citoyens la fête du lendemain ; de là, éclate au jour du danger la voix mugissante du tocsin, qui de ses puissantes vibrations remue de fond en comble la populeuse cité. Le beffroi, c'est la grande voix aux sons multiples, c'est l'âme même de la cité : sa cloche, son airain vibrent à l'unisson des joies et des colères publiques. C'est le beffroi que les riches cités de l'Italie revêtent de marbre, ornent de statues, hérissent de flamboyantes tourelles, et qu'elles élèvent comme le clocher d'une cathédrale. Au haut du beffroi, dans le nord, est le vénéré Jacquemart, à cheval sur une des cloches, frappant de son marteau l'airain sonore; personnage important, avec sa modeste apparence d'un mannequin de bois peint ou de fer battu. D'autres cités parmi les objets de la vénération de la cité, montrent sur la place du beffroi le sacrosaint mannequin-pisse, siégeant sur la fontaine principale de la ville.

Républiques du midi ou du nord, elles aiment à faire parade de la souveraineté et de l'opulence municipales. Pour la célébration d'un anniversaire, pour la réception d'un suzerain, elles déroulent les cavalcades, les processions en armes de tous les ordres de l'État, le saint patron en tête et les bannières déployées. Le tisserand, le forgeron, obligé de chômer ce jour-là, murmurait bien un peu entre ses dents; mais il prend néanmoins dans l'armoire de

chêne poli son costume des grands jours, essuie la poussière de sa hallebarde et suit la bannière de la corporation. En tête, les magistrats de la république, arrachés pour la circonstance à leur atelier ou à leur boutique, comme Cincinnatus à la charrue, paradent en longues toges. On porte devant eux, comme devant les princes souverains, le glaive de la justice ; à Amiens, devant les échevins, deux grandes épées, à Toulouse, devant les capitouls, un cimeterre. Le vierg d'Autun, en longue robe de satin violet, tient un sceptre d'or à la main. Tout forgerons, cardeurs et menuisiers qu'ils étaient, ils apposent bravement, au bas des traités conclus avec les plus grands seigneurs, leur signature roturière et le sceau communal : *Martinus faber, Joannes tonsor pannorum.*

III

LA COMMUNE DE ROME, ARNAUD DE BRESCIA

Entre toutes les cités du moyen âge, il y en avait une qui avait encore, comme dans l'antiquité, le privilége de la célébrité. C'était Rome. Mais elle se trouvait aussi dans une position exceptionnelle. Appartenant à la fois au pape et à l'empereur, conservant quelques restes altérés de son ancienne constitution, mais livrée le plus souvent aux factions, elle était l'objet des rivalités les plus grandioses et les plus mesquines, en même temps qu'elle présentait le chaos des éléments les plus discordants. L'empereur

et le pape y voulaient commander et y avaient leurs magistrats laïques et clercs, et leurs palais. La municipalité, représentée par un sénat, reste des anciens jours, qui avait singulièrement changé de caractère, et par des officiers moitié civils, moitié militaires, résistait à l'un et à l'autre. Mais les barons ou riches Romains qui s'étaient fortifiés dans les ruines des anciens monuments, ou qui possédaient les châteaux des environs, avaient le plus souvent raison de l'empereur, du pape ou du sénat, en se servant de leur nom, et faisaient ainsi de la ville, en opprimant le peuple, un véritable coupe-gorge. Le chaos de monuments païens et chrétiens, de temples et d'églises, de monuments, en ruines ou en réparation, de tout âge et de toute destination que présentait Rome, était l'image même de la plus singulière et de la plus étrange des constitutions.

Déjà plusieurs fois des tentatives avaient été faites pour sauver la capitale de la chrétienté de cette anarchie, en la délivrant du pape et de l'empereur, ou des factions qui exploitaient leur autorité. Le souffle de liberté qui courait alors sur toutes les cités européennes devait atteindre Rome. Quoi! d'obscures cités de Flandre se gouvernaient par la loi ; les villes d'Aquitaine et de Lombardie avaient leur Capitole et leurs consuls, et la maîtresse du monde n'avait même pas, comme épave de son empire détruit, la liberté ! Elle ne s'appartenait pas : elle n'était que la ville où le César étranger venait ceindre la couronne : elle n'était que la cité sainte des prêtres. Victime de

l'idéal que le moyen âge s'était formé de lui-même, elle avait, au lieu de sa liberté, le cérémonieux éclat d'un couronnement impérial, la pompe éternelle des fêtes religieuses ! L'empereur, il est vrai, était loin, mais le pape toujours présent. Pourquoi, cependant, le peuple de Rome ne s'affranchirait-il pas de l'autorité du pape, comme tant d'autres villes de l'Europe, de l'Italie surtout, s'étaient affranchies de leur évêque? Telles étaient les pensées qui fermentaient à Rome, quand un Italien, Arnaud de Brescia, vint les élever à la hauteur d'une théorie qui faillit faire une révolution à Rome et même dans la chrétienté.

Fils d'un gentilhomme, Arnaud était né dans une ville qui avait plus d'une fois souffert des luttes du sacerdoce et de l'empire ; Brescia avait vu passer dans ses murs les armées allemandes, et encouru l'excommunication pontificale. Plusieurs évêques avaient été successivement chassés et repris par les citoyens de Brescia, et ces luttes n'avaient pas contribué à y faire respecter l'épiscopat. Après avoir étudié le droit à Bologne et la dialectique à Paris, sous Abélard, Arnaud vint faire dans sa ville natale et dans la Lombardie l'application de ses études. En juriste, il tirait les conséquences politiques des doctrines théologiques du célèbre docteur de Sainte-Geneviève, son maître. Il distinguait le spirituel du temporel, comme Abélard avait distingué la raison de la foi; il séparait le gouvernement des intérêts de celui des consciences, et con-

testait aux clercs le droit de posséder des fiefs, aux évêques l'exercice des droits régaliens, aux moines la propriété; l'autorité sur les âmes et la dîme des fruits de la terre devaient être leur seule part. Cette parole ardente et logique apportait un secours et une sanction au mouvement qui portait les vassaux et les bourgeois des villes à s'affranchir du pouvoir temporel des évêques. On comprend le retentissement qu'elle eut dans l'Italie, toute pleine encore de la lutte du sacerdoce et de l'empire.

Frappé de la corruption de l'Église et de la confusion du temporel et du spirituel, Arnaud avait, comme saint Bernard, ouvert l'Évangile et les Actes des apôtres, et il avait vu comme lui que saint Pierre ne jugeait pas les nations, et que les apôtres ne possédaient pas les biens d'Église. Mais jeune, ardent, passionné pour ses propres idées, il n'avait pas su, comme le champion de l'autorité, s'incliner devant le fait accompli, et faire au temps les concessions nécessaires. Il sommait donc papes et évêques de restituer les prétendus biens d'Église, de déposer le glaive temporel, de se contenter de la dîme et des offrandes des fidèles, de rendre à César ce qui était à César, afin que rien ne s'opposât plus à ce qu'ils rendissent à Dieu ce qui était à Dieu; éloquent, du reste, de mœurs pures et austères, tout esprit comme saint Bernard! Ses plus ardents ennemis rendaient, malgré eux, témoignage à ses vertus : « C'est un homme qui ne mange ni ne boit, écrivait avec dépit

saint Bernard; comme le démon, il n'est affamé et altéré que du sang des âmes. »

L'Italie apprit les anathèmes qui frappaient Arnaud, avant de connaître au juste ce qu'il prêchait. L'évêque de Brescia le chassa d'abord de sa ville épiscopale. Le pape, c'était alors Innocent II, comprit jusqu'à quelle hauteur pouvait monter cette dangereuse attaque; il rassembla un concile à Saint-Jean-de-Latran, déclara Arnaud hérétique et l'obligea à sortir de l'Italie. Proscrit, celui-ci vint en France où son maître Abélard, également proscrit, était dénoncé alors au concile de Sens. Il voulut partager son sort et prétendit au concile porter secours à son maître. Le même anathème les frappa. Mais tandis qu'Abélard se réfugia au couvent de Cluni pour s'y rétracter et mourir en paix, le politique Italien, son « porte-étendard, » parvint à s'enfuir.

En France, en Suisse, en Italie, les lettres vengeresses de saint Bernard le poursuivent d'abord et lui cherchent partout des persécuteurs, dénonçant aux évêques les fureurs cachées sous ces dehors séduisants, les animant contre ce loup ravisseur des brebis de Jésus-Christ. « Le mieux à faire, écrit-il à l'un d'eux, c'est de chasser ce méchant homme de chez vous. Vous devriez même, comme ami de l'Époux, pousser votre zèle plus loin, et vous saisir de sa personne, afin de l'empêcher de courir de tous côtés. » Le pape, dit-il, a bien ordonné qu'on l'enfermât : « mais il ne s'est trouvé personne pour cette bonne action : *non fuit qui faceret bonum.* » Le malheu-

reux ne trouva de sûreté qu'au fond de la Suisse.

Quel était donc ce proscrit? Était-il clerc ou séculier, moine ou laïque? A peine si les contemporains ont cherché à s'en rendre compte. Les écrivains des âges postérieurs l'ignorent complétement. Singulier moine, en effet, que cet ennemi des moines; singulier laïque que ce prêcheur qui dépassait les moines en austérité. Il était de ceux qui n'appartiennent à aucune classe : ni clerc, ni laïque. Il était celui qui prêchait « contre les richesses et les superfluités du clergé ». « Brescia l'a vomi, s'écrie avec emportement saint Bernard, Rome en a eu horreur, la France l'a repoussé, la Germanie l'exècre, l'Italie refuse de le recevoir. » La ville de Rome le reçut tout à coup.

Il n'était pas encore allé à Rome, mais ses doctrines l'y avaient précédé. Là, le schisme récent d'Innocent II et d'Anaclet avait porté atteinte au prestige pontifical et fait regretter davantage encore la liberté. On y répétait ce qu'Arnaud avait proclamé à Brescia : que les prêtres devaient renoncer aux affaires du siècle. On y cherchait l'occasion d'imiter les autres villes italiennes. Un jour donc que le pape Innocent II, faisant la guerre à Tibur, avec les milices de Rome, lui accordait la paix contre le consentement des Romains, on s'insurgea. Les nobles se répandirent sur les places publiques et fomentant l'irritation du peuple, l'entraînèrent au Capitole, lui firent nommer un sénat de cinquante-six membres et l'installèrent sur la sainte colline. La vieille

ormule, les lettres sacramentelles S. P. Q. R. reparurent dans les actes, on data *de la rénovation du sacré sénat romain*. Mais il fallait se défendre. Pour donner une plus grande force d'action au gouvernement on concentra le pouvoir exécutif entre les mains d'un patrice à qui tous les citoyens durent prêter serment. La révolution semblait achevée. Innocent II en mourut de douleur. Son successeur Lucius II voulut alors tenter un coup d'éclat. Un jour avec ses amis, les Frangipani, entouré de prêtres et de guerriers, il se mit à gravir la pente du Capitole pour disperser le sénat. Le peuple resta un moment stupéfait devant ce déploiement inattendu des armes temporelles et spirituelles. A la fin, il se ravisa, et fit pleuvoir les pierres sur les soldats pontificaux. Le pape lui-même tomba blessé à mort.

Décidément il y avait divorce entre Rome et le successeur de saint Pierre ; la papauté perdait terre. Dans ce danger extrême, les cardinaux offrent la tiare au disciple chéri de saint Bernard qui était alors l'oracle de la chrétienté, dans l'espoir de s'assurer son secours. Eugène III ne fut pas mieux reçu pour cela. Sommé par l'aristocratie romaine de renoncer au gouvernement de la ville, il préféra s'éloigner. La guerre commença. Les Romains se mirent à raser les maisons des partisans d'Eugène ; ils poussèrent même leur sacrilége audace jusqu'à se faire une forteresse de l'église de Saint-Pierre. Le pape de son côté ravagea la campagne avec les milices de Tibur et les vassaux des Frangipani. On essaya

de transiger : le pape reconnut le sénat, obtint la suppression du patrice et le rétablissement de son préfet, et rentra en triomphe dans la ville sainte. Mais le conflit entre les deux autorités rivales recommençait, quand Arnaud de Brescia qu'on croyait au fond de la Suisse, arriva avec trois mille montagnards de Zurich, pour prêter main forte à la révolution. Le réformateur s'était fait soldat. Eugène III quitta Rome encore et lui laissa la place. L'élève de saint Bernard fuyait devant celui d'Abélard.

Arnaud de Brescia apportait, croyait-on, à la république quelque chose de nouveau. Il n'y avait qu'un moyen, selon lui, de rendre à Rome sa grandeur passée : c'était de lui restituer les institutions auxquelles elle avait dû cette grandeur. Rien à y changer, ou presque rien : des assemblées du peuple, un sénat, des tribuns pour défendre le peuple, des consuls pour présider le sénat, un ordre équestre pour établir entre les deux ordres un sage tempérament. Il y avait une apparence de sagesse dans cette restauration, opérée de toutes pièces. Des institutions nouvelles, on les eût discutées, essayées, sans cesse remaniées : et cela devant la papauté hostile et l'empire menaçant. Qui eût osé discuter ces institutions, qui avaient la double sanction du temps et de la gloire ? Pour combattre cette majesté, cette sainteté, cette antiquité du pouvoir pontifical, ce n'était pas assez d'une jeune constitution, sans racines dans le passé et dans le patriotisme romain. Ce n'était pas trop de la vieille Rome elle-même

pour lutter contre la Rome papale ; seule elle pouvait abaisser les chapeaux rouges devant les faisceaux des Scipions !

Un homme du moyen âge, un saint, Bernard de Clairvaux, intervient le premier entre ce fantôme de république et son disciple Eugène III. Il croit d'abord devoir mêler des flatteries à ses lamentations pour gagner ce peuple rebelle.

« Malgré mon indignité et ma bassesse, dit-il, je prends la liberté d'écrire d'en-deçà des monts à un peuple célèbre... O peuple insensé et imprévoyant, ô colombe folle et égarée ! vous ne voyez pas que le pape est votre tête et que les cardinaux sont vos yeux ! à quoi peut-on comparer maintenant la ville de Rome, sinon à un corps sans tête, à une tête sans yeux... O Rome, nouvelle Sunnamite, rentre donc en toi-même... O Romains, réconciliez-vous avec les princes chrétiens : vous êtes menacés des armes de l'univers entier : que votre folie criminelle ne vous attire pas ce malheur... Citoyens d'une ville illustre, enfants de héros, réconciliez-vous avec tant de milliers de martyrs dont les cendres reposent dans l'enceinte de vos murs, et que vous avez irrités par le crime horrible que vous avez commis. »

Mais le saint n'est pas toujours aussi modéré quand ce n'est pas au peuple romain qu'il écrit. Pour lui c'est alors un peuple à la nuque indocile, *duræ cervicis*, un peuple de serpents et de scorpions ; et il en fait le portrait suivant dans son livre de la Considération. « Qu'y a-t-il de plus connu

dans les siècles passés que l'insolence et le faste des Romains? Ennemis de la paix et amis de la sédition, avisés pour le mal, inhabiles pour le bien, impies envers Dieu, téméraires pour les choses saintes, séditieux entre eux, envieux des voisins, inhumains pour les étrangers, odieux au ciel et à la terre, pour avoir porté la main sacrilége sur l'un et sur l'autre! Ils n'aiment personne et personne ne les aime, ils veulent être craints de tous, et ils craignent tout le monde. Rebelles au commandement et ne sachant pas commander; infidèles à leurs maîtres et exigeants pour leurs esclaves, effrontés à demander et durs au refus; impatients de recevoir, ingrats dès qu'ils ont reçu; ils parlent beaucoup et font peu; promettent et ne tiennent point; flattent avec bassesse, médisent avec insolence et sont pleins de perfidie et de trahison. » Il finit donc par appeler sur eux la colère de celui qu'il regarde comme leur maître, c'est-à-dire l'empereur d'Allemagne. Mais il ne réussit point à l'attirer à Rome. Son disciple Eugène III meurt en 1153, sans avoir pu rentrer dans sa capitale.

Le successeur d'Eugène III, Adrien IV, est plus heureux. Il profite d'abord de la plus grande fête de l'année, la fête de Pâques, pour mettre Rome sous l'interdit. Les Romains ne montrent pas la même constance que nos bourgeois picards : les sénateurs, devant le découragement de la plèbe, craignent de compromettre la liberté en la mettant aux prises avec la religion. Ils engagent Arnaud de Brescia à quitter la ville et obtiennent à ce prix la levée de l'interdit.

Adrien IV poursuit alors sa victoire, et invite l'empereur Frédéric à venir prendre la couronne impériale à Rome, dans l'espoir de se servir de son épée contre la république romaine.

Cet espoir ne fut pas déçu. Frédéric Barberousse, l'un des empereurs les plus absolus dans ses volontés, se croyait, comme les anciens Césars, le maître du monde et par conséquent de Rome. Quand il descend les Alpes, il reçoit une double ambassade du pape et du peuple romain. Les trois cardinaux envoyés par Adrien IV étaient chargés de le féliciter et de lui promettre un bon accueil à Rome. Le pape n'était pas dans une situation à marchander ses faveurs. L'ambassade du peuple romain se montre plus fière, mais beaucoup moins habile. L'orateur avait été pris parmi ces enthousiastes de l'antiquité, qui avaient présidé à la restauration de la république. Il fait parler Rome. Elle rappelle, par sa bouche, comment la sagesse de ses sénateurs et le courage de ses chevaliers avaient étendu sa domination d'une mer à l'autre. La vertu romaine avait tout dompté. Rome *pour ses péchés* (*exigentibus peccatis*) avait vu cependant s'éloigner d'elle ses empereurs, s'assoupir la sagesse du sénat, s'affaiblir les forces de la république. Mais elle s'était enfin réveillée : elle avait restauré son sénat et son ordre équestre. Eh bien! sénateurs et chevaliers voulaient, les uns par leurs conseils, les autres par leurs armes, rendre à l'empire romain, à la personne même de l'empereur son ancienne majesté. Sa gloire et son autorité en se-

raient accrues, et il contribuerait lui-même à rétablir Rome dans sa splendeur première. Alors reviendraient pour elle des temps glorieux, où le joug illégitime des prêtres cesserait de peser sur elle, où sous un tel prince la *ville* continuerait à maîtriser le *monde*. « Tu étais étranger, ajoutait Rome, je t'ai créé citoyen ; tu étais un barbare d'au-delà des Alpes, je t'ai institué empereur. Ce qui était à moi, je te l'ai donné. » Les ambassadeurs du sénat terminaient cette harangue en demandant trois serments de l'empereur : respecter les lois anciennes, les priviléges et la juridiction de Rome ; défendre la république jusqu'à l'effusion de son sang ; payer enfin une somme de cinq mille livres. A ces conditions, le peuple romain le proclamerait et le couronnerait au Capitole.

C'était toute une révolution que les délégués de la république romaine proposaient à Frédéric. On affranchissait sa couronne de la dépendance sacerdotale, mais pour la faire relever, il est vrai, du peuple romain. L'empire devenait un État tout laïque, mais il aurait une sanction toute démocratique. L'empereur, ce chef du Saint-Empire romain, qui devait finir par une croisade, était cependant trop de son temps pour accepter un pareil échange. Il fit brutalement justice des patriotiques anachronismes de l'orateur. « Vous me vantez, leur dit-il, la gloire de votre ville, la sagesse de votre sénat, la valeur de votre jeunesse. J'entends, j'entends bien : mais je dirai avec un de vos poëtes : *fuit,* elle fut. Rome cherche vainement à se le dissimuler : elle n'est plus ce

qu'elle était. D'abord, ses dépouilles ont été transportées à Constantinople, et un misérable Grec affamé s'est enivré de ses délices. Les Goths sont venus ensuite, puis les Lombards, puis les Franks, braves de nom et d'effet, qui lui ont ravi par force ce qui lui restait encore de sa liberté. Rome n'est plus à Rome. Voulez-vous la ravoir cette antique gloire de Rome, cette majesté de la pourpre sénatoriale, cette savante disposition des camps, cette valeur et cette discipline de l'ordre équestre ; regardez notre République. Tout cela est chez nous, tout cela a passé chez nous avec l'empire. Nous n'avons pas reçu l'empire tout nu : il est venu à nous vêtu de son courage, paré de tous ses ornements. Vos consuls, ils sont chez nous ; votre sénat, chez nous ; vos guerriers, chez nous. Vous prétendez m'avoir appelé, m'avoir donné l'empire. Ouvrez donc l'histoire. L'empire, nous l'avons conquis. Le divin Charles et le divin Otton l'ont arraché successivement à Didier, roi des Lombards, à Bérenger, votre tyran. Vos princes, dont vous étiez si orgueilleux, nous les avons vaincus, nous les avons faits prisonniers. Ils ont vieilli chez nous en captivité. Vous m'avez appelé ; apprenez dans quelle circonstance : vous m'avez appelé ; dites : imploré, quand vous étiez harcelés d'ennemis : ni votre valeur ni celle des Grecs efféminés ne pouvaient vous sauver. Il fallut recourir à la valeur des Franks. Malheureux, vous avez invoqué l'aide des heureux ; faibles, des forts. J'ai fait de vos chefs mes vassaux, j'ai fait passer dans mes mains leur

autorité. Je suis votre maître légitime. Vienne qui pourra arracher sa massue à Hercule. »

Barberousse reprenait ensuite, l'une après l'autre, les conditions qu'avaient osé lui imposer les Romains. « Des conditions ! mais où avez-vous vu qu'un peuple en impose à son prince et non un prince à son peuple ? Où avez-vous vu que le légitime possesseur se laisse imposer des conditions pour rentrer chez lui. Vous voulez me faire jurer de respecter vos lois et votre juridiction, de défendre la République au péril de mes jours. Ce que vous voulez me faire promettre est juste ou ne l'est pas. Si c'est injuste, il ne nous appartient ni à vous de le demander, ni à moi de l'accorder. Si c'est juste, je n'ai pas besoin de prêter un serment pour faire mon devoir. Et vous osez me demander de l'or ! De l'or, on en demande chez nous aux prisonniers pour leur rançon. Suis-je donc votre prisonnier ? suis-je lié et garrotté ? Ne suis-je pas assis sur mon trône, entouré de ma vaillante armée ? Honte et opprobre ! Un empereur romain se laissera extorquer de l'argent contre sa volonté. Je sais, quand il le faut, être magnifique et libéral, surtout envers ceux qui me servent bien. Je ne refuserai pas d'imiter envers des citoyens la générosité de mes ancêtres, d'apporter à mon entrée la joie dans la ville. Mais celui qui demande injustement des choses injustes éprouve un juste refus. »

Quand l'empereur eut achevé son invective, les députés se retirèrent à l'écart, délibérèrent quelque temps, et répondirent à Frédéric qu'ils devaient rap-

porter d'abord à leurs concitoyens ce qu'ils avaient entendu, et qu'ils reviendraient avec de nouvelles instructions. Ils sortirent aussitôt du camp. Le pape qui connaissait mieux ses sujets que l'empereur vit bien à leur attitude que tout n'était pas terminé. « Mon fils, fit-il dire à l'empereur, tu apprendras mieux à connaître la perversité du peuple romain. Ils sont venus dans de mauvais desseins, ils s'en retournent dans de mauvais desseins. »

Arrivé sous les murs de Rome, l'empereur envoya donc quelques soldats contre un seigneur campanien dans le château duquel Arnaud s'était réfugié. Le seigneur fut obligé de livrer son hôte. Celui-ci fut remis à la garde du préfet du pape qui l'enferma avec lui au château Saint-Ange. On le tenait enfin celui qui avait fait manger si longtemps au pape le pain de l'exil! Un concile lui prépara le chemin du bûcher, en le déclarant hérétique, en le diffamant aux yeux du peuple, déjà ébranlé par la formidable approche des Allemands. Une nuit enfin, le préfet fit dresser un bûcher près de la porte du peuple, en face du Corso. Attaché au poteau fatal, « il pouvait mesurer du regard les trois rues « qui aboutissaient à son échafaud : elles embrassaient « une moitié de Rome. C'est là qu'habitaient les « hommes qu'il avait si souvent appelés à la liberté. « Ils reposaient encore, ignorant le danger de leur « législateur. » Ils accoururent trop tard : ils ne purent même pas recueillir ses cendres, qu'on avait fait jeter dans le Tibre, « de peur qu'elles ne fussent

recueillies, dit un historien allemand contemporain, par l'imbécile superstition de la populace. »

Le roi de Germanie fit ensuite prendre les devants à un corps d'élite de mille cavaliers, qui entrèrent au point du jour dans la cité Léonine. Ils occupèrent aussitôt l'église Saint-Pierre et ses abords. L'armée impériale les suivit de près. Les pompes religieuses se mêlèrent aux pompes militaires pour solenniser l'entrée des Allemands dans la capitale du monde. C'était d'abord le pape avec ses cardinaux et l'élite de son clergé; puis l'empereur sur un cheval magnifiquement harnaché; enfin une infinité de guerriers qui s'avançaient en rangs serrés. Le narrateur, l'évêque Otto de Freysingen, ne trouve pas assez de comparaisons dans la Bible pour exprimer son admiration. « Le soleil brillait, dit-il, sur les boucliers d'or et d'airain, et les montagnes étaient illuminées de leurs reflets. »

Le peuple romain, cependant, exaspéré de la mort d'Arnaud, ensanglanta ce triomphe. On n'était maître que de la cité Léonine, c'est-à-dire de la rive droite. La véritable ville, celle de la rive gauche, restait inoccupée. On ne pouvait songer à tenter sur elle un coup de main. C'était à cette époque un chaos de maisons fortifiés, de vieux monuments romains, d'arcs de triomphe, de cirques, de mausolées convertis en forteresses. Les Allemands s'étaient emparés du pont qui menait à l'autre rive et y avaient placé des postes. Tant que le pape se contenta de rassasier la curiosité impériale, par l'exhibition des

reliques et des clefs de saint Pierre, la grande ville resta silencieuse de l'autre côté de son Tibre.

Mais tout à coup on vint annoncer au sénat du Capitole que le pape, sans l'assentiment du peuple romain, venait de poser la couronne impériale sur le front de l'étranger. Aussitôt on prit les armes. Le pont du Tibre fut emporté et les gardes massacrés. Les Romains dans le premier élan pénétrèrent jusqu'à l'église Saint-Pierre, et sabrèrent les Allemands sur le parvis. Les habitants de la cité Léonine s'insurgèrent aussitôt de leur côté : ils prenaient en queue les Allemands, pendant que ceux de la rive gauche les attaquaient de front. Il y eut un moment d'effroyable tumulte. On crut que les insurgés avaient pénétré jusqu'au pape et jusqu'aux cardinaux. Les Allemands, après la cérémonie, avaient délacé leurs heaumes et leurs cuirasses et se reposaient de la marche et de la chaleur. Frédéric, accouru au bruit, leur fit aussitôt prendre les armes. La lutte fut acharnée, comme on pouvait l'attendre de passions aussi violemment excitées. Les Romains étaient exaspérés contre les barbares qui prétendaient disposer malgré eux de l'empire romain. Les Allemands n'étaient pas moins furieux : on avait eu soin de raconter aux fiers barons tudesques, que ces Italiens voulaient imposer un tribut à l'empereur. L'évêque de Freysingen se laisse gagner par cette exaspération. Son récit, comme les glaives des barons allemands, frappe d'estoc et de taille sur les insolents : « Tiens, Romain, reçois pour l'or d'Arabie le fer

teutonique. Tiens, voilà de quelle monnaie ton prince te paye ta couronne. Voilà comme les Franks achètent l'empire. Voilà les tributs que te paye ton empereur, voilà les serments qu'il te prête. »

Depuis quatre heures du soir jusqu'à la nuit, les Romains soutinrent l'effort des meilleures troupes de l'Allemagne. Enfin ils cédèrent : les uns se dispersèrent dans les maisons de la cité Léonine, les autres repassèrent en désordre le pont du Tibre. Les Allemands n'osèrent le passer après eux, et se contentèrent de l'occuper de nouveau. Le lendemain, le pape célèbra une messe d'action de grâces et donna l'absolution à ces barbares souillés du sang des Romains. « Verser le sang, disait-il, pour maintenir le pouvoir des princes, ce n'est point commettre un crime, c'est venger les droits de l'empire. » Mais les Allemands étaient comme bloqués dans ce faubourg. Les Romains refusaient de leur vendre des vivres. La chaleur devenait d'ailleurs intolérable. Frédéric quitta la ville et cantonna ses troupes dans les villages voisins. Il n'avait pu prendre Rome et n'avait eu la cité Léonine que par surprise. Il avait dû se hâter de prendre la couronne ; il l'avait donc ravie plutôt que conquise. Maintenant il recule devant l'attitude menaçante de ces Romains qu'il avait peints si dégénérés.

La victoire restait donc au municipe romain. Adrien IV le sentit. Plus tard, il devait se rapprocher de Rome en lui faisant des concessions. La République romaine devait subsister avec une certaine indé-

pendance. Peu de temps après, un successeur d'Adrien IV, Alexandre III, devait se mettre à la tête des républiques italiennes, pour arracher à l'empereur Frédéric Barberousse l'indépendance de l'Italie. C'était trop cependant pour Rome que d'avoir deux souverains pour rester toujours libre. Elle ne devait l'être complétement que de temps à autre; mais pendant tout le moyen âge, au milieu des vicissitudes de l'empire et de la papauté, elle resta toujours l'un des municipes les plus indépendants, mais en même temps aussi les plus agités.

Telle fut la révolution qui affranchit les villes au douzième et au treizième siècle. Comme la ville de Rome, les municipalités et les communes devaient avoir des destinées fort agitées. Après avoir jeté un grand éclat comme républiques, les cités d'Italie finirent par tomber sous des princes ou des tyrans; celles d'Allemagne, après avoir formé les plus puissantes ligues, disparurent dans les États qui prirent le dessus, sauf quelques-unes, dont quatre ont survécu jusqu'à nos jours, dans la confédération germanique. Celles de France, de gré ou de force, s'absorbèrent dans l'unité monarchique. Mais ce grand mouvement de liberté avait créé à la vie politique toute une classe d'hommes qui n'existait pas auparavant et qui devait tout envahir dans l'âge moderne: le tiers état que l'archevêque Adelbéron avait condamné à nourrir les nobles et les prêtres.

IX

LA ROYAUTÉ FRANÇAISE

SAINT LOUIS

Après l'Église, après la féodalité et les communes, c'est la royauté qui, au moyen âge, a jeté le plus d'éclat. Mais le pouvoir d'un seul porte aussi l'empreinte de cette époque, avant tout chrétienne et ecclésiastique. La royauté, au moyen âge, était de droit divin ; c'est de l'Église surtout qu'elle tenait sa force. Aussi n'est-il guère de royaume qui n'ait compté un saint sur le trône. L'Allemagne a eu l'empereur Henri II le Saint ; l'Angleterre a eu Édouard le Confesseur ; la Hongrie, saint Étienne. Mais la France, la fille aînée de l'Église, a eu le privilége d'avoir le plus renommé de ces souverains sanctifiés : c'est notre saint Louis.

Il est à peine besoin de rappeler l'étroite union qui existait en France entre la royauté et l'Église. Le fondateur de la dynastie capétienne, Hugues, était

abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain et de Saint-Martin de Tours, en même temps que duc de France. Élu par les évêques et par les grands, il régna surtout par l'appui des premiers. Robert, son successeur, eût été un saint s'il n'avait porté sur le trône des vertus trop exclusivement monacales. Quand l'Église eut consacré la chevalerie à son service et à celui de la justice, Louis VI fut le premier des chevaliers de son temps. Pendant que ce roi faisait régner la *trêve de Dieu* sur les routes de France, et que son successeur, Louis VII, commandait en terre sainte la guerre de Dieu, le célèbre abbé Suger gouverna réellement le royaume; il fut le vrai roi. Aux qualités des rois précédents, Philippe-Auguste ajoute la prudence politique. Mais le roi de France par excellence du moyen âge, le type épuré et l'idéal de tous les autres, est Louis IX, le fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Il a la piété, il a la vaillance, il a la sagesse; c'est ce qui en fait saint Louis. C'est le roi tel que l'Église l'avait rêvé; plus parfait peut-être qu'elle ne l'eût voulu, puisqu'il la surpasse et la domine: un David avec la naïveté de plus et le remords de moins, un Salomon qui conserve sa sagesse des premiers jours jusqu'aux derniers.

Pour comprendre cette royauté sainte et ce mysticisme tout pratique, il faut reprendre et relire les évangélistes, s'attendrir avec Marc, s'affermir et lutter avec Paul contempler avec Jean le monde invisible, aimer de la plus pure charité avec tous les trois; puis, dans le recueil immense des Bollan-

distes ou parmi l'histoire des preux chevaliers de ce temps, choisir quelque âme sainte occupée à méditer au fond de son cloître, ou quelque naïf croisé guerroyant sur la route de Jérusalem ; vivre avec tous deux d'un commerce intime, saisir leurs raffinements de conscience, leurs élans d'enthousiasme, et jusqu'à leurs excès de vertu qui sont de ce temps. Il n'est possible en effet de parler dignement de cette âme de chevalier mystique et de roi justicier, où la charité et l'ascétisme, l'enthousiasme religieux et le bon sens se combinent avec des formes si originales, qu'à la condition de s'être exercé à pénétrer dans tous les replis des émotions les plus intimes du chrétien du moyen âge, et à s'élever à ces sublimes élans qui tantôt illuminent le moine et tantôt exaltent le chevalier jusqu'au martyre. Voltaire, dans une phrase célèbre, a donné à saint Louis l'éloge vague et philosophique qu'il fut un sage. Sage, oui : mais sage du XIIIe siècle, avec des élans et des délicatesses qui ne sont qu'à lui, avec des traits qui le distinguent de tous les sages et même de tous les saints. Il fut un sage de son temps, c'est-à-dire un saint, et un saint d'une nature particulière, un saint roi.

Louis IX était fils de Louis VIII, qui avait terminé la croisade des Albigeois, et de Blanche de Castille, venue d'un pays où la croisade contre les Maures était la vie ordinaire. Il était né croisé. A peine sorti des mains des femmes, il étonne par sa

piété. Les jeux de son enfance sont des méditations sur l'Évangile ; on recueille ses propos durant son premier âge, et ils semblent des sentences édifiantes. Si son maître l'a frappé, « Bien a-t-il fait, dit-il, car cette pauvre chair a perdu l'homme : poignez, maître, et rendez-moi sage. » Il n'aime ni chansons ni ballades, mais dit de *beaux ave* et répète les plus doux airs « pour la joie de la benoîte vierge Marie ». Sa mère même ne semble l'aimer que pour le préparer à la sainteté, et son affection parle à cet enfant, qui balbutie à peine, de la mort et de l'enfer. « Elle aimerait mieux, lui dit-elle, le voir mort, qu'en péché mortel. » Son père, accablé, au milieu de la guerre des Albigeois, par la grandeur terrible des idées chrétiennes que la maladie lui rend plus présentes encore, lui montre la vie comme une tentation de l'esprit mauvais. Sombre et pieuse éducation, où l'on ne voit ni ébats ni ris, mais qui, loin d'étouffer ce cœur, comme elle l'eût fait s'il eût été vulgaire, le remplit de force et lui donne des ailes.

Guillaume de Nangis, en parlant du lis, emblème alors de la royauté, disait que les trois feuilles blanches qui composent sa fleur représentaient la foi, la science et le courage ; et il remarquait que la feuille de la foi était la plus haute. C'était parfaitement vrai pour saint Louis. La piété était comme l'appui et le support de ses autres vertus, dont la science et le courage furent les principales. S'il devient lettré et clerc comme pas un, c'est pour éclairer

sa foi et entretenir son zèle. Les livres qu'il lit sont de préférence la Bible et saint Augustin. Les hommes qu'il écoute, surtout dans sa jeunesse le plus volontiers, c'est le savant Robert de Sorbon et le théologien saint Thomas d'Aquin. Plus tard, s'il prend goût au droit romain, s'il fait rédiger des *coutumes*, des *établissements*, c'est que la piété lui fait un devoir d'accomplir son métier de roi. Comme il convenait à un roi, il est fait chevalier. Mais c'est le caractère ecclésiastique de la cérémonie qui le frappe, et ce sont ses devoirs religieux qu'il s'impose surtout. Avec quelle foi profonde il fait sa veillée d'armes à la sainte Vierge! avec quelle ardeur il communie! Il a consacré dès ce jour ses armes, sa puissance, et ce sont armes et puissance de roi, à la paix, au règne de la paix dans la chrétienté, et à la guerre contre les infidèles. Il marchera au combat, mais sans la joie de la bataille, comme un templier des premiers jours. Il est vaillant, il méprise la mort, non par bravade, mais par un détachement mystique de la vie seulement.

C'est le bon et naïf Lenain de Tillemont qui nous donne l'idée la plus vraie de ce qu'était alors la piété, et il nous fait bien voir qu'il n'y avait pas de cellule, de désert où l'ascétisme fût porté plus loin que dans le palais de Louis IX. Il faut lire chez lui cet ordre invariable de prières qui mêle aux moindres actes de la vie une sainte pratique, cette longue suite de privations, ces inventions ingénieuses pour ne rien concéder à la nature qu'après

le lui avoir refusé, en lui montrant bien ainsi qu'elle ne peut rien et doit obéir. Aucun récit ne vaut ce catalogue naïf et sans ordre de douloureuses minuties.

A minuit, Louis chante matines ; à trois heures, primes ; le matin, *laudes ;* puis la messe, tierce, vêpres. Le soir, il n'a pas dormi une heure que son sénéchal a ordre de le réveiller ; à peine, par le plus grand froid, souffre-t-il que l'on lui jette sur les épaules un manteau. Il s'agenouille, puis, touchant les dalles de la tête, il laisse le sang descendre et l'éblouir jusqu'à tomber sans connaissance. Ainsi il arrive à l'extase, croyant entrer dans le sein de Dieu à mesure qu'il perd le sentiment de lui-même et du monde. Il porte dans une boîte d'ivoire un des objets bénis de son affection, l'instrument de son salut, une discipline d'argent et de cuir dont son confesseur, Geoffroy de Beaulieu, le frappe trois fois par semaine. Après vêpres, dans tous les temps, même pendant ses maladies, il fait cinquante génuflexions de suite, « se relevant tout droit et s'agenouillant aussitôt, » et, à chaque génuflexion, il dit un *ave Maria :* rosaire douloureux que la mystique imagination d'un confesseur-martyr pouvait seule inventer. Quand il communie, ce qui est fréquent, il va de sa place à l'autel à genoux. Le vendredi saint de chaque année, sans bas, sans chaussure, en chemise, il se mêle à la foule qui, dit Joinville, « lui marche si vilainement sur les pieds que c'est pitié ; » et, au milieu de ces douleurs qu'il bénit, le

pieux roi va adorer dans chaque église le corps de Jésus.

Ce ne sont là que des actes d'habitude; chaque jour il inventera des épreuves nouvelles. Il ne boira plus de vin; il se fera présenter des plats pour n'y point toucher; il aura dans sa vie conjugale de ces jeûnes, de ces duretés pour lui-même. Les dominicains de Paris avaient renfermé dans une misérable cabane un lépreux : Louis frappera à sa porte, l'appellera mon frère, et prodiguera à ce corps, trop juste objet d'horreur, de tendres et courageux services. Après un combat, il enterrera les morts de ses mains, « car, dit-il, c'est pour Dieu et nous qu'ils ont péri. » Piété d'ailleurs intelligente, élevée, malgré ces recherches qui nous semblent tantôt mesquines et tantôt exagérées. Il sait la raison de ces petitesses ou de ces exaltations. « La mesure d'aimer Dieu, dira-t-il avec saint-Bernard, c'est de l'aimer sans mesure. » Il n'a point de défaillances. « Que ceux qui doutent, dit-il, y aillent voir; pour moi, je vois Dieu dans mon cœur. » Un jour, il croira l'apercevoir dans une hostie. Sa piété a pour fondement « la foi qui en Dieu croit ».

Comment Louis IX n'eût-il pas été un homme et un roi parfaits pour ce temps. Il n'a point de hâte d'exercer le pouvoir, et le laisse longtemps, même après sa majorité, entre les mains de sa mère. Ce n'est pas seulement un fils obéissant, plein de déférence et de soumission, il tremble devant la fière et

impérieuse beauté de Blanche de Castille. Elle n'est pas seulement pour lui sa mère ; elle est comme sa *dame*, sa maîtresse, *domina*, dans le sens qu'on donnait à ce mot au moyen âge ; dame austère et prudente, faite pour inspirer plutôt le respect que la tendresse !

Les grands vassaux se conjurent contre cette femme et cet enfant. Les bourgeois de Paris, comme s'ils saluaient déjà le vrai fondateur de la monarchie, viennent en armes jusqu'à Montlhéry les sauver de leur félonie. Mais Blanche fait bien davantage. Suzeraine et dame, elle en appelle aux sentiments chevaleresques du comte de Champagne, Thibaut, qui était poëte. De ce jour, celui-ci lui consacre ses armes et ses vers en vrai chevalier, dévoué et discret : c'est lui-même qui dit :

Celle que j'aime est de tel seignorie
Que sa beauté me fit outrecuider ;
Quand je la vois je ne sais que je die
Si suis surpris que ne l'ose prier.

Victorieuse, grâce à l'attachement qu'elle inspire, Blanche agrandit l'héritage royal par des mariages. C'est une politique de femme et de mère. Le comté de Toulouse, celui de Provence, dont les héritières sont mariées aux frères de saint Louis, entrent dans sa famille et dans le domaine royal. Elle marie aussi son fils, dès qu'il est en âge, à Marguerite, également fille du comte de Provence ; mais elle n'abdique point, en lui donnant femme, l'autorité qu'elle exerçait sur son fils. C'est au con-

traire une fille de plus que la reine mère a sous sa main ; et Marguerite croit avoir à se plaindre que cette mère jalouse ne souffre pas assez que son fils soit en compagnie de sa femme. « Venez-vous-en, disait en effet un jour Blanche de Castille à son fils qu'elle surprenait dans la chambre de sa femme malade, vous ne faites rien ici. — Hélas ! s'écrie la reine Marguerite, vous ne me laisserez voir mon seigneur ni morte ni vive. »

On surprend à peine les premiers pas de Louis IX, même majeur, dans les affaires. Il est couronné le premier dimanche de l'Avent. On remarque que la messe, ce jour-là, commençait par ces mots : *Ad te levavi animam meam*. « Beau Sire Dieu, dit Louis IX, j'ai élevé mon âme vers toi ; je me fie en toi. » Présage heureux ! Longtemps enfant et fils soumis, il prend toujours avis de sa mère « qui étoit avec lui, dit Joinville, et des prud'hommes qui lui étoient demeurés du temps de son père et du temps de son aïeul. » C'est un cœur humble et une âme défiante ; sa force, sinon sa vertu, attend le nombre des années. Il est encore tout entier dans la piété. Il mène un grand deuil, et tout le royaume avec lui, pour un clou de la vraie croix qui avait été perdu. En revanche, il achète de Beaudoin, empereur latin de Constantinople, la couronne d'épines de l'église Sainte-Sophie, et il fait élever près du palais de justice de Paris, pour abriter dignement cette relique, la délicieuse Sainte-Chapelle.

C'est en chevalier que Louis IX commence son

office de roi, dans une guerre contre le roi d'Angleterre et contre ses vassaux révoltés. Il venait de faire chevalier, au milieu d'un tournoi, son frère Alphonse, à Saumur, et de le mettre en possession de son fief à Poitiers, quand il apprend que le roi Henri d'Angleterre, alors duc de Gascogne, et le comte de la Marche avaient pris les armes. Il transforme la fête en une campagne, et atteint l'ennemi près de Taillebourg, sur les bords de la Charente. En face du danger, le sang parle pour la première fois. « Il se met en péril, dit Joinville, comme les autres. Car, pour un homme que le roi avoit quand il fut passé vers les Anglois, les Anglois en avoient mille. Toutefois avint-il comme Dieu voulut, que, quand les Anglois virent le roi passer, ils se déconfirent et mirent dedans la cité de Saintes, » devant laquelle ils furent encore battus, dès qu'ils en voulurent sortir. Mais ce qui étonne plus encore que la bravoure de Louis IX, c'est sa douceur. Pendant la campagne, il épargne les pauvres gens, les cabanes, les instruments de labour ; la bataille finie, il fait merci aux vaincus. Vainqueur, il offre au roi d'Angleterre une partie des provinces conquises sur lui par Philippe-Auguste, afin d'avoir une bonne et solide paix.

Avec la foi, la force et la douceur, quel bon sens ! Le monde chrétien assistait alors encore à la lutte sacrilége du pape et de l'empereur, de Grégoire IX et de Frédéric II. L'Allemagne et l'Italie étaient ébranlées par ce conflit. Il ne s'agissait plus cette fois de

la réforme de l'Église, de l'investiture des évêchés : le successeur de saint Pierre et le successeur de Constantin luttaient à qui resterait le maître du jeu du monde. Ce n'étaient pas seulement deux hommes, mais deux principes : d'un côté, Grégoire IX, entouré de moines mendiants, franciscains et dominicains, s'appuyant sur les canons de l'Église qu'il faisait rassembler ; de l'autre, Frédéric II, entouré de légistes, de poëtes, s'étayant du recueil des lois romaines qu'il faisait enseigner et répandre : l'Église et l'État, dans leurs prétentions les plus absolues. Le pape soulève les peuples par ses moines, et prêche une croisade contre l'empereur. L'empereur, roi de Jérusalem, lâche des Sarrasins de Sicile contre Rome, contre le pape. Grégoire IX, aux abois, implore le secours de saint Louis, et lui propose, à lui d'abord, puis à son frère Robert d'Artois, la couronne impériale dont il a déclaré son adversaire indigne. De quel côté penchera Louis IX ? il est chrétien et il est roi.

Pour Louis IX, homme du moyen âge, l'empereur était bien le chef temporel de la chrétienté, comme le pape était le chef de l'Église. Respecter le droit, le bien d'autrui, lui semblait le premier des devoirs, et troubler l'ordre de la chrétienté le premier des crimes. Frédéric II avait aussi pour lui un prestige : il avait été à la croisade, tandis que le pape, les armes à la main, attaquait son royaume de Naples. Saint Lou's répond donc en ces termes à la proposition qui lui était faite : « D'où viennent au pape

cet orgueil et cette audace téméraires de renverser du trône impérial un prince qui n'a pas son supérieur parmi les chrétiens, un prince qui n'a même pas été convaincu ni par autrui ni par ses propres aveux du crime qu'on lui reproche? Non-seulement il nous a paru innocent jusqu'ici, mais encore il a été pour nous un bon voisin. Nous ne voyons en lui rien de fâcheux. Ce que nous savons, c'est qu'il a combattu fidèlement pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'exposant avec intrépidité aux périls de la mer et de la terre. Or nous ne trouvons pas tant de religion chez le pape, lui qui a cherché à confondre pendant son absence et à supplanter méchamment celui qu'il devait soutenir et protéger pendant qu'il combattait pour Dieu. Si, par nous ou par d'autres, le pape triomphait de Frédéric, il foulerait aux pieds tous les princes de la terre. » Fidèle à ces paroles, Louis refuse la couronne impériale pour lui et même pour son frère; car si l'injustice ne doit pas entrer dans la famille par son chef, elle n'y entrera pas de son gré par ceux qui lui obéissent. Seulement Louis IX dépêche des envoyés auprès de Frédéric II pour s'assurer de sa foi religieuse. « Car, ajoutait-il, si nous ne trouvons en lui rien que de bien pensé, nous ne lui chercherons point querelle ; mais, s'il n'en est pas ainsi, nous le poursuivrons jusqu'à la mort, de même que nous poursuivrions le pape et tout homme qui serait ennemi de Dieu. » Ces profonds et fiers chrétiens du moyen âge, tout laïques qu'ils fussent, avaient vis-à-vis des hommes

d'église, même le plus haut placés, une hardiesse de pensée et de langage qui étonne notre époque d'incrédulité. Ils savaient qu'ils marchaient de pair avec eux sur le terrain solide de la foi, et, en les redressant, ils ne craignaient pas d'ébranler l'édifice religieux dont ils étaient eux-mêmes les plus puissantes colonnes.

Forcé de se résigner à l'emploi des armes spirituelles, Grégoire IX convoque à Rome les évêques de la chrétienté pour les faire juges de sa querelle. Frédéric, à son tour, craint un jugement. Abusant des armes temporelles, il enlève sur mer les prélats français qui s'étaient embarqués à Marseille pour se rendre à l'appel du pontife. Mais saint Louis réclame cette fois contre l'empereur Frédéric II et lui fait remarquer que la royauté de France n'est pas si abaissée qu'elle ne puisse regimber contre l'éperon impérial; sachant toujours où est le droit, et toujours prêt à le défendre avec vigueur.

Bientôt, un pape plus habile que Grégoire IX, Innocent IV, amuse Frédéric, s'enfuit de Rome où il était assiégé, et convoque un concile hors de la portée de l'empereur, dans l'ancienne Gaule. Louis IX tombe dans de nouvelles perplexités. Ce n'est pas que sa pensée soit à cette querelle. Pendant que le pape et l'empereur sont aux prises, il voit les Mongols qui, de l'Asie, s'avancent déjà à travers l'Europe jusqu'aux frontières de l'Allemagne. Cette menace de l'*infidélité* lui pesait surtout sur le cœur. Il s'enquérait à chaque instant de

ce qui se passait en Orient. Son esprit inquiet errait toujours sur les frontières de la chrétienté. Ce que les empereurs auraient dû entreprendre, ce que des papes avaient entrepris avant lui pour la sécurité de l'Europe chrétienne, saint Louis le voulait faire. Il eût fallu pour cela réconcilier d'abord les chefs de la chrétienté, le pape et l'empereur. Le roi tente cette œuvre difficile.

Louis IX ne reçoit pas l'ennemi de l'empereur ; il lui interdit ses États héréditaires ; mais il va le voir en Bourgogne, à Cluni, où il s'était arrêté. Là, pendant un mois, seuls, en secret, le pontife et le roi se voient chaque jour ; le père se jette aux pieds du fils pour en faire le vengeur de sa querelle ; le fils, aux pieds de son père, pour qu'il songe aux infidèles ; et le père de la chrétienté, un génie, un politique, vieilli dans les affaires, se trouble, doute de lui devant la forte simplicité de ce jeune roi.

Dans une solennelle cérémonie, demandée par le roi, et, avec la pompe magnifique des plus grands honneurs, le pape, pendant que le roi, ses enfants et sa femme se recommandent à ses prières et se prosternent sous sa main comme des pénitents, répand ses bénédictions sur le royaume de France ; mais il n'arme pas contre son adversaire ce roi chevalier. Dans un moment d'abandon, Innocent même accepte l'arbitrage de saint Louis ; il s'en remet à ce fils bien-aimé, à celui que Frédéric salue du titre d'ami et de frère, de prononcer sur leur querelle.

Mais l'abandon ne dure pas chez les politiques.

Innocent IV a trouvé à Lyon une ville qui consent à recevoir dans ses murs le concile convoqué. Commune encore indépendante, Lyon n'appartenait proprement ni à l'empire ni à la France. De là, entouré de toute l'Église, Innocent IV pourra parler en maître; plus d'arbitrage, plus de paix. Louis IX, navré, s'en retourne à Paris. « Ne lit-on pas dans l'Évangile, avait-il dit au pape, que l'on doit ouvrir septante fois sept fois le sein de la miséricorde à celui qui demande pardon? Le Christ ne s'est-il pas humilié jusqu'à souffrir l'ignominie de la croix? » Le pape ne cède point. Louis IX tombe malade; on le croyait mort. Sa première pensée, quand il reprend ses sens, c'est de partir pour la croisade. Il donne cette leçon au pape et à l'empereur, qu'il laisse à leurs querelles, et il s'impose le devoir qu'ils délaissent.

Si nous voulons, au moment de son départ, nous imaginer la figure de ce pieux roi, âgé de trente ans, dont l'âme nous est déjà connue, son fidèle sénéchal nous le permet. Il était de moyenne taille, avait de beaux yeux, de longs cheveux noirs tombant sur des joues déjà creusées, et un nez légèrement arqué. Il marchait modestement, le front quelquefois baissé; la maladie qui, de sa vie, ne l'a point quitté, le contraignait de faire effort pour mettre dans ses mouvements l'harmonie et l'ordre qu'il y voulait. Sa pâleur, son sourire, sa voix, ses longs doigts amincis par la maigreur comme ceux d'un saint en

prière, faisaient son charme particulièrement divin. Ses peintres lui donnent ou la sainteté ou la majesté. Dans ce divorce, qui est une erreur, ils oublient qu'il était roi et saint tout à la fois, d'une modestie solennelle et d'une simplicité imposante. Pourquoi Angelico de Fiesole ne l'a-t-il pas mis avec saint Thomas, sainte Rose, sainte Eulalie, sainte Fabiola, saint Augustin et d'autres encore, dans son admirable *Assomption?* Il fallait l'Angelico pour peindre cette grâce si majestueuse et cette force si tendre; avec lui a disparu l'espérance pour nous de voir jamais autre part que dans notre imagination, instruite du reste si sérieusement par Joinville, l'exquise figure du croisé.

La sixième croisade, quand on ne regarde qu'à celui qui la commande, est comme un chapitre de la vie d'un saint, mais d'un saint enrôlé dans un ordre militaire et religieux, et cherchant moins à conquérir qu'à faire son salut. Dans cette croisade, le saint l'emporte sur le politique, quoique le politique tempère parfois encore les enthousiasmes du pieux ascète. Le christianisme, instruit et réfléchi du XIII[e] siècle, ne voulait plus de croisade. Il revenait à la science profane avec Aristote et Hippocrate; il dissertait dans ses écoles; il découpait en mille dentelles ses belles églises, et dans l'épanouissement de ces nouveautés merveilleuses, il ne sentait plus en lui ce débordement de jeunesse et de vive énergie, qui avait soulevé comme une mer l'Europe de Pierre l'Ermite. Les derniers croisés

avaient fait les affaires du lion de Saint-Marc, ou devisé sur des énigmes scolastiques comme Frédéric et le sultan. On ne croyait plus guère que la folie de la guerre sainte valût la peine d'oublier les espérances mondaines.

Le dernier roi de l'âge qui finissait, ceignit la croix parce que « c'était grande pitié de voir souiller le tombeau du Christ. » Il en avait fait le vœu dans une maladie; en vain l'Église voulut le relever de ce vœu; en vain sa mère, sa famille lui représentèrent ses continuelles défaillances. Travaillé sans cesse par la fièvre, soutenu à cheval par ses serviteurs qui le portaient quand il fallait descendre, il partit nu-pieds, avec une haire et un cilice, et on le suivit plus par admiration pour lui que par enthousiasme pour son Dieu.

Saint Louis s'embarque sur la Méditerranée pour l'Égypte; la vieille route de Pierre l'Ermite ou de Louis VII lui avait paru peu sûre. Bien instruit de l'Orient, l'heure lui paraissait bonne pour attaquer sur le Nil un empire en décomposition, qui détenait Jérusalem, en Syrie. C'est cependant un missionnaire autant qu'un chevalier qui part ainsi pour l'Orient. En Chypre, le roi reçoit une ambassade des Tartares, ennemis des Sarrasins. En retour il leur envoie à travers l'Asie, par deux moines, une tente en forme de chapelle, toute de soie écarlate et représentant l'Annonciation de Notre-Dame et tous les autres points de la foi. Il voudrait les convertir. Arrivé en vue de Damiette pour opérer le débarque-

ment de la croisade, dès que Louis apprend que l'enseigne de saint Denis est à terre, il se jette dans l'eau jusqu'aux épaules, l'écu au cou, le heaume en tête et l'épée en main pour courir sus aux Sarrasins. Des habitudes guerrières et emportées de son temps, Louis avait gardé sans doute encore l'amour chevaleresque du péril. En présence du danger, cette âme redevenait humaine : elle se sentait comme pressée d'y courir et son ardeur l'y portait. Mais s'il concédait à son cœur cette virile faiblesse, au milieu de la bataille, il ne consentait à être qu'un valeureux chevalier au service du Christ.

C'est cependant ce chevaleresque amour du combat et cette dévote confiance qui perdent l'armée sous les murs du Caire qu'elle assiége. « Nul de ce péril, hors Dieu, ne peut nous défendre, » disaient tous les croisés en parlant du feu grégeois, la meilleure arme des Sarrasins ; « ainsi, toutes les fois qu'ils nous jetteront le feu, mettons-nous sur nos coudes et à genoux, et prions le Seigneur qu'il nous défende de ce péril. » Quand le comte d'Artois, frère du roi, et les templiers, emportés par leur ardeur, pénètrent dans le faubourg de la ville, et y succombent : « Sénéchal, s'écrie le roi, allez devant et je vous suivrai. » Il pousse lui-même son cheval à travers le fleuve : six Turcs se jettent devant lui, saisissent son cheval par la bride, et veulent l'emmener. Le roi s'en délivre par les grands coups qu'il leur donne de son épée. On vient à son secours, on le

protége. On lui ôte son heaume, on le remplace par un chapel de fer pour qu'il puisse respirer. Il veut combattre encore pour arriver jusqu'à son frère, mais les rênes lui tombent des mains. Alors, quand on lui demande des nouvelles de celui qu'il a perdu, il répond qu'il sait bien que le comte d'Artois est en paradis. « Hé, Sire, dit un frère qui se trouvait là, pour le consoler, ayez bon reconfort, si grand honneur n'advint oncques au roi, comme il vous est advenu. Car, pour combattre vos ennemis, vous avez passé une rivière à la nage; vous les avez déconfits et chassés du camp, et vous avez gagné leurs engins et leurs héberges, où vous coucherez cette nuit. — Et le roi répond : que Dieu soit adoré pour ce qu'il me donne; et lors lui tombent des yeux des larmes moult grosses. » L'homme avait vaincu le saint.

Tous ces chevaliers combattent merveilleusement les Turcs, comme le roi, avec l'aide de Dieu. Mais une horrible maladie s'abat sur l'armée de la croisade et la décime. Il faut céder, non devant l'ennemi, mais devant le fléau, et partir. On fait ses dispositions sur terre et sur mer pour descendre le fleuve. Le roi y préside, et part le dernier, malade, mais défendu par ses chevaliers, qui le protégent, comme les bons serviteurs défendent des mouches la coupe de leur seigneur. On parle d'accommodement, le roi ne veut céder Damiette qu'au prix de Jérusalem. Pressé par la maladie, par les siens, par le soudan lui-même : « Je m'accorde, dit-il, à ce que

nous nous laissions tous tuer, et nous irons ainsi tous en paradis. » Enfin l'armée, le roi, tombent au pouvoir du soudan. Maints chevaliers ont la tête coupée pour n'avoir point renié Dieu. Au roi, le soudan demande les possessions de l'ordre du Temple, de l'Hôpital. Louis refuse de céder ce qui n'est point à lui. Quand on le menace de lui faire subir le plus atroce supplice, « Je suis votre prisonnier, » répond-il, « faites à votre volonté. » Enfin, pour sa personne, il refuse de payer rançon et cède Damiette. Mais son martyre n'est point fini.

Pendant qu'il est captif, une conspiration renverse son vainqueur, c'est pour le roi Louis une nouvelle occasion de triomphe. « Que me donneras-tu? lui dit son nouveau maître; car j'ai occis ton ennemi qui t'eût tué s'il eût vécu. » Le roi ne répond rien. Pour avoir de lui des sûretés, on veut lui faire jurer que, s'il manque aux conventions, il sera aussi honni que le chrétien qui renie Dieu et sa loi, et qui, en mépris de Dieu, crache sur la croix et marche dessus. Il refuse. L'émir menace de lui faire couper la tête. « J'aime mieux mourir en bon chrétien, répond-il, que de vivre dans le courroux de Dieu et de sa mère. » Le soudan, vaincu par l'admiration, se contente du serment que Louis veut bien lui prêter. La rançon des prisonniers est payée; quelques pièces d'or qu'on va apporter et auxquelles les musulmans ne songent pas, manquent encore; un infidèle avertit le roi de fuir, lui disant que les Mamelucks approchent, que sa nef est préparée sur le Nil. « Qu'importe que je meure; la

rançon n'est pas complète. » On lui jure que ses ennemis croient que la somme entière est payée : « elle ne l'est pas. » Et il se renferme dans son refus. La légende musulmane saisie d'admiration devance la légende chrétienne. Elle racontera bientôt que les musulmans eussent fait de Louis leur seigneur, s'ils n'eussent craint en lui un trop ferme chrétien qui les eût occis ou convertis. Dans les ignorances d'une imagination toute mahométane, elle inventera enfin une Europe orientale, où un calife hypocrite persécute le sultan juste. Louis est une sorte de Job, qu'une fatalité toute biblique accable de son poids. Mais le mauvais esprit l'obsède en vain comme Job ; et le dernier mot de la légende est l'apothéose de la sainteté.

Le roi avait assez fait pour lui-même, il ne croit pas avoir assez fait pour la chrétienté. S'il n'a pu assurer la possession de la Syrie aux chrétiens, par la conquête de l'Égypte, il consacrera au moins en Orient quatre années d'un labeur obscur et sans gloire à fortifier Césarée, Ascalon, et à défendre la ville de Saint-Jean d'Acre. Madame la reine, sa mère, lui écrit parce que son royaume est en grand péril du côté du roi d'Angleterre. Il consulte ses compagnons sur l'opportunité du retour. Tous, sauf Joinville, voudraient s'en revenir. Mais le roi s'avise qu'il y a assez de chevaliers en France pour défendre son royaume, tandis que, s'il abandonne le royaume de Jérusalem, nul n'osera y demeurer après lui. Il reste donc portant çà et là ses armes, au péril de sa

vie, avec une insouciance magnanime qui n'a nulle conscience de sa grandeur, avec une modestie qui ne croit jamais avoir fait assez. Un jour, avec Joinville, près de Saint-Jean d'Acre, il écoutait la messe d'un pauvre ermite. Des musulmans surviennent. Joinville veut fuir. « Eh! beau sire, dit le roi, laissez-moi la paix pendant la prière. Si nous vivons, nous servons Dieu, si nous mourons, nous le voyons. » La mort n'a pas de terreur pour ces belles âmes.

Un jour, il fait avec des chevaliers français et des chevaliers du Temple une pointe vers Jérusalem. Il était impossible de l'emporter d'un coup de main. « Sire, crie un chevalier au roi, venez jusqu'ici et je vous montrerai Jérusalem. » Mais le roi, entendant cela, mit sa cotte d'armes devant ses yeux tout en pleurant et dit : « Beau Sire Dieu, ne souffre pas que je voie ta sainte cité, puisque je ne puis la délivrer des mains des ennemis. » La mort seule de Blanche de Castille arrache saint Louis à la Terre Sainte. A cette nouvelle, il s'enferme deux jours sans voir personne. « Dieu et ma mère », disait-il toujours. Il avait pour Blanche de Castille un respect qui tenait de l'adoration qu'il avait pour la mère de Dieu, la dame par excellence. Ce fut la plus cuisante douleur qu'il ressentit. Quand, après deux jours de retraite, il aperçut l'homme qu'il aimait le plus, le sire de Joinville : « Ah! sénéchal, s'écria-t-il, j'ai perdu ma mère. » Son royaume, à ses yeux, n'avait plus sa divine et toute puissante protectrice. Il partit.

En pleine mer, le vaisseau du roi, en vue de Chypre, heurte sur le roc, sa quille est endommagée; il sombrera sur le soir, au milieu des brisants. On délibère. Les mariniers veulent que le roi, sa femme et son enfant gagnent sur une nacelle un navire en vue. Mais Louis refuse de quitter son navire. « Non, dit-il, si je le quitte, le pilote en prendra moins de soin, et, à coup sûr, cinq cents hommes, qui aiment autant leur vie que moi la mienne, périront; j'aime mieux mettre mon corps et ma femme et mes enfants en la main de Dieu que de faire si grand dommage à tant de gens. » — Une tempête furieuse survient; les plus courageux se confessent à leurs prêtres, à leur ami; le grand nombre gît inerte et pêle-mêle, sans intelligence et presque sans vie. Louis se promène dans l'attitude du recueillement, puis il s'étend en forme de croix sur le plancher du vaisseau, devant l'image du Christ qui était dans la nef, attendant la mort. Mais la tempête, en les éloignant d'un dangereux parage, les sauve tous. Le ciel éclairci, le roi s'adresse à Joinville : « Sénéchal, dit-il, de telles tribulations sont, comme disent les saints, les menaces de Notre-Seigneur. C'est comme si Dieu disait à ceux qui échappent au péril : « Vous voyez bien que je vous eusse fait mourir, si j'eusse voulu. » Un de ces petits vents devait noyer le roi de France, sa femme, ses enfants et toute sa compagnie. Et nous voilà sauvés. Nous devons savoir gré et grâce à Dieu du péril dont il nous a délivrés. Mais il nous éveille par ses menaces pour que nous voyions clair en nos fautes et que

nous oubliions ce qui lui déplaît en nous ; or faisons ainsi et nous ferons sagement. »

Louis arrive ainsi en Europe, sans avoir rien fait pendant six ans que défendre le royaume de Jérusalem, mais plus puissant, grâce à sa captivité et aux vertus chrétiennes, dont il avait fait preuve, que s'il avait battu les Sarrasins et conquis des royaumes. Il s'accuse lui-même d'être, par ses péchés, la cause des malheurs de la croisade, et on le reçoit comme un autre Christ, qui a eu sa passion.

« Après que le roy fut retournez d'outre-mer en France, dit un annaliste, il se contint si dévotement envers Nostre-Seigneur, si droicturièrement à ses sujets, si doucement et piteusement à ceux qui estoient en tribulation, et proufita si bien en toutes manières de vertus, que, comme l'or est plus précieux que l'argent, ainsi la conversation du bon roi fut plus sainte et plus pure, depuis son retour d'outre-mer, quoi qu'il eût été dès son enfance assez bon, innocent et plein de bonnes mœurs ; et ly roi entendit premièrement amender l'estat de son royaume à la correction de ses sujets. » Le vrai roi du moyen âge, le roi selon le cœur de l'Église et souvent au-dessus de l'Église, commence en effet. L'épreuve de la vie pratique a développé et fortifié son caractère. Saint Louis est maintenant complet.

Louis IX est d'abord l'homme, c'est-à-dire alors le chrétien le plus parfait. Si le devoir ne l'eût retenu, il eût quitté le trône pour le cloître, et la couronne pour

le capuchon blanc d'un dominicain. Restant sur le trône sans l'aimer, au moins il répudie le luxe des habits royaux pour se vêtir de camelot bleu foncé et il se soumet depuis lors aux règles les plus sévères de la vie monastique, et aime à vivre au milieu des gens d'église. Comme il n'a pu entrer en religion, il semble qu'il se considère comme le dernier des chrétiens. Il va servir au réfectoire les moines de sa chère abbaye de Royaumont, plus humble qu'eux tous, et « vrai sert des serfs de Dieu ». Puis il s'assied sur la dalle nue pendant que les frères prennent place dans le chœur, et là il écoute, dans un humble recueillement, la parole de Dieu. Chez lui-même, il donne tous les jours à manger à grande foison de pauvres, et maintes fois on le voit qui coupe leur pain et leur donne à boire. Rien ne paraît assez douloureux à son courage, assez chrétien à sa foi. Mais cet humble sait qu'il est roi, et traite le roi du ciel en prince de la terre. « Comme l'écrivain qui a fait son livre, dit en effet Joinville, l'enlumine d'or et d'azur, ainsi enlumine le saint roi son royaume de tant de belles abbayes, de maisons-Dieu, de prêcheurs, de cordeliers et autres religieux sans nombre. » Ce n'est pas l'or et l'argent seulement qu'il y met, mais aussi sa peine. Combien de fois le voit-on, simple manœuvre, confondu avec les ouvriers, suivant la règle de Cîteaux, voiturer la chaux, tailler avec le marteau la pierre symbolique, ou s'atteler au palan destiné à élever la flèche jusqu'aux nues !

Que si les forts esprits sont tentés de sourire,

voici cette vertu occupée non à mettre le corps à la gêne, mais à élever et à sanctifier l'âme. Ce que la morale stoïcienne a dit souvent et quelquefois pratiqué, l'amour du devoir jusqu'à l'oubli de tout le reste, Louis le pratique toujours, mais avec une aimable douceur et un charme naïf, inconnus à l'antiquité. Le bien lui paraît non-seulement l'ornement de la vie, mais la raison, la joie de la vie; et cependant ce souffle qui l'anime est le dernier des objets dont il se préoccupe!

Dur pour lui-même, indulgent pour les autres! « Nul dur de cœur, disait-il, n'acquit oncques salut. » S'il faisait quelquefois, dans des moments d'exaltation, jeter les dés des seigneurs qu'il surprenait à jouer, le plus souvent il assistait avec complaisance à une récréation qu'il ne prenait pas pour lui-même. Après le repas, si quelque ménétrier se trouvait là par hasard et que les prêcheurs et cordeliers voulussent lui faire quelque lecture : « Vous ne me lirez point, leur disait-il, car il n'est si bon livre après le repas que des quolibets, c'est-à-dire que chacun dise ce qu'il veut. »

Aussi, comme sa charité entourait sa table de pauvres qui partageaient ses repas, ainsi son cœur se répandait dans la vie de chaque jour par des grâces exquises qui le rendaient aimable. Véritable prédicateur, il aimait à entretenir de Dieu, de l'Évangile, ses compagnons, ses enfants, et ceux qui l'approchaient. Nous avons quelques-unes de ses pieuses instructions, et ce serait un beau chapitre que celui

qui traiterait de « saint Louis, directeur de conscience. »

« Il m'appela une fois, dit Joinville, et me dit : Je n'ose vous parler, à cause de l'esprit subtil dont vous êtes doué, de chose qui touche à Dieu, et pour cela j'ai appelé ces frères qui sont ici ; car je veux vous faire une demande. La demande fut celle-ci : « Sénéchal, dit-il, qu'est-ce que Dieu ? » Et je répondis : « Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut être. — Vraiment, lui dit le roi, c'est bien répondu ; car cette réponse que vous avez faite est écrite en ce livre que je tiens en main. Or je vous demande, dit-il, lequel vous aimeriez mieux, ou d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel ? » Et moi qui oncques ne lui mentis, je répondis que j'aimerois mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. Et quand les frères furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds, et me dit : « Comment m'avez-vous dit cela ? » Et je lui dis qu'encore je le disois ; et il reprit : « Vous parlez sans réflexion, comme un fou ; car il n'y a si vilaine lèpre comme celle d'être en péché mortel, parce que l'âme qui y est, est semblable au diable d'enfer ; c'est pourquoi nulle lèpre ne peut être si laide.... Ainsi je vous prie, autant que je le puis, que vous ayez cela à cœur pour l'amour de Dieu et de moi ; que vous aimiez mieux que tout mal advienne à votre corps, soit lèpre ou toute autre maladie, plutôt que le péché mortel ne vienne dans votre âme. »

« Une autre fois, dit ce même historien, il me de-

manda si je lavois les pieds aux pauvres le jour du grand jeudi : « Sire, dis-je, fi! fi! les pieds de ces vilains-là, je ne l'oserai jamais. — Vraiment, s'écria-t-il, c'est mal dit ; car vous ne devez point avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement. Ainsi, je vous prie, pour l'amour de Dieu d'abord et pour l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à les laver. »

N'est-ce pas une âme douce, quoique imposante, assez semblable à celle de François de Sales : un langage plus simple, mais la même indulgence ; le même cœur plein d'effusion, mais avec un sourire de plus. Vertu tout avenante dans ce qu'elle demandait aux autres, car pour elle, elle ne se plaisait qu'aux âpres voluptés de l'ascétisme! c'est le christianisme fleuri dont la vie dévote est l'Évangile.

Cette cour de saint Louis, où il y a plus de pauvres que de courtisans, plus de moines que de musiciens, n'a cependant pas la gravité compassée de la vie de couvent ; on y devise aussi sur d'autres sujets que sur Dieu et sur la religion. Joinville n'a nullement l'air morose, ni même saint Thomas, le grand théologien, ni Robert Sorbon, le fondateur de la Sorbonne.

On y traite des sujets plus laïques et plus mondains. « Le bon saint roi, dit Joinville, fut un jour de Pentecôte à Corbeil, accompagné de bien trois cents chevaliers dont nous étions, maître Sorbon et moi. Et le roi, après dîner, descendit au pré, et lors Robert Sorbon me dit, en présence du roi et de

toute la compagnie : Je vous veux demander, si le roi se séoit dans ce pré, et que vous vous alliez asseoir en un banc plus haut que lui, si vous en seriez à blâmer. Et je lui dis que oui : — Or doncques êtes-vous bien à blâmer, reprit-il, quand vous êtes plus richement vêtu que le roi. — Maître Robert, je ne suis mie à blâmer, sauf l'honneur du roi, car l'habit que je porte, tel que vous le voyez, m'ont laissé mes père et mère. Mais vous êtes à blâmer, vous,... car vous qui êtes fils de vilain et de vilaine, vous êtes vêtu de plus fin camelot que le roi n'est. » Et lors je pris le pan de son surcot et celui du roi. Mais le roi entreprit de défendre maître Robert de parole et de couvrir son honneur de tout son pouvoir, en montrant la grande humilité qui étoit en lui et comme il étoit pitiable. Mais sur le soir, ajoute Joinville, le bon saint roi me fit appeler et mes fils, et lors il me dit qu'il nous avoit fait appeler *pour se confesser à moi* de ce que, à tort, il avoit soutenu et défendu messire Sorbon, parce que il l'avoit vu si ébahi qu'il avoit bien besoin qu'il l'aidât. Mais, ajouta-t-il, on doit s'orner en robe et en armes de telle manière que les prud'hommes du siècle ne disent pas qu'on en fait trop, et que les jeunes gens ne disent pas qu'on n'en fait pas assez. »

Prud'homme, c'était là un mot qui revenait souvent dans la conversation de saint Louis et de ses familiers, et qui était un sujet de discussion piquante entre Joinville et maître Robert Sorbon. Quand le roi, qui les connaissait, voulait les mettre

aux prises, il disait en riant à Joinville : « Sénéchal, dites-moi donc pourquoi prud'homme vaut mieux que religieux. » La dispute commençait, se prolongeait, et saint Louis rendait sa sentence ainsi : « Maître Robert, je voudrois avoir le nom de prud'homme, mais que je le fusse et que tout le reste demeurât, car prud'homme est si grande et si bonne chose que même à le nommer emplit-il la bouche. » Qu'était-ce donc alors qu'être prud'homme? Saint Louis lui-même nous l'apprend : « Il y a une grande différence, dit-il, entre preux homme et prud'homme; car il y a maints preux hommes chevaliers en la terre des chrétiens et des Sarrasins qui oncques n'aimèrent bien Dieu et sa mère. Aussi Dieu fait-il grand don et grande grâce au chevalier chrétien qu'il permet d'être vaillant de corps, et qu'il souffre à son service en le gardant du péché mortel; et, celui qui se gouverne ainsi, on doit l'appeler prud'homme, parce que cette prouesse lui vient de Dieu; et ceux dont j'ai parlé avant, on peut les appeler seulement preux hommes, parce qu'ils sont preux de leur corps, mais ne craignent ni Dieu ni le péché. » Il appartenait à celui qui était à la fois preux homme et prud'homme, vaillant et pieux, « sage au siècle et à Dieu, » comme dit Joinville, de définir ainsi l'homme parfait du moyen âge, l'idéal dont il était si rare même alors d'approcher.

Notre saint Louis est bien en effet au moyen âge un saint laïque. Il n'a ni l'abattement mystique, ni la défaillance béatifique. Sa piété simple se refuse à

ces émotions originales, où notre raison s'égare à la suite de sainte Thérèse. « Le bon roi se plaignoit que les larmes ne lui vinssent oncques quand il disoit ses litanies : « Beau Sire Dieu, nous te « prions de nous donner une fontaine de larmes. « Ah ! Sire Dieu, que mon cœur est sec. » C'est le caractère de ce mysticisme que, quoi qu'il en ait, il ne parvient pas à se perdre dans les mystères de l'extase. Louis n'est pas seulement un saint laïque, c'est un saint français. Sa piété est toujours dans la raison et dans la mesure. Le plus ardent enthousiasme ne contestera pas sa dévotion ; mais comme ailleurs la sainteté se comporte différemment! Saint Dominique et ses frères, dans leur foi fougueuse, s'entourent dès leur naissance d'une auréole de feu et les bûchers projettent une lueur funèbre sur leur blanc cortége. Saint François d'Assise, sans souci du corps, oublieux même de la décence, est presque un cynique. Sa vie s'écoule dans une contemplation extatique ; le Sauveur Jésus le marque de ses stigmates ; les oiseaux lui parlent comme à un père, et la rose l'appelle son frère. Les saints français, et saint Louis le premier, ont un fonds de juste raison qui leur interdit ces formes extraordinaires de la piété ; ils vont comme saint Vincent de Paul, par des chemins communs, à une vertu peu commune, et on ne sait ce qui l'emporte chez eux du sens pratique ou de la foi.

C'est que, si la maîtresse vertu de saint Louis est la sainteté, le bon sens est la seconde. Esprit vif, mais

laborieux et constant, il passe sa vie à prier, à réfléchir et à travailler. « Le travail, dit un père de l'Église, est une des formes de la piété. » Pour saint Louis le développement continu et le laborieux exercice de son sens droit dans les choses qui intéressaient son office de roi, voilà son devoir. Aussi l'impression que ressentaient ces privilégiés, assez heureux pour approcher le roi, n'avait rien, on le voit dans Joinville, qui entraîne ou ravisse, mais quelque chose qui se goûte longtemps avec un plaisir qui ne faiblit pas; c'est une émotion tranquille qui doit beaucoup à la singulière pureté de tout ce qui, dans un commerce si délicat, s'offre à l'esprit; c'est le charme de la force simple, de la piété naïve, de la conscience du bien, accompli en vue d'ici-bas et d'en haut, en un mot de ce qu'on appelait alors la prud'homie. On n'étudie pas saint Louis sans participer par quelque côté à ces précieuses émotions. « Sa vue, dit Joinville, donnait le calme et la paix. » C'est le bonheur de ses historiens d'éprouver encore aujourd'hui cette bienfaisante influence.

Un pareil saint sur le trône devait être un roi parfait; non un Louis le Débonnaire ou un Robert le Pieux. Il voulait le bien *des âmes,* et il fit si heureusement la grandeur du royaume et de sa race, que personne n'a travaillé plus fortement à ce vaste ouvrage. « Le roi pour le royaume et non le royaume pour le roi, » telle fut la première de ses maximes. « Le droit partout, » telle fut la seconde. Au service

de ces principes, il mit un labeur de tous les jours, une constance inflexible, et s'il n'eut pas de génie, avec du génie il n'eût rien fait de plus, de sorte que par un exemple presque unique et qui contraint de faire violence à la langue, il eut en quelque sorte le *génie de la vertu.*

« Je vous apporte la paix, je vous donne la paix, » avait dit Jésus. Celui qui vivait à l'imitation du maître divin voulut, lui aussi, donner au monde cette douce paix. La guerre, contre les infidèles, il l'avait faite, il voulut la faire encore ; entre chrétiens il ne la comprenait pas. Il n'eut rien plus à cœur, à son retour de la croisade, que de faire une paix définitive avec le roi d'Angleterre. Il n'y épargna rien, puisque, on le sait, il ne répugna pas à rendre à son rival, à condition de l'hommage, une partie des provinces qu'avait conquises ou confisquées sur lui Philippe-Auguste, pour pouvoir garder le reste en paix et sûreté de conscience. Ceux de son conseil, gens déjà plus politiques, étaient contraires à cet accommodement. Ils disaient : « Sire, nous nous émerveillons moult que votre volonté soit telle que vous veuillez donner au roi d'Angleterre si grande partie de votre terre, que vous et votre devancier avez conquise sur lui et par leur méfait ; il nous semble que si vous entendez que vous n'y avez pas droit, vous ne ferez pas bonne restitution au roi d'Angleterre, en ne lui rendant pas toute la conquête que vous et votre devancier avez faite ; et si vous entendez que vous y avez droit, il nous semble que

vous perdez tout ce que vous lui rendez. » A cela répondit le saint roi : « Seigneurs, je suis certain que les devanciers du roi d'Angleterre ont bien perdu toute la conquête que je tiens sur lui; et la terre que je lui donne, je ne la lui donne pas parce que j'y suis tenu en rien envers lui ou envers ses hoirs, mais pour mettre amour entre mes enfants et les siens qui sont cousins germains, et il me semble que ce que je lui donne, je l'emploie bien, car il n'était pas mon homme et par là il entre dans mon hommage. »

Paix analogue avec le roi d'Aragon, autre voisin du royaume de France. Et comme il y avait alors des seigneurs qui pouvaient relever pour un fief de Louis, et pour un autre de l'empereur allemand ou du roi d'Angleterre ou d'Aragon, le roi de France les laisse libres de choisir leur suzerain ; car « on ne peut servir, disait-il, deux maîtres à la fois ». Pour lui la conscience ne se partageait point.

Saint Louis ne veut pas seulement être en paix avec ses voisins, mais faire vivre en paix ses voisins ou ses vassaux entre eux. Le bon Tillemont a tenu liste des *accommodements* que fit le roi. Les princes de Brabant, ceux de Lorraine, de Navarre et de Bourgogne, de Champagne et de Luxembourg, éprouvèrent cette ardeur de conciliation. Ingénieux et actif, le roi croyait de sa charge d'aller en personne là où l'on frappait les épées. Arbitre spontané ou invoqué, il parcourait le royaume pour répandre partout l'esprit de mansuétude. Quelques-uns de ses conseillers lui disaient de laisser ses voisins s'ap-

pauvrir par la guerre, parce qu'ils ne lui courraient pas si tôt sus que s'ils étaient riches. A cela le roi leur répondait qu'ils ne disaient pas bien : « car, ajoutait-il, si les princes voisins voyaient que je les laisse guerroyer, ils pourraient aviser entre eux et dire : « le roi, par sa malice, nous laisse guerroyer ; » et il en adviendrait si bien que, par la haine qu'ils auraient contre moi, ils me courraient sus ; d'où je pourrais perdre beaucoup, outre la haine de Dieu que je m'attirerais, car il a dit : « Bienheureux sont les pacifiques. »

Nous n'en voudrons pas, hommes du XIX[e] siècle, à saint Louis, pris pour arbitre entre Henri III d'Angleterre, un mauvais roi, et ses barons, soutiens de la grande charte, base des libertés anglaises, d'avoir prononcé en faveur de la royauté. Le roi de France était meilleur que ses barons ; les barons d'Angleterre étaient meilleurs que leur roi. Saint Louis croyait volontiers que la royauté ne pouvait pas faillir, si haute était l'idée qu'il avait d'elle. Il jugea cette fois moins avec sa raison qu'avec son cœur.

On sait que la tradition populaire n'aime à se représenter ce roi *droiturier,* entre les juristes Pierre de Fontaines et Geoffroy de Villette, que sous le chêne de Vincennes, accordant les petits et jugeant les procès entre eux. Saint Louis aimait de préférence à descendre à ces minuties de la justice. Mais il ne faut pas oublier que la renommée de sa droiture le faisait encore plus l'arbitre des princes.

Joinville nous parle des Lorrains, Bourguignons et autres qui l'aimaient tant et lui obéissaient à ce point qu'ils venaient plaider devant le roi les désaccords qu'ils avaient entre eux et cela à la cour du roi, à Reims, à Paris et à Orléans : *excellent envoyé de paix* pour tous, *angelus pacis*, comme le disait par un éloge véritablement œcuménique, une encyclique d'Innocent IV!

Nous n'avons voulu faire ici que l'étude de l'âme de Louis IX, de l'esprit du saint. De son administration, de ses lois, nous ne dirons donc que ce qui peut achever de les faire connaître. Dans son gouvernement de chaque jour, il rencontre les trois ordres qui composaient la société du moyen âge. Il les respecte comme s'ils étaient établis de Dieu, sans désir de les soumettre, si ce n'est à la justice. Il n'empiète pas sur leurs droits; il les maintient seulement dans le respect du droit des autres, dans la voie du *bien,* dans le chemin où il marche lui-même, vers Dieu.

S'il n'assure pas par une pragmatique, aujourd'hui savamment contestée, les rapports de l'État et de l'Église, il leur imprime dans la pratique ce caractère de respect et d'indépendance mutuels qui est si utile à tous les deux. Le gallicanisme commence sous les auspices d'un saint. Le bon roi se complaît dans les fondations d'évêchés et d'abbayes. Les béguins et les cordeliers de Paris s'enrichissent par lui, et plus de 20,000 moines vivent de ses libé-

ralités. Mais quelle fermeté quand le clergé de France cède aux ambitions mondaines! Un abbé de Champagne cherchait mauvaise querelle à Joinville; un concile s'assemble, et quatre évêques vont en ambassade à Vincennes. — L'évêque de Reims : « Sire, vous couvrez de votre amitié le coupable. » — « Et vous, vous vous couvrez des priviléges de l'Église. » — L'évêque de Chartres : « Sire, rendez à Dieu ce que vous avez à Dieu. » — « Et vous à moi ce que vous me devez, beau seigneur. » — L'évêque de Châlons : « Dieu a dit... » — « Ah ! Monseigneur, fait le roi en se signant, vous avez établi qu'il ne faut oncques parler aux excommuniés et je sais que vous l'êtes. » Ce que disant, il laisse là les religieux ambassadeurs.

Jamais Louis ne cède sur les difficultés de juridiction. L'évêque de Beauvais refusait de comparaître en sa cour; quatre conciles s'assemblent, l'évêché est trois ans en interdit, le pape intervient; le roi reste inflexible. « Je ne sais si l'évêque a raison, dit-il, mais qu'il se soumette.» L'évêque obéit et fut absous. En 1235, Louis fit signer à ses barons une charte par laquelle ils s'engageaient, en des termes que la foi du moyen âge pouvait seule se permettre, à arrêter les empiétements, hors de son domaine, de l'Église, devenue une sorte de « bête apocalyptique, destructive et malfaisante. » Les mains de ce saint ont façonné à l'obéissance l'épiscopat gallican!

Nul ne sait mieux que lui ce qui est de son domaine

et ce qui ne l'est pas. « Sire, lui dit un jour l'évêque d'Auxerre, ces archevêques et évêques qui sont ici, m'ont chargé de vous dire que la chrétienté déchoit et fond entre vos mains et déchoira encore plus si vous n'y mettez ordre. » Le roi se signa et dit : « Or, dites-moi comment cela ? — Sire, dit-il, c'est qu'on fait si peu de cas aujourd'hui et tous les jours de l'excommunication, que les gens se laissent mourir excommuniés sans se faire absoudre et ne veulent pas faire satisfaction à l'Église. Nous requérons de vous, Sire, pour Dieu et parce que vous devez le faire, que vous commandiez à vos prévôts et à vos baillis, que tous ceux qui demeureront excommuniés un an et un jour, on les contraigne par la prise de leurs biens à ce qu'ils se fassent absoudre. » A cela le roi répondit qu'il le commanderait volontiers pour tous ceux dont on le ferait certain qu'ils eussent tort ; mais l'évêque disant qu'il ne lui appartenait pas, à lui roi, de connaître de leurs causes, le roi lui dit qu'il ne le ferait pas autrement ; car ce serait contre Dieu et sans raison, qu'il contraindrait ces gens à se faire absoudre quand les clercs leur feraient tort. « Et de cela, ajouta-t-il, je vous donnerai pour exemple le comte de Bretagne, qui a plaidé sept ans, tout excommunié, contre les prélats de Bretagne, et a tant exploité que le pape les a condamnés tous. Donc, si j'eusse contraint le comte de Bretagne, la première année, de se faire absoudre, j'eusse méfait envers Dieu et envers lui. » Les prélats s'en tinrent là et jamais depuis on n'entendit que demande eût été faite des choses dessus dites. »

« Chaque seigneur est maître en sa baronnie, » dit l'ami et le bailli du roi, Beaumanoir, et le sire de Joinville lui-même sait bien rappeler vivement au roi jusqu'où sa suzeraineté s'étend, quand, par hasard, il l'oublie. Saint Louis accepte la France féodale comme le passé la lui lègue; et, dans son respect de la tradition, il s'en remet toujours, pour les limites de son droit, à la charte ou à la coutume. Il ne veut point entamer, mais redresser le pouvoir du seigneur. Il se donne comme exemple, lui le premier des barons de France, pour engager les autres à gouverner comme il gouverne. Il les oblige à garantir la sécurité des routes et des champs, à faire bonne justice, parce que ce sont les premiers devoirs de la souveraineté. Les seigneurs font de la fausse monnaie; il en frappe de bonne, et lui donne cours dans tous les domaines de ses vassaux, en concurrence avec la monnaie seigneuriale. Il force les seigneurs à respecter leurs inférieurs parce qu'il les respecte lui-même. Charles d'Anjou, son frère, s'étant emparé, en le payant, d'un bien dont le possesseur ne voulait pas se dessaisir, Louis l'oblige à le restituer. Un des plus puissants seigneurs du royaume, le sire de Coucy, avait fait pendre trois jeunes gens pour délits de chasse. Tout le baronnage sollicitait pour lui, il le condamne à une forte amende. Un seigneur s'écria ironiquement : « Si j'avais été roi, j'aurais fait pendre tous les barons, car le premier pas fait, le second ne coûte rien. » Le roi l'ayant entendu, le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire

pendre mes barons? Certainement je ne le ferai, mais je les chasserai s'ils méfont. »

Surtout il impose la paix aux seigneurs féodaux. S'il a fait la paix avec ses voisins, ce n'est pas pour voir la guerre dans son royaume. Là où une querelle s'élève entre deux seigneurs, il est interdit désormais, sous peine de mort, aux parents d'une partie de lui prêter assistance avant un intervalle de quarante jours : c'est la *quarantaine le roi*. Pendant l'intervalle, la partie peut invoquer la protection de son suzerain. C'est l'*asseurement*. Ainsi la trêve du roi, plus efficace, remplace bientôt la trêve de Dieu, et les *guerres privées* disparaissent devant la justice royale.

Louis IX agit de même vis-à-vis des communes. Dans les débats entre villes et seigneurs, il juge selon les chartes ; et le procès de la ville de Beauvais qui dure trois ans, prouve que du moins sa religion cherchait avant tout le droit. Seulement, par désir de l'ordre, comme les maires administraient mal les deniers publics, il veut que compte soit rendu chaque année à son parlement ; comme la partialité répartissait l'impôt, il charge ses baillis d'intervenir. Enfin dans quelques villes, pour mettre un terme aux guerres de carrefour, il nomme lui-même les magistrats sur une liste de candidats. C'est l'amour de la paix, de la justice avant tout qui l'inspire. Il avait vu combien la vénalité de la prévôté de Paris enfantait d'abus. Il l'abolit, et trouve dans un nouveau prévôt, Étienne Boileau, un bourgeois fait presque à son image. Les bourgeois, il a pour eux de l'estime, parce

qu'ils sont pacifiques. C'est sous lui que le titre de *bourgeois du roi* qu'il confère, commence à soustraire, aussi loin que la France s'étend, l'homme du tiers-état à l'arbitraire seigneurial.

Saint Louis qui croyait plus que nul autre qu'une volonté intelligente et bonne gouvernait le monde, avait l'instinct d'un royaume uni sous un seul maître, d'une autorité toute puissante qui s'étendît par ses agents des Flandres à la Provence, d'une monarchie enfin substituant à la suzeraineté féodale du moyen âge le pouvoir absolu du droit romain; c'est pourquoi il étend l'institution déjà créée par Philippe-Auguste des prévôts et des baillis, et surtout prescrit à leur autorité des règles sévères presque toutes empruntées au droit romain. Mais la bonne justice est surtout pour lui le but de cette magistrature royale.

Saint Louis réforme donc toute la procédure, à la lumière du droit canonique et du droit romain. Le duel judiciaire, corollaire des guerres privées, répugnait à sa droite raison. Une ordonnance qui le supprime dans les provinces immédiates, devient, par le libre consentement des barons, obligatoire dans tout le royaume. Le duel était la forme naturelle de la justice dans une société d'épée. « Mais, disait saint Louis, bataille n'est point voie de droit. » Désormais on instruit une cause; la vieille procédure romaine renaît, les témoins comparaissent, le dossier est créé. Mais le baron perd cet instrument de puissance, le droit de justice; lui qui ne sait pas

lire et écorche le vélin, quand il trace lourdement sa croix au bas d'un acte, il se fatigue à ces minuties juridiques. Quand il faudrait siéger longuement dans un fauteuil, ce meuble, jusque-là, des longues veillées et du sommeil, son cheval hennit et l'appelle. Le dossier a vaincu l'épée, l'intelligence remplace la force.

Depuis longtemps le roi tenait cour où tout vassal pouvait appeler. Mais qu'était l'appel, sous le régime du duel! Si la victime avait péri, la famille devait trouver un champion nouveau qui allât hasarder sa vie pour un intérêt souvent peu capable de le toucher; puis, la partie gagnante n'aimait-elle pas mieux transiger que de courir encore de cruels hasards? Avec la juridiction écrite on appelle avec bonheur d'un juge qui a failli à un juge mieux informé; d'une puissance petite, mesquine, partiale parce qu'elle prononce en sa cause, odieuse parce que chaque jour la retrouve oppressive, à une autorité éloignée, généreuse et assez grande pour ne regarder que le droit. Les quatre grands bailliages d'Amiens, de Sens, de Mâcon, de Saint-Pierre des Moutiers s'établissent; les juridictions inférieures, encore peu usitées dans le testament de Philippe-Auguste, se multiplient. L'autorité royale intervient partout pour mériter des titres à la reconnaissance de ceux qui l'invoquent; et si elle prépare, à l'insu même de saint Louis, la réunion de belles provinces, c'est par la plus légitime des séductions, l'amour et le respect qu'elle inspire.

Tout à l'heure une cour va se former, dernier asile des parties qui se croient lésées, véritable sénat de la justice, qui fera les lois du royaume et créera une tradition de jurisprudence française. Grâce aux appels qui, portés en grand nombre au roi, le forcent à s'entourer de serviteurs laborieux, le parlement de Paris remplace la vieille assemblée des seigneurs. Déjà il a ses *olim;* déjà les baillis viennent y reposer leur vieillesse, et prêter aux conseillers nouveaux l'appui de leur expérience toute pratique. Des inspecteurs ou enquesteurs royaux, sortes de *missi dominici,* y font chaque année un rapport sur l'administration et la justice. Née dans le palais du prince, composée longtemps de ses conseillers intimes, cette forte et grande compagnie sera un des instruments les plus heureux de la royauté. La hiérarchie ainsi organisée, les vassaux et le roi laissent, pour le bien de tous, les appels se multiplier. Le nombre des *cas royaux* s'augmente chaque jour. Le bel ensemble de ces réformes se déduit avec une unité parfaite; la haute intelligence du bien le domine et l'explique.

A ces tribunaux, il faut des lois. Philippe-Auguste n'avait laissé que deux ou trois ordonnances et des conseils pour le gouvernement du royaume, où il tient le langage d'un riche propriétaire foncier à ses enfants. Les œuvres législatives de saint Louis sont considérables. Le premier il administre; le premier il a des archives et des scribes réguliers. Le *Code d'Oléron,* le *Livre des métiers*, les *Établissements,*

les *Coutumes du Beauvoisis* et les *Conseils à un ami*, sont les débuts législatifs d'un pouvoir qui, pour ses essais, élève des monuments.

Avant Louis IX, rien ne prouvait que l'autorité capétienne se constituerait souveraine indiscutée. Avec lui elle montre tant de bon sens dans le désir du bien, tant de justice dans des actes forts et politiques que l'avenir est à elle. La France est au prince qui envoie ses baillis dans tout le royaume ; qui est servi par Beaumanoir et Pierre de Fontaines ; et qui, plus que tous ses prédécesseurs, montre la royauté comme l'expression et la garantie de tous les droits. Le trône aujourd'hui est bien assis ; un prince despotique et durement ambitieux peut y monter, il ne dissipera pas l'indélébile prestige dont la royauté s'est entourée ; longtemps elle sera pour la foule ce qu'elle a été une fois avec tant d'éclat, l'image de Dieu et la règle de la justice.

Il fallait à cette vie une fin digne de sa sainteté. Dix-sept mille fidèles, habitants des chrétientés d'Orient, venaient de périr. Louis, déjà mourant, voulut se croiser. Son frère, Charles d'Anjou, conquérant de Naples et de Sicile, qui avait des prétentions à un grand empire, en Sicile et en Italie, y poussait sa piété par ambition. Tout le monde, en France, blâme cette résolution ; le fidèle Joinville, qui se refuse à partir, ne craint pas de dire que c'est pécher mortellement que de donner au roi un pareil conseil. Le roi part cependant ; et, par devoir, ses

frères, ses enfants, les principaux seigneurs partent avec lui, moins pour entreprendre quelque chose que pour le conduire au martyre que le saint roi rêve. Il ne débarque en effet sur la plage de Tunis que pour y être atteint de la peste. Là, joyeux de mourir, quoique triste de n'avoir rien fait de plus pour son Dieu, étendu sur un lit de cendres, sans vêtements qu'un lambeau de chemise, il donne sa dernière instruction à son fils.

« Beau fils, la première chose que je t'enseigne et commande à garder, si est que de tout ton cœur et sur tout rien, tu aimes Dieu, car sans ce nul homme ne peut être sauvé... Si Dieu t'envoie l'adversité, reçois-la bénignement et en rends grâce à Notre-Seigneur, et pense que tu l'as méritée, et tout te tournera à profit ; aie le cœur doux et compatissant pour les pauvres ; sois loyal et roide pour tenir justice et droit à tes sujets. Je te prie surtout que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement que tu le gouvernasses méchamment... Et je te supplie encore, enfant, que en ma fin tu aies de moi souvenance, et octroie-moi part et portion dans tous les bienfaits que tu feras, afin que nous puissions une fois, après cette mortelle vie, être devant Dieu ensemble à lui rendre grâce et louange sans fin en son royaume du paradis. »

« Et après mit les mains sur sa poitrine et en regardant vers le ciel, rendit l'âme à son créateur à

telle même heure que Notre-Seigneur Jésus-Christ rendit l'esprit sur l'arbre de la croix, pour le salut de son peuple. »

Le seul Marc-Aurèle, peut-être, vécut dans la grandeur avec cette insouciance de ce qu'aiment les ambitions vulgaires et cette haute passion du bien. On ne saurait faire l'injure à ces deux grandes vertus, si différentes cependant, de les risquer en un parallèle, que la profonde admiration ne permet pas. Le fils de Blanche de Castille et le disciple d'Antonin furent saints à leur manière et selon leur temps.

Le stoïcien dans un empire immense, dans une société vieillie, essaya vainement de conjurer par un effort sublime de sa raison de croulantes ruines. Le chrétien, au milieu d'une société jeune et pleine de verdeur, éleva un édifice nouveau par la vivifiante charité de son cœur. Ce qui fit le malheur du premier, c'est qu'il fut tellement seul au milieu de son siècle, qu'il n'eut d'autre reflet de son âme, que le livre de ses pensées qu'il nous a laissé. Ce qui fit le bonheur de l'autre, c'est qu'il fut compris et si bien, que son sénéchal nous le fait connaître comme si nous l'avions vu de nos yeux et touché de nos mains. Sans le livre des *Maximes* nous n'aurions rien de Marc-Aurèle, et les philosophes eux-mêmes n'auraient pas eu de quoi édifier le culte qu'ils lui ont consacré. Aussi Marc-Aurèle semble-t-il, dès les premiers jours, atteint d'une tristesse qui le suivit jusqu'au tombeau. Il n'en fut pas ainsi de Louis IX.

Un jour, nous raconte Joinville, que des chrétiens d'Arménie venaient visiter saint Louis en Palestine : « Sire, lui dit son sénéchal, il y a là dehors un peuple nombreux de la grande Arménie qui vont à Jérusalem et me prient, Sire, que je leur fasse voir le saint roi. Je n'en suis pourtant pas encore à baiser vos reliques. Et le roi rit moult hautement, et dit au sénéchal de les aller quérir. Ils entrèrent donc, contemplèrent le roi et s'en allèrent satisfaits. » Le saint roi pouvait éprouver un sentiment de joie intérieure que Marc-Aurèle ne connut jamais. Il se sentait de son vivant soutenu par le concours de l'admiration chrétienne. Il savait que son fidèle sénéchal recueillerait, pour l'admiration de la postérité, ses saintes et adorables reliques.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE



PARIS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1865

J. F. BOISSONADE

Critique littéraire sous le 1er empire, avec une notice par M. Naudet, de l'Institut, et une étude de M. L. Colincamp, etc. 2 forts vol. in-8 avec portrait. 15 fr.

BONNECHOSE (EMILE DE)

Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la Révolution française, avec un résumé chronologique des événements jusqu'à nos jours. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2e édit. 4 vol. in-8. . 28 fr.

Histoire de France. 15e édit. augm. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

BROGLIE (DUC DE)

Écrits et Discours. Philosophie, littérature, politique. 3 vol. in-8. . 21 fr.

BROGLIE (A. DE)

L'Église et l'Empire romain au IVe siècle. — 2 Parties.

1re partie : Règne de Constantin. 5e édition revue et corrigée. 2 vol. in-8. 14 fr.

2e partie : Constance et Julien l'Apostat. 2e édit. 2 vol. in-8 . . . . . 14 fr.

Le prince de Broglie et dom Guéranger, par l'abbé Marty. in-8. . 1 fr.

CARNÉ (L. DE)

Les Fondateurs de l'Unité française. — Suger. — Saint Louis. — Du Guesclin. — Jeanne d'Arc. — Louis XI. — Henri IV. — Richelieu. — Mazarin. 2 vol. in-8. 14 fr.

La Monarchie française au XVIIIe siècle. Études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'Histoire du Gouvernement représentatif en France et ses suites, de 1789 à 1848. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.* 2 vol. in-8. . . . . . . 14 fr.

CASELLI (Dr)

La Réalité ou Accord du spiritualisme avec les faits, etc. 1 vol. in-8 . . . . 6 fr.

CASTLE (Dr)

La Phrénologie spiritualiste. Études de psychologie appliquée. 1 vol. in-8. 7 fr.

CHASLES (PHIL.).

Voyage d'un critique à travers la vie et les livres. — **Orient**. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

CHASLES (ÉMILE)

La Comédie au XVIe siècle. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

CHASSANG

Apollonius de Tyane, sa vie, ses voyages, ses prodiges, par Philostrate, et ses lettres; ouv. trad. du grec, avec notes, etc. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.

Histoire du Roman dans l'antiquité grecque et latine et de ses rapports avec l'histoire. (*Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions*). 1 vol. in-8. 7 fr.

CLÉMENT (PIERRE)

Jacques Cœur et Charles VI ou la France au XVe siècle. Nouv. édition revue. 1 fort vol. in-8, portrait. . . . . 7 fr.

Enguerrand de Marigny, *Beaune de Semblançay, le Chevalier de Rohan*. Épisodes de l'histoire de France. 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

COMBES (F.)

La princesse des Ursins. Essai sur sa vie et son caractère politique. 1 v. in-8. 6 fr.

COURDAVEAUX

Entretiens d'Épictète, trad. nouvelle et complète. 1 vol in-8. . . . . . 7 fr.

COUSIN (V.)

La jeunesse de Mazarin. 1 fort vol. in-8. . . . . 8 fr.

La Société française au XVIIe siècle, d'après le *Grand Cyrus*, roman de mademoiselle de Scudéry. 2 beaux vol. in-8. . . . . 14 fr.

— **Madame de Chevreuse**. 2e édit. 1 vol. in-8, orné d'un joli portrait. . 7 fr.

— **Madame de Hautefort**. 1 vol. in-8, avec un joli portrait. . . . . . . 7 fr.

— **Jacqueline Pascal**. 4e édition. 1 vol. in-8, *fac-simile*.. . . . . . . 7 fr.

— **La Jeunesse de madame de Longueville**. 4e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8, 2 portraits. . . . . 7 fr.

— **Madame de Longueville pendant la Fronde** (1651-1653). 1 vol. in-8. 7 fr.

— **Madame de Sablé**. 2e édition. 1 vol. in-8, avec portrait. . . . . . . 7 fr.

COUSIN (V.) (*suite*)

Études littéraires. 2 vol. in-8 qui se vendent séparément :
— **Études sur Pascal**. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
— **Fragments et Souvenirs littéraires**. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Premiers Essais de Philosophie. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.
Introduction à l'Histoire de la Philosophie. Nouv. édition. 1 vol. in-8. . 6 fr.
Histoire générale de la Philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Philosophie de Locke. Nouvelle édition entièrement revue. 1 vol. in-8. 6 fr.
Du Vrai, du Beau et du Bien, 10e édition augmentée d'un appendice sur l'art français, etc. 1 beau vol. in-8 avec un portrait de M. Cousin. . . . . . 7 fr.

DANTE

La Divine Comédie, traduct. de F. Lamennais, avec introduction, notes et le texte italien, publ. par M. E. D. Forgues. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

DAREMBERG

La Médecine. Histoire et Doctrines. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

DE BROSSES

Le Président de Brosses en Italie. Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740. 2e édition revue sur les manuscrits, et accomp. d'une Étude par M. R. Colomb. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

DELÉCLUZE (E. J.)

Louis David. Son école et son temps. Souvenirs. 1 vol. in-8. . . . . . . 6 fr.

DELORME (S.)

Les Hommes d'Homère. Essai sur les mœurs de la Grèce aux temps héroïques. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

DESJARDINS (ERNEST)

Le grand Corneille historien. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.
Alésia 7e campagne de Jules César. Résumé du débat, etc., suivi de notes inédites de Napoléon Ier sur les Commentaires de Jules César. In-8, avec *fac-simile*. 3 fr.

CH. DESMAZE

Le Châtelet de Paris, son organisation, ses priviléges, etc. 1 vol. in-8. . 7 fr.

DREYSS (CH.)

Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du dauphin. 1re édit. complète, avec une étude sur la composition des Mémoires et des notes. 2 vol. in-8. . 14 fr.

DROMEL

La loi des Révolutions. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

DUBOIS D'AMIENS (FRÉD.)

Éloges prononcés à l'Académie de Médecine. Pariset, Broussais, Ant. Dubois, Richerand, Boyer, Orfila, Cabuzon, Desgenettes, Récamier, Roux, Magendie, Guéneau de Mussy, G. Saint-Hilaire, A. Richard, Chomel, Thenard, etc., etc. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

DUBOIS GUCHAN

Tacite et son siècle, ou la société romaine-impériale, d'Auguste aux Antonins, dans ses rapports avec la société moderne. 2 beaux volumes in-8. . . . . 14 fr.

DU CELLIER

Histoire des Classes laborieuses en France, depuis la conquête de la Gaule par Jules César jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

DU MÉRIL (ÉDEL.).

Histoire de la Comédie, période primitive. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8. . . . . 8 fr.

EICHHOFF (F. G.)

Tableau de la Littérature du Nord, au moyen âge, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Slavonie. Nouv. édit. revue et augmentée. 1 vol. in-8. 6 fr.

FALLOUX (Cte DE)

Correspondance du P. Lacordaire avec Madame Swetchine, publiée par M. de Falloux. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

Madame Swetchine. Journal de sa conversion, méditations et prières, publiées par M. de Falloux. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Madame Swetchine. Sa vie et ses pensées, publiées par M. de Falloux. 8e édit. 2 vol. in-8 . . . . 15 fr.

Lettres de madame Swetchine, publiées par M. de Falloux. 2 vol. in-8. 15 fr.

FEILLET

La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul, ou un chapitre de l'histoire du paupérisme (*Mention très honorable de l'Acad. des sciences morales*). 2e édit. revue. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

FERRARI (J.)

Histoire des Révolutions d'Italie, ou Guelfes et Gibelins. 4 vol. in 8. . 24 fr.

FEUGÈRE (LÉON)

Les Femmes poëtes au XVIe siècle, étude suivie de notices sur Mlle de Gournay, d'Urfé, Montluc, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

FLAMMARION.

La Pluralité des Mondes habités. Étude où l'on expose les conditions d'habitabilité des terres célestes, etc. 4e édit. 1 fort vol. in-8 avec figures . . . 7 fr.

Les mondes imaginaires et les mondes réels, voyage astronomique pittoresque, et Revue critique des théories humaines sur les habitants des astres. 1 fort vol. in-8, fig. . . . . 7 fr.

GEFFROY (A.)

Lettres inédites de Mme des Ursins, avec une introd. et des notes. 1 v. in-8. 6 fr.

GERMOND DE LAVIGNE

Le Don Quichotte de Fernandez Avellaneda, traduit de l'espagnol et annoté. 1 beau vol. in-8. . . . . 6 fr.

GÉRUZEZ (E.)

Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution. (*Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Gobert.*) 3e édit. 2 v. in-8. 14 fr.

SAINT-MARC GIRARDIN

Tableau de la Littérature française au XVIe siècle, suivi d'études sur la littérature du moyen âge et de la Renaissance. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Lettres inédites de Voltaire, publ. par MM. de Cayrol et François, avec introduction, par M. Saint-Marc Girardin. 2e édit. augm. 2 vol. in-8.. . . . . 14 fr.

GOBINEAU (Cte DE)

Les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale. 1 vol. in-8. 7 fr.

GODEFROY (F.)

Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

GUADET

Les Girondins, leur vie politique et privée, leur proscription, leur mort. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

GUÉRIN (MAURICE ET EUGÉNIE DE)

Journal, lettres et fragments, publiés par M. Trebutien, avec une étude par M. Sainte-Beuve. 3 volumes in-8.. . . . . 21 fr.

GUIZOT

Sir Robert Peel, étude d'histoire contemporaine, accompagnée de fragments *inédits* des Mémoires de Robert Peel. Nouvelle édition. 1 vol. in-8.. . . . . 7 fr.

Histoire de la Révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'à la mort de R. Cromwell (1625-1660). 6 vol. in-8, en 3 parties. . . 42 fr.

— **Histoire de Charles Ier**, depuis son avénement jusqu'à sa mort (1625-1649) précédée d'un *Discours sur la Révolution d'Angleterre*. 8e édit. 2 vol. in-8. 14 fr.

— **Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell** (1649-1658). 2e édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

— **Histoire du protectorat de Richard Cromwell**, et du *Rétablissement des Stuarts* (1659-1660). 2e édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

GUIZOT (*suite*)

Études sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre, 2 vol. in-8 :
— **Monk. Chute de la République**. 5e édit. 1 vol. in-8, portrait. . . . . 6 fr.
— **Portraits politiques** des hommes des divers partis : *Parlementaires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs*. Études historiques. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . 6 fr.

Essais sur l'Histoire de France. 10e édit. revue et corrigée. 1 vol. in-8. 6 fr.

Histoire des origines du gouvernement représentatif et des institutions politiques de l'Europe, etc. (*Cours d'Histoire moderne de* 1820 à 1822.) Nouv. édit. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française. Nouv. édition. 5 vol. in-8. 30 fr.

Discours académiques, suivis des discours prononcés pour la distribution des prix au Concours général et devant diverses sociétés, etc. 1 vol. in-8. . . 6 fr.

Corneille et son temps. Étude littéraire : *État de la Poésie en France avant Corneille ; Corneille ; Chapelain, Rotrou* et *Scarron*, etc. 1 vol. in-8. . 5 fr.

Méditations et études morales et religieuses. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

Études sur les beaux arts en général. 3e édit. 1 vol. in-8. . . . . . . 6 fr.

De la Démocratie en France. 1 vol. in-8 de 164 pages. . . . . . . 2 fr. 50

Abailard et Héloïse. Essai historique par M. et Mme Guizot, suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, traduites par M. Oddoul. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

Grégoire de Tours et Frédégaire. — Histoire des Francs et Chronique, trad. Nouv. édit. revue et augmentée de la *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire*, par M. Alfred Jacobs. 2 vol in-8, avec une carte spéciale. . 14 fr.
Cet ouvrage est autorisé par décision ministérielle pour les Écoles publiques.

Œuvres complètes de W. Shakspeare, traduction nouvelle de M. Guizot, avec notices et notes. 8 vol. in-8. 40 fr.

Histoire de Washington *et de la fondation de la république des États-Unis*, par M. C. de Witt, avec une Introduction par M. Guizot. 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8, avec portraits et carte. . . . . 7 fr.

Correspondance et Écrits de Washington, traduits de l'anglais et mis en ordre par M. Guizot. 4 vol. in-8. . . . . 12 fr.

Dictionnaire universel des synonymes de la Langue française, contenant les synonymes de Girard, Beauzée, Roubaud, d'Alembert, etc., augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, par M. Guizot. 7e édit. 1 vol. gr. in-8. 15 fr.
L'introduction de cet ouvrage est autorisée dans les Établissements d'instruction publique.

GUIZOT (GUILLAUME)

Ménandre. Étude historique et littéraire sur la Comédie et la Société grecques. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8, avec portrait. . . 6 fr.

HOUSSAYE (ARSÈNE)

Les Charmettes. —*J. J. Rousseau et Madame de Warens*. 1 beau vol. in-8 avec portrait et grav. . . . . 7 fr.

JACQUINET

Des Prédicateurs au XVIIe siècle avant Bossuet. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

J. JANIN

La Poésie et l'Éloquence à Rome au temps des Césars. 1 vol. in-8. 7 fr.

JOBEZ (AD.).

La France sous Louis XV (1715-1774). Tome I et II parus. In-8. Prix du vol. 6 fr.

JOUBERT

Pensées, Essais et Maximes, suivis de sa Correspondance, avec une Notice, par M. P. de Raynal. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

LÉON LAGRANGE

Joseph Vernet et la peinture au XVIIIe siècle, avec grand nombre de documents inédits. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.

MARY LAFON

Le Maréchal de Richelieu et madame de Saint-Vincent. 1 vol. in-8. . . 6 fr.

LA HARPE

Lycée ou Cours de Littérature. 18 vol. in-8. . . . . 24 fr.

LAMENNAIS

Dante. La Divine Comédie, trad. accompagnée d'une introduction et de notes, avec le texte italien, publ. par M. E. D. Forgues. 2 vol. in-8. . . . . . . 14 fr.

Correspondance inédite, publiée par M. Forgues. 2 vol. in-8. . . . . . 14 fr.

LAPRADE (V. DE)

Questions d'art et de morale. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

LE COULTEUX DE CANTELEU

Les Sectes et les Sociétés secrètes politiques et religieuses. 1 v. in-8. 5 fr.

LE DIEU (L'ABBÉ)

Mémoires et journal de l'abbé Le Dieu, sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés sur les manuscrits autographes. 4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

LÉLUT

Physiologie de la pensée. Recherche critique des rapports du corps à l'esprit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

LEMOINE (ALB.)

L'aliéné devant la philosophie, la morale et la société. 1 vol. in-8. . . 7 fr.

LEPINOIS (H. DE)

Le gouvernement des Papes et les Révolutions dans les États de l'Église, d'après des documents extraits des archives secrètes du Vatican, etc. 1 v. in-8. 7 fr.

LITTRÉ

Histoire de la langue française. Études sur les origines, l'étymologie, la grammaire, etc. Nouv. édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

LIVET (CH.)

Précieux et Précieuses. Caractères et mœurs du XVIIe siècle. 1 vol. in-8. 7 fr.

La Grammaire française et les Grammairiens du XVIe siècle. (*Mention très-honorable de l'Académie des inscriptions*.) 1 fort vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

LOVE

Le Spiritualisme rationnel, à propos des divers moyens d'arriver à la connaissance, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MARGERIE (A. DE)

Théodicée. Études sur Dieu, la Création et la Providence. 2 vol. in-8. . 12 fr.

MARTHA BECKER

Le général Desaix. Étude historique. 1 vol. in-8, avec portrait. . . . 6 fr.

MARY (D^r)

Le Christianisme et le libre examen. Discussion des arguments apologétiques. 2 vol. in-8. . . . . 12 fr.

MATTER

Le Mysticisme en France au temps de Fénelon. 1 vol. in-8. . . . 7 fr.

Swedenborg. Sa vie, ses écrits, sa doctrine. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Saint-Martin, *Le Philosophe inconnu*, sa vie, ses écrits; son maître Martinez et leurs groupes. 1 vol. in-8. 7 fr.

MAURY (ALF.)

Les Académies d'autrefois, 2 parties :
- *L'ancienne Académie des Sciences*. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.
- *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. 1 volume in-8. . 7 fr.

Croyances et légendes de l'antiquité. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

MERCIER DE LACOMBE (CH.)

Henri IV et sa politique. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*. 2e prix Gobert.) 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MERRUAU (P.)

L'Égypte contemporaine. 1840 à 1857. De Méhémet-Ali à Saïd-Pacha; avec une **Étude sur l'Isthme de Suez**, par M. F. de Lesseps. 1 vol. in-8. . . . 5 fr.

MIGNET

Éloges historiques : *Jouffroy, de Gerando, Laromiguière, Lakanal, Schelling, Portalis, Hallam, Macaulay*. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Portraits et notices historiques et littéraires : *Sieyes, Rœderer, Livingston, Talleyrand, Broussais, Merlin, D. de Tracy, Daunou, Siméon, Sismondi, Comte, Ancillon, Bignon, Rossi, Droz, Cabanis, Franklin*, etc. Nouv. édit. 2 v. in-8 10 fr.

Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste. 5e édit., revue et corrigée. 1 beau vol. in-8. . . . . 6 fr.

Histoire de la Révolution française de 1789 à 1814. 9e édit. 2 vol. in-8. 12 fr.

MOLAND (LOUIS)

Origines littéraires de la France. Roman, Légende, Prédication, Poétique, etc. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

MONNIER (F.)

Le Chancelier d'Aguesseau, etc., avec des documents inédits et des ouvrages nouveaux du Chancelier. (*Ouvr. cour. par l'Acad. franç.*) 2e édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

MONTALEMBERT (COMTE DE)

L'Église libre dans l'État libre. Discours prononcé au congrès de Malines. 1 v. in-8. . . . . 2 fr. 50

MORET (ERNEST)

Quinze ans du règne de Louis XIV. 1700-1715. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*, 2e prix Gobert.) 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.

NOURRISSON

Philosophie de saint Augustin. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.*) 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

La Nature humaine. Essais de psychologie appliquée. (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales*). 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

NOUVION (V. DE)

Histoire du règne de Louis Philippe Ier, Roi des Français (1830-1840). 4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

PELLISSON ET D'OLIVET

Histoire de l'Académie française. Nouv. édit. avec une introduction, des notes et éclaircissements, par M. Ch. Livet. 2 gros vol. in-8. . . . . 14 fr.

PEZZANI (ANDRÉ)

La Pluralité des existences de l'âme, conforme à la doctrine de la Pluralité des Mondes. — Opinions des philosophes anciens et modernes. 1 vol. in-8. 6 fr.

POIRSON (A.)

Histoire du règne de Henri IV. (*Ouvrage qui a obtenu deux fois le grand prix Gobert, de l'Académie française.*) Seconde édition, considérablement augmentée. 4 vol. in-8. Les tomes I à III en vente. — Prix des 3 vol. parus. . . . 25 fr.

POUJADE (EUG.)

Chrétiens et Turcs, scènes et souvenirs de la vie politique, militaire et religieuse en Orient. 1 fort vol. in-8. . . . . 6 fr.

RAYNAUD (MAURICE)

Les Médecins au temps de Molière. Mœurs, Institutions, Doctr. 1 v. in-8. 7 fr.

RÉMUSAT (CH. DE)

Bacon. Sa vie, son temps et sa philosophie. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Saint Anselme de Cantorbéry. 1 fort vol. in-8. . . . . 7 fr.

Abélard : Sa vie, sa philosophie et sa théologie. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Channing : Sa vie et ses œuvres, avec préface de M. Ch. de Rémusat. 1 vol. in-8 6 fr.

RONDELET (ANT.)

Du Spiritualisme en économie politique (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.*) 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

ROUX (AMÉDÉE)

Montausier, sa vie et son temps. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

ROUSSET (CAMILLE)

Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire. *(Ouvrage couronné par l'Académie française.* 1er prix Gobert.) 3e édit. 4 vol. in-8. 14 fr.

SACY (S. DE)

Variétés littéraires, morales et historiques. 2e édit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

Le Bouddha et sa religion. Nouv. édition, corr. et augm. 1 vol. in-8. . . 7 fr.
Mahomet et le Coran. Précédé d'une introd. sur les devoirs mutuels de la philosophie et de la religion. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.

SAISSET (E.)

Le Scepticisme. — Œnésidème. — Pascal. — Kant. — Études, etc. 1 vol. in-8. 7 fr.
Précurseurs et Disciples de Descartes. Études d'histoire et de philosophie. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

SALVANDY (N. DE)

Histoire de Sobieski et de la Pologne. 2 vol. in-8. Nouv. édit. . . . . 14 fr.
Don Alonso ou l'Espagne, histoire contemporaine. Nouv. édit. 2 vol. in-8. 14 fr.
La Révolution de 1830 et le *Parti révolutionnaire*, ou Vingt mois et leurs résultats. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 1855. . . . . 5 fr.
Discours de MM. Berryer et de Salvandy à l'Académie française. in-8. 1 fr.
Discours de MM. de Sacy et de Salvandy à l'Académie française. in-8. 1 fr.

SAULCY (F. DE)

Histoire de l'Art judaïque, d'après les textes sacrés et profanes. 1 vol. in-8. 7 fr.
Les campagnes de Jules César dans les Gaules. Études d'archéologie militaire. 1re partie. 1 vol. in-8, fig. . . . . 7 fr.

SCHILLER

Œuvres dramatiques, trad. de M. de Barante. Nouv. édit. entièrement revue, accompagnée d'une étude, de notices et de notes. 3 vol. in-8 . . . . . 15 fr.

SCHNITZLER

Rostoptchine et Kutusof. *La Russie en* 1812. Tableau de mœurs et essai de critique historique. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

SCLOPIS (F.)

Histoire de la Législation italienne, trad. par M. Ch. Sclopis, 2 v. in-8. . 10 fr.

SHAKSPEARE

Œuvres complètes, trad. de M. Guizot. Nouv. édit. revue, accomp. d'une étude sur Shakspeare, de notices, de notes. 8 vol. in-8. . . . . 40 fr.

SOREL

Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice pendant la terreur. 1 vol. in-8 avec pl. . . . . 7 fr.

THIERRY (AMÉDÉE)

Tableau de l'Empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident. 4e édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Histoire d'Attila, de ses fils et de ses successeurs en Europe. Nouv. édit. revue. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.
Récits de l'Histoire romaine au ve siècle. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Nouveaux Récits de l'Histoire romaine aux ive et ve siècles. 1 volume in-8. . . . . 7 fr.
Histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine. 6e édition revue. 2 v. in-8 (sous presse). . . . .

TISSOT

Turgot. Sa vie, son administration, ses ouvrages. *(Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.)* 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

VILLEMAIN

Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature. Première partie : M. de Narbonne, etc. 7e édit. 1 vol. in-8. 7 fr.

Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature. Deuxième partie : Les Cent-Jours. 1 vol. in-8. Nouv. édit. . . . . 7 fr.

La République de Cicéron, traduite avec une introduction et des suppléments historiques. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

Choix d'Études sur la littérature contemporaine : *Rapports académiques*, Études sur *Chateaubriand*, *A. de Broglie*, *Nettement*, etc. 1 vol. in-8. . . . . . . 6 fr.

Cours de Littérature française, comprenant : *Le Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle* et le *Tableau de la Littérature au moyen âge*. Nouv. édit. 6 vol. in-8. . . . . 36 fr.

— **Tableau de la Littérature** au XVIIIe siècle. 4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

— **Tableau de la Littérature** au moyen âge. 2 vol. in-8.. . . . . 12 fr.

Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle, etc. Nouv. édit. 1 fort vol. in-8.. . . . . 6 fr.

Discours et mélanges littéraires : *Éloges de Montaigne et de Montesquieu*. — *Sur Fénelon et sur Pascal*. — *Rapports et discours académiques*. Nouv. édit. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

Études de Littérature ancienne et étrangère : *Études sur Hérodote*, *Lucrèce*, *Lucain*, *Cicéron*, *Tibère et Plutarque*. — *De la corruption des lettres romaines*. — *Essai sur les romans grecs*. — *Shakspeare*; *Milton*; *Byron*, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

Études d'Histoire moderne : *Discours sur l'état de l'Europe au XVe siècle*. — *Lascaris*. — *Essai historique sur les Grecs*. — *Vie de l'Hôpital*. 1 vol. in-8. 6 fr.

VILLEMARQUÉ (H. DE LA)

La Légende celtique et la poésie des cloîtres. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Les Bardes bretons. Poëmes du VIe siècle, traduits pour la première fois en français avec le texte en regard, revus sur les manuscrits et accompagnés d'un fac-simile. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Les Romans de la Table ronde et les contes des anciens Bretons. Nouv. édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Myrdhinn ou l'enchanteur Merlin. Son histoire, ses œuvres, son influence. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

VOLTAIRE

Lettres inédites de Voltaire, publiées par MM. de Cayrol et François, avec une introduction par M. Saint-Marc Girardin. 2e édit. augmentée. 2 vol. in-8. 14 fr.

Voltaire à Ferney. Étude suivie de sa Correspondance inédite avec la duchesse de Saxe Gotha, de nouvelles lettres et de Notes historiques inédites, publiées par MM. Évariste Bavoux et A. François. nouv. édit. augmentée 1 vol. in-8. . 7 fr.

Voltaire et le président de Brosses. Correspondance inédite, suivie d'un supplément à la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse et d'autres personnages, publiée avec notes, par M. Th. Foisset. 1 vol. in-8.. . . . . 5 fr.

WHYTE MELVILLE

Les Gladiateurs. — **Rome et Judée**. — Roman antique, trad. par Bernard Derosne, avec préface de Th. Gautier. 2 vol. in-8.. . . . . 12 fr.

WITT (CORNELIS DE)

Études sur l'histoire des États-Unis d'Amérique. 2 volumes :

— **Thomas Jefferson**. Étude historique sur la démocratie américaine. 2e édit. 1 vol. in-8, orné d'un portrait.. 7 fr.

— **Histoire de Washington** *et de la fondation de la République des États-Unis* avec une Étude par M. Guizot, 5e édit. 1 vol. in-8, orné de portraits et d'une carte.. . . . . 7 fr.

ZELLER

Les Empereurs romains. Caractères et portraits historiques. 1 vol. in-8. 7 fr.

ÉDITIONS IN-12

ARMAILLÉ (Cᵗᵉˢˢᵉ D') NÉE DE SÉGUR

La reine Marie Leckzinska. Étude historique. 1 vol. in-12 . . . 3 fr.

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Étude historique. 1 vol. in-12. 3 fr.

ALAUX

La Raison. — Essai sur l'avenir de la philosophie. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

AMPÈRE (J.-J.)

Littérature et Voyages. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Heures de poésie. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

La Grèce, Rome et Dante, études littéraires. 5e édit. 1 vol. in-12 . . 3 fr. 50

BABOU

Les Amoureux de Mme de Sévigné, etc. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

BARANTE

Histoire des Ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Nouv. édit., illustrée de vignettes. 8 vol. in-12. . . . . 24 fr.

Tableau littéraire du XVIIIe siècle. Nouv. édit. 1 vol. in-12 . . . . . . 3 fr. 50

Royer-Collard. — Ses discours et ses écrits. Nouv. édit. 2 vol. in-12 . . 7 fr.

Études historiques et biographiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12 . . . . . 7 fr.

Études littéraires et historiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.

Histoire de Jeanne d'Arc. *Édition populaire.* 1 vol. in-12. . . . . . . 1 fr. 25

H. BAUDRILLART

Publicistes modernes. *Young, de Maistre, M. de Biran, Ad. Smith, L. Blanc, Proudhon, Rossi, Stuart-Mill,* etc. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BAUTAIN (L'ABBÉ)

Philosophie des lois au point de vue chrétien. 3e édit. 1 vol. in-12 . . 3 fr. 50

La Conscience, ou la Règle des actions humaines. 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

L'Esprit humain et ses facultés, ou *Psychologie expérimentale.* 2 vol. in-12. 7 fr.

BENOIT

Chateaubriand, sa vie, ses œuvres. Étude littéraire et morale. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

BERSOT (ERN.)

Essais de philosophie et de morale. 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

BERTAULD

La Liberté civile. Nouvelles études sur les publicistes. 2e éd. 1 v. in-12. 3 fr. 50

BAGUENAULT DE PUCHESSE

L'Immortalité. — *La mort et la vie,* etc., avec une lettre de Mgr Dupanloup. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BOILLOT

L'astronomie au XIXe siècle. Tableau des progrès de cette science depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Le Mouvement scientifique pendant 1864, par Menault et Boillot. Deux semestres ou vol. in-12, à . . . . 2 fr. 50

BONHOMME (H.)

Madame de Maintenon et sa famille. Lettres et documents inédits, avec notes, etc. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

BOUCHITTÉ

Le Poussin. Sa vie, son œuvre. 2e édit. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BURGGRAEVE

Le Livre de tout le monde sur la santé. Notions de physiologie et d'hygiène. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

CASTLE

Phrénologie spiritualiste. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

CHASSANG

Apollonius de Tyane. Sa vie, ses voyages, ses prodiges par Philostrate et ses lettres, trad. du grec, avec notes, etc. 2ᵉ édit. 1 vol. in-12. . . . . . 3 fr. 50

Histoire du Roman dans l'antiquité grecque et latine. (*Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions.*) Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

CHESNEAU (ERNEST)

Les Chefs d'École. — La Peinture au XIXᵉ siècle. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

L'Art et les artistes modernes en France et en Angleterre. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

CLÉMENT (PIERRE)

Portraits historiques. *Suger, Sully, Norion, Grignan, d'Argenson, Law, Paris, M. d'Arnouville, Terray*, etc. 2ᵉ édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Enguerrand de Marigny. *Beaune de Semblançay, le Chevalier de Rohan*. Épisodes de l'histoire de France. 2ᵉ édit. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

CLÉMENT DE RIS

Critiques d'art et de littérature. 1 vol. in-12.. . . . . 3 fr.

COGNAT (L'ABBÉ)

Traditionalisme et rationalisme. Quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps. Nouvelle édition 1 vol. in-12.. . . . . 3 fr.

COUSIN (V.)

Madame de Sablé 3ᵉ édit. 1 vol. in-12.. . . . . 3 fr. 50

La Jeunesse de madame de Longueville. 5ᵉ édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Jacqueline Pascal. Premières études, etc. 5ᵉ édit. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

Madame de Chevreuse 3ᵉ édition. 1 vol. in-12.. . . . . 3 fr. 50

Premiers essais de philosophie. (Cours de 1815.) Nouv. édit. 1 v. in-12. 3 fr. 50

Introduction à l'histoire de la Philosophie. (Cours de 1828.) 1 v. in-12. 3 fr. 50

Histoire générale de la Philosophie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIIIᵉ siècle. Nouvelle édition, 1 vol. in-12 (*sous presse*). 3 fr. 50

Philosophie de Locke. (Cours de 1829.) Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Du Vrai, du Beau et du Bien, 11ᵉ édition. 1 vol. in-12. . . . . . . 3 fr. 50

Fragments philosophiques. 4 vol. in-12.. . . . . 14 fr.

— **Fragments de Philosophie ancienne** : *Xénophane. — Zénon d'Élée. — Socrate. — Platon. — Eunape. — Proclus. — Olympiodore.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— **Fragments de Philosophie du moyen âge** : *Abélard. — Guillaume de Champeaux. — Bernard de Chartres. — Saint Anselme*, etc. . . . . 3 fr. 50

— **Fragments de Philosophie moderne** : *Descartes. — Malebranche. — Spinoza. — Leibniz et l'abbé Nicaise — Le P. André.* 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

— **Fragments de Philosophie contemporaine** : *D. Steuart. — Buhle. — Tennemann. — Laromiguière — De Gérando. — M. de Biran.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Des Principes de la Révolution française et *du Gouvernement représentatif*, suivis des *Discours politiques*. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

DELAVIGNE (CASIMIR)

Œuvres complètes : *Théâtre et poésies*. 4 vol. in-12.. . . . . 14 fr.

DELÉCLUZE (E. J.)

Louis David. Son école et son temps. Souvenirs. Nouv. éd. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DESJARDINS (ERNEST)

Le Grand Corneille historien Nouv. édit. 1 vol. in-12.. . . . . 3 fr.

FALLOUX (Cᵗᵉ DE)

Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mᵐᵉ Swetchine. 3ᵉ édition, 1 vol. in-12. . . . . 4 fr.

Madame Swetchine. *Méditations et prières*, 2ᵉ édition. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

FALLOUX (Cte DE) [illegible]

Madame Swetchine. *Sa vie et ses œuvres*, nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.
Madame Swetchine. *Lettres*, nouv. édit. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.
Histoire de saint Pie V, Pape 3e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.
Louis XVI. 4e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

FEILLET

La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul *Mention très honorable de l'Acad. des sciences morales*. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

FÉNELON

Aventures de Télémaque et d'Aristonoüs, précédées d'une étude par M. Villemain. Nouv. édit., ornée de 24 vignettes. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

FEUGÈRE (LÉON)

Caractères et Portraits littéraires du XVIe siècle. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.
Les Femmes poëtes du XVIe siècle, étude suivie de notices sur mademoiselle de Gournay, d'Urfé, Montluc, etc. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

FLAMMARION

La Pluralité des mondes habités, au point de vue de l'astronomie de la physiologie et de la philosophie naturelle. Nouv. édit. 1 fort vol. in-12, fig. 3 fr. 50

FLEURY (ED.)

Saint-Just et la Terreur. Études sur la Révolution. 2 vol. in-12. . . . 6 fr.

FOURNEL (VICTOR)

La Littérature indépendante et les Écrivains oubliés. Essais de critique et d'érudition sur le XVIIe siècle. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

DE FRARIÈRE

Influences maternelles pendant la gestation sur les prédispositions morales et intellectuelles des enfants. Nouv. édit. revue et augmentée. 1 vol. in-12. . 3 fr.

GALITZIN (LE PRINCE AUG.)

La Russie au XVIIIe siècle Mémoires inédits sur Pierre le Grand, Catherine Ire et Pierre III. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

GERMOND DE LAVIGNE

Le Don Quichotte de F. Avellaneda. Trad. avec notes 1 vol. in-12. . . 3 fr.

GÉRUZEZ

Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution. (*Ouv. cour. par l'Académie française, 1er prix Gobert.*) Nouv. éd. 2 vol. in-12. 7 fr.

SAINT-MARC GIRARDIN

La Syrie en 1861. Condition des Chrétiens en Orient. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50
Tableau de la littérature au XVIe siècle. 2e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

GONCOURT (E. ET J. DE)

Histoire de la société française pendant la Révolution et pendant le Directoire. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

GRUN

Pensées des divers âges de la vie. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

GUADET

Les Girondins. Leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort. 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

EUGÉNIE DE GUERIN

Journal et Fragments. publiés par M. Trebutien. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 15e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Lettres d'Eugénie de Guérin. 6e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Étude sur Eugénie de Guérin par Aug. Nicolas, broch. in-12. . . . . 50 c.

MAURICE DE GUÉRIN

Journal, Lettres et Fragments publiés par M. Trebutien, avec une étude par M. Sainte-Beuve. 8e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

GUIZOT

Histoire de la Révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'au rétablissement des Stuarts (1625-1660). 6 vol. in-12, en trois parties. 21 fr.

— **Histoire de Charles Ier**, depuis son avénement jusqu'à sa mort (1625-1649), précédée d'un *Discours sur la Révolution d'Angleterre*. 7e édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

— **Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell** (1649-1658). Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

— **Histoire du protectorat de Richard Cromwell** et du **rétablissement des Stuarts** (1659-1660). 3e édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Monk. Chute de la République, etc. Étude historique. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Portraits politiques des hommes des divers partis : *Parlementaires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs* ; études historiques. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Sir Robert Peel. Étude d'histoire contemporaine, augmentée de documents inédits. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Essais sur l'Histoire de France, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr 50

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'Empire romain, etc. 7e édit. 5 vol. in-12. . . . . 17 fr. 50

Histoire des origines du Gouvernement représentatif *et des Institutions politiques de l'Europe*. Nouvelle édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Corneille et son temps. Étude littéraire suivie d'un *Essai sur Chapelain, Rotrou et Scarron*, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Méditations et Études morales. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . . . 3 fr. 50

Études sur les Beaux-Arts en général. Nouv. édit. 1 vol. in 12. . . 3 fr. 50

Discours académiques, suivis des *Discours prononcés au Concours général de l'Université et devant diverses Sociétés religieuses*, etc. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Abailard et Héloïse. Essai historique par M. et Mme Guizot, suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, trad. par M. Oddoul. Nouv. édit. 1 vol. in-12.. 3 fr. 50

Histoire de Washington *et de la fondation de la république des États-Unis*, par M. C. de Witt, avec une Introduction par M. Guizot. Nouv. édit. 1 vol. in-12, avec carte. . . . . 3 fr. 50

Grégoire de Tours et Frédégaire. — Histoire des Francs et Chronique, trad. Nouv. édit. revue et augmentée de la *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire*, par M. Alfred Jacobs. 2 vol. in 12 . . . . 7 fr.

Cet ouvrage est autorisé pour les Écoles publiques par décision de Son Exc. le ministre de l'Instruction publique.

Shakspeare. Œuvres complètes. 8 vol. in-12, à. . . . . 3 fr. 50

GUIZOT (GUILLAUME)

Ménandre. Étude historique et littéraire sur la Comédie et la Société grecques. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*.) 1 vol. in-12 avec portrait. . 3 fr. 50

HOUSSAYE (ARSÈNE)

Les Charmettes. — *J. J. Rousseau et madame de Warens*. Nouvelle édition 1 vol. in-12, portrait. . . . . 3 fr. 50

JACQUINET

Tableau du Monde physique. Excursions à travers la science. 1 vol. in-12. 3 fr.

JACOBS (ALFRED)

L'Afrique nouvelle. — Récents voyages. — État moral, intellectuel et social dans le continent noir. 1 vol. in-12 avec carte. . . . . 3 fr. 50

J. JANIN

La Poésie et l'Éloquence à Rome au temps des Césars. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

JOUBERT

Pensées, précédées de sa Correspondance, d'une notice par M. P. de Raynal, et de jugements littéraires par MM. Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, de Sacy, Géruzez et Poitou. Nouv. édit. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.

JULIEN (STANISLAS)

Yu-kiao-li. — *Les deux Cousines* — roman chinois. 2 vol. in-12. . . . . . 7 fr.

Les Deux Jeunes Filles lettrées. Roman traduit du chinois. 2 vol. in-12. 7 fr.

LAFON (MARY)

Les dernières armes de Richelieu. — Madame de Saint-Vincent. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LAGRANGE (J.)

Joseph Vernet et la peinture au XVIII[e] siècle. 2[e] édit. 1 vol. in-12 . . 3 fr. 50

LAMENNAIS

Dante. *La Divine Comédie.* Trad. avec une introd. et des notes. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

Correspondance inédite de Lamennais, publiée par M. Forgues. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

LA MORVONNAIS

La Thébaïde des Grèves. — *Reflets de Bretagne.* — Œuvres de poésies posthumes. Nouvelle édition. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

LANNAU-ROLLAND

Michel-Ange et Vittoria Colonna. Étude suivie de la traduct. complète des poésies de Michel-Ange. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LAJOLAIS (M[lle] DE)

Éducation des Femmes (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 2[e] édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LA TOUR-DU-PIN (M[me] DE)

Les Ancres brisées. Nouvelles. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

LAPRADE (VICTOR DE)

Questions d'Art et de Morale. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LEBRUN (P.)

Œuvres poétiques et dramatiques. Nouv. édition. 1 vol. in-12. . . . 3 fr.

LEGOUVÉ

Histoire morale des Femmes. 5[e] édit. revue et augm. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

LÉLUT

Physiologie de la pensée. Recherche critique des rapports du corps à l'esprit. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

LEMOINE (ALBERT)

L'Ame et le Corps. Études de philosophie morale et natur. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

L'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société. 2[e] édit. 1 vol. in-12 3 fr. 50

J. LEVALLOIS

Critique militante. Études de philosophie littéraire. 1 vol. in-12 . . . 3 fr. 50

LITTRÉ

Histoire de la Langue française, études sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen âge. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

LIVET (CH. L.)

Précieux et Précieuses. Caractères et mœurs du XVII[e] siècle. 2[e] édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MATTER

Saint-Martin, le philosophe inconnu, etc. 2[e] édition. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Swedenborg, sa vie, sa doctrine, etc. 2[e] édition. 1 vol. in-12.. . . . 3 fr. 50

MATHIEU

Histoire des Miraculés et des Convulsionnaires de St-Médard, avec Notices sur le diacre Pâris, Carré de Montgeron et le Jansénisme. 1 v. in-12. 3 fr. 50

MAURY (ALFRED)

Les Académies d'autrefois. 2 vol. in-12.

— *L'ancienne Académie des Sciences.* 2[e] édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* 1 v. in-12. 3 fr. 50

Croyances et légendes de l'antiquité. 2[e] édition. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge. 3[e] édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Le Sommeil et les Rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, etc. 3[e] édit. revue et augm. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

MERCIER DE LACOMBE (CH.)

Henri IV et sa politique. (*Ouvrage couronné par l'Académie française, 2e prix Gobert*). Nouv. édit. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50

MERLET (G.)

Causeries sur les femmes et les livres. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Portraits d'hier et d'aujourd'hui. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Les Réalistes et les Fantaisistes dans la littérature. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

MIGNET

Éloges historiques, faisant suite aux *Portraits et Notices*. Nouvelle édition. 1 v in-12. . . . . 3 fr.
Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste. 5e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à 1814. 9e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

MOLAND (LOUIS)

Origines littéraires de la France. — Légende. — Roman. — Prédication. — Théâtre, etc. 2e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

MONTALEMBERT

De l'Avenir politique de l'Angleterre 6e édit. augmentée. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

MONTARAN (Mme DE)

Passiflores. Poésies. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

MOÜY (CH. DE)

Don Carlos et Philippe II. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*.) 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

NIGHTINGALE (MISS)

Des soins à donner aux malades, etc. Traduit de l'anglais et précédé d'une lettre de M. Guizot et d'une introduction par le Dr Daremberg. 1 vol. in 12. . 3 fr.

NOURRISSON (F.)

Portraits et Études. Histoire et Philosophie. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50
Le cardinal de Bérulle. Sa vie, son temps, ses écrits. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

D'ORTIGUE (J.)

La Musique à l'Église. Philosophie, littérat., critique music. 1 v. in 12. 3 fr. 50

PAGANEL

Histoire de Scanderbeg ou *Turks et Chrétiens au XVe siècle*. Nouv. édit. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

PENQUER (Mme)

Les Chants du foyer. Poésies. 2e édition. 1 vol in 12. . . . . 3 fr. 50
Révélations poétiques. 2e édit. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50

PEZZANI (A.)

La pluralité des Existences de l'Ame conforme à la doctrine de la pluralité des Mondes, opinions des philosophes anciens et modernes. 5e édit. 1 v. in-12. 3 fr. 50

POIRSON (AUG.)

Histoire de Henri IV. Nouv. édit. 4 vol. in-12. Les tomes 1 et 2 sont en vente. Prix du vol. . . . . 3 fr. 50

PUYMAIGRE (TH. DE)

Les vieux Auteurs castillans. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

RAYNAUD (M.)

Les Médecins au temps de Molière. Mœurs. — Institutions. — Doctrines. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

RÉMUSAT (CH. DE)

Bacon. Sa vie, son temps et sa philosophie. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

L'Angleterre au XVIIIe siècle. Études et Portraits pour servir à l'histoire politique de l'Angleterre. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.

Critiques et Études littéraires. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

* * *

Channing. Sa vie et ses œuvres, préface de M. de Rémusat. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

La Vie de village en Angleterre, ou Souvenirs d'un exilé. 1 v. in-12. 3 fr. 50

RONDELET (ANT.)

La Morale de la Richesse. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Du Spiritualisme en économie politique. *(Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales.)* 2e édit. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

Mémoires d'Antoine, ou Notions populaires de morale et d'économie politique. *(Ouvrage couronné par l'Académie française.)* Nouvelle édition. 1 vol. in-12. 2 fr.

ROSELLY DE LORGUES

Christophe Colomb. Hist. de sa vie et de ses voyages. 2e édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

ROUSSET (C.)

Histoire de Louvois, etc. *(Ouvrage couronné par l'Académie française. 1er prix Gobert.)* Nouvelle édition. 4 vol. in-12 . . . . 14 fr.

ROMAIN CORNUT

Les Confessions de madame de la Vallière, écrites par elle-même et corrigées par Bossuet, avec un commentaire historique et littéraire et le texte primitif des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*. 2e édit. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

SAISSET

Descartes, ses Précurseurs, ses Disciples. 2e édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SACY (S. DE)

Variétés littéraires, morales et historiques. Nouv. édit. 2 vol. in-12 . . . 7 fr.

SAINTE-AULAIRE (Mis DE)

La Chanson d'Antioche, composée par Richard le Pèlerin, etc., trad. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

SAINT-HILAIRE (BARTH.)

Le Bouddha et sa religion. Nouv. édit. augmentée. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

SALVANDY

Don Alonso, ou l'Espagne. Histoire contemporaine. Nouv. édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

SCHILLER

Œuvres dramatiques complètes. Traduction de M. de Barante, revue par M. de Suckau. 3 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

SCHNITZLER

La Russie en 1812. — *Rostoptchine et Kutusof*. Nouv. édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SÉGUR

Histoire universelle. Ouv. adopté par l'Université. 8e édit. 6 vol. in-12. 18 fr.

— **Histoire ancienne**. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

— **Histoire romaine**. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

— **Histoire du Bas-Empire**. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.

Galerie morale, avec une notice par M. Sainte-Beuve. 1 vol. in-12. . . . 3 fr.

SERVAN

Conseils d'un père à son fils. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

SHAKSPEARE

Œuvres complètes. Trad. de M. Guizot. 8 vol. in-12 à. . . . . 3 fr. 50

ALEX. SOREL

Le Couvent des Carmes et le Séminaire Saint-Sulpice *pendant la Terreur*. 2e édit. 1 vol. in-12 avec figures. . . . . 3 fr. 50

TASTU (Mme A.)

Poésies complètes. — Nouvelle et très jolie édition *illustrée* de vignettes de Johannot. 1 fort vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

THIERRY (AMÉDÉE)

Histoire d'Attila et de ses successeurs en Europe. 5e édit. 2 vol. in-12. 7 fr.

Tableau de l'Empire romain, depuis la fondation de Rome, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Récits de l'Histoire romaine au Ve siècle. Derniers temps de l'empire d'Occident. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière domination romaine. Nouv. édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

VILLEMAIN

La République de Cicéron, traduite et accompagnée d'une introduction et de suppléments historiques. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Choix d'Études SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE : *Rapports académiques. Études sur Chateaubriand, A. de Broglie, Nettement*, etc. 1 vol. in-12. . . . . . 3 fr. 50

Cours de Littérature française, comprenant : le *Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle* et le *Tableau de la Littérature au moyen âge*. Nouvelle édition. 6 vol. in-12. . . . . 21 fr.

— **Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle**. 4 vol. in-12. . . . . 14 fr.

— **Tableau de la Littérature au moyen âge**. 2 vol. in-12. . . . . . . 7 fr.

Tableau de l'Éloquence chrétienne au IVe siècle, etc. Nouvelle édition. 1 fort vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Discours et Mélanges littéraires : *Éloges de Montaigne et de Montesquieu. — Notices sur Fénelon et sur Pascal. — Discours sur la critique. — Rapports et Discours académiques*. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Études de Littérature ancienne et étrangère : *Sur Hérodote. — Études sur Lucrèce, Lucain, Cicéron*, etc. — *De la corruption des lettres romaines. — Essai sur les romans grecs. — Shakspeare; Milton; Byron*, etc. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Études d'Histoire moderne : *Discours sur l'état de l'Europe au XVe siècle. — Lascaris. — Essai historique sur les Grecs. — Vie de L'Hôpital*. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature. 2 vol. in-12. . 7 fr. »

— Première partie : **M. de Narbonne**, etc. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

— Deuxième partie : **Les Cent-Jours**. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

VILLEMARQUÉ (H. DE LA)

La Légende celtique et la Poésie des Cloîtres bretons. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

L'Enchanteur Merlin (Myrdhinn). Son histoire, ses œuvres, son influence. Nouv. édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

WHYTE MELVILLE

Les Gladiateurs. Rome et Judée. Roman antique trad. par Bernard Derosne, avec préface de Th. Gautier. 2e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

WITT (C. DE)

Études sur l'histoire des États-Unis d'Amérique. 2 vol. in-12 . . . 7 fr.

— **Histoire de Washington** *et de la fondation de la République des États-Unis*, par M. Cornélis de Witt, avec une étude par M. Guizot. Nouv. édit. 1 vol. in-12 avec carte. . . . . 3 fr. 50

— **Thomas Jefferson**. *Étude sur la démocratie américaine*. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

ZELLER

Les Empereurs romains. Caractères et portraits historiques. 2e édition, 1 vol in-12. . . . . 3 fr. 50

Entretiens sur l'histoire. — Antiquité et moyen âge. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

OUVRAGES ILLUSTRÉS GRAND IN-8

Mme TASTU

Éducation maternelle. *Simples leçons d'une mère à ses enfants*, sur la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la mémoire, la géographie, l'histoire sainte, etc. Nouvelle édition, imprimée avec luxe, illustrée de 500 jolies vignettes et cartes coloriées. 1 vol. grand in-8, papier jésus glacé. . . . . 15 fr.

FÉNELON

Les Aventures de Télémaque et **les Aventures d'Aristonoüs**. Édition illustrée par Tony Johannot, Baron, C. Nanteuil, etc., accompagnée d'Études, par MM. Villemain, S. de Sacy, de l'Académie française, et J. Janin, et suivie d'un *Vocabulaire historique et géographique*. 1 beau vol. grand in-8, illustré de plus de 200 belles vignettes. . . . . 10 fr.

MICHELANT

Faits mémorables de l'Histoire de France, recueillis d'après nos meilleurs historiens, et accompagnés d'une introduction par M. de Ségur. 1 beau vol. grand in-8, illustré de 128 très-belles vignettes de V. Adam. . . . . . . 12 fr.

B. DELESSERT ET DE GERANDO

Les Bons Exemples. Nouvelle Morale en action illustrée. 1 beau vol. grand in-8, illustré de 120 belles vignettes de Jules David. . . . . 9 fr.

Traits de dévouement et de charité, belles actions, biographies de la vertu chrétienne telles que saint Vincent de Paul, Howard, sœur Rosalie, Mme Fry, etc., etc., racontés par MM. Villemain, de Barante, de Tocqueville, de Noailles, de Salvandy, etc. (*Rapports des prix Montyon*), extraits des Recueils officiels, des Annales de la charité, de la Morale en action et autres livres arrangés et colligés par et sous la direction de MM. B. Delessert et de Gerando.

MICHEL MASSON

Les Enfants célèbres. Histoire des enfants qui se sont immortalisés par le malheur, la piété, le courage, le génie et les talents. Nouvelle édition. 1 beau vol. grand in-8, illustré de très-jolies lithographies et de vignettes sur bois. 9 fr.

Mme GUIZOT

L'Amie des Enfants. Petit Cours de morale en action, comprenant tous les Contes de Mme Guizot. Nouvelle édition, enrichie de *Moralités* en vers, par Mme Élise Moreau. 1 fort vol. grand in-8, illustré de belles lithographies. . 9 fr.

L'Écolier, ou Raoul et Victor. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*.) Nouvelle édition. 1 joli vol. grand in-8, illustré de belles lithographies. 9 fr.

PITRE-CHEVALIER

La Bretagne ancienne depuis son origine jusqu'à sa réunion à la France. Nouvelle édition. 1 beau vol. grand in-8, illustré par MM. A. Leleux, Penguilly et T. Johannot, de plus de 200 belles vignettes sur bois, gravures sur acier, types et cartes coloriés. . . . . 15 fr.

La Bretagne moderne depuis sa réunion à la France jusqu'à nos jours. *Histoire des États et des Parlements, de la Révolution dans l'Ouest, des guerres de la Vendée*, etc., illustrée par MM. Leleux, Penguilly et T. Johannot. 1 beau vol. grand in-8, orné de plus de 200 vignettes sur bois, gravures sur acier, types et cartes coloriés. . . . . 15 fr.

La Suisse illustrée. Description et histoire de ses vingt-deux cantons, par MM. de Châteauvieux, Furochet, Francini, Monnard, Meyer de Knonau, de Buttimann, Schnell, Strohmeier, de Tscharner, Henri Zschokke, Busoni, etc.; *illustrée* de 52 jolies vues gravées sur acier et carte. 1 vol. grand in-8 jésus. Nouvelle édition. . . . . 10 fr.

— Le même ouvrage, en 2 vol. grand in-8, *illustrés* de 90 jolies vues gravées sur acier, costumes coloriés et cartes. . . . . 20 fr.

ED. AUDOUIT

Herbier des Demoiselles. Traité de la Botanique présentée sous une forme nouvelle et spéciale, contenant la description des plantes et les classifications, l'exposé des plantes les plus utiles; leur usage dans les arts et l'économie domestique et les souvenirs historiques qui y sont attachés; les règles pour herboriser; la disposition d'un herbier; etc., etc. 1 vol. in-8, *illustré* de 355 jolies vignettes coloriées. . . . . 10 fr.

— LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12, avec les grav. noires. . . . . 5 fr.
— — — — grav. coloriées. . . . . . . 7 fr. 50

Atlas de l'Herbier des Demoiselles, dessiné par BELAIFE, gravé et colorié avec soin. Joli album de 106 pl. in-4, renfermant plus de 350 sujets.. . . . 10 fr.

BERQUIN

L'Ami des Enfants. Nouvelle édition complète, 1 vol. grand in-8, illustré de jolies lithographies et de vignettes. . . . . 7 fr. 50

Œuvres complètes de Berquin, renfermant l'*Ami des Enfants et des Adolescents*, le *Livre de famille*, *Sandford et Merton*, etc. 4 vol. in-8, format anglais, illustrés de 200 vignettes. . . . . 10 fr.

Chaque partie se vend séparément.

L'Ami des Enfants et des Adolescents. 2 vol. in-8, avec 100 fig.. . . . 6 fr.

Le Livre de Famille. 1 vol. in-8 avec 50 vignettes, ... 3 fr.

Sandford et Merton. 1 vol. in-8, avec 50 vignettes. . . . . 3 fr.

Mme ÉLISE MOREAU

Une Vocation, ou LE JEUNE MISSIONNAIRE. Ouvrage à l'usage de la jeunesse 1 vol. in-8, orné de jolies lithographies.. . . . . 5 fr.

BUFFON

Le Petit Buffon illustré. Histoire naturelle des *Quadrupèdes*, des *Oiseaux*, des *Insectes* et des *Poissons;* extraite de BUFFON, LACÉPÈDE, OLIVIER, etc., par le bibliophile JACOB. 4 volumes grand in-32, ornés de 325 figures gravées sur acier. . . . . 6 fr.

— LE MÊME, avec les 325 figures coloriées avec soin. . . . . 10 fr.

Mme AMABLE TASTU

Le premier Livre de l'Enfance, lecture et écriture. *Simples leçons d'une Mère à ses enfants*. 1 vol. de 80 pages, grand in-8, illustré de plus de 100 vignettes, papier vélin glacé, cartonné avec la couverture. . . . . 2 fr.

OUVRAGES DE M. ALLAN KARDEC

Qu'est-ce que le Spiritisme? Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits. 3e édition, augmentée. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr.

Le Spiritisme à sa plus simple expression. Exposé sommaire de l'Enseignement des Esprits et de leurs manifestations. In-12. . . . . 15 c.

Le Livre des Esprits, contenant : les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes; les lois morales; la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits. 12e édition, 1 fort vol. in-12.. . . . . 3 fr. 50

Le Livre des Médiums, ou GUIDE DES MÉDIUMS ET DES ÉVOCATEURS, contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible, etc. 8e édition. 1 fort vol. in-12.. . . . . 3 fr. 50

Le Ciel et l'Enfer, ou LA JUSTICE DIVINE SELON LE SPIRITISME. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

L'Évangile selon le spiritisme : PARTIE MORALE. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION MORALE

Première série à 3 fr. le vol. broché

Mme LA PRINCESSE DE BROGLIE

Les Vertus chrétiennes. — Les Vertus théologales et les Commandements de Dieu. Ouvrage approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris. 2 vol. in-12, illustrés de lithographies et de vignettes.

Mme DE WITT, NÉE GUIZOT

Une famille à Paris. Scènes de la Vie des jeunes filles. 1 vol. in-12, orné de lithographies et vignettes.

Promenades d'une Mère ou les douze mois. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Les Petits Enfants, contes. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Contes d'une Mère à ses Enfants. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Une Famille à la Campagne. 1 vol. in-12, orné de lithographies et de vignettes.

Hélène et ses amies, histoire pour les jeunes filles ; traduit de l'anglais. 1 vol. in-12, orné de lithographies.

Mlle ULLIAC-TRÉMADEURE

André ou LA PIERRE DE TOUCHE *Ouvrage couronné*). Nouv. édit. 1 joli vol. in-12, illustré de lithographies.

Contes de ma mère l'Oie. Nouv. édit. 1 joli vol. in-12, illustré de lithographies.

MICHEL MASSON

Les Enfants célèbres, histoire des enfants qui se sont immortalisés par le malheur, la piété, le courage, le génie, etc. Nouvelle édition. 1 vol. in-12, orné de lithographies et vignettes.

Mme GUILLON-VIARDOT

Cinq Années de la Vie des Jeunes Filles. (*L'entrée dans le monde.*) 1 joli vol. in-12.

Mme A. TASTU

Lettres choisies de madame de Sévigné, avec son éloge. (*Couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12.

Deuxième série à 2 fr. le vol. broché.

Mme GUIZOT

L'Écolier, ou RAOUL ET VICTOR. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 12e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Une Famille, par Mme GUIZOT, ouvrage continué par Mme A. TASTU. 7e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Les Enfants. Contes pour la jeunesse. 10e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Nouveaux Contes pour la jeunesse, 9e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Récréations morales. Contes pour la jeunesse. 10e édit. 1 vol. in-12, 4 vign.

Lettres de Famille sur l'éducation. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 5e édition. 2 vol. in-12. 6 fr.

Mme F. RICHOMME

Julien et Alphonse, ou le Nouveau Mentor. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-12, 6 lithographies.

ERNEST FOUINET

Souvenirs de Voyage en Suisse, en Grèce, en Espagne, etc., ou Récits du capitaine Kernoul, destinés à la jeunesse. 1 vol. in-12 avec 6 lithographies.

Mlle C. DELEYRE

Contes pour les enfants de 5 à 7 ans. Nouv. édit. revue par Mme F. Richomme. 1 vol. in-12, avec jolies lithographies.

Contes pour les enfants de 7 à 10 ans. Nouv. édit. revue par Mme F. Richomme. 1 vol. in-12, avec jolies lithographies.

Mlle ULLIAC-TRÉMADEURE

Les Jeunes Naturalistes. Entretiens familiers sur les *animaux*, les *végétaux* et les *minéraux*. 5e édition. 2 vol. in-12, ornés de 32 vignettes.

Claude, ou le Gagne-Petit. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2e édition. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

Étienne et Valentin, ou Mensonge et Probité. (*Ouvrage couronné.*) 3e édition. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

Contes aux jeunes Naturalistes sur les animaux domestiques. 5e édition. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

Émilie ou la jeune fille auteur. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

Mme A. TASTU

Les Enfants de la vallée d'Andlau, notions familières sur la religion, les merveilles de la nature, etc., par Mme Voiart et A. Tastu. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Lectures pour les Jeunes Filles. Modèles de littérature en *prose* et en *vers*, extraits des Écrivains modernes. 2 vol. in-12, 8 portraits.

Album poétique des jeunes Personnes, ou Choix de poésies, extrait des meilleurs auteurs. 1 vol. in-12, 4 portraits.

Mme DELAFAYE-BRÉHIER

Les Petits Béarnais. Leçons de morale. 12e édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Les Enfants de la Providence, ou Aventures de trois Orphelins. 6e édition, revue par Mme F. Richomme. 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Le Collége incendié, ou les Écoliers en voyage. 6e édit. 1 vol. in-12, 4 vign.

Mme L. BERNARD

Les Mythologies racontées à la jeunesse. 5e édition. 1 vol. in-12, orné de gravures d'après l'antique.

BERQUIN

L'Ami des Enfants. Édition complète. 2 vol. in-12, 32 figures.

Mme ÉL. MOREAU GAGNE

Voyages et aventures d'un jeune missionnaire en Océanie, etc. 1 vol. in-12, 4 lithographies.

Mme DE GENLIS

Les Veillées du Château, ou Leçons de Morale, à l'usage des enfants. Nouvelle édition. 2 vol. in-12 avec vignettes.

Théâtre d'Éducation. Nouvelle édition, 2 vol. in-12, 8 vignettes.

Les Petits Emigrés. Nouvelle édition. 1 vol. in-12, 4 vignettes.

FERTIAULT

Les voix amies. Enfance, jeunesse, raison. Poésies, 1 vol. in-12.

OUVRAGES DE NAPOLÉON LANDAIS

ET DE SES COLLABORATEURS

Grand Dictionnaire général des Dictionnaires français, extrait et complément de tous les dictionnaires, par N. Landais. 14e édition, revue et augmentée d'un *Complément* de 1200 pages. 3 vol. réunis en 2 vol. grand in-4 de 3400 pages. . . . . . 40 fr.
Ce dictionnaire contient la nomenclature exacte des mots usuels et [illegible] et des termes artistiques, géographiques, [illegible], industriels, scientifiques, etc., la prononciation de tous les [illegible], la prononciation figurée des mots, les étymologies [illegible], la solution de toutes les questions grammaticales, etc.

Complément du Grand Dictionnaire de Napoléon Landais pour les onze premières éditions, par une société de savants sous la direction de MM. D. Chésurolles et L. Barré. 1 fort vol. in-4 de près de 1200 pages à 3 colonnes. . . . 15 fr.

Grammaire générale des Grammaires françaises, présentant la solution de toutes les questions grammaticales, par N. Landais. 6e édit. 1 vol. in-4. . 9 fr.

Petit Dictionnaire des Dictionnaires français, par N. Landais. Ouvrage *entièrement refondu*, et offrant, sur un nouveau plan, la nomenclature complète, la prononciation nécessaire, la définition claire et précise et l'*étymologie* vraie de tous les mots du vocabulaire usuel et littéraire, et de tous les termes scientifiques, artistiques et industriels de la langue française, par M. Chésurolles. 1 très joli vol. in-32 de 600 pages. . . . . 1 fr. 50

Dictionnaire des Rimes françaises, disposé dans un ordre nouveau d'après la distinction des rimes en *suffisantes*, *riches* et *surabondantes*, etc., précédé d'un *Traité de Versification*, etc., par N. Landais et L. Barré. 1 vol. in-32. . 1 fr. 50

Petit Dictionnaire biographique des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, *extrait du Dictionnaire de Napoléon Landais*, par M. D. Chésurolles. 1 fort vol. grand in-32 de 600 pages. . . . . 1 fr. 50

Dictionnaire classique de la Langue française, avec l'*étymologie* et la *prononciation figurée*, etc. 1 vol. in-8. 5 fr.

DICTIONNAIRE DE TOUS LES VERBES

De la langue française tant réguliers qu'irréguliers, entièrement conjugués, sous forme synoptique, précédé d'une théorie des verbes et d'un traité des participes, etc., d'après l'Académie, Laveaux, Trévoux, Boiste, Napoléon Landais et nos grands écrivains; par MM. Verlac et Litais de Gaux, professeur, membre de la Société grammaticale de Paris, etc. 1 beau vol. in-4. Nouv. édit. . . . . 10 fr.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE

A l'usage des gens du monde, des chefs de famille et des grands établissements, des administrateurs, des magistrats, des officiers de police judiciaire, et enfin de tous ceux qui se dévouent au soulagement des malades. Par une société de Membres de l'Institut, de l'Académie de médecine, de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux dont les noms suivent : Andrieux, Andry, Blache, Blandin, Bouchardat, Bousquet, Caffe, Capitaine, Carron du Villards, Chevallier, Cloquet (J.), Colombat, Cottereau, Couverchel, Cullerier (A.), Deleau, Devergie, Donné, Falret, [illegible], Fournier, Gerdy, Gillet de Grammont, Gras (Albin), Guersent, Hardy, Larrey (H.), Lagasquie, Landouzy, Lélut, Leroy d'Étiolles, Lesueur, Magendie, Marc, Marchesseaux, Martins, Miquel, Ollivier (d'Angers), Orfila, [illegible] de Villeneuve, Pariset, Pelisson, Poiseuille, Sanson (A.), Royer-Collard, Trébuchet, [illegible], Velpeau, Vée, etc. Publié sous la direction du docteur Beaude, médecin-inspecteur des eaux minérales, membre du Conseil de salubrité. 2 forts vol. in-4. . . . . . . 24 fr.

Le Corps de l'Homme. Traité complet d'anatomie et de physiologie humaine, suivi d'un *Précis des Systèmes de* Lavater *et de* Gall; à l'usage des gens du monde, des médecins et des élèves, par le docteur Galet. 4 vol. in-4, *illustrés* de plus de 400 figures dessinées d'après nature et lithographiées. . . . 90 fr.
— Le même ouvrage, avec les 400 figures coloriées avec le plus grand soin. 140 fr.

VERGANI

Grammaire italienne en 20 leçons, revue par Moretti et augmentée par Bonetti. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE

OU

Recueil général des Médailles, Monnaies, Pierres gravées, Bas-Reliefs, Ornements, etc.

TANT ANCIENS QUE MODERNES

LES PLUS INTÉRESSANTS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAUL DELAROCHE, peintre; M. HENRIQUEL DUPONT, graveur.
M. CHARLES LENORMANT, conservateur de la Bibliothèque, membre de l'Institut, etc.

20 parties ou volumes in-folio, comprenant plus de 1,000 planches accompagnées d'un texte historique et descriptif.

PRIX : **1,260** FR.

DIVISION DES VINGT PARTIES

I

Numismatique des Rois grecs . . . . 1 vol. avec 92 pl.
Nouvelle Galerie mythologique . . . . 1 vol. avec 52 pl.
Bas-reliefs du Parthénon, etc . . . . 1 vol. avec 16 pl.
Iconographie des Empereurs romains et de leurs familles. 1 vol. avec 64 pl.

II

Histoire de l'Art monétaire chez les modernes. . . . . 1 vol. avec 56 pl.
Choix historique des Médailles des Papes . . . . 1 vol. avec 48 pl.
Recueil de Médailles italiennes, XVe et XVIe siècle. . . . 2 vol. avec 84 pl.
Recueil de Médailles allemandes, XVIe et XVIIe siècle. . . 1 vol. avec 48 pl.
Sceaux des Rois et Reines d'Angleterre . . . . 1 vol. avec 36 pl.

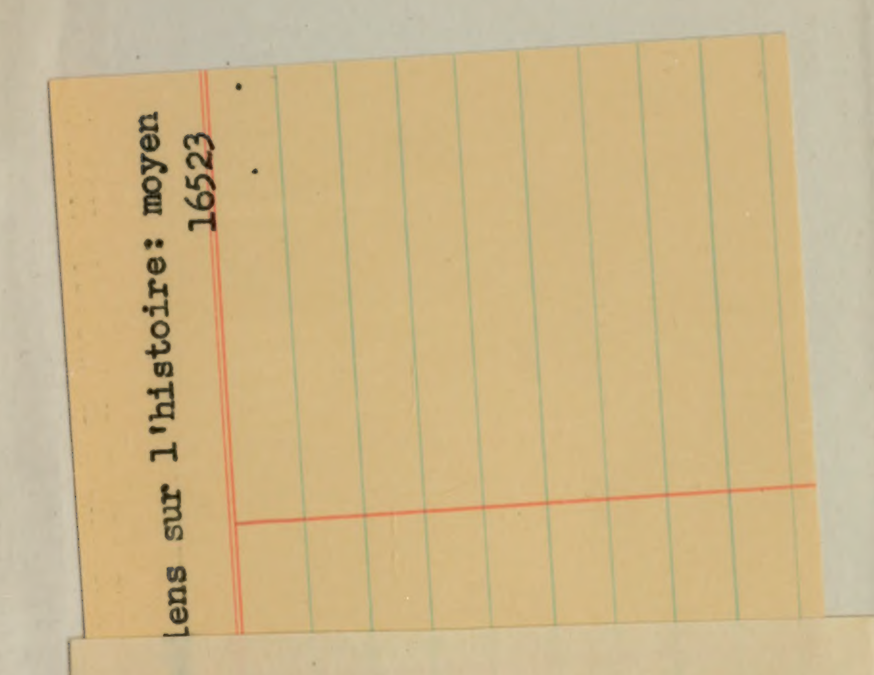
III

Sceaux des Rois et des Reines de France . . . . 1 vol. avec 28 pl.
Sceaux des grands feudataires de la couronne de France. 1 vol. avec 32 pl.
Sceaux des communes, communautés, évêques, barons et abbés . . . . 1 vol. avec 24 pl.
Histoire de France par les Médailles :
1° **de Charles VII à Henri IV** . . . . 1 vol. avec 68 pl.
2° **de Henri IV à Louis XIV** . . . . 1 vol. avec 36 pl.
3° **de Louis XIV à 1789** . . . . 1 vol. avec 56 pl.
4° **Révolution française** . . . . 1 vol. avec 96 pl.
5° **Empire français** . . . . 1 vol. avec 72 pl.

IV

Recueil général de Bas-reliefs et d'Ornements . . . . . . 2 vol avec 100 pl.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.


lens sur l'histoire: moyen
16523